



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

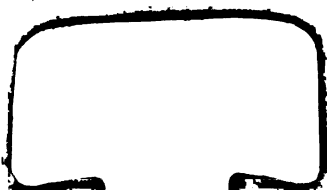
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

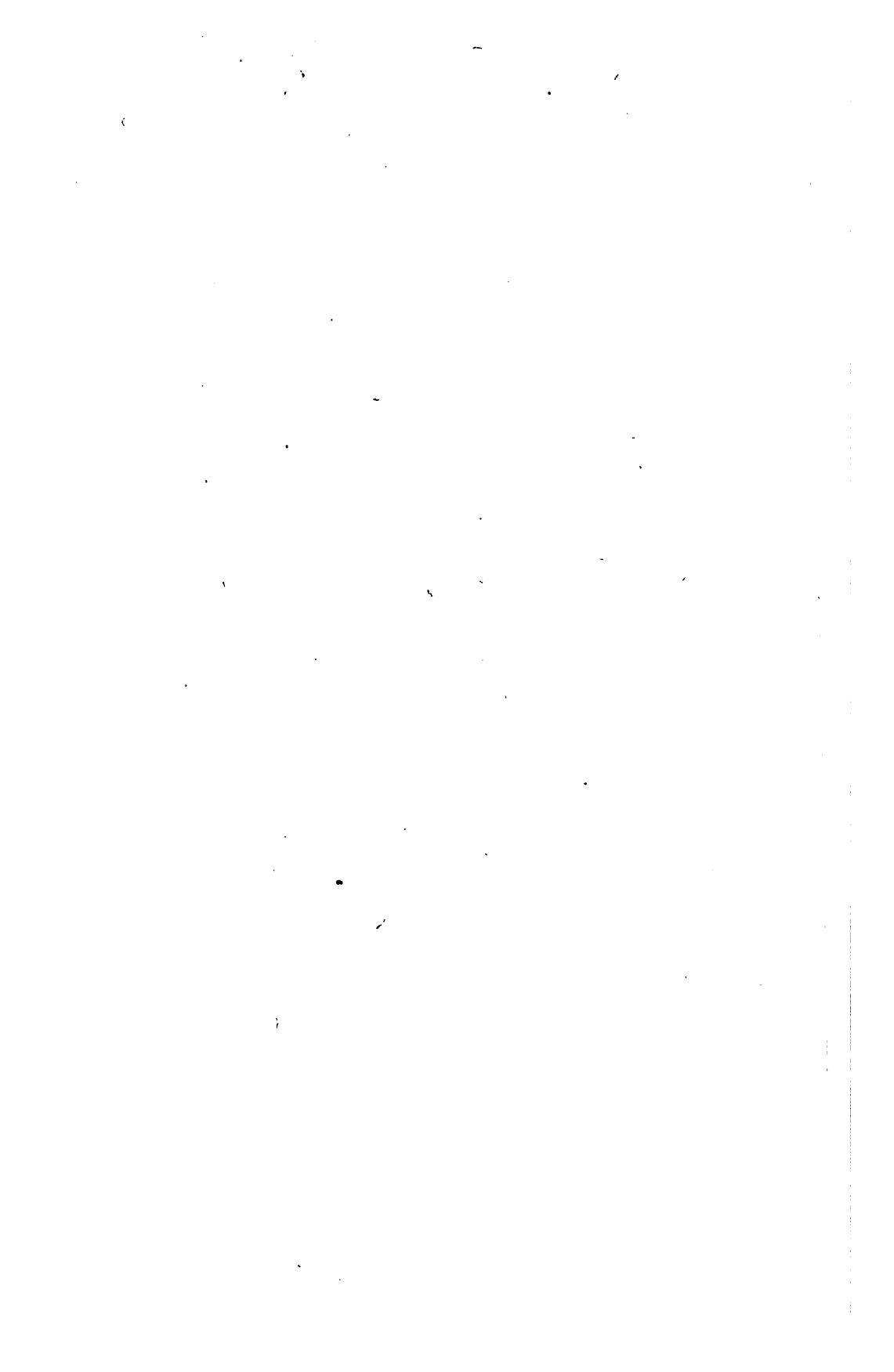
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

3 3433 08156084 3

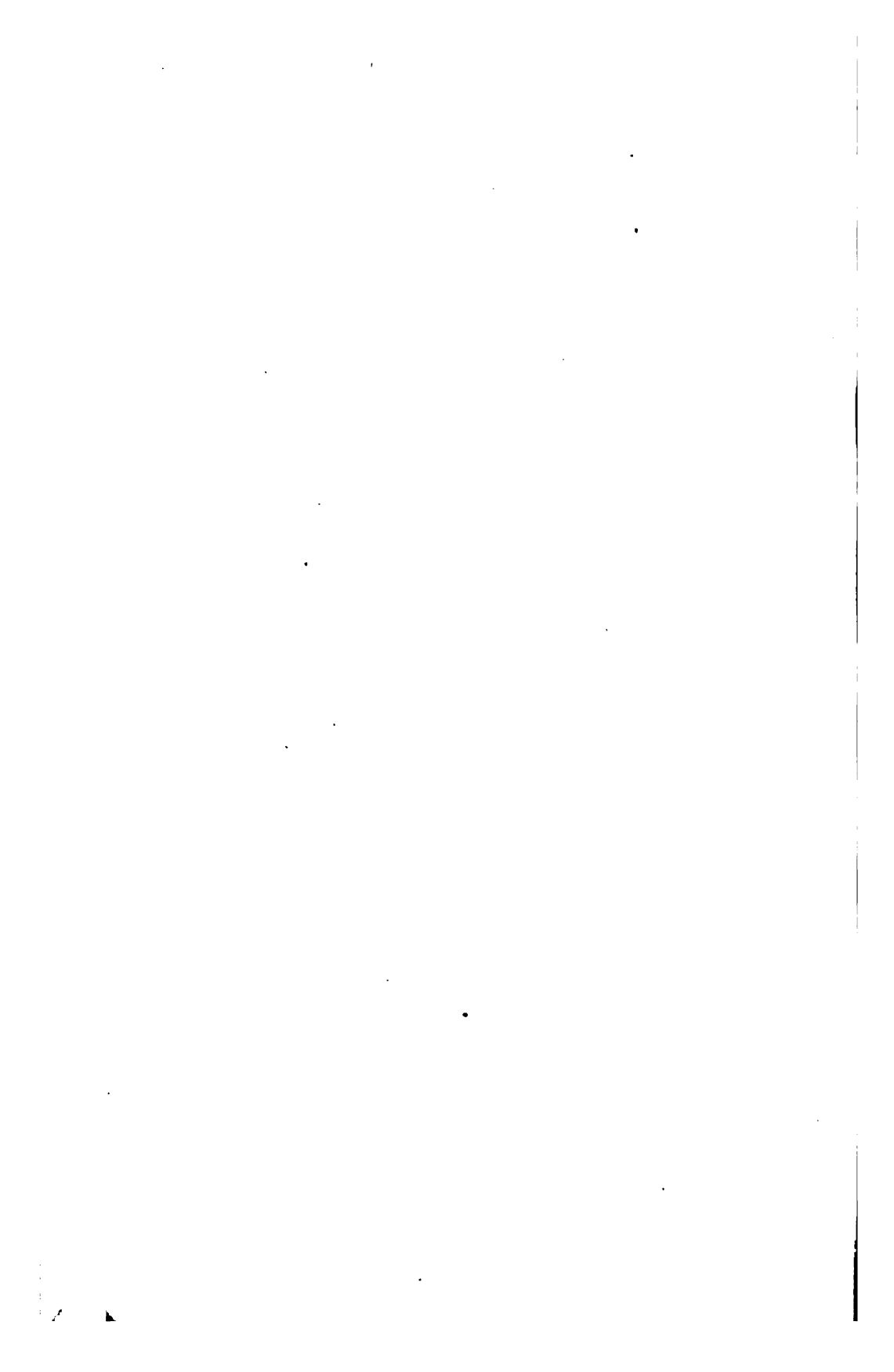


PITSON

END







BIBLIOTHÈQUE
DE LA
FACULTÉ
DE
PHILOSOPHIE & LETTRES
DE
L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

FASCICULE XI
LA
LANGUE DES INSCRIPTIONS LATINES
DE LA GAULE
PAR
JULES PIRSON
LECTEUR ET PRIVAT-DOCENT A L'UNIVERSITÉ DE MUNICH

BRUXELLES
OFFICE DE PUBLICITÉ SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

46, RUE DE LA MADELEINE

RUE TREURENBERG, 13

1901



BIBLIOTHÈQUE
DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

1011

INTRODUCTION

- - - - -

Depuis que l'on possède cette vaste collection de documents épigraphiques, mise à la disposition des érudits par le *Corpus Inscriptionum Latinarum*, les inscriptions sont devenues pour l'histoire des institutions romaines une source abondante de renseignements précieux. Leur importance au point de vue de l'étude de la langue et spécialement de la langue parlée, dont elles sont une source directe, a été de même généralement reconnue. Cependant, il s'en faut de beaucoup qu'on ait utilisé toutes les données qu'elles renferment à cet égard. A l'exception des inscriptions archaïques du premier volume du *Corpus*, qui, depuis *Ritschl*, ont été fréquemment l'objet d'études spéciales, la grande majorité des textes épigraphiques n'a été exploitée que subsidiairement, pour confirmer telle ou telle conclusion tirée de l'examen des textes littéraires et dans la mesure permise par les *grammatica quaedam* des tables du *Corpus*, dressées avec le plus grand soin, il est vrai, mais

forcément incomplètes. En fait de travaux, dont le but exclusif est l'étude de la langue épigraphique, je ne connais guère que ceux de *Hoffmann*, *Kuebler* et *Neumann*, cités ci-après. Les inscriptions de l'Empire constituent encore un domaine en grande partie inexploré. Elles ont été plus ou moins laissées dans l'oubli et sacrifiées aux textes littéraires, faute d'un travail d'ensemble qui permit de se faire une juste idée de leur valeur linguistique. Car, c'est seulement lorsqu'on les aura dépouillées systématiquement par rapport à la phonétique, à la morphologie, à la syntaxe, au vocabulaire et à la stylistique, lorsqu'on en aura confronté les particularités avec les traits similaires de la littérature, en poursuivant, s'il y a lieu, leur développement dans les langues romanes, qu'on pourra en apprécier toute l'utilité.

Au point de vue strictement philologique, les inscriptions sont l'objet de plusieurs critiques. On leur reproche, et non sans raison, leur laconisme. Il n'est que trop vrai qu'une foule d'entre elles ne se composent que de formules traditionnelles, de noms propres, voire même d'initiales, ce que d'ailleurs on conçoit aisément, le ciseau n'étant pas aussi maniable que la plume. Mais il est tout aussi certain que, lorsqu'on étudie l'ensemble des inscriptions d'une province dans les conditions énumérées plus haut, on parvient toujours à glaner de ci de là une forme intéressante. Et en fin de compte on se trouve disposer d'un répertoire bien fourni, dont les éléments, pour n'avoir pas tous l'attrait de la nouveauté, n'en contribuent pas moins à élargir ou à corroborer notre connaissance du latin et du roman.

Les textes épigraphiques ont, en outre, à pâtir de la négligence et de l'ignorance du rédacteur ou du graveur. Mais les fautes qui en résultent, sont le plus souvent sans importance. Elles consistent généralement en modifications, substitutions, transpositions de voyelles ou de consonnes, auxquelles on parvient à remédier avec un peu de réflexion. Il est rare que le sens soit altéré au point qu'on ne puisse le reconstituer soit à l'aide du contexte, soit par la comparaison avec d'autres documents du même genre. En revanche, les inscriptions sont à l'abri des remaniements, corrections, falsifications, dont les manuscrits ont trop souvent à souffrir, et nous dispensent de tout classement préalable, parce qu'elles nous transmettent sous sa forme originale la pensée qui leur a été confiée. Il arrive aussi qu'elles sont datées d'une manière très précise ; c'est là un avantage sur lequel il est inutile d'insister.

Le nombre des inscriptions de la Gaule s'élève à plus de douze mille. Elles sont de nature diverse : inscriptions officielles, religieuses, honorifiques, funéraires. Ces dernières constituent l'immense majorité et, comme elles sont toutes d'origine privée, elles sont appelées à fournir des renseignements précieux sur le latin vulgaire. On doit, en outre, distinguer les inscriptions païennes des inscriptions chrétiennes. Les premières disparaissent généralement dès le iv^e siècle, tandis que les dernières ne commencent à se répandre en Gaule qu'à partir de la même époque, se multiplient surtout pendant les v^e et vi^e siècles, et se prolongent jusqu'au vii^e, parfois jusqu'au viii^e siècle. « Dans la série des monuments datés qu'elles mettent sous les yeux

du lecteur, dit Le Blant (*Nouveau Recueil*, p. III), le iv^e siècle, vers le milieu duquel je rencontre pour la première fois une épitaphe à marque chronologique, ne nous fournit que 4 marbres, le v^e en compte 54, le vi^e, 131 ; il n'en est que 20 pour le vii^e. On peut donc penser que les plus nombreuses d'entre nos inscriptions chrétiennes, je veux dire celles qui n'ont pas de date, se répartissent dans les âges d'après une proportion semblable et que la plupart d'entre elles doivent appartenir au vi^e siècle. » La langue des documents païens n'est certainement plus du latin classique, mais la langue des textes chrétiens est encore bien plus altérée, ce qui s'explique par les deux siècles d'intervalle qui séparent ces deux catégories de monuments. Les inscriptions chrétiennes, comme tous les documents de l'époque mérovingienne, à cause de leur date relativement récente, doivent donc être étudiées principalement au point de vue de la transformation du latin en roman. Elles ont encore sur les marbres païens l'avantage d'être très fréquemment datées et de fournir ainsi des points de repère d'une certitude absolue. Nous n'avons pas utilisé dans ce travail, qui est avant tout une étude de latin vulgaire, les inscriptions métriques rédigées par *Fortunat*, *Sidoine Apollinaire* en l'honneur d'illustres personnages et publiées par Le Blant, parce qu'elles rentrent dans le domaine de la littérature. Nous nous sommes borné à leur emprunter certaines particularités, qui corroboraient les données extraites des monuments vulgaires. Nous pouvons en dire autant du discours prononcé par Claude devant le Sénat de Lyon (C. I L., XIII

1668). Nous n'avons pas cru devoir faire suivre le numéro de chaque pierre du nom du lieu d'origine, parce que le titre du recueil, en indiquant la région dont l'inscription provient, suffit, à lui seul, à la localiser.

Notre but, en entreprenant ce travail, a été de montrer toute l'utilité que peut retirer l'étude du latin vulgaire et des langues romanes du dépouillement des inscriptions, et nous serions heureux, si nous pouvions par là provoquer l'étude spéciale des documents épigraphiques des autres provinces de l'Empire.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

ABBREVIATIONS.

- (C. I. L.) XII = *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XII: *Inscriptiones Galliae Narbonensis*. Ed. O. Hirschfeld. Berlin, 1888.
- (C. I. L.) XIII = *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XIII: *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum latinae*. Ed. O. Hirschfeld et Carolus Zangemeister. Pars 1, fasciculus prior: *Inscriptiones Aquitaniae et Lugudunensis*. Berlin, 1899.
- ALLM. = ALLMER et DISSARD. *Musée de Lyon. Inscriptions antiques*. 5 vol. Lyon, 1888-1893.
- BLADÉ. = BLADÉ, *Epigraphie antique de la Gascogne*. 1 vol. Bordeaux, 1885.
- BR. = BRAMBACH, *Corpus Inscriptionum Rhenanarum*. 1 vol. Elberfeld, 1867.
- EGLI. = EGLI, *Die christlichen Inschriften der Schweiz vom 4-9 Jahrhundert*. 1 vol. Zurich, 1895.
- ESPÉRANDIEU = ESPÉRANDIEU, *Epigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*. 1 vol. Paris, 1889.

- FONTENAY — HAROLD DE FONTENAY, *Inscriptions céramiques gallo-romaines découvertes à Autun*. Paris-Autun, 1874.
- JULL. — JULLIAN, *Inscriptions romaines de Bordeaux*. 2 vol. Bordeaux, 1887-1890.
- KR. — KRAUS, *Die altchristlichen Inschriften der Rheinlande*. vol. I. Fribourg et Leipzig, 1890.
- LE BL. — LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*. 3 vol. Paris, 1856-1865.
- LE BL., N. R. — LE BLANT, *Nouveau recueil d'inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*. (Dans la *Collection des documents inédits de l'histoire de France*.) 1 vol. Paris, 1892.
- LEJAY — LEJAY, *Inscriptions antiques de la Côte d'or*. (Dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études* : 80^e fascicule.) Paris, 1889.
- LORQUET — LORQUET, *Reims pendant la domination romaine*. 1 vol. Reims, 1860.
- MOMMSEN — MOMMSEN, *Inscriptiones Confoederationis Helveticæ Latinæ*. (Dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, vol. X, 1854.)
- MOWAT — MOWAT, *Inscriptions de la cité des Lingons* (Dans la *Revue archéologique*, vol. XIII, XIV, XV, XVI, 1889-1890.)
- REYON — REYON, *Inscriptions antiques de la Haute-Savoie*. Annecy, 1870.
- ROBERT — ROBERT, *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle*. 1 vol. Paris, 1873.
- SAC. — SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*. Toulouse, 1892.
- SCHUERMANS — SCHUERMANS, *Sigles figulins*. (Dans les *Annales de l'Académie d'arch. de Belgique*, tome XXIII, 2^e série, tome III, 1 vol. Anvers, 1867).
- SCHUERMANS, I. R. — SCHUERMANS, *Inscriptions romaines trouvées en Belgique* (Extraits du *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, vol. VII Bruxelles, 1868).

PÉRIODIQUES.

- A. É.* == CAGNAT, *l'Année épigraphique (Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine)*. Paris.
- Bull. ép. de la G.* == *Bulletin épigraphique de la Gaule*, Paris.
- B. S. A. F.* == *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*. Paris.
- M. S. A. F.* == *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, Paris.
- M. A. I. B.* == *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris.
- C. R. A. I. B.* == *Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris.
- Kbl.* == *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, Trèves.
- B. J.* == *Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, Bonn.
- Rev. ép.* = A. ALLMER. *Revue épigraphique du Midi de la France*.

OUVRAGES CONSULTÉS. (1)

- ALL.* == *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, II vol., Leipzig.
- BONNET* — BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*. Thèse, I vol. Paris, 1890.
- BOURCIEZ* == BOURCIEZ, *De præpositione ad causali*. Thèse, I vol. Paris-Bordeaux, 1886.
- CAGNAT* CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, 3^e édition, Paris, 1898.
- COOPER* — COOPER, *Word-Formation in the Roman Sermo Plebejus*. London-Boston, 1895.
- DIEZ* — DIEZ, *Grammatik der romanischen Sprachen*, 3^e édition, 3 vol. Bonn, 1870.

1. Nous n'énumérons ici que les ouvrages fréquemment cités. Les autres, plus spéciaux, seront mentionnés dans le cours du travail.

- DRAEGER = DRAEGER, *Historische Syntax der lateinischen Sprache*, 2^e édition, 2 vol. 1878-1881.
- DU CANGE = DU CANGE (Henschel), *Glossarium mediae et infimae latinitatis*. Paris, 1840-1850.
- FISCH = FISCH, *Die lateinischen Nomina personalia auf o, onis*. Berlin, 1890.
- GEORGES, *Hdt.* = GEORGES, *Handwoerterbuch der lateinischen Sprache*, 7^e édition, 1879-1880.
- GEORGES, *Lexikon.* = GEORGES, *Lexikon der lateinischen Wortformen*, Leipzig, 1889-1890.
- GOELZER = GOELZER, *Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de Saint-Jérôme*. 1 vol. Paris, 1884.
- GROEBER, *Grundriss* = GRÖBER, *Grundriss der romanischen Philologie*. Vol. I. Strasbourg, 1888.
- GROEBER, *ALL.* = GRÖBER, *Vulgarlateinische Substrate romanischer Woerter*, dans *l'Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*. Vol. I-VII.
- Z. F. R. PH. = GRÖBER, *Zeitschrift für romanische Philologie*.
- HAAG = HAAG, *Die Latinität Fredegars*, dans *les Romanische Forschungen*. Vol. X (1899) pp. 835-932.
- HOFFMANN = HOFFMANN, *Index grammaticus ad Africae provinciarum Tripolitanae Byzacenaeproconsularis titulos Latinos*. Diss. Argentorati, 1878.
- KOFFMANE = KOFFMANE, *Geschichte des Kirchenlateins*. Vol. I. Breslau, 1879.
- KOERTING = KOERTING, *Lateinisch-Romanisches Woerterbuch*. 1 vol. Paderborn, 1891.
- KUEBLER = KUEBLER, *Die lateinische Sprache auf afrikanischen Inschriften*, dans *l'Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, vol. VIII.
- KUEHNER = KUEHNER, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, 2 vol. Hannover, 1877.
- LINDSAY = LINDSAY, *Die lateinische Sprache*. Traduction de Nohl. 1 vol. Leipzig, 1897.
- MEYER-LÜBKE = MEYER-LÜBKE, *Grammaire des langues romanes*. Vol. I, traduction de Rabiet (1890). Vol. II et III, traduction de A. et G. Doutrepoint, 1895-1890, Paris.

- NEUMANN -- NEUMANN, *Verzeichnis der auf Aussprache und Rechtschreibung bezüglichen Eigenthümlichkeiten in den Inschriften aus Gallia Narbonensis*. Programme. Pola, 1897-1898.
- NEUE == NEUE-WAGENER, *Formenlehre der lateinischen Sprache*. 3 vol. Berlin, 1877-1892.
- OLCOTT -- OLCOTT, *Studies in the Wordformation of the Latin Inscriptions*. Thèse, Leipzig, 1898.
- RÉGNIER -- RÉGNIER, *De la latinité des sermons de St-Augustin*. Thèse, Paris, 1886.
- REISIG -- REISIG-LANDGRAF, *Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft*. Berlin, 1881-1888.
- RÆNSCH -- RÆNSCH, *Itala und Vulgata*. Marbourg, 1875.
- SCHRÆDER == SCHRÆDER, *Romanische Elemente in dem Latein der Leges Alamannorum*. Thèse, Rostock, 1898.
- SCHUCHARDT, *Vok.* -- SCHUCHARDT, *Der Vokalismus des Vulgarlateins*. 3 vol., Leipzig, 1866-1868.
- SEELMANN -- SEELMANN, *Die Aussprache des Lateins*. I vol. Heilbronn, 1885.
- STOLZ -- STOLZ, *Historische Grammatik der lateinischen Sprache*. Leipzig, vol. I (1894), vol. II (1895).
- WEISE -- WEISE, *Griechische Wörter in der lateinischen Sprache*. Leipzig 1882 (dans les *Preisschriften der fürstl. Jablonowskischen Gesellschaft*, tom 23).

SIGNES ABRÉVIATIFS.

La croix (†) indique une inscription chrétienne ; la lettre *c* (*carmen*) une inscription en vers ; les nombres entre parenthèses indiquent la date.

CHAPITRE PREMIER.

Phonétique.

VOYELLES TONIQUES.

A

L'*a* tonique a pour ainsi dire conservé intégralement sa valeur durant toute la période latine. L'orthographe des Serments de Strasbourg (842) ne tient encore aucun compte de l'altération de cette voyelle, qu'on est cependant en droit d'admettre au ix^e siècle, puisque la cantilène de Sainte Eulalie (875-900) note le changement de *a* en *e*. Seuls, les textes d'origine vulgaire présentent certaines formes dont l'*a*, sous l'influence des phonèmes environnants, s'est transformé tantôt en *e*, tantôt en *o* (1). D'où une série de types vulgaires qui ont donné naissance aux formes romanes correspondantes (2). Nous pouvons y ajouter les noms propres :

(1) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I, pp. 169-177, 185-193. — SEELMANN, p. 171. — LINDSAY, pp. 18-19. — HOFFMANN, p. 258.

(2) GRÖBER, ALL. VII, p. 26.

Daverius, XII 2679, 2448 (cf. Davarius, XII 779) ⁽¹⁾.
Agnericus, Le Bl., N. R., 125

L'*a* est devenu *e*, dans le premier cas, sous l'influence du *jod* posttonique et dans le second sous l'influence de *r*.

La présence de *o* dans *Costi* (Custus), XII 5686¹⁹⁸ et de *e* (*ae*) dans *Aennos*, XII 2106 nous paraît devoir être attribuée à la négligence du lapicide. En effet, rien ne justifie la labialisation de l'*a* dans le premier exemple, et dans *annos*, la double consonne qui suit l'*a* tonique rend impossible toute transformation de *a* en *e* ⁽²⁾, à en juger d'après les lois phonétiques des langues romanes.

E

Le vocalisme des documents latins des derniers siècles se caractérise surtout par l'assimilation des sons *e* et *i* et surtout de l'*e* fermé avec l'*i* bref, dont la parenté est déjà attestée par les grammairiens du IV^e siècle. La tendance de l'*e* à passer à *i* s'est accentuée toujours davantage et c'est ce qui explique la richesse des graphies, où ce phénomène apparaît, dans le domaine des inscriptions de la Gaule.

Nous énumérons d'abord les exemples où l'*e* tonique était libre :

Ficit, Le Bl., 324, 325, 325^a; Le Bl., N R., 54, 90. —
Kraus, 10, 16, 63 Ficet, Le Bl., 350, XIII 2897.
Ficerunt, Le Bl., 684. Cipit, fidiliter, Le Bl., 91

(1) Les inscriptions de la Gaule renferment encore les deux génitifs *Daveri*, XII 1144, 1285, qui proviennent d'un nominatif *Daverus* ou *Daverius*. Il se pourrait que ces deux séries de formes (*Davarius* et *Daverius*) fussent indépendantes l'une de l'autre.

(2) Le recueil de Schuchardt donne quelques autres exemples aussi peu probants du changement de *a* tonique en *e*. cf I, p. 200.

(vii^e siècle). Requiivit, Le Bl., N R., 2, 47, 52. Confetiri, Le Bl., N R., 247. Eginis, XIII 2391 (601). Ticum, Le Bl., 329 Tris, Le Bl., 337, 566. Primitorius, XIII 2385 (551-552), Le Bl., 667^a. Sincir(um), XII 2361† (vii^e siècle). Profita, XII 45. Allovire(ae), XII 223. Vira, Le Bl., N R., 324. [Ag]apito, Le Bl., N R., 100 (517). Agapiti, XII 1500† (519), 2353† (517). Euprepiti, XII 2560. Atimitus, XII 2005 (*ἀτίμητος*) (cf. Atimitionis, Atimitio, ibid). Monistirium, Le Bl., 91 (viii^e siècle). Eclisiæ, Le Bl., 697, XII 2085† (557). Eclisie, Jull., 902†. Asclapius, XII 936† (530). Le Bl., N R., 182. Vervicius, Bladé, 7. Agricius, Le Bl., 224. Agricia, XIII 2405. Aurilius, XIII 595. [Au]rilia, Jull., 206. Calipius, XIII 2355 (447). Filix, B. J., 1891, p. 28. Susomine, XII 1507†. Bizacinus, XII 686. Maurolinus, Jull., 909†, 913†. Mummolinus, Jull., 917†, 918†. Euxinus, XII 269 (cf. Euxenus, XII 1112). Sarracina, Kraus, 175. Aliina, Kbl., 1896, col. 6-7. Conlig(ium), XII 286^{add}. riges, XII 2654†. Egenus et Eginus, Allm., IV, p. 335.

Il faut signaler séparément les formes *ni*, *nive*, Br., 61, XII 3224^{add}, qui apparaissent déjà à l'époque archaïque (1).

L'*e* fermé entravé aussi est fréquemment rendu par *i*. L'exemple le plus fréquent est certes *requiiscet*, contracté ensuite en *requiscet* et devenu comme tel la forme normale des inscriptions chrétiennes :

Requiiscit, XII 2654†, 2693†, 2700†, 5347†... Le Bl., 51, XIII 2391 (601). Requiscit, XIII 2359 (454?), 2381, Le Bl., N R., 47, 52. Requivit, Le Bl., N R., 2, 47, 52. Requibit, Allm., IV p. 45 (492). Quiiscet, XIII 2368 (501-502). Rigno, XIII 2478 (viii^e siècle). Rigni,

(1) GEORGES. *Lexikon*, s. v. **ne**.

XIII 1532 (538-600), Le Bl., N R., 232 (548-621). Rigno, XIII 1513 (636). Rigna, XII 975†. Rictu (recto), Le Bl., 377A (632). Neglicta, XII 1503†, Le Bl., N R., 223. Praelictus, XIII 2478† (632-633), XIII 2454 (486-529). Adoliscens, XII 1792† (516), 2069† (524), Le Bl., N R., 106. Minsis, XII 1792†, 2126†, 2156†, 2422†, 2485† (485), Le Bl., 12, 91 (vii^e siècle), 566. Sinsit, XII 2160†. Cabiionninsis. Le Bl., 11. Lugduninsi, XIII 2385 (551-552), Le Bl., 667A. Merinti, Br., 1243^o. Vallinsae, Momms. 17. Fisto, XII 1724. Criscit, XIII 2478, 2477^o (632). Recissit, Le Bl., 596 (347) Sinsit, XII 2160†, 2177†.

L'*i* de ces graphies n'a en général qu'une valeur orthographique. On n'a pu prononcer *i* à l'époque mérovingienne, puisque la majeure partie des langues romanes, notamment le français et le provençal, ont conservé le son *e* ou un son dérivé de *e*. Ces graphies en *i* prouvent seulement que l'*e* était très fermé et qu'il représentait encore un son simple, puisque la voyelle libre est traitée absolument comme la voyelle entravée (tres > tris = regno > rigno). L'*e* latin aurait donc déjà atteint aux v^e et vi^e siècles l'étape à laquelle nous le retrouverons plus tard dans les formes *mi*, *quid*, *sit*, *dift*, *podir*, *savir* des Serments.

Toutefois, il faut faire certaines restrictions, car on a pu prononcer *i* dans certains cas déterminés. Et tout d'abord dans les mots où l'*i* latin représente l' η grec. On sait que ces deux voyelles s'étaient confondues dans la prononciation et l'orthographe des documents grecs au 11^e siècle de notre ère et beaucoup plus tôt encore (150 av. J.-C.) dans les papyrus égyptiens (1). Il en est de même

(1) H. BRUGMANN, *Griechische Grammatik*, 3^e édition, Munich 1900, (dans le *Handbuch* d'Iwan Müller) p. 29, fin. SCHUCHARDT, *Vocalismus I*, pp. 226-242.

des formes où l'*e* était suivi d'une nasale, comme dans les noms en *-enus* cités plus haut. En effet, la voyelle qui précède immédiatement une consonne nasale, tend à prendre un son très fermé, et dans ces conditions l'*e* fermé a pu plus facilement passer à *i* (1). C'est ce qui explique qu'en latin, dans les textes vulgaires, les suffixes *-inus* et *-enus* permutent si fréquemment et que le français et le provençal, entre autres, aient conservé plus d'une trace de ce phénomène (2). On serait peut-être aussi en droit d'accorder à l'*i* des parfaits *ficiit*... la même valeur. Cette forme est extraordinairement fréquente dans les textes de la décadence, tandis que la graphie inverse *faccit* est relativement rare (3). La prononciation de *i* au lieu de *e* dans *ficiit* n'offrirait rien d'étrange à l'époque mérovingienne parce qu'alors l'*umlaut* a pu exercer à la première personne du parfait, et par analogie à la troisième, l'influence qu'il exerce manifestement dans d'autres cas et que nous constaterons dans la suite. D'ailleurs la majeure partie des parfaits romans de ce même verbe, et en première ligne les parfaits français et provençaux, postulent un prototype latin en *i* (4).

* * *

L'*e* bref et l'*e* long du latin classique se distinguaient surtout dans le latin vulgaire par une différence de qua-

(1) Cf. MEYER-LÜBKE, I, p. 100 § 88.

(2) LINDSAY, p. 25. ULLMANN, *Appendix Probi*, pp. 183-184. MEYER-LÜBKE, I, pp. 125-126 § 116. On peut comparer *Sarracini* et *Saraceni*, *Rimus* et *Remus* dans Frick : *Chronica Minora* (Ed. Teubner) 1893, aux *Indices nominum*. Nous citerons encore la forme *racimus* (fr. *vaisin*, pr. *razi*) donnée par un texte mérovingien qui ne confond ni l'*e* ni l'*i* toniques ou atones. Cf. BRUNO KRUCH, *Neues Archiv. für ältere deutsche Geschichtskunde* (1893), vol. XVIII, p. 579.

(3) Cf. SCHUCHARDT, *Vokalismus*, I, pp. 309-315. BONNET, pp. 107-108.

(4) Cf. MEYER-LÜBKE, I, p. 103 § 79.

lité. Tandis que le premier y prenait un son fermé, transcrit fréquemment au moyen de *i*, l'*e* bref y avait reçu un son ouvert, qu'on pouvait exprimer au moyen de l'ancienne diphthongue *ae*. Cependant cet *e* bref est parfois rendu par *i* dans nos textes. Mais il importe de remarquer que la permutation se produit dans des conditions spéciales, sous l'influence des phonèmes environnants. Ainsi l'*e* ouvert devient *i* dans les mots où il est suivi d'un *jod* qui, selon les lois de l'*umlaut* ou *inflexion*, peut élever d'un degré la qualité de cet *e* ouvert et en faire une voyelle fermée ⁽¹⁾. D'où les graphies en *i* :

Ofillius, XII 5026, 4268. Ofilia, XII 4803 (cf. Offellius, XII 4492, 5026, 4268). Gillius, XII 3691 (Gellius, XII 2927). Antimius, XII 1792[†] (Anthemius, XII 2067[†], 2421[†], 4311[†]). Multilius, XII 201 (cf. Moltelio, XII 175 et Multelius, XII 5726). Euchirius, XIII 2390 (567) (cf. Eucheria, Le Bl., 640). Alisia, XIII 2880 (cf. Alisanus, XIII 2843, Alisiens(is), MSAF, 1894, p. 111, mais Alesiens(es), Lejay, 14) ⁽²⁾. Solimnius, Allm., IV p. 254. (Solemnus, Allm., I p. 284; III p. 441). Senicio, XII 4363, 5686⁸⁰⁸⁻⁸¹¹ (cf. Senecio, XII 4363, 2598...). Seniceo, XII 4160^a ^{Id.}

Un phénomène analogue se produit lorsque l'*e* ouvert est suivi de *n* ou de *m*, surtout quand ces consonnes sont elles-mêmes suivies d'une autre. Comme nous venons de le voir, l'*m* et *n* ont la propriété de transformer une voyelle ouverte en voyelle fermée ⁽³⁾.

Herclinti, Br. 315 (Herclenti, Br. 366). Parintibus, Br. 1572. Octimbris, Le Bl., 371. Violintia, Le Bl., 47.

L'*e* ouvert peut aussi être transcrit par *i* sans qu'on

⁽¹⁾ Cf. FÖRSTER, *Zeitschrift für rom. Philol.*, III, p. 494.

⁽²⁾ Cf. *Alisia*, PROU, Catalogue des monnaies mérovingiennes, n° 144.

⁽³⁾ Cf. LINDSAY, p. 25 § 12. MEYER-LÜBKE, I, p. 162 § 162.

puisse expliquer cet *i* physiologiquement; on est bien obligé d'admettre l'influence analogique des graphies en *i* pour *e*, où *i* était motivé. Ainsi : *it*, XII 2187[†] (564), *id*, XII 427 (et). *Op(p)ris[sus]*, XII 5349[†]. PRIB |pri(s)b(yster)|, XII 2153[†], qui appartiennent d'ailleurs à des textes corrompus. La forme *ixs* (ex), Br., 1185 est intéressante, parce qu'elle est authentique et relativement ancienne, vu qu'elle provient d'un texte païen.

L'*i* dans *malivolis*. XII 592^{†c} est sanctionné par l'usage et doit son existence à l'accentuation de l'époque archaïque (1).

Il faut encore mentionner le changement de *e* ouvert entravé en *a* qui, pour ne pas être très fréquent en latin, n'en a pas moins influencé certaines formes romanes (2).

Les inscriptions rhénanes présentent à côté de *Vienna*, Br. 1082, 457, 1190 la variante *Vianna*, Br. 1061, *Vian(na)* Br. 1165, 1175, 1202 et *Viana*, 1164, 1382. Les épigraphistes qui ont étudié ces textes, ne sont pas tous d'accord sur ces deux séries de noms propres. Fuchs (3) reconnaît dans *Vianna*, *Viana* le nom d'une autre ville que *Vienne* en Gaule, tandis que Lehne les identifie (4). Cette dernière hypothèse est seule fondée. En effet, les soldats mentionnés sur ces inscriptions sont tous originaires de la tribu *Vollinia* et plusieurs même appartiennent à la même légion, qu'ils proviennent de *Vienna*, *Vianna* ou *Viana*. D'autre part, une inscription découverte sur le territoire de Vienne en Gaule présente la forme *Viannensis*, XII 3327 qu'on retrouve probablement une seconde fois dans le fragment

(1) STOLZ UND SCHMALZ, *Latéinische Grammatik*, 3^e édition, Munich, 1900, p. 102 § 73,3 (dans le *Handbuch* d'Iwan Müller).

(2) LINDSAY, p. 26, 13. SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I, pp. 206 et ss. SEELMANN, p. 186. ALL. VII, p. 26.

(3) FUCHS, *Alte Geschichte von Mainz*, I, p. 174, Mayence, 1771.

(4) LEHNE, *Gesammelte Schriften* herausgegeben von Hülb (1836), pp. 114-115, 39.

Viñanen(sis), XII 1891. Dès lors, l'identité ne peut plus faire l'objet d'aucun doute; elle a été admise également par Hirschfeld (1). *Vianna*, qui a existé par conséquent à côté de *Vienna*, a survécu en roman dans le nom d'un héros épique *Girart de Viane*, dans l'adjectif *vianeis* correspondant à *viennois* et peut-être aussi dans le substantif *vianoie*, qui désigne une *toison* (2).

Ces formes *Vianna*, *Viana*, *Viannensis* trahissent un caractère propre au latin du midi de la Gaule, car le dialecte narbonnais de nos jours se distingue par une tendance fortement marquée « à changer en *a* l'*e* tonique. *atone*, *entravé* ou *libre*, isolé ou dans une diphthongue » (3). SCHUCHARDT, *Vocalismus* I, p. 211, ne donne que deux exemples du changement de *e* en *a* devant *nn*.

On doit vraisemblablement admettre une assimilation de l'*e* tonique à l'*o* protonique, si étrange que cela paraisse, dans la graphie *Modostus*, XII 1250, car elle est attestée par nombre d'exemples empruntés aux textes vulgaires (4).

I bref.

La fusion des deux voyelles *ɪ* et *ē* est surabondamment prouvée par les graphies en *e* pour *i* et en *i* pour *e* que fournissent en grand nombre les inscriptions de la Gaule et tous les documents de la décadence.

ɪ tonique libre devient *e* :

Adsedua, XII 2193¹. Adsedue, XIII 2391 (601). Bes,

(1) HIRSCHFELD, C. I. L. XII, p. 258.

(2) GODEFROID, s. v. *Vianeis*. La forme « *Vianeis* » du manuscrit d'Oxford de la Chanson de Roland, que G. Paris a transformée en « *Vienis* », aurait peut-être dû rester telle. Cf. *Chanson de Roland*, édition Müller, vers 997.

(3) A. BLANC, *Narbonensia*, Revue des langues romanes XLII (1899), p. 98.

(4) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, pp. 246-250. — BIRT, *Rheinisches Museum*, N. S. 1897, LII, p. 4.

XII 481†. baselicam. XII 4311† (455). †B|aselicē, XIII 2107†. Ceneres Le Bl., 540a. Domenecus, XIII 2412. En (in), Le Bl., 230 A. fedc, XII 2153†, Le Bl., N R., 63, 247-248, XII 2089† (563), Kr., 265, eterum XII 933†, 1501† (536), 2078†. menus, XII 934† (529), 936† (530) 940†... meseroquae, Le Bl., 708 (VI^e siècle fin). lecit (licet), Le Bl., 48. nemis, XIII 2481, 2484. precepuus, XII 2066†, 2089. principibus, XII 5504. Sene, XIII 905 (643-690), XIII 2477° (632). Sene, Allm., III p. 211. tetolis, XII 2085† (557). tetulu(m), Le Bl., N R., 34, 35, 43. tetulum, Le Bl., 240. tetol(um), Kraus 85, 86, 91. trebuni, XII 1356, Kraus 188. uteletas, XII 2085† (557). vero, XIII 2474 (VI^e siècle), 2472 (487). semul, XII 944°. solecetus, XII 2085†°. veri, XII 1498†, 2193†. Teto, XII 1508†. Segella (n. pr.), XII 5692†.

L'e dans *veam*, XII 1477 et son dérivé *veatori*, XII 1083 est archaïque et populaire ⁽¹⁾. Quant à l'e de *dees*, XII 2700† (496), il représente l'*i bref* de la forme savante et non de la forme vulgaire, qui devait avoir un *i long*, à en juger d'après les dérivés romans.

L'e fermé et l'e ouvert suivis de *jod* étaient fréquemment transcrits par *i*, comme nous l'avons vu plus haut. Par contre, il est rare que l'*i bref* tonique et libre dans ces mêmes conditions soit rendu par *e*, ce qui prouve que le *jod* posttonique contribuait bien à élever la qualité de la voyelle. Il n'y a guère à citer que ces exemples :

Antest(i)us, XII 4712 [Antes[tius]? XII 2492† (cf. Antistia, XII 3665). Calvesiae, XII 226 Vigelia, XIII 2355† (447). Dometius, XII 5340.

l bref tonique entravé devient e :

Ancella, XII 482†. Quinquagenta, XII 482† (VI^e

(1) Cf. STOLZ, *Hist. Grammatik*, I, p. 291 § 290.

siècle). *pietissimo*, XII 1128. *Enox* (*Innox*), XII 2083† (560). [*du*] *llesseme*, XII 2191† (544/545). *Ennocens*, XII 2701. *Vectoris*, Kraus 2. *elo(illo)* Kraus, 262. *Minestrum*, Kr. 301. *Baptesmate*, XII 2191† (544/545). *Ingeldus*, Kr. 63. *Pusena* Kr. 103. *Pientissimo*, XII 1128. *Veres[s]emus*, Le Bl., N. R., 438. *Epes(copus)*, XII 1213† (604). *Ebescubus*, Kraus 10. *clares[s]imus*, Kraus 2. *Trienta*, Le Bl., 679, XII 5399†. *Vigenti, sexaginta*, Allm., IV, p. 92 (520). *Octogenta, Trigenta*, Allm., IV, p. 171. *Octogenta*, XII 2131†. *Minester*, XII 649†. *insegnem*, XII 5750†^c.

A l'exception de quelques formes, l'altération de l'*e* et de l'*i* est pour ainsi dire propre aux inscriptions chrétiennes qui les confondent très souvent, ce qui prouve qu'aux ^ve et ^{vi}e siècles, l'orthographe assimile entièrement ces deux voyelles.

I long.

L'*i* tonique a généralement conservé sa valeur originale dans les langues romanes et ne subit, durant la période latine, que de rares altérations. Toutefois, nous avons relevé dans les inscriptions de la Gaule certaines graphies où l'*i* tonique est devenu *e*. Ainsi dans

Lopecena, Le Bl., 578. (*Lupecinus*, Le Bl., 474 A, 419). *Regenus*, Schuermans 4627-4628. (cf. *Reginus*, Le Bl., 328, XII 5666, 743, 1274).

il y a substitution du suffixe *enus* au suffixe *inus* (voir plus haut p. 5).

Hac (hic), XII 2409 et *nesi (nisi)*, XII 2426 sont propres au langage populaire et correspondent aux formes en *i* de la langue littéraire. Nous savons, en effet, au dire de Varron

et de Cicéron (1), que les gens de la campagne (*rustici, messoris*) faisaient entendre un *e*, là où le bon usage réclamait un *i*, et cette particularité est attestée par mainte graphie empruntée aux documents archaïques (2). Puisque l'*i* latin s'est propagé dans toute la Gaule et a survécu en français et en provençal, *hec* et *nesi* ne peuvent être que des épaves d'une ancienne tradition ou seulement des graphies archaïsantes au même titre que *Rusei*... pour *Rufi* dont nous parlerons plus loin. En tous cas, on ne saurait en déduire un trait spécial au latin de la Gaule.

Il reste encore à mentionner quatre exemples du changement de *i* en *e*, provenant tous d'inscriptions chrétiennes :

Benegnus, XII 2153† (Briord). Benegnus que (qui),
XIII 2477" (632). vexit (vixit), XII 480†.

Il serait assez facile d'expliquer la présence de cet *e* en se fondant sur le témoignage du grammairien Consentius, qui vivait dans la seconde moitié du ve siècle. Ce dernier déclare que le son gaulois correspondant à l'*i* long latin était plus ouvert et voisin de *e* (3). On pourrait donc admettre tout d'abord que les formes ci-dessus sont les derniers vestiges de cette prononciation propre au celtique de la Gaule, dont la diphtongue *ei* s'était réduite à *e* et non à *i* comme en latin (4). Cet *e* a pu se maintenir quelque temps à côté de l'*i* d'importation latine et caractériser la

(1) Cf. SEELMANN, p. 166.

(2) STOLZ, *Historische Grammatik*, I, p. 213 § 206. SEELMANN, p. 165, 3.

(3) KEIL, *Grammatici latini*, V, p. 394, 11 ss. « Iotacismum dicunt vitium quod per *i* litteram vel pinguius vel exilius prolatam fit. Galli pinguius hanc utantur, ut cum dicant *ite*, non expresse ipsam proferentes, sed inter *e* et *i* pinguiorem sonum nescio quem ponentes ».

(4) GRÖBER, *Grundriss der rom. Philologie*. I, pp. 302-303.

prononciation des indigènes ; mais il est peu probable qu'à l'époque de Consentius même, cette voyelle jouit encore d'une grande extension et à plus forte raison aux VI^e et VII^e siècles, auxquels nous reportent les inscriptions mentionnées. L'*i* latin a dû le supplanter de bonne heure dans la majeure partie de la Gaule puisqu'il a seul survécu et pour ainsi dire sans altération dans tous les parlars de cette contrée, à l'exception de quelques dialectes du Nord-Est. La date relativement récente de ces graphies rend toute influence celtique fort sujette à caution et il serait dangereux de les citer à l'appui d'une différenciation locale du latin de la Gaule. D'ailleurs cet *i* peut avoir une autre origine.

Dans *benignus* l'*i* long était entravé. Par suite de cette entrave, la quantité et la qualité ont pu paraître douteuses à une oreille peu exercée ; au surplus la phonétique du roman prouve que précisément dans ces mots où *i* était suivi du groupe *gn*, la quantité de la voyelle n'était pas certaine. Le français *benin*, *benigne* remonte évidemment à *benignus* (qu'on trouve d'ailleurs fréquemment dans nos inscriptions) ; mais les mots romans correspondant aux formes classiques *dignum*, *signum* postulent un prototype vulgaire avec *i* ⁽¹⁾. *Benignus* a donc pu, par analogie, exister à côté de *benignus*.

Les graphies *benegnus* et *qui* du n^o XIII 2477^r (632/633) ne sont pas non plus très probantes. Elles appartiennent à un texte dont le système orthographique laisse beaucoup à désirer et qui est très peu logique. C'est ainsi qu'on trouve à côté de *benegnus* et *que*, les graphies *ingenie*, *consile* (*consilii*, *ingenii*), mais aussi *crimine*, *vila*, *vixit*, *conscrivere*. D'autre part, le lapicide ne paraît pas avoir compris le passage qui renferme le *que* (= *qui*) en question ; car, alors

(1) GRÖBER, ALL. II p. 102 ; V., p. 468.

qu'il sépare soigneusement chaque mot, il a rattaché ce *que* à *ordene* en le confondant probablement avec la conjonction enclitique :

Benegnus abstutus [l]argus dulcissimus aptus
Ordeneque rictu vita cometante beata.
Gesisti sacrum P̄RBR̄ (presbyteri [i]) officio (cium).

On pourrait d'ailleurs traduire en considérant *que* comme enclitique. Certes le rythme deviendrait boîteux, mais ce ne serait pas le seul accroc fait à la métrique par le rédacteur de ce texte, dont les vers ont été appréciés de la sorte par Hirschfeld : (1) « versus pessimi sunt hexametri cum pentametris mixti ».

Seule, la forme *vexit*, XII 480† fait partie d'un texte relativement correct ; mais, comme il est isolé, alors que le verbe *vixit* apparaît pour ainsi dire presque sur chaque pierre, et qu'elle appartient à une inscription chrétienne, c'est-à-dire de date récente la valeur de cet *e* est encore plus ou moins sujette à caution.

O

Les inscriptions de la Gaule, et surtout les inscriptions chrétiennes, se distinguent encore par la permutation fréquente de l'*ō* et de l'*ū* toniques, qui se produit dans des conditions tout à fait analogues à celles de l'*é* et de l'*î*. Dans nos textes, comme dans tous les documents de l'époque mérovingienne, c'est l'*ō* qui est transcrit le plus souvent par *u* (2).

Amure, dulure, XIII 2478†, 2484†. Administraturibus, Kraus 11. Carusus, XIII 2476† (626). Carusa,

(1) Cf. C. I. L., XII 2477†^c note).

(2) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, pp. 100-102. — BONNET, pp. 126-127. — D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Romania*, I, pp. 318-327.

XIII 2377† (520). Eurum, XIII 2484† (vi^e et vii^e siècle). Huc (locu), XIII 2354† (431). Honure, Le Bl., 684. Matrunae Le Bl., 265 (iv^e-v^e siècle). Mure, XIII 2477^c (632). Numene, Le Bl., NR., 89. Nonnusus, Le Bl., 52 [cf. Schuchardt, Vocal. II, p. 106]. Nubelior (nubilior), XIII 2477^c (632). Indicciune, XII 2654†. Vutis, XII 2085† (557). Octubris, XII 2120† Octub[res], XII 2160†, Le Bl., 12^c. October, Kraus 301 (384). Sulo, Le Bl., 708 (vi^e siècle fin).

Il est probable que le *jod* a contribué également à l'assimilation de *o* et de *u*, comme à celle de *e* et de *i* ⁽¹⁾, à en juger par les formes suivantes :

Coberturio (copertorium), Le Bl., 215. Petrunia, XII 2060† (528). Territorium, Le Bl., 11. Subrius ⁽²⁾, XII 1553†.

Le changement de *ó entravé* est plus rare :

Volumtas, XII 2085† (557). Prumta. XII 5352†. Mavurtii, XII 934† (529). Mavu[rti], Le Bl., 474 A (526-529). [Maurti, XII 2060† (528)].

Il arrive aussi qu'à l'*o bref*, qui se distinguait clairement de l'*o* par une différence de qualité, on substitue parfois un *ñ*. Cette altération est analogue à celle de l'*e ouvert* en *i*; elle est due à l'influence des phonèmes environnants, du *jod* ou d'une nasale ⁽³⁾ :

Pannunia, XII 15. Cenubium (bis), Le Bl., 91 (viii^e siècle, fin). Le Bl., 199 (680). Patrubius (Patrobius), XII 1427.

(1) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, pp. 102-104. BONNET, p. 127. SEELMANN, pp. 213-214. D'ARBOIS DE JUB., *Romania*, I, pp. 318-327.

(2) *Subrius* est mentionné dans l'*Appendix Probi* : ALL XI p. 306 : *sobrius* non *suber*. cf. *victoria*, *testimunii*, *ustium*, Schröder, p. 12.

(3) LINDSAY, p. 36, n° 22. FÖRSTER, *Zeitschrift für rom. Philol.*, III, p. 503, p. 514. MEYER-LÜBKE. I. p. 318 § 128.

On trouve cependant plusieurs graphies où l'*ö* est devenu *u* en dehors de toute influence extérieure :

Guticus, XII 2444-5548 (cf. ghothycus, XII 5563),
Cagnat A.E. 1890, p. 41. pupulus, Kraus 153. pus
(post), XII 2179^rc (562). (1)

Cet usage de transcrire par *u* l'*o fermé* et l'*o ouvert*, devenu *o fermé*, provient évidemment de l'assimilation de *u bref* et de *o long* dans le latin vulgaire. Il ne s'est guère généralisé que dans les inscriptions chrétiennes et dans les textes mérovingiens. De là, il a passé aux gloses de Cassel (VIII^e siècle), aux Serments (842), et si l'on admet avec Koschwitz (2) que cet *u* exprimait dans les Serments un son voisin de *u* (— ou), il convient également d'attribuer cette valeur à l'*u* (*o*) des inscriptions et des documents de l'époque mérovingienne. Cet *u* a encore persisté pendant les X^e et XI^e siècles dans les chartes italiennes (3) et spécialement dans le système orthographique de l'anglo-normand, où il n'avait plus qu'une valeur purement graphique servant à rendre la diphtongue *ou* sortie de *o fermé tonique* (4).

V

Les graphies en *ú* au lieu de *ö* alternent naturellement avec celles en *ö* pour *ü*, comme aux graphies en *í* pour *é* s'opposaient celles en *é* pour *í*. L'exemple le plus fréquent de ce phénomène est certes le mot *tumulus*, dont la forme normale sur les inscriptions est *tomolus*.

(1) Cf. GEORGES, *Lexicon s. v. post.*

(2) KOSCHWITZ, *Kommentar zu den ältesten französischen Sprachdenkmalern*, 1886, p. 10 (Altfr. Bibliothek ed. Förster).

(3) PARODI, *Archivio Glottologico*, I (XIV) 1896, pp. 101-110.

(4) G. PARIS, *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*. 1872, p. 63.

Tomolo, XII 338†^c (503), 481†^c, 2063†, 2069†, 2070†, 2086†, 2090† (551? 566?), 2066† (524), 2070† (524?), 2087† (559), 2088† (560), 2089†, 2090†, 2095† (577-597), 2096†, 2097†, 2144†, 2150†, 2179†^c (562), 2180†, 2654†, 2701†. 2312†, 2693†. Le Bl., 566 B. Le Bl. NR., 222 A, XIII 1503† (530), 1504†, Kraus 260, 274... tomulo, XIII 1530†, Le Bl., 570 (512-602). thomolo, XIII 1515†. tomolom XII 2180†. to(molo), XII 2693†, 2701†. jogo, XII 338†^c (503). tolit, Le Bl., 483, 662 (485) [abstolit Le Bl., NR., 232 (548-621)]. numero, Kraus 153 (VII^e siècle). Lopa, XII 2120†, Le Bl., 418. Lopulus, Le Bl., 269. Georgia (jurgia), Allm., IV, p. 140 (586-588). oxsur (uxor), XII 2147†. resorge, XII 2120†. sob, XII 933†.

L'ũ tonique devient *o* devant *n* dans *avonculus*, XIII 2228 et *secondus*, XIII 1032.

L'*u* long tonique a été assimilé à l'*ō* dans *notret* (*nūtrit*), Le Bl., 708 (VI^e siècle, fin). Cette forme mérite une mention spéciale parce qu'elle représente le type vulgaire *notrio*, en regard de la forme classique *nūtrio*, auquel remontent les dérivés romans (1). Les textes de la décadence fournissent aussi plusieurs graphies semblables de ce même verbe (2).

Dans *orna* au lieu de *urna*, XII 972†, l'*u* a subi la même altération que l'*u* de *urina*, *ursus*, *urtica*, dont la voyelle tonique est devenue *ō* en latin vulgaire, comme l'attestent les formes romanes correspondantes (3). Le changement de *ū* entravé dans les mots ci-dessus est identique au changement de *ī* entravé en *ē* dans *dignus*, *signum* et *benignus*

La forme *sous*, Le Bl., 275 mérite notre attention.

(1) GRÖBER, ALL., IV, p. 136.

(2) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, p. 186; III, p. 285.

(3) GRÖBER, ALL., VI, p. 148.

Il semble bien résulter de l'examen de l'inscription que le rédacteur ou le graveur a voulu donner à cet *o tonique* une valeur particulière, car c'est le seul *u* qui y soit devenu *o* (cf. *Sambatius, Ursus, titulus* dont la forme normale est *titulus* dans les textes épigraphiques de la Gaule). Cet *o* a dû tout d'abord avoir un son fermé; mais, sous l'influence de l'*u final*, il a pu prendre un son ouvert, de même que l'*u atone* en contact avec une consonne labiale. Cette altération admise, *sous* serait le prototype vulgaire dont proviennent les formes correspondantes de l'ancien français : *suon, suen (tuen)* (1).

En dehors de *sous*, les inscriptions de la Gaule renferment encore une autre forme tout à fait vulgaire de l'adjectif possessif. C'est *seus*, XII 5692†, 9 créée évidemment par analogie avec l'adjectif de la première personne : *meus*. Cette analogie est aussi admissible en latin vulgaire qu'en roman, où elle s'est fait sentir non seulement à la troisième, mais aussi à la deuxième personne (2).

DIPHONGUES.

Bien que les diphtongues latines primitives eussent été réduites au rang de voyelles simples longtemps avant l'époque où nous reportent les inscriptions de la Gaule, elles ont néanmoins persisté dans le système orthographique des lapicides. Inutile de dire qu'elles n'ont plus de valeur réelle. C'est un des aspects sous lesquels se manifestent les tendances archaïsantes de l'époque impériale. Leur survivance doit d'autant moins nous étonner qu'il s'agit ici de documents provinciaux et que les provinces restent généralement, dans tous les domaines, attachées

(1) GRÖBER, ALL., V, p. 486. MEYER-LÜBKE, II, p. 120 § 86.

(2) GRÖBER, ALL., V, p. 486. MEYER-LÜBKE, II, pp. 120-127 § 86.

plus longtemps aux traditions du passé. La diphtongue *ai* s'est surtout maintenue dans les désinences flexionnelles du génitif et du datif des thèmes en *a* ⁽¹⁾ :

Juliai, XII 350 (à côté de *avitae optume*). Aureliai
Secundai, XII 632 Corneliai, Clintai, piai, XII 789.
• Juliai, XII 826. Vitai, Romai, XII 915^{add} |H|elenai,
Titiniai, ancil(l)a(i), XII 1412. Marcellai, Br., 924.
Atiliai, XII 580r.

Elle n'apparaît au radical que dans *praitori*, XII 537r, *Appaiae*, XII 809 et peut-être aussi dans *Sain(ius?)*, XII 5683²⁵³ (cf. *Saenius*, XII 610-609. *Senia*, XII 2246).

Peut-être convient-il de citer à part les noms celtiques où *ai* peut avoir conservé sa valeur de son double. En effet, les diphtongues celtes primitives, à l'exception de *ei*, ont persisté à travers toute la période celtique ⁽²⁾.

Crappai, XII 3396. Eppiai, Jull., 524 Liccai, Br.,
382. Manertai, Br., 493. Mattai, Br., 1863. Annai,
Br., 937. Blicaisio, Mommsen 123.

La réduction de *ae* à *e* est aussi surabondamment attestée par les inscriptions de la Gaule et il suffit de jeter un coup d'œil sur la longue liste d'exemples que fournissent les inscriptions de la Narbonnaise à elles seules ⁽³⁾ pour se convaincre de l'extension de ce phénomène à l'époque impériale. Nous ne citons ici que quelques formes caractéristiques où *ae* a été substitué à l'*e* simple :

Magnaequae, XII 684. posterisquae, XII 689. subitoquae, XII 912. praecipuae, XIII 2391^r (60r. piae, fusae, Le Bl, 483. superessae, generassae, fugientae.

(1) STOLZ, *Hist. Gramm.*, I § 208, p. 200.

(2) GRÖBER, *Grundriss*, I, pp. 302-303.

(3) NEUMANN, pp. 21-23.

Le Bl., 647. *pacae*, XII 2086† (558), 2188†, XIII 1508†... *sinae*, Allm., III, p. 447.

Il est généralement admis que l'*ae* réduit au rang de voyelle simple équivalait à l'*e ouvert*. Ce fait est attesté par les grammairiens qui recommandent de ne pas confondre des mots tels que *aequus* et *equus* ⁽¹⁾ et par le traitement de *ae* dans les langues romanes, qui l'ont généralement assimilé à l'*e ouvert* ⁽²⁾. Aussi trouve-t-on dans les inscriptions des graphies en *ae* pour *ë* :

Taerre, XII 5457. Maercator, XII 1620. Saepulchris, XIII 2386† (552). Saenum (Senex), Le Bl., 483. vetaeranus, Mommsen, 279. Braevis, XIII 2417†. praesbyter, Le Bl., 297 (347). Aecclesia, Le Bl., 209^c (viii^e siècle?). graecario (graegario), XII 3349.

Mais il arrive presque aussi souvent que l'*ae* représente un *e*, ce qui a lieu également dans les textes littéraires ⁽³⁾.

requiaescit, Le Bl., NR., 295, XII 5399†. quiaeti, XII 2398. faeminis, XII 2143†. caeteris, XII 2153. Muliaeri, XII 682^a. faeliciter, XII 944†^c (513). diaebus, *sinae*, XIII 2294. diae, Le Bl., 36 (517), XIII 2369† (502), 2377† (520), XII 5437, 5819†, Le Bl., 36 (507), XIII 2373 (508), 2369 (502). Proscænium, Lorient 3. diaes, Kraus 61, XII 913, 915†, 2086† (558) (cf. *diea* = *diae*, Le Bl., NR., 2). *dae* (= *dē*), XIII 2656, 2661†, Le Bl., 647. Haerennius, XII 5690, ⁶⁰; 4276. Saeverianus, XII 2966. Aerepta, Br., 1088. Achillaeus, XII 1759, 5686, ⁶²⁴; (Achillius, XII 1600) Allm., IV, p. 274. Basilaeus, XII 2270.

⁽¹⁾ LINDSAY, p. 42 § 32.

⁽²⁾ MEYER-LÜBKE, I, p. 255 § 291.

⁽³⁾ BONNET, p. 97, note 2.

On peut encore ajouter à ces exemples les génitifs *illaeus*, Mommsen 296 et *aeius*, XIII 2989 dont l'*ae* sert probablement à transcrire l'*ē* fermé provenant de la réduction de la diphtongue *ei*. *Illaeus* supposerait donc un génitif *illeius*, qui a pu exister au même titre que *ipseius*, Br. 1087, et que le datif pluriel de *is* : *ieis* (1). C'est surtout dans le mot *heres* que *ae* se substitue à *ē*. La forme vulgaire de ce mot avait pourtant un *e* tonique fermé, comme le montre son développement en roman (2).

haeres, XIII 2400 (573). haeredes, XIII 2666, Le Bl., 193, 197. haeredem, Le Bl., 588. haered(es), Br. 235. Aeres, XIII 748. cohaeredesque, XIII 2396†^c (518-520).

Dans certains cas, *ae* tient même lieu de l'*ī* et aussi de l'*i*, ce qui prouve à l'évidence que dans les textes vulgaires *ae* pouvait avoir la valeur d'un son fermé (3) :

Epaefanius, XII 2089† (563). Aedibus (Idibus), XII 2399†^c.

Dans *aquiductus*, XII 4355, l'*i* est vraisemblablement un affaiblissement de l'*a* en syllabe atone, comme dans d'autres composés tels que *aquifolium*, *aquifuga*... *aquigenus*, et n'a aucun rapport avec l'*ae* de la forme traditionnelle *aquaeductus* (4).

(1) Cf. GEORGES, *Lexikon*, s. v. *is*. Cf. *acius*, *aeorum*, Bourciez, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, pp. 215 et 218. *aea* AE 1898, p. 21, n° 78; *aeorum* AE, p. 41, n° 142; *aeju* (= *ejus*) MSAF, 1894, p. 273, n° 33.

(2) GROBER, ALL., III, p. 138.

(3) BONNET, p. 123. Cf. *emperiae* = *imperii* dans Frick, *Chronica Minora* (éd. Teubner), p. 432, 21.

(4) STOLZ, *Hist. Grammatik*, II, p. 380 *Appendix Probi* (ALL., XI, p. 305) : *aquaeductus* non *aquiductus*. Cf. l'italien : *aquidotto*.

Comme nous l'avons dit plus haut, le roman a généralement traité le son *ae* comme *e ouvert*. Il y a pourtant certains mots où *ae* a été assimilé à *e fermé*⁽¹⁾ et cette diversité paraît bien remonter à la double valeur de *ae* dans les documents de la décadence.

Il faut encore mentionner le changement de *ae* en *a* dans *sape* (*saepe*), XII 5695, 3; *pradia* (*praedia*), XII 2117†.

Cette réduction dans les textes de l'époque impériale est tout au moins étrange; car, du double son primitif *ai*, le son *e* seul a persisté dans les langues romanes. Toutefois, on ne peut guère l'attribuer à l'ignorance et au caprice du graveur, vu qu'elle est attestée plusieurs fois ailleurs⁽²⁾.

EI

Il n'y a guère à signaler au sujet de *ei* que les graphies archaïsantes :

heic, XII 1262, 4445, 4491, 4933, 5102, Allm., 208.
eic, XII 870. fierei, Donnei, Attei, Rufei, XII 647.
Eronei, XII 4783. Martei, XII 1164. Juliei, sueis,
XII 1012. feilio, feilia, XII 2665. flammeis, Kraus 294.
Seibei, XII 5252. Sibei, XII 870. sueis, XII 4906.
Sibei, sueis, XII 4780. Evemerei, XII 1643. Troucetei,
XII 2623.

OI

Cette diphtongue a persisté sous sa forme primitive dans :

Coilius, XII 5686, 24. (Coylia, XII 245). coir(averunt),
XII 4388 (a. u. c. 707)

(1) MEYER-LÜBKE, I, p. 255 §§ 291-292 GRÖBER, ALL., VII, p. 27.

(2) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I, pp. 221-223; III, pp. 110-111.
BIRT, *Rheinisches Museum* NF. vol. 52 (1897), pp. 81-82 § 13.

et sous sa forme réduite dans :

Coelius, XII 4. Coelia, XII 357. Coelius, XII 1200.
Agroecus, XII 5336† (ve siècle). (Agrecius, XII 2103†)
Foedula, XII 2115† (Fedula, XII 483†).

Réduite à *e*, la diphthongue a servi, dans l'orthographe, à rendre l'*e fermé*; d'où des graphies telles que *Ephoebicus*, XII 699; *foemina*, Le Bl., 426^c; *Infelicissime*, Br. 1071.

Ai et *oi*, après s'être simplifiées toutes deux en *e*, ont fini par permuter entre elles. Alors que les langues romanes ne connaissent que la forme *caelum*, on trouve dans les inscriptions chrétiennes *caelum*, XIII 2399†^c, à côté de *coelum*, Le Bl., 184, 165, 191... De même *caecus*, Le Bl., 176, à côté de *coecus*, Le Bl., 205; les langues romanes n'ont conservé que *caecus* (1). On trouve enfin sur une inscription de Lyon *proemia* au lieu de *praemia*, Allm., IV, p. 115†^c (551).

EV

La forme primitive de la diphthongue (*eu*) alterne avec la forme secondaire (*ou*) dans :

Leucetius, Br. 1540. Loucetius, Br. 929. Seleucus
XII 5137^l. Selocus, XII 5015^{add}.

De même que l'*i* et l'*e* étaient exprimés à l'aide des diphthongues dont ils étaient sortis, *ei*, *oi*, *oe*, de même l'*u* est orthographié *ou* :

Louci, XII 796. Fourius, XII 5686, ³⁶⁷, Allm., IV, p. 342. Pousonia, XII 2280. (Pusionius, XII 3850, Allm., 27). Polouces, Esp. 176.

Les graveurs d'inscriptions de l'Empire, comme ceux

(1) MEYER-LÜBKE, I, p. 255 § 291. KÖRTING, *Lat. Rom. Wörterbuch*, ss. vv. *caelum*, *caecus*.

de l'époque archaïque, recourent parfois à cet *ou* pour rendre l'*u* bref :

Loupus, Br. 161. Louba, Br. 275. tecoum, XII 1509.

On a proposé diverses explications de cette graphie (1). La plus vraisemblable, à notre avis, est celle qui voit dans *ou* une combinaison orthographique servant à transcrire le son de l'*u* bref intermédiaire entre *ü* et *o* fermé, car à l'époque à laquelle remontent les exemples ci-dessus l'*ü* bref et l'*o* long se sont complètement fusionnés.

C'est surtout dans les noms celtiques que la diphtongue est d'un usage fréquent, et comme nous l'avons fait remarquer pour *ai*, cet *ou* peut avoir conservé la valeur d'un son double :

Cloustrie, XII 3193. Axiouni, XII 3215. Velloudii, XII 3268. Boudiae, XII 3477. Boudo, XII 3603. Troucius, XII 3861. Carasouae, XIII 820. Toutonis, XII 852. Vertougi, Jull., 755. 7. Couxolli, XII 1952. Totoudiviae, XII 2817. Toutodivius, XII 3252. Adgubioun, XII 3032. Troucillus, XII 3944. Toutilli, XII 3944. Vitousurig(i), XII 4172. Toutiorigi, Br. 1529. Conisouini, Jull., 238. Douceus, Jull., 519. Carassounius, Mommsen 287. Lousonnenses, Mommsen 133. Nousantia, Mommsen 163. Toutio, Mommsen 284. Trouceteius, Mommsen 180.

Les textes de l'époque mérovingienne et, entre autres, les inscriptions chrétiennes renferment encore la diphtongue *eu* d'origine germanique, qui, dans les noms propres, soit francs, soit burgondes, est transcrite, comme dans les documents germaniques eux-mêmes des VI^e, VII^e et VIII^e siècles, par *eu*, *eo*, *iu*, *io* (2).

(1) STOLZ, *Hist. Grammatik*, I, pp. 189-190 § 182. LINDSAY, p. 283, 37.

(2) WILMANN, *Deutsche Grammatik*, 2^e édition, I, p. 238 § 183.

Teudericus, XII 5341† (541). Leudolinus, Le Bl., 325. Theudericus, Le Bl., 559^c. Teudoricus, Le Bl., 570 (512-602). Theudoricus, Le Bl., 566 (526-527). Teudoricus, Le Bl. 474 (600) Teudere, Le Bl., 616 (541). Leubatem, XII 1787† (503). Teuchildis, Le Bl., 216. Teudul(us?), Le Bl., 121. Leudomarus, Le Bl., 394 (547). Theudobertus, XIII 1511 (534-609), 1532† (538-600). Leubatena, Le Bl., NR., 140. Reudolfu, Le Bl., NR., 89 Theodobertus, XIII 1512 (546-606). Le Bl., 571 (534-596). Leovildis, Le Bl., 611 (582). Leotarius, Le Bl., 609. Thiud(es), XII 5342† (v^e siècle). Lioberga, Le Bl., 381 (501).

Cette graphie était alors d'un usage si fréquent qu'on l'a introduite dans les noms grecs pour représenter le groupe *eo* :

Theudosius, XII 5750†. [The]udosius, XII 5750†. Theudosius, XIII 2354† (431). Theudosia, Le Bl., 655. Il en est de même de certains noms latins : Leuninus (à côté de Leuradus), Kraus 265. Leuninus, Le Bl., 561 (612). Leuvera, XIII 2472† (437).

Maintenant se pose la question de savoir comment se prononçait en Gaule cet *eu* (*eo*) des noms propres germaniques. Était-ce réellement une diphtongue ou bien les deux voyelles appartenaient-elles à des syllabes différentes? Les avis sur ce point sont partagés. On peut toutefois affirmer que la tendance générale de la langue latine était de prononcer *eu* en deux syllabes. La diphtongue primitive *eu* s'étant de bonne heure réduite à *ou*, le groupe *eū* était devenu complètement étranger aux oreilles latines et c'est pourquoi l'*eū* des mots grecs latinisés fut prononcé dissyllabique (1). D'autre part, les dérivés romans sup-

(1) BIRT, *Rheinisches Museum* (1879) vol. XXXIV, pp. 10-30.

posent qu'en latin vulgaire on prononçait les deux voyelles séparément (1). Les graphies, où *eu* correspond au groupe dissyllabique *eo* des noms latins, plaident, en outre, en faveur de cette opinion. Il n'en est pas moins vraisemblable, cependant, que sous l'influence des parlers germaniques, cette diphtongue d'origine étrangère ait été prononcée pendant un certain temps *eü* en même temps que *eü*, *eö*. Cette opinion se fonde sur des preuves empruntées à la métrique (2). En effet, les groupes *eu* ou *eo* des noms grecs ou germanis ne peuvent dans certains vers compter que pour une syllabe, comme, par exemple, dans le suivant emprunté aux inscriptions de la Gaule :

[The]judosium parvum quem pura mente parentes, XII 5750†

et dans nombre d'autres appartenant à la même époque (3). Cette licence poétique tire probablement son origine de la double valeur des groupes *eu* et *eo* dans la langue vulgaire. Nous croyons pouvoir citer également à l'appui de cette hypothèse la graphie *Thoudosius*, XII 5503 (383-392), qui ne s'explique guère qu'en admettant qu'on a d'abord prononcé *Theüdosius*, puis que cette diphtongue *eü* s'est changée en *ou*, comme la diphtongue primitive du latin. (La forme *Thodorici*, Le Bl., NR. 226 (530?) n'est peut-être qu'une altération d'une graphie *Thoudorici*).

(1) SCHWAN-BEHRENS, *Grammatik des Altfranzösischen*, 3e édition, 1896, I, p. 28, II. BONNET, p. 145.

(2) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, p. 149. LE BLANT, II, p. 329.

(3) Cf. CLAUDIEN (éd. Teubner) *In Rufinum*, I, 51. *Sidoine Apollinaire* (Teubner) *Carmina*, XXIII, 72; V, 109; VII, 220; VII, 302; V, 354; VII, 76; XXIII, 18; *Anthologie latine* (Bücheler) : *Carmina epigraphica*, nos 314, 285, 286, 288, 313.

AV

Cette diphtongue a subi, durant la période latine, diverses réductions, qui ont toutes laissé des traces dans les inscriptions de la Gaule. Dans certains cas, le second élément a disparu entièrement et *au* s'est simplifié en *a*. Mais ce phénomène n'est nullement conditionné au voisinage d'un *u*, comme le pense Meyer-Lübke (1). En effet, outre les graphies suivantes, qui, si elles étaient isolées, justifieraient l'opinion de ce savant :

Agustas. XII 4312† (582), 5353†, 5400†, 1781†, 933†, 941†, 2080†, 2086†. Aguste, XII 4355, Agustas. Le Bl., NR., 245, 245 A. Augusta (à côté de Augustas), XIII 905†, (643-690). Le Bl., 91 (VII^e siècle, fin).

On en trouve d'autres, où la réduction s'est opérée, malgré l'absence complète de *u*.

Ainsi : *Larentinus* (à côté de *Laurentinus*), Allm., III, p. 444. *Fastina*, Jull., 185. *Cladiae*, Jull., 100.

Au atone est simplifié en *u* dans *Pulina*, Sacaze, p. 467. Il faut remarquer que cet exemple se distingue des autres déjà connus en ce que ce n'est point un mot composé (2).

Maesoleum (3) apparaît également à trois reprises différentes, XII 3619, 3637, 3861, ainsi que *Mesoleum*, XII 1751.

Au était, en outre, devenu *o* déjà à l'époque archaïque et cet *o* s'était maintenu dans la langue vulgaire tandis que la langue classique avait conservé ou plutôt rétabli la diphtongue (4). Aussi la substitution de *o* à *au* caractérise-

(1) *Grundriss* de GRÖBER, I, p. 362 § 18. Voir aussi STOLZ, *Hist. Grammatik*, I, p. 212 § 204.

(2) STOLZ, *Hist. Gramm.*, I, p. 151 § 147.

(3) STOLZ, *Hist. Gramm.*, I, p. 212 § 204.

(4) STOLZ, *Hist. Gramm.*, I, pp. 210, 211 § 203. *Zeitschrift für vergl. Sprachforschung*, XXVIII (1885) pp. 154-162.

t-elle les textes d'origine vulgaire et notamment les inscriptions :

Oricla, XII 5686. ⁶⁵². Robert, p 27. Lorino, XII 4709. Ocellio, Jull., 66. Ocellio, Mommsen 114 (cf. Aucio, XIII 2123). Oderannus (Auderannus), Jull., 881[†]. Orovela, XIII 2472[†] (487). Lorentius. Le Bl., NR., 135 (516).

Les inscriptions de la Gaule présentent encore certaines formes où l'*au tonique* s'est affaibli en *o* et qu'on rencontre déjà dans les documents de l'époque archaïque (1). Ce sont :

Clodius, XII 5863, ⁶⁷, 4705, 5739. 680, 4360. 2450, 3521, Br. 1156, 486. Clodia, XII 1804, 4708, 4388, 1946. 680. Jull., 100. Plotus, XII 3800. Copo, XII 5968, 3345, XIII 2956 (copinus, XII 4266, 4239). [Cf. Caupiola, Allm., III p. 171. Caupinius, Br. 1829].

Lorsque *au* eut pris la valeur de *o*, elle servit, comme les autres diphtongues, à représenter la voyelle simple. C'est ainsi qu'on trouve :

Bellausus, XIII 2408, AE. 1897, p. 17. (Cf. Bellosa, Le Bl., 337 A).

La forme *Bellausus* pourrait toutefois prêter à discussion, car l'inscription :

Deo Sucello Nantosvelte Bellausus Masse filius VSLM.
AE. 1897, p. 17.

trahit une origine celtique. On pourrait donc voir dans *Bellausus* un nom propre gaulois, et c'est ce qui explique que *Holder* l'ait inséré dans son *Altkeltischer Sprachschatz*.

(1) Cf. SEELMANN, pp. 162-163, I.

Cependant, il nous paraît plus vraisemblable d'y reconnaître un nom propre d'origine latine. En premier lieu, à cause de la forme parallèle *Bellosa* des inscriptions chrétiennes et des autres noms propres appartenant à la même famille qu'on rencontre fréquemment dans nos textes (*Bellus*, Allm., I, 376 ; *Bella*, Allm., III, 24 ; *Bellia*, Allm., 54 ; *Bellius*, Allm., II, 122 ; III, 25 ; IV, 492, 495 ; *Belliolus*, Allm., III, 54). En second lieu, comme nous aurons à le remarquer au chapitre du vocabulaire, la formation des noms propres à l'aide du suffixe *osus* est un procédé bien latin. Cette dernière graphie nous montre encore qu'à une époque relativement récente la diphtongue *au*, que les langues romanes, et entre autres le français, ont généralement traitée comme *o ouvert*, pouvait représenter l'*ô* fermé. Mais, comme certains dérivés romans font exception et conservent à *au* son ancienne valeur d'*ô fermé* ⁽¹⁾, il est permis de croire que dans la période impériale *au* correspondait à la fois à *o fermé* et à *o ouvert*.

VOYELLES ATONES.

Conformément aux lois qui régissent le développement de la voyelle atone, l'*a* s'affaiblit en *i* ⁽²⁾ et cet *i* est rendu tantôt par *e* et tantôt par le son *ü*, intermédiaire entre *i* et *ü* (ou). D'où la série de formes suivantes ⁽³⁾ :

Monicus, XIII 2431[†]. Monecus, Allm., 475[†]. Monucus.
Le Bl., 576 F.

⁽¹⁾ MEYER-LÜBKE, I, p. 55 § 27.

⁽²⁾ STOLZ, *Hist. Grammatik*, I, p. 183. MEYER-LÜBKE, *Zeitschrift für roman. Philologie*, vol. VIII, p. 206.

⁽³⁾ L'*a atone* de *anatem* a dû également s'affaiblir en *i* dans la période latine, comme le prouvent les formes catalane, provençale, italienne et française de ce mot. Cf. GRÖBER, ALL. I, p. 240.

A alone subit, en outre, une transformation semblable dans :

Abescantus, XII 3189. Trejectensi, Le Bl., 215 (VI^e siècle). Monistirium, Le Bl., 91 (VII^e siècle, fin).

Dans d'autres documents vulgaires de la décadence (1), on trouve *monesterium*, dont on a déjà fait ressortir l'importance au point de vue de la phonétique des langues romanes et surtout de l'ancien français. En effet, *moutier* (vfr.), *mostiero* (prov.), *mosteiro* (portg) supposent un prototype vulgaire tel que *monisterium* ou *monesterium* (2).

Madelena (Magdalena), XII 3189

présente également l'altération de *a* protonique en *e*. Mais, comme d'après Hirschfeld l'inscription paraît appartenir au moyen-âge, ce que confirmerait d'ailleurs la chute du *g*, il se pourrait qu'on eût réellement affaire à une forme à demi romane.

C'est surtout l'*a* en contact avec une consonne palatale que la langue vulgaire tend à affaiblir en *e*, comme l'attestent les nombreux exemples qu'on a relevés (3) :

Jenuarias, XII 2180†. Genu[arias], XII 2102†.
Genoarias, XII 934† (530). Genarius, Le Bl., 325.
Genu[a]rias, Le Bl., 458 L.

Cet *e* peut même passer à *i* : (cf prov. *getar* et *gitar* ; esp. *echar* et *jitar* de *ejectare*).

Ginoarius, Le Bl., NR., 162 (525).

(1) SCHUCHARDT, *Vokalismus*, I, p. 203.

(2) MEYER-LÜBKE, I, p. 291 § 344.

(3) SCHUCHARDT. I. c., I, p. 285 ; 204-205 ; III, p. 105. LINDSAY, pp. 18-19, 3.

Il faut encore signaler le changement de *a* en *e* dans

Delmatas, Br. 584. Delmat., Br. 86g (Dalmata, Br. 1621). Delmatio, XII 55o5.

Les formes en *e* apparaissent si fréquemment à côté de celles en *a* qu'elles sont, pour ainsi dire, aussi régulières que ces dernières et qu'elles ont été admises par les grammairiens ⁽¹⁾.

E

Nous avons vu que l'*e long* et l'*e bref* toniques pouvaient être transcrits par *i*, l'*e bref* cependant moins fréquemment que l'*e long* et presque toujours sous l'influence des phonèmes environnants. On peut en dire autant de l'*ē* et de l'*ĕ atones*, libres ou entravés, à la syllabe initiale, protonique ou métatonique. Tous deux deviennent également *i*, avec cette différence toutefois que l'*e bref atone* peut se changer en *i* sans être soumis à l'influence des consonnes qui le précèdent ou le suivent. Certes, parmi les graphies suivantes, il en est plus d'une où l'altération de l'*ē* provient du voisinage d'un *i* tonique, d'un jod ou d'une nasale ; mais, en revanche, il en est d'autres où l'altération est absolument indépendante. On peut donc en conclure que le latin vulgaire avait déjà, comme plus tard les langues romanes ⁽²⁾, la tendance à fusionner l'*e* et l'*ē atones* en un même son fermé, qui pouvait s'exprimer au moyen de *i*.

e initial

Filicissima, XII 5402. filicissimi, XIII 2417[†]. Siquana, XIII 2367[†] (501-502). Riferta, XII 1798[†]. Innodium, XII 338^{†c}. Pristantur, XII 2085[†] (557). |f|ibruarias, XII 2064[†] 2363[†] (511). Fibruarias, XIII 2481[†]. Distitutus,

(1) LINDSAY, p. 18, 3. GEORGES, *Lexikon*, s. v. *Dalmata*.

(2) MEYER-LÜBKE, I, § 29, pp. 55-56.

didicavit, Le Bl., 257. Divota, Le Bl., 560. Dispectus, Le Bl., 377A. Tirintina, Le Bl., 250. Triviri[n]us, Le Bl., 270. Priectus, Le Bl., NR., 368. Riliquix Le Bl., NR., 445. Distinat, Br., 1243°. Difuctus, XIII 848. Sicundus, Schuermans, 5221, Fontenay, 357. Cintusmus, Jull., 233. Rissurrecturus, XII 2118†. Hiraclius, XII 5403†. Mimoriæ, XII 1725†. Risti(tu)tori, XII 5561. Viricundi, XII 152. Divilia, XII 2498 (bis) (Devillius, XII 2280-2269). Vixillatione, Cagnat, AE., 1892, p. 17. Mirinti, Revue Arch., 1898 (XXXII), p. 279. Sirvilio, ibid. p. 279. didicavit, Allm., 224. did(icavit), Allm., 345. Disderius, Allm., IV, p. 82. Cisoriana, Lejay, 36. Ribrica, Lejay, 97 (Rebrica, Lejay, 69). Intarabo, Kbl., 1896, col., 122.

E médial.

Enchiridium, XII 534. praestitiritque, XII 1499† (515?). Surriatura, XII 2104†. Redimptionem, XII 2584† (527). liviri, Le Bl., 360. Monitario, Jull., 878. Vindimiola, Cagnat, AE., 1894, p. 11, n° 34† (525). Segileno, Jull., 930†. Tirintina, Le Bl., 250.

E final.

Decim, XII 2703. paci, XII 5400†, 2176†, 2121†. Decim septim, XII 942†, XIII 1855†. Indexioni, XII 2187† (564). milix, XII 1112. Passiins, XIII 2478† (632), 2480, Le Bl., 360. cluins, cleminx, potins, passiins, carmin, XIII 2477° (632). Sempir, Le Bl., 294. Matir, Kraus, 216. libir, MSAF., 1894, p. 275, n° 36. patir, Bladé, 48. Quinqui, XIII 2412†. Eugenis, XIII 2382† (544). Johannis, Le Bl., 568, Schuermans, 2679. Prepis, Br., 366. Tenint, Br., 946°. cesint, sistint (cessent, sistant), XIII 2478† (vii^e siècle).

En ce qui concerne la substitution de l'*i* à l'*e* *atone*, c'est le portugais, l'italien et les dialectes méridionaux de la péninsule italique qui, de tous les parlers romans, se rapprochent le plus du latin vulgaire, tel qu'il apparaît dans les inscriptions de la Gaule (1) et il n'y a certes pas lieu de chercher dans les graphies mentionnées ci-dessus des traces de différences locales.

I

A l'*ɣ* *protonique* ou *posttonique* du latin littéraire correspondait souvent un *e* dans les textes archaïques ou d'origine vulgaire (2). Cet *e* se rencontre aussi dans les documents épigraphiques de la Gaule. Les inscriptions chrétiennes en font un si fréquent usage qu'il y est devenu pour ainsi dire la voyelle normale de la syllabe atone et qu'il constitue un des traits caractéristiques de la langue latine des v^e et vi^e siècles.

I protonique initial :

Menister, XII 3361†. mesericordiae, XII 2185† (547), 2188†. megravit, XII 2193† (587). heneunte, XII 482†. Ennocens, XII 2701†. Helarii, XII 2141†, Le Bl., N R., 254. Helara, XII 1109. descrimina, XII 944†^c. trebuni, XII 1356. Venucia, XII 738. delectus, XII 2102†. feguram, Le Bl., 504A. menores, Le Bl., 540A. fedelis, Le Bl., 483. lengebant, Le Bl., N R., 93. Meserorum, Le Bl., N R., 77. deffusa, Le Bl., N R., 425. Vectoris, Kraus, 2. Felocalus, XIII 2376 (518). Verginius, Allm., III, p. 455.

(1) GRÖBER, *Grundriss*, I, p. 734 § 66. SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I, pp. 462-469. LINDSAY, I, p. 226 § 26.

(2) STOLZ, *Hist. Grammatik*, I, p. 184 § 177. LINDSAY, p. 33, 17. SCHUCHARDT, *o. c.*, II, pp. 1-67.

I protonique non initial :

Dignetatem, XII 674†. admenistrator, XII 674. dedecavit, XII 1193. disceplina, XII 2074†, Le Bl., N R., 113 (530). Simplecetate, noveletate, inde(ctione), XII 2179†^c (562). Meserecordiae, XII 2185† (547), 2188†, 2423†. Penentiae, XII 2193† (587), XII 66 (508). Nobelessemus, XII 5504. Virgenales, XII 2384† (491), Le Bl., 91 (vir^e siècle, fin). dedecatam, XII 2427. Castetat[e], XII 4057†. indexioni, XII 2187† (564) invectione, XII 1274†, 2085†, 2086† (558), 2087 (559), 2088 (560). relegiosa, XII 2151†. Lupecin(u)s, XII 2326†. Caretate, XIII 1661†. aeternetate, Le Bl., 257. cometante, pacefecare, sublecetavet, XIII 2477†^c (632). Caretate, humanetate, Le Bl., 483. ordenarunt, Le Bl., 684. Caretate, Kraus, 258. vexelatio, Br., 666. penentia, Allm., 451† (508). redeviva, Le Bl., 540A. arcepr(es) b(yster), Le Bl., N R., 222A. Compe- talibus, Br., 1139. laudecenarius, Allm., II, p. 27.

I posttonique :

Presbeter, XII 974†. anemis, meretis, XII 481†^c. genetum, XII 5750†. Urbeca, XII 491†. Pientissime, XII 1193†. [cl]arisse(m)o, XII 2193†. [du]lcesseme, XII 2191†. maxemus, XII 2066† (512?). nobelis, natalebus, operebus, XII 1553†. nomene, XII 1724†^c (472), XII 5868†. ordene, XII 1798. venerabelis, XII 2081† (540). morebus, XII 2090† (551-566?), 2089† (563†). pauperebus decema, XII 2091†. decema, XII 1501 (536). uteles, XII 2096† (606). uteletas, XII 2085† (557). provedus, XII 453†, 2153†. [omn]eibus, XII 2169†. gemeno, argutissemus, temporebus, XII 2197†^c (562). femena, XII 2422†. undecema, XII 339†.

dudecema, XII 2654†. Ignebus, XII 2702†. decema, XII 5347†. manebus, XII 5375. domenecam, XII 5407†. Domeni (bis), XII 5692†. civebus, XII 2089† (563). munimene, XII 5750†^c. intercedentebus, XII 1694†. pauperebus, XII 2089†. [t]emporebus, XII 2179†^c (562). penetens, XII 2085†. anemus, Le Bl., 377. meretis, Le Bl., 199 (VII^e siècle). fragele, Le Bl., 540A. pulcherreme, morsebus, almissema, pluremus, Le Bl., 91 (VII^e siècle, fin). femena, Le Bl., 1. jugeter, Le Bl., 12^c. omnebus, adsedue, XIII 2391† (601). Domenecus, decemo, decema, XIII 2412†. Nomene, XIII 2405†, Le Bl., 355. venerabilis, XIII 2386† (552). Condetur, Le Bl., 360. altarebus, dulcissemus, inveda, lacreme, XIII 2478† (622-638). umanetas, omnebus, XIII 2476 (557). dulcissema, XIII 2480†. ordeneque, egetur, laudavelis, omnebus, XIII 2482†. umanetas, omnevos, XIII 2481†. divinetus, nemenem, omnebus, XIII 2477†^c (632). laudebus, Le Bl., 483. candedus, XIII 1530. floreda, Le Bl., 676. incleta, culmena, Le Bl., 708. morebus, Le Bl., 564. pontificum, Kraus 4 (548). Solamene, Kraus 158. Condetur, Kraus 258. Nomene, Kraus, 290. fragele, Le Bl., NR., 233. inveda, ibid. 107 (VII^e siècle), 232. veresemus, ibid. 438. decema, ibid. 5 (540). decemo, ibid. 226 (530). tegetur, ibid. 232. martheru, ibid. 245. nomeni, ibid. 245 A. monetus, ibid. 253. humelis, ibid. 255. Morebus, ibid. 233. septemo, ibid. 257. labede, ibid. 264. septe[mo] dece[mo], Allm., 442† (448). Domene-
cus, decema, Allm., IV, p. 148.

I final :

Requiescet, XII 491, 933† (524?), 1504†, 2062†, 2144†, 2180†, 2661†, 2700† (496), 2701†, 5340†

(527) ⁽¹⁾, Le Bl., 96, 270, XIII 2474† (vi^e siècle), 2482†, Kraus 3, 59, 86, Le Bl., NR., 5 (540), XIII 1508†, 1503† (530), Allm., IV, p. 92. quiescet, XII 590 (490-517?), 1694†, 1751†, Le Bl., 243, 345, 348, 674^c, Kraus 79, 87, 99, 106, 111, 124, 267, XIII 1515. obiet, XII 934† (529), 935† (520), 957†, 937† (531), 1787† (503), 2059† (495), 2087† (559), 2088† (566), 2102†, 2151†, 2422†, 4084†, 4312† (582), 5189†, XIII 2376 (518), XIII 2474 (vi^e siècle), Le Bl., 371, Le Bl., 611, XIII 2897†, Le Bl., NR., 5 (540), 162, 232, Allm., IV, p. 92 (520). oviet, XII 933† (524?). vixet, XII 933† (524?), 2144†, 2384† (491), 5408†, Le Bl., 340, Kraus 51, XIII 1515. victet, XII 491†. viset, XII 2062†. vecset, XII 2120†. Recesset, XII 482†, 491†. requevet, XII 2104†. gesseret, XII 1696†. fuet, XII 2102†. transiet, XII 2384† (491), 2654†, 2661†, XIII 2476 (626?). Reddet, XII 3129. teget, XII 5862†. posuet, Le Bl., 203. instituet, XII 2179†^c (562), 570 (512-602). sublecetavet, XIII 2477†^c (632). fecet, XII 2486†, Le Bl., 234, 389, Kraus 262. ficet, Le Bl., 350. Servivet, XII 482†. Serviet, XIII 2359† (454?). fenearares, XIII 2477†^c (632). habebes, XII 5862†, XII 915. notret, Le Bl., 708. praestabet, rapuet, XII 5750†^c. Orestes, XII 937† (531). Juniores, XII 936† (530). consoles, XII 2187† (564). S(an)c(t)emuniales, resurecxiones, XII 2188†. fedeles, XII 1692† (544). uteles, XII 2096† (606). urbes, XII 2179†^c (562). cruces, fontes, XII 5750†. tredece, XII 2701†. riges, XII 2654†. reges, XIII 1512† (546-606). urbes, XII 2179†^c. Vergelesses, XII 1356. neptes, XIII 2386† (552). recordationes, XIII 905† (643-690). uxore, Le Bl.,

(1) Cf. NEUMANN, pp. 2,3.

257. principales, Le Bl., 230. sates, XIII 2476† (626?), 2482†. cineres, menores, Le Bl., 540A. dulces, Le Bl., 708. cives, Le Bl., 16, Br., 71, 164, 314 (187), 1089. sedecem, XIII 2405. tredecem, Le Bl., 299. civitates, XIII 563. fideles, Kraus, 295.

Cette substitution de *e* à *i atone*, si répandue à l'époque mérovingienne, n'a pas laissé de modifier dans une large mesure le domaine de la morphologie. Elle a contribué à simplifier considérablement le système de la déclinaison en unifiant les désinences casuelles en *is* et en *es* ⁽¹⁾ et en fournissant plus d'un point de contact dans la conjugaison des verbes de la deuxième et de la quatrième classe. Cet *e* vulgaire correspondant à l'*y* de la langue littéraire avait évidemment un son fermé. Faut-il y voir, comme on l'a prétendu ⁽²⁾, un affaiblissement de l'*i atone* et un acheminement vers la syncope? On peut en douter si l'on considère que cet *e* existait déjà à l'époque archaïque et qu'il a persisté dans plusieurs parlers romans, en espagnol, en catalan, en roumain et aussi en italien ⁽³⁾. On le retrouve également en syllabe protonique et posttonique dans certaines formes mi-savantes des premiers documents français et provençaux, telles que : *empedements* (Eulalie, v. 16). *Boneface, aneme* (Alexis, v. 114. vv. 332, 410, 544, 613). *Enfermelet* (Alex., v. 278), *femena*, ⁽⁴⁾, *femenas* ⁽⁵⁾, en regard desquelles apparaissent des graphies plus savantes, telles que *virginitet* (Eul. v. 16), *anima* (Eul., v. 2; St-Léger, v. 174), *femina* ⁽⁶⁾.

(1) SITTL, ALL., II, pp. 562 et 567.

(2) SCHUCHARDT, *Vocalismus* II, p. 67. BOUCHERIE, *Revue des langues romanes*, II (1871), pp. 42-43.

(3) GRÖBER, *Grundriss*, I, p. 69 § 29; p. 812; p. 676 § 13; p. 445 § 44.

(4) P. MEYER, *Recueil d'anciens textes*, Paris, 1877, p. 138.

(5) *Jahrbuch für rom. Philol.*, VII, p. 78.

(6) P. MEYER. *l. c.*

L'*i* long atone s'affaiblit également en *e* :

Consile (consilii), Ingenie (ingenii), XIII 2477^{1c} (632).
varies, XII 2179^{1c} (562). Venostes, Kraus 3.

La langue épigraphique se rapproche encore du langage archaïque en ce que l'*i* atone avoisinant une consonne labiale fait souvent place au son *u* intermédiaire entre *i* et *u* ⁽¹⁾ :

Optumo ⁽²⁾, XII 270, 1408, 3265, 3208, 3614. Optumae, XII 81, 3196, 3390, 1425. Optume, 3880, 5844, 350. Maxuma, XII 306. Maxuma, 1181. Maxumae, Maxumillae, XII 570. Maxsumus (bis), XII 351, 1007, 1177. Maxsuminus, XII 1235. Maxumilla, XII 5734. [M]axumillae, XII, 4986. Proxumis, XII 661, 1331, 1737, 3118, 3119, 3122. Proxumis, XII 3112, 3129, 1332, 3116, 3125, 3117, 3124, 1330. [P]roxumae, XII 1251. Pientissumae, XII 914, XII 4128. [Cari]ssumo, XII 2665. Carissima, XII 5815. dulcissumus, XII 887. dulcissum[ae], XII 3855 Fidissumus, XII 5276. jucundissima, XII 5864. ultima, XII 915. Finitumi, XII 664. Legitumae, XII 3931. 4057¹. Marituma, XII 5154, 3661. Sybullana, XII 4240. Artubus, XII 209^c. Postumus, XII 1524 (409-413). Lucubus, XII 3080. Decumius, Decumanus, XII 3109. Decumani, XII 4344. Decumius, XII 4760, 4761. Postumina, XII 5202. Septumius, XII 4368, 3723. Decumus, XII 150, 1400, 2319, 4152, 5686³⁰⁴. Sepetumienus, Br. 941. Quadrubis, Br., 1673, 1676, 2061, Kbl., (1887) col. 182. Posthumius, Br. 367, 75. Lacumas, Br. 1243. Casubus, Br. 1283. Septumanus, Allm. II p. 37.

⁽¹⁾ STOLZ, *Hist. Gramm.* I pp. 171-179 § 171. — SEELMANN, p. 179.
— LINDSAY, p. 39 § 26.

⁽²⁾ Cf. NEUMANN, pp. 3-5.

Cet *u* passe parfois de la syllabe atone dans la syllabe tonique. C'est le cas pour *clupeus*, XII 3306, forme autorisée, d'ailleurs, par le grammairien *Veliu Longus* ⁽¹⁾. Dans *quadrubiis*, Br. 1643 [à côté de *biviis*, *triviis*] (cf. *quadrubis*, Br. 1577, 1419.) l'*u* de la syllabe tonique est dû à l'analogie de formes contractées, telles que *quadrubis*, où cette voyelle est normale. L'*u* s'est maintenu dans certains dérivés romans de ce mot, dans l'italien *carrobio*, le milanais *Karobbi* et le génois *Karoggu* ⁽²⁾.

Malgré la fréquence de ces graphies en *u*, les formes en *i*, qui ont seules survécu en roman, n'en continuaient pas moins de subsister. D'un usage plus répandu dans les inscriptions païennes, l'*u* perd de son importance dans les inscriptions chrétiennes, où le superlatif notamment se termine en *-imus* et en *-emus* (voir plus haut p. 33-34). D'autre part, la présence d'un *i* ou d'un *jod posttonique* suffit souvent à faire triompher l'*i*. Ainsi :

harispici (optumo), XII 3254. Septimiae, XII 3903. Σεπτίμια, Allm., III p. 469. Maritimi, XII 5928. Decim[i]us, XII 357. Decimia, XII 3345. Septimius, XII 833, 2491. Decimianus (à côté de Decumanus), XII 2461. Maximia, XII 3345. Decimus, Decimianus, Mommsen 225. Maximianus, Schuermans 3457. ligirici, XIII 3114.

Une inscription chrétienne présente même la forme *cliens* pour *cluens*. Le Bl., 24 (552) et une autre, *Postemianus* (= *Postumianus*), Allm., IV 442 (448).

Augustudinensi (de *Augustodunum*) Le Bl., 8 (vi^e siècle) prouve que déjà pendant la période latine l'*u* celtique s'est affaibli en syllabe atone et a été réduit à *i* ⁽³⁾.

(1) Cf. STOLZ, *Hist. Grammatik*, I p. 139 § 131.

(2) MEYER-LÜBKE, I p. 55 § 28.

(3) GRÖBER, *Grundriss*, I p. 307. HOLDER, *Alteltischer Sprachschatz*, p. 290 s. v. *Augustodinensis*.

L'U grec.

Pour transcrire l'*u grec*, qui tenait à la fois de l'*u* et de l'*i*, les inscriptions de la Gaule ont recours aux signes généralement employés à cet effet dans les textes de la décadence. On y trouve l'*u* qui était seul en usage à l'époque archaïque (1) :

Olumpus, XII 4899^{add}, 4917. [P]olutimos, XII 426. Marturibus. XII 2120[†]. Glucera, XII 4689. Gluconi, XII 4465. Surilio, XII 5686⁸⁵⁶. Surrilio, XII 5701⁸. Porpuris, XII 3900. Batullus, XII 4802. Filarguro, XII 4797. Martures, XII 2115[†]. Philargurus, XII 4705, 4694, 5686, 5050, 4661. Olumpi, XII 4559, 4917. Sura, XII 4723, 5096. Surus, XII 604, 1344, 5683²³⁸. Numficus, B. E. 1885, p. 141. Bitunae, XII 89. Lucnis, XII 4794. Lucnus, XII 5701⁴⁹. Sybullanano, XII 4240. Diasmurnes, XII 5691⁷. Eutuciu, Le Bl, 581 (VI^e siècle) Presbuteria (*à côté de Olebrio*), XIII 1183[†] (V^e siècle). Collurium, MSAF. 1894, p. 295, n^o 64.

L'*i* de l'époque classique n'est pas moins en vogue, surtout s'il y a dans le corps du mot un *i* ou un *jod post-toniques* :

Frigia, XIII 1862. Birria, XII 1562 (Byrria XII 3481). Martirio, XII 1798[†], XIII 2382[†] (544) Olibrius, XII 2073[†]. Politimi, Jull., 328. Policlitus, Allm., V. p. 81. Bizacinus, XII 686. Chiteris, XII 5058. Cien(us), XII 1382. Elemosinis, XII 5352[†], 2193[†]. Olimpi. XII 5750[†], 2314[†]. Olimpiades, XII 5750[†]. Eurialus, XII 5690²². Eurice, XII 1957. Eutices, XII 913. Euticias, XII 3620. Eutici, XII 1193.

(1) STOLZ, *Hist. Gramm.* I p. 85 § 73. SEELMANN, p. 229.

Difilus, XII 677. Mirtalor. XII 3875. Stafilus, XII 1506†. Tice, XII 5699¹⁰, XII 481†^c. Acolitus, Le Bl., 36^c (517?). Simmachi, XII 2404†. Nimpis, XII 3107. Diasmirnes, Br. 1878. Sillabina, Bladé 46. Euticianus, Kraus, 105. Ipatius (Hypatius), XII 2074.

Cet *i* peut à son tour devenir *e* :

Martheru, Le Bl., NR., 245. Polecli(tus), XII 5683²⁶². Euteces, XII 746. Olebrio (à côté de Presbuteria), XIII 1183† (v^e siècle).

L'épel grec Y, bien que d'origine savante, a été également adopté par les lapicides. Ils s'en servaient, il est vrai, assez maladroitement ; ils le substituaient à la voyelle *i*, surtout dans les mots d'origine grecque, croyant sans doute par là faire preuve d'érudition :

Bacchyus, XII 499. Byblus, XII 1728. Gothycus, XII 5563. Lycydae, XII 3639. Sybullano, XII 4240. Bohetyus, XII 1213†. Heraclides, XII 5686⁹³⁷. Hylarus, XIII 2300. Ynfanti, XII 1728. Epytuncanus, XII 3523. Diamysus, Lejay 241 (cf. diame(sus), XII 5691⁵; Diamisus, Br. 1901). Ysochrisum, Lejay 268. Epytaphium, XIII 2391 (601). hyc (hic), Le Bl., 215 (v^e siècle). Ypsichius, Le Bl., 302. Hypolitius, XII 1155.

Ces graphies fautives prouvent que l'Y dans la langue des derniers siècles avait plutôt une tendance à passer à *ï* [*e*] (1), d'autant plus qu'on ne relève qu'une seule forme où l'y a supplanté l'u latin. C'est *mylieres (bis)*, XII 4525.

Les langues romanes ont conservé des traces de cette double valeur de l'u grec dans le latin populaire (2). Elles

(1) BONNET, p 140.

(2) MEYER-LÜBKE, I pp. 30-31 § 17. GRÖBER, ALL., VII p 26.

l'ont développé soit en *e* ou en *i*, selon la tradition classique, soit en *o*, en se rattachant ainsi directement au latin archaïque.

○

L'*o* et l'*ö* atones, parallèlement à l'*e* et à l'*ž*, se sont unifiés dans un même son fermé représenté par *u* ⁽¹⁾

1^o à la syllabe initiale :

Flurinus, XII 2086[†] (558). pusuerunt, Le Bl., 247. nubilior, XIII 2477^{†c} (632). nubiscum, Le Bl., NR., 251. Upilione, XII 2069[†] (524). su[ll]icitudine, Kbl, 1889 col. 84-85 (235) dulure, XIII 2478 (v^e siècle) Rutundus, XII 4160. nubil(issim0), XII 5676.

2^o à l'intérieur du mot :

patruciniis, XII 2085[†] (557). praeturianam, XII 4355. Sanctemuniales, XII 2188[†], Le Bl., NR., 5 (540). neguciatoris, XIII 2391[†] (601). octugenta, XIII 2430[†]. pecture, corpure (cf. amure, dulure), XIII 2484[†]. Ebescubus, Kraus 10. [di]jacunus, Allm., IV p. 105 (540). Daguberti, Le Bl., NR., 136.

3^o à la syllabe finale :

custus, XII 1499^{†c} (515?). Nepus, XII 5336[†]. rector, XII 388^{†c}. Lectur, XII 2701[†]. bellatur, XII 5819[†]. Senatur, Le Bl., 573. amator, Le Bl., NR., 235. Oxsur, Le Bl., 400 A. vigur. Le Bl., 300.

L'assimilation de l'*o* et de l'*u* a modifié considérablement la déclinaison des thèmes en *o*,

à l'ablatif singulier :

septimu, XII 2079[†], Le Bl., 549. quartu, XII 1504[†].

(1) Cf. SCHUCHARDT, *Vocalismus* II, pp. 96-97.

quintu, XII 2079†. decmeu (decimo), XII 2079†.
titolu, XII 1725†. annu, XII 2087†. anu, XII 2193.
clarissimu, XIII 2472† (487). rictu, XIII 2477†^c (632).

et à l'accusatif pluriel :

duus, XII 2095† (577-597?), Le Bl., 690, XIII 2483.
Anemus, ferus, XIII 2477†^c (632). Superus, multus,
orfanus, nudus, Le Bl., 483. denus, annus, Le Bl.,
NR., 232. libertus, XIII 2472† (487). natus, XII
2179†. emeritus, XII 2116†. plenus. XII 2040†.

Dans les inscriptions chrétiennes, *annus* est pour ainsi dire devenu la forme régulière de l'accusatif pluriel (1) :

annus, XII 482†, 926† (520), 937† (530), 940†, 1213†
(604?), 2485† (485-508?), 2059† (495), 2079†, 2081†
(540) (2).....

ustiarius, Le Bl., 292, est dérivé de la forme populaire *ustium* (classique *ostium*), que postulent certains dérivés romans (3). On trouve *ustius*, *ustium*, *ustiarius* dans la *Vie de Sainte Euphrosyne* (VIII^e-X^e siècle) (4).

Dans *Vindinense*, Kraus 11 (*Vindinensesi*) de *Vindonissensis* (cf. *Vindonissenses*, Mommsen 245), nous avons un nouvel exemple du changement de *o* atone en *i*, conformément aux lois de la phonétique latine (5).

Les noms germaniques, dont la voyelle atone est indéterminée et transcrite par *i*, par *o* ou par *e* (6), font alterner sur les inscriptions chrétiennes l'*e* et l'*o* atones :

(1) Cf. SCHUCHARDT, *Vocalismus* II, pp. 96-97.

(2) Cf. NEUMANN, p. 9.

(3) GRÖBER, ALL., VI p. 149.

(4) BOUCHERIE, *Revue des langues romanes*, vol. II p. 43.

(5) LINDSAY, p. 219 § 19 ; p. 223 § 22. Cf. aussi *Augustiduno* A.E., 1897 p. 9 n° 29bis.

(6) FÖRSTEMANN, *Alldeutsches Namenbuch*, I (1856) pp 1158, 1195, BONNET, p. 132.

Theudorici, Le Bl., 566 (526-527) Teudericus, Le Bl., 559 (VI^e siècle). Theudoberti, XIII 1511 (534-609). Theodebertus, Le Bl., 552 (VI^e siècle). Leudomarus, Le Bl., 394 (547). Leudelinus, Le Bl., 325.

Quant à l'*u* du datif *Alisanu* (*Alisano*), Lejay, p. 64 et de *Frontu* (*Fronto*), Espérandieu, 34, il est dû à l'influence du celtique, qui transcrivait souvent au moyen de *u* l'*o* long latin (1). Peut-être est-on en droit de ranger dans cette même catégorie d'autres noms celtiques latinisés où l'*o* latin permute avec *u* :

Petrucorius, Br., 1230. Senucondius, XII 3029. (cf. Senocondius, XII 3028). Dulicheno, Kbl., 1889 col. 71. (Dolichenus, Br., 1456, 1457, 645).

U

L'*u* *alone* devient *o*,

1^o à la syllabe initiale :

Volkanus, XII 1342, 1572, 4338, 3135. jogalem, XII 2179† (562). Bordigala, Jull., 894†. Bordicala, Jull., 895†. Mommolenus, Jull., 862†. Lopecena, Le Bl., 578.

Jovincatus, XII 5570, *Joventius*, XII 1625, *Joventi*, XII 1285, *Joventus* XII, 2361, *joventus*, Le Bl., 385, *jovenum*, Le Bl., 483, *jovenim* Le Bl., N R., 232 (548-621), *joenalis*, XIII 2937, *jovanti*, Schuermans 2694, présentent l'*o ouvert* que réclament les dérivés roumains, sardes et français, et qui a pu s'y substituer à l'*o fermé* sous l'influence de la consonne labiale (2).

(1) ERNAULT, *Mémoires de la Société de linguistique*, VI (1889) p. 159. WHITLEY STOKES, *Celtic Declension*, dans *Bezzenger's Beiträge* XI, pp. 118, 129, 130, 131.

(2) GRÖBER, *Grundriss*, I p. 361 § 15. ALL, VII p. 26.

Quant à l'*o* des graphies :

Poblicius, XII 3801, Sacaze, p. 131; Jocundus, Le Bl., 8, Jull., 862† (643-690) (italien *giocondo*); Schorilio (Sciūrus) Le Bl., 581P (Escurilio, Le Bl., 247),

auquel correspond dans le latin classique un *ū*, il peut provenir d'un affaiblissement de cette dernière voyelle en syllabe atone, ou de la réduction de la diphtongue *ou* en *o*, qui s'est déjà effectuée à l'époque archaïque et qui a pu se transmettre d'âge en âge à travers les textes d'origine ou de caractère populaires (1).

2° à l'intérieur du mot :

En syllabe atone et devant *l*, la langue archaïque et vulgaire prononçait *o*, alors qu'on écrivait *u* dans le latin classique et littéraire. Cet *o* a persisté pendant toute la période impériale et notamment dans les inscriptions; il a survécu en italien dans des conditions identiques (2). Dans certains mots, cette voyelle est pour ainsi dire devenue normale.

tumolo, XII 2061† (508). tumolo, XII 2081† (540), 2092† (570), 2109†, 2151†, 2158†, 2423†, XIII 2382† (544), 2424†, 2425†, 2430†, 2369† (502), Le Bl., 554 (493), Kraus, 7, 42. tumolum, XII 2153†. tomolum, XII 2144†. tomolo, XII 381†c, 2070† (524?), 2066† (524), 2086† (558), 2087† (559), 2088† (560), 2090† (551), 2097†, 2584† (527), Le Bl., 36 (517), XIII 2412, 2415, 1510, Le Bl., 570 (512-602), 571, 690, Le Bl., N R., 222A, XIII 1503, 1504, Kraus, 3, 260, 274. thomolo, XIII 1515.

(1) SEELMANN, p. 161. SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II p. 185.

(2) STOLZ, *Hist. Gramm.*, I p. 144 § 70. SCHUCHARDT, II pp. 152-158. BONNET, p. 133. LINDSAY, p. 42 § 31. MEYER-LÜBKE, I, p. 280 § 328.

tetolis ⁽¹⁾, XII 2085† (560). tetolo, XII 2147†, Le Bl., N R., 66 (v^e siècle). titolo, Le Bl., 269, Le Bl., N R., 78, Kraus 36, 37, 269. tetolo, Kraus, 58, 262. titolum, Le Bl., N R., 67. tetolum, Le Bl., 235, 261 (vi^e siècle), 262. tetolum, Le Bl., 291, Kraus, 129, 153, 267. tetolum, Le Bl., 282. consolatum, XII 934† (529). consolatu, consolis, XII 2081† (540). consolato, XIII 2374 (510). consolis, XII 2081† (540), 2066† (524), Le Bl., 688. consoles, XII 2187† (564). console, Le Bl., 36. XIII 2386 (552), XIII 2474 (vi^e siècle). secolo, XII 2069† (524), 2180†, 2188†. 2185† (547), Le Bl., 91 (vii^e siècle), Kraus, 260, Le Bl., N R., 64, 106 (vi^e siècle). secolares, XII 482†. Secolasia, XII 937† (531). famola, XII 2090†. famolus, XII 2487†, XIII 2385† (551-552). famoli, Le Bl., 483. regola, XII 5352†. popoli, Le Bl., 540A. Infantola, XII 2095† (577-597?). parvolo, XII 2320, 2382† (546?). vocabol[o], XIII 2374† (510). Ursolus, XII 2645† (Ursulus, XII 164....). Merola, XIII 2419. Lopulus, Le Bl., 269. Hercola, Jull, 236. Ispelunca, Le Bl., N R., 247. Aescolapio, XII 3032. Gemolana, XII 5697, 2

Devant d'autres consonnes que *l*, *o* apparaît beaucoup plus rarement :

Edocatoris, XII 434. Exsoperantia, XII 250. cojogi, XIII 3033. Volosiano, XII 1787† (503).

2° En hiatus, *u* se change également en *o* :

Ginnoarias, Le Bl., 162 (525). Genoarias, XII 934† (529). Febroarias, XII 936† (530). Sa(nct)o(a)rio, Le Bl., 483. foerunt, XIII 2483 (vii^e siècle).

Cette dernière forme est intéressante parce que l'*u* de

(1) NEUMANN, p. 13.

fuertunt est long. Il a donc dû au préalable s'affaiblir en tant que voyelle atone. Les dérivés romans descendent en grande partie de la forme vulgaire en *o* ⁽¹⁾.

L'*o* de la syllabe atone caractérise, au même titre que l'*e* dont il a été question plus haut (v. p. 30 et ss.), le latin de la décadence et on rencontre parfois simultanément toute une série de graphies en *o* et de graphies en *e*. C'est ainsi que *cingola*, *tomolo*, *jogo* apparaissent à côté de *domeno*, *placetus*, *gemeno*, XII 338^{†c} (après 503).

3° à la syllabe finale :

L'archaïsme dans la langue populaire est encore attesté par ces graphies dont l'*o final* est précédé de *v* :

Vivos ⁽²⁾, XII 329, 694, 800, 1043, 1129, 1126, 1358, 1374, 1399, 1954, 2032 (bis), 2614, 3291, 3602, 3563..... XIII 2882, Jull., 20^{bis}, 115. Salvos, XII 460. Davos, XII 4758. Omnevos, XIII 2481, Le Bl., 360. Flavos, XII 852, 4584. Primitivos, XII 3296, 1082, 5686⁷¹². Lascivos, XII 5241. Servos, XII 460. (latum) clavom, XII 1783. Adoptivos, A E. 1892, p. 57. divom (conditum), XII 3048, 3049. divom, XII 2320, 3047. Octavom (nonum decimum), XII 3148 (a. u. 729). perpetuom, XII 4333 ^(11/12). suom (monumentum), XII 5244. tuos, XIII 2477^{†c} (632). vivont, XII 4466, 4467, 4493, 4460, 4522, 4649, 4851, 5156, 4830, 4815, 4737, 4869, 4871, 4888, 4970, 4945, 5037, 5038. Silvos, Schuermans 5262. Inguenos, XII 4847. (cf. volnus, XII 743).

Peut-on assimiler à ces graphies les formes suivantes dont l'*u final* est également devenu *o*, mais en dehors de l'influence d'une consonne labiale ? On peut douter que

⁽¹⁾ MEYER-LÜBKE, II p. 377 § 292.

⁽²⁾ Cf. NEUMANN, pp. 10-11.

dans ces dernières on ait réellement affaire à l'o primitif des thèmes de la seconde classe, surtout lorsqu'elles émanent d'inscriptions chrétiennes. Vu la date récente de ces documents, il est plus vraisemblable d'admettre que dans ce cas l'o est dû à la fusion de l'ǫ et de l'ō, dont nous avons déjà signalé l'influence à plus d'une reprise.

[P]olutimos, XII 614. Paterclos, XII 5686⁶⁷⁵. Leopocenos, Allm., IV p. 96† (523). Exoperios, XII 492. Annios, Allm., IV p. 288, 70. Lupos, Schuermans 3088. Januaros, Schuermans 2556. Simitios, Schuermans 5263. Paulos, Schuermans. 4243, 4244. Ursinos, Kraus 10. eterom, XII 933† (524 ?). Menos XII 955†. ospitio[s] simol, XII 2085† (557). bonememorios, Le Bl., 611 (582). Tetolom, menos, XII 2180†. menos, XII 4084†. eorom, AIBL. 1897 p. 178. meritor, XII 2361†.

Dans ces quatre noms propres étrangers : *Alphios*, XII 619; *Boethos*, XII 5150; *Eulogios*, XII 933†; *Morpheos*, Allm., IV, 465, l'o est probablement d'origine grecque, comme il est d'origine celtique dans les noms gaulois suivants (1) : *Senonios*, Allm., IV p. 416; *Divixtos*, Jull., 216; *Brennos*, Jull., 2.....

VOYELLES EN HIATUS

En syllabe atone et en hiatus, l'ǫ et l'ō ont pris dans la langue parlée une valeur commune, celle de *jod*, et c'est en cette qualité qu'ils se sont transmis aux langues romanes. Ce son nouveau est exprimé tantôt au moyen de *i* et tantôt au moyen de *ě* (2) :

(1) WHITLEY STOKES, *Celtic Declension* dans *Bezzenberger's Beiträge*, XI, p. 612.

(2) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I. pp. 424, 442. ULMANN, *Roman. Forschungen*, VII, pp. 188-189. SEELMANN, p. 236-237. SCHROEDER, p. 11.

Labionis, XII 5686⁴⁷³. Schuermans, 2882, 2883. Gallinacius (— aceus), XII 4377. Piliatum, XII 4248. Caducium, Br., 721. Diabus, Br. 362. Remiant, Le Bl., N. R., 246. criaturam, Le Bl., 540 A. hor-diarium, Kbl., 1885 col. 77. viniae, XIII 2465. Cerialis, XII 4377. vitriae, XIII 2000.

Et d'autre part :

Deane, XII 1278. 1812, Br., 336, 339, 1629, 1683. Memoreae, XIII 2476 (626?). Memorea, Allm. III p. 302. Tibereo, XII 3520. Seniceo, XII 4160^{add}. Plateae, Br. 1444 (Platae, Br. 1445).

C'est ce qui explique qu'un graveur, hésitant entre les graphies *i* et *e* pour rendre le *jod*, les ait employées toutes deux simultanément dans [l]a[n]ciarius, AE., 1892, pp. 35, 69.

SYNCOPE DE LA VOYELLE ATONE

Le latin archaïque syncopait déjà la voyelle atone protonique ou posttonique. Cette tendance n'ayant fait que s'accroître au cours du temps dans la langue parlée, les inscriptions de la Gaule, comme tous les documents de la décadence, y sont soumises dans une large mesure. Le provençal et le français se différencient surtout des autres langues romanes en ce qu'ils ont généralement supprimé toutes les voyelles posttoniques ou protoniques non initiales. On est, par conséquent, en droit de se demander si une certaine prédilection pour les formes syncopées ne distinguait pas déjà le latin de la Gaule du latin des autres provinces. Cette question est d'autant plus fondée que l'accent celtique aurait eu une force expiratoire beaucoup plus considérable que l'accent latin et que la chute des voyelles atones se produit en raison

directe de l'intensité de l'expiration (1). Les inscriptions et les textes vulgaires de toute nature de la Gaule sont évidemment appelés à trancher cette question, mais seulement lorsqu'on aura dépouillé tous les documents des autres provinces de l'empire. Alors, il sera possible de les comparer et de constater si, oui ou non, les inscriptions de la Gaule renferment un nombre relativement plus considérable de formes syncopées. Dans l'affirmative, on se trouvera en présence d'une différence locale certaine. En attendant, nous nous bornerons à énumérer et à classer les exemples que nous avons relevés. Quelque nombreux qu'ils soient, ils rentrent dans les types de syncope connus aux diverses périodes de la langue. Citons tout d'abord les graphies excessivement fréquentes où l'*u* (= *o* vulgaire) disparaît entre *c* et *l*. Il n'y a plus lieu de séparer ici, comme à l'époque archaïque, les mots, dont la désinence *culu* représente le suffixe primitif *ilo* devenu *clo*, de ceux dont le suffixe est purement diminutif. Les inscriptions ne font plus de distinction; elles ont assimilé, au point de vue de la chute de la voyelle atone, ces deux catégories de vocables, préparant ainsi leur développement identique dans les langues romanes (2).

Masclus, XII 4493, 4964, Espérandieu, 112, XII 4209, 5686^{557, 560, 561}, 4392, 4980. Masclinus, XII 5686⁵⁵⁸. Masclinae, XII 4392. Paterclos, XII 5686⁶⁷⁵. Allm., IV, pp. 386, 924, 387, 927, 928, 929. Paterclae, XII 983, Schuermans, 4153, 60, Lejay 1. Felicla, vernacl(ae), XII 5781. Oricla, XII 5686⁶⁵², Robert, p. 27. Proclus, XII 2631, 5682⁹⁷. Proclinius, Allm., 293. Proclio, XII 1963 Procl(a), XII 1963.

(1) LINDSAY, p. 195, § 13.

(2) LINDSAY, p. 200. MEYER-LÜBKE, I, p. 56, § 29. RYDBERG, *Zur Geschichte des französischen Lautes*. UPSALA, 1896, pp. 1617.

P[ro]clianus, Allm., 315 Proclianus, XII 5686⁷²⁰.
4560. Felicla, XII 4231, 843, 5820†, 454. Hercli. XII
5733. Herclenti, Br. 666. Herclinti, Br. 315. Aunclus,
XII 3694, Espérandieu 107. saecla, XII 2660†, Le
Bl., 21 (502), 24. laterclus, Br. 114, 1397. Apricus,
Mommsen 45. utriclarii, XII 729, 731, 982, 1805,
4107, Cornucl(arius), Allm., 82. vinclis, XII 481†c.
Apicla, XII 2851. Gundesclus, XII 2185†. Musclosus,
XII 2952. Edicla, XIII 2494, Br. 693 (239) Nau-
clarius, XII 4493, 4495. [tabern]aclario, XII 4513.
va[s]clarius, XII 4519.

Parmi les autres formes syncopées, il en est qui appa-
raissent déjà à l'époque archaïque et qui ont été adoptées
par toutes les langues romanes, y compris celles qui con-
servent généralement la voyelle atone (1). Ce sont :

Domni, Domnolus, XII 2700† (496). Domni, XII
4312† (582), XII 5345, Kraus 2, Jull. 862†. Domnae,
XII 4345 (196). Domninus, Le Bl., 405. Domnula,
Br. 368.

Mentionnons encore séparément le participe passé *postus*,
Mommsen 164 (cf. *depostio*, XII 5402†), qu'on rencontre
d'ailleurs assez fréquemment dans les textes vulgaires (2),
et qui a été un des modèles sur lesquels les langues
romanes ont créé de nombreux participes en *stus* (3). On
recourait parfois à ces formes abrégées lorsque les besoins
du mètre l'exigeaient. Nous trouvons ce vers dans les
inscriptions rhénanes :

(1) MEYER-LÜBKE, I, p. 378 § 325. *Zeitschrift für rom. Philologie*,
VIII p. 209.

(2) Cf. GEORGES, *Lexikon*, s. v. *pono*. cf. aussi les noms propres
Repostus, *Repostinianus*, AE., 1898, p. 30 n° 100 (Afrique).

(3) MEYER-LÜBKE. II p. 416 § 334.

Hic ego nunc jaceo fatis compositus iniquis. Br., 1154.

La chute de la voyelle atone donne naissance à des groupes de consonnes comprenant le plus souvent une explosive et une liquide, c'est-à-dire des groupes faciles à prononcer :

Vetranus, XII 1739. Br., 1329. itrum, XII 934[†] (529). Arlatensium, XII 5683³⁴⁷. Catlinus (à côté de *Catuli*), XII 3929. Vitlus, XII 5696⁹⁴¹, 4148, 2975, AE. 1897 p. 37 n° 114. Merto, XII 965[†]. spiritus. Le Bl., 583A (de *spir(i)tus*, devenu dans l'ancien français *espir* ⁽¹⁾). flamni, Jull., 75. Nomne, XII 2107. Gemnae, Br. 1185. Aplonius, XIII 751. popli, Allm., IV p. 457. Incomparapli, Br. 924. Ponre, XIII 858. Benedictus, XII 2011[†]. Gentos, XII 5675. Filtate, XII 709. Filterius, XII 956[†]. Mummlenus, Jull., 923. humlis, XIII 905 (643-690). tumlo, Le Bl., 40[†] (546). figli, XII 5697⁵. figlinis, Schuermans 3739. tegla, XII 5679⁷¹. Segleno, Jull., 930[†]. Relgiosa, Le Bl., 688. Incolmitate. Kbl., 1895 col. 82. Decmi, XII 5686^{302, 304}. Decmanus, XII 5686³⁰². Decmus, Schuermans 1882-85. Decmius, Decmanus Decmiae, Decmillae, XIII 1990. Decmanus, Br. 956. Decmanius, XII 2118, 2225, 2231. Decminus, Lejay 229. Decmus, Decmia, Decmiola, XIII 2577. Peqliaris, Jull., 119. filcissimi, XIII 2417[†]. Vercundae, Jull., 173. Sevrus, Jull., 24. (Thelgusa, Jull., 13.) Monumentu, XIII 1356. pisme (pi(i)ssime), XIII 3157. figlinae, XII 2461. lardarius, Br. 363, XII 4483.

Socro, Allm., IV p. 445 est une syncope fréquente dans le langage épigraphique ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Cf. KÖRTING, s. v. *spiritus*.

⁽²⁾ GEORGES, *Lexikon* s. v. *socro*.

La graphie *decna*, qui fait partie d'un texte très corrompu, [XII 2187† (564)] est fort sujette à caution.

La syncope de la voyelle tonique dans *herdes*, XIII 922 (de *heredes*) suppose un déplacement d'accent.

Les groupes formés de deux explosives sont plus rares. On ne trouve guère que *gd* dans les formes populaires de *Lugudunum* : *Lugduni* (1), XII 2660†^c. *Lugdunesis* XII 1751, XIII 1860, 1906, Allm., 87, 457† (552).

Pondum, XIII 716 peut être une forme abrégée sans sigle de *ponendum* ou une forme syncopée d'un type *ponedum* sans nasale et avec déplacement de l'accent, sous l'influence de *ponere*.

La syncope la plus intéressante, au point de vue des langues romanes, est certainement celle que présente la forme *dedcavit*, XII 2246, qui apparaît à côté des graphies *fillio*, *asscia*, et qui semble donc bien appartenir à une inscription d'origine vulgaire. Elle prouve manifestement, contrairement à l'opinion de Rydberg (2), que le latin populaire a connu des formes telles que *judcare*, *vendcare* et que l'atone a pu disparaître avant la transformation du *c* en *g*. Les dérivés français des verbes latins en *-icare* ou des mots présentant la combinaison *voyelle + c + voyelle tonique* permettent d'affirmer que la voyelle atone n'a disparu qu'après l'amuïssement du *c* en *g*. D'où des formes telles que *venger* (*vindicare*), *juger*, *clergé*, *fougère*, *berger*... Mais il en existe d'autres dans l'ancien français et le français moderne qui supposent, au contraire, que la voyelle atone est tombée avant le changement de la consonne sourde en consonne sonore. Ce sont, par exemple, *preechier*, *coucher*,

(1) Un passage de Dion Cassius, mentionné par ALLMER (cf. I n°87), atteste que la forme syncopée avait fini par l'emporter sur la forme complète.

(2) RYDBERG, *o. c.* p. 36.

nicher, empêcher (1)... Cette diversité dans le traitement que le roman de la Gaule a fait subir à des vocables latins de forme absolument identique, est dû évidemment à une différence chronologique dans la suppression de la voyelle atone. Mais quelle qu'ait été la date respective de la disparition de l'*i* atone dans l'une et l'autre catégorie, il ne doit pas y avoir eu entre elles une ligne de démarcation bien tranchée. Un phénomène d'un caractère aussi général que la syncope dans le latin vulgaire, ou du moins dans le latin vulgaire de la Gaule, n'a pu se produire ni instantanément, ni simultanément dans tous les mots soumis à son influence. Il n'a pu s'universaliser que progressivement et il a très bien pu se faire que les formes complètes et abrégées aient coexisté à un moment donné, ce qui expliquerait la présence de *dedcavit* sur une inscription païenne, qui provient d'une époque où l'*i* atone subsistait encore dans la majorité des mots de cette catégorie.

De toutes les voyelles, l'*a* était, en raison de sa sonorité, la moins sujette à la syncope. Cependant, on trouve certaines graphies, dans les inscriptions de la Gaule, dont cette voyelle a été éliminée. après s'être au préalable affaiblie en *e* :

Incomprabili, XII 772. (cf. *incomperabilis* dans Schuchardt, *Vocalismus*, I p. 195). Caesri, XII 1131 (cf. *Caeseris*, Schuchardt, *ibid.* Seelmann, p. 172). *Krissimo*, XII 1131.

L'affaiblissement en *e* est d'autant plus admissible dans les exemples ci-dessus que l'*a* y est suivi de *r* et que devant cette consonne, l'*a* avait une tendance marquée à se changer en *e* (2). On pourrait toutefois expliquer autrement la graphie *Krissimo*. D'après le témoignage de Teren-

(1) MEYER-LÜBKE, I, pp. 291-292, § 346.

(2) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I, pp. 188-189, 195-197.

tius Scaurus (II^e siècle après J.-C.) (1) il aurait été parfois d'usage d'exprimer par un caractère de l'alphabet la consonne qu'il représentait, ainsi que la voyelle d'appui qu'on lui donnait dans la prononciation. *K* étant prononcé *ka*, cette lettre aurait parfois exprimé le groupe *ka*. D'où la graphie *Krissimo*. Cette explication s'applique probablement aussi à des formes telles que :

EXPRCENNIO, Sacaze p. 450. XSANTHRMI,
XII 4487. PATR, Le Bl, 247. (2)

dans lesquelles *R* tient lieu de *er*.

Cette tendance de la langue vulgaire à supprimer la voyelle atone produisait parfois des troubles plus considérables dans l'organisme du mot. Il arrivait que dans les vocables qui comprenaient plusieurs syllabes consécutives commençant par la même consonne la chute de la voyelle entraînait celle de la syllabe entière. C'est ainsi que le cognomen *Restitulus* apparaît fréquemment dans les inscriptions sous la forme raccourcie *Restulus* (3), AE., 1890 p. 60, *Restuta*, XII 56'. On a de même *Restitori*, XII 556r au lieu de *restitulōri* ; *Costutus*, *Costuliae* au lieu de *Co(n)stitulus*, *Co(n)stituliae*, B. J., 1890 p. 11.

Ordinairement, c'est la syllabe accentuée qui persiste ; mais le contraire peut se produire et la voyelle tonique céder la place à la voyelle atone. Au lieu de *Restulus*, on trouve *Restitus*, XII 5956, 1141, 269'.

Pour expliquer la graphie *deposio*, XII 1207†, il faut probablement admettre qu'on prononçait *depositsio* et que les deux dernières syllabes se sont fusionnées par un pro-

(1) LINDSAY, III § 14 p. 203.

(2) Cf. VICNTIA (Afrique), AE., 1897, p. 10, n° 31. M. Prot., Catalogue des monnaies carolingiennes, Paris 1896 : CASTLLO. p. 72, n° 502 (840-875). CASTLLI, p. 73, n° 506 (923-936).

(3) Cf. ALL., VIII, p. 368.

céde analogue à celui dont il vient d'être question. Plus d'une forme ainsi abrégée s'est transmise aux langues romanes, (1) (cf. *matulinus* > *matlinus* > fr. *matin*, prov. *mati*, ital. *mattino*).

La syncope peut n'être qu'apparente et n'exister que dans l'orthographe. C'est le cas notamment dans les graphies suivantes :

SECVNDNA, Jull., 70. MAVROLNV, Jull., 910†, 911†, 914†. MVMOLNV, Jull., 919†, 920†. CENSORNVS, Schuermans, 1261. REGNV, Schuermans, 4639-4641. (cf. Reginus, Sch., 4629-30, 31, 32, 36, 37, 38). SCOTNV, Schuermans 5002 (cf. Scotinus, Sch., 4998). SCOTNS, Schuermans, 5001. LICNV, XII 1412, Fontenay 218, 219, 222, 227, 228 [Licinus, Fontenay 203-209]. QVNTO, XII 319 (Quinto). RESPCTVS, XIII 1831. CRSTI, XIII 2418†. VICTORNVS, Schuermans, 5732

Ce qui nous empêche de reconnaître dans ces formes des syncopes réelles, c'est que la voyelle, qui y a disparu, est la voyelle tonique. Dans tous les exemples cités, nous avons très vraisemblablement affaire à une ligature de cette voyelle avec la consonne avoisinante, bien que, contrairement à l'usage, cette ligature ne soit indiquée ni par un allongement, ni par un grossissement quelconque de la lettre en question. De plus, il serait impossible de prononcer sans voyelle des graphies telles que *secundnus*, *respectus*, *crsti* et *qunto*. C'est pour ce même motif que les formes suivantes, dans lesquelles la voyelle atone a disparu, n'ont également qu'une valeur purement graphique :

MAXMS, Kbl., 1883 p. 78. VCANIS (vicanis), XIII

(1) *Zeitschrift für roman. Philologie*, VIII p. 241. RYDBERG, *o. c.* p. 16.

2895. OMNBVS, Jull., 84 (1) RECEPT (recepit) à côté de PERT (perit)], Allm., III p. 316.

Sauf dans quelques cas spéciaux et notamment dans certaines formes verbales (2), on ne trouve pendant toute la période latine aucun exemple bien caractéristique de la chute de la voyelle de la syllabe finale. Rien n'est plus naturel, puisque toutes les voyelles finales latines ont survécu en roman (3). Pourtant les inscriptions de la Gaule présentent plusieurs graphies dont l'*i* et l'*u* finals sont tombés. Mais ici encore ils n'ont probablement disparu que dans l'orthographe, puisqu'une ligature de ces voyelles avec la consonne précédente reste possible. Ainsi :

ANORM, XIII 720. CINTVSMS, Jull., 233. MARIANNS, Schuermans 3309 (Marianus, XII 3310, 3311). COMITIANS, Schuermans 1547. (Comitianus, Sch. 1548). SATTONS, Schuermans 4958 (Satonis, Sch. 4959-4960). SCOTNS, Schuermans 5001. (Scotinus, Sch. 4998. Scotnus, 5002). (cf AVRELIANS, XII 264.) TIBERALS, Schuermans 5443-5444. MAXMS, Kbl., 1883, p. 78.

Il n'y a guère que deux formes qui ne puissent s'expliquer par une ligature. Ce sont :

CONATS (Conatus), Schuermans 1570 et LEVTHARDZ, Le Bl., 204.

Ce sont très probablement de simples abréviations non surmontées du tiret ordinaire, comme c'est encore le cas pour *K(alendas)*, *MAIS (MAIAS)*, XIII 1533† [cf. *LIBR̄S*, (= *libros*) XII 2040†]. Il se peut aussi que le graveur ait

(1) Cf. MONMTV, AE., 1898, p. 29, n° 17 (Afrique).

(2) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II p. 399.

(3) RYDBERG, *o. c.* pp. 41, 42.

reproduit textuellement sur la pierre le nom tel qu'il était écrit en cursive avec l'abréviation ordinaire de *us*. Il est intéressant de remarquer que les inscriptions archaïques et surtout les inscriptions de Préneste, présentent des graphies tout aussi bizarres que celles que nous venons d'énumérer (1).

La chute de la voyelle de la syllabe finale est attestée par plusieurs formes verbales et, entre autres, par la 3^e personne du parfait de l'indicatif (2). Après la disparition de l'*i*, *avit* est devenu *aut*, et c'est de cette forme syncopée que provient la désinence de la 3^e personne des parfaits romans. Nous pouvons ajouter aux exemples déjà connus (3) cet autre emprunté à nos inscriptions :

Dedicaut, XIII 2092.

La voyelle atone s'élidait aussi fréquemment en hiatus, soit devant la voyelle tonique, soit devant une voyelle atone. Ce phénomène, qui a laissé de nombreuses traces dans les documents vulgaires (4), a dû se généraliser dès l'époque latine, puisqu'il est commun à toutes les langues dérivées du latin (5).

Quetus, XII 5683²⁴⁰. Queta, XII, 3035, XIII 751.
Requescit, XII 5346, 339†, 2180†, 2311†, 5861† (563).
Requiscit, XIII 2355† (447), Le Bl. NR., 47, 52,
reqiscit, Le Bl. NR, 53. Requescet, Le Bl., NR,
225 (530). Reqescet, XIII 1503 (530) Requibit
(requiibit, requiebit), XIII 2364† (492). deces (sepsies),
XII 2086† (558). decis (hocsies), XII 2087† (559).
pintissimo, XII 319. vices, XII 2187† (564). pride,

(1) STOLZ, *Histor. Grammatik* I, p. 20, § 15; p. 207, § 199.

(2) MEYER-LÜBKE II, pp. 332-333, § 266.

(3) STOLZ, *o. c.* I, p. 207 § 199 ALL., IX, p. 139.

(4) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, pp. 441 ss.

(5) MEYER-LÜBKE, I, p. 452, § 503; p. 311, § 376.

XII 934† (529), XIII 2475† (501-502), Le Bl., 51 (541), Le Bl., 565. Tiberialis, Schuermans 5443-5444. quat (quoad), XII 915. quator, XII 4248. dodece. Kraus 262, Le Bl., NR., (5^e s^c). dudecema XII 2654†. dumviratu Mommsen 184. Dumviralibus, Revue épigr. du Midi de la France 1892, p. 150. tridum, Mommsen 149 Ingenus, XII 249, 5686⁴³⁰, Br. 752, 958. Perpetus, XII 794, Mommsen 156, 352. FEBARPIAS (febrarias), Kraus 143 (5^e s^c?). febrarias, XII 2421†, 3355†. febrariis, XIII 1732 (221).

La forme *de* pour *dae* offre un cas intéressant de phonétique syntactique. On ne la trouve que sur les inscriptions. où *daa*, placé immédiatement devant le nom propre de la déesse, joue le rôle de proclitique et a pu, en conséquence, s'abrèger facilement. Les textes de la langue vulgaire présentent plusieurs exemples de cette élision (1).

De Minervae, Lejay 152 Dae, Lejay 256 De Vercane, Br. 709. Dae Luna, Br. 1130. Dae Viri⁰⁰..., Br. 1726.

L'i atone en hiatus disparaît également dans

filus, Lejay 173, Kraus 106. Aurelus, Schuermans 707. Emele (Aemiliae), XII 746. Cervesa, B.E. 1883, p. 133.

Cet *i* n'a pu disparaître toutefois de la prononciation du latin vulgaire, puisqu'il a persisté dans tout le domaine roman, en mouillant la consonne précédente (2). Il faut croire qu'il s'y était déjà combiné avec l'*l* ou l'*s* et que, faute de caractère spécial, le graveur aura cru pouvoir transcrire ces consonnes mouillées au moyen des lettres ordinaires.

(1) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, p. 483. Cf. aussi LEJAY, n° 152, où l'on trouvera rassemblés tous les exemples contenus dans le *Corpus*.

(2) MEYER-LÜBKE, I, p. 461, § 511 ; p. 465, § 514.

ÉPENTHÈSE

Tandis que, d'une part, la langue parlée tend à éliminer la voyelle atone, elle introduit, d'autre part, pour faciliter la prononciation, une voyelle parasite entre certains groupes de consonnes. On retrouve des traces de ce phénomène dans tous les documents qui proviennent d'une époque pendant laquelle la langue parlée a joui de quelque influence, à l'époque archaïque, sous l'empire, surtout dans les derniers siècles, et plus tard dans les langues romanes ⁽¹⁾

Nous avons relevé ces graphies dans les inscriptions de la Gaule :

Reipublice, XII, 5519. tempulo, XII 649† [te]mpuli, XIII 1646 (cf. C I L. X 1578 : tempuli). omines (?), XII 2366 (*dans* omines mortales sumus). Matiribus, Br. 470. domesiticus, Le Bl., NR., 38. adeflet, Br. 350. Dafinis, Kraus 131. Sepetumienus, Br., 941. Lepotinis, XII 4487 (cf. *Λεπτίνης*) ⁽²⁾. fratero, Kbl., 1890 col. 215. frateri, Kbl., 1885 col. 165. materi, Kbl., 1884 coll. 131-133. requisit, Le Bl., 659. Acyme, XII 4650 (cf. Acme, XII 1634).

PROSTHÈSE

La prosthèse est un autre trait caractéristique du vocabulaire du latin vulgaire, analogue à l'épenthèse, et notamment la prosthèse de l'*i* devant les mots commençant par *s* suivi d'une consonne ⁽³⁾ :

⁽¹⁾ STOLZ, *Hist. Gramm.*, I, p. 200, § 191. SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, p. 394. MEYER-LÜBKE, I, p. 326, § 387.

⁽²⁾ PAPE, *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, 3^e édition, 1853; s. v.

⁽³⁾ STOLZ, *o. c.* pp. 201-202, § 192. MEYER-LÜBKE, I, pp. 323-324, § 381. cf. par contre, *Spanorum*, A. E., 1899, p. 54, n^o 192 et GEORGES, *Handwörterbuch*, s. v. *Spanus*.

Ismaragdus, XII 1971. Isp [es], XII 5868† (vi^e siècle)
Ispeluncola, Le Bl., NR., 247. Isp Le Bl. NR.,
127. Ypsichius, Le Bl., 302. Escurilio, Le Bl., 247 [cf.
SCHVPIOLO, XIII 2472† (487), Schoriolo, Le Bl.,
581 P.].

L'*i* s'intercale encore, mais beaucoup plus rarement,
entre les deux parties d'un mot composé, comme dans :

Inistituit, Le Bl., NR., 247.

CONSONNES

Labiales.

Les labiales *B* et *P* étaient fréquemment substituées
l'une à l'autre, en raison même de leur parenté, par un
graveur peu scrupuleux :

Tauripolium, XII 1, 1222, 4328, 4329, Sacaze, 117
(241), 119 (241), 118 (241), 120, 121, 122, 125.
Incomparapli, Br., 924. Posphorus, XII 355, B. E.,
1885 p. 15 (cf. Phosphorus, Allm. III p. 158). Abro-
sus, Br. 1336. Cabiatus (= Capiatus), XII 5686¹⁷⁵.

Devant les consonnes sourdes, la consonne labiale s'assi-
mile et est notée par *p* :

Optenere, XII 2091† (566). optulit, XII 1783. Pleps,
XII 4333. optinuit, Sacaze p. 539^e.

Les exceptions sont toutefois nombreuses :

Conlabs(am), XII 5340 (213). conlabsum, Br. 6 (196-
198), 1336, 1360. (con)labs, Jull., 33. scribta, scribsi,
XII 4393. scribsimus, XII 2033. scribtis, C R A I B.,
1897 p. 178. obtimo, XII 2762, XIII 1863. Obtio.
Br. 1048. ibsa, Br. 251, Jull., 50. [c]absarius, Lejay
273bis. diabsoricum, Lejay 150.

Les exemples suivants empruntés aux inscriptions chrétiennes semblent bien trahir une modification dans la prononciation de la consonne sourde intervocalique, devenue *v* dans les serments (cf. *savir*) :

Labidem, Kraus 2. labide, Kraus 3. labede, Le Bl., NR., 264. coberturio, Le Bl., 215 (VI^e siècle). ebescubus, Kraus 10. Louba, Br 275. Abrilis, Le Bl., 564.

L'altération la plus significative est certes celle de *b* en *v*. Ces deux consonnes ont été assimilées en un même son bilabial spirant à partir du III^e siècle de notre ère ⁽¹⁾ et la liste suivante atteste clairement l'extension que ce phénomène avait prise aux V^e et VI^e siècles. Il se produit surtout à l'intérieur du mot :

Cerbasium (Gervasium), XII 2115†. Vivius, XII 5686⁹⁴³, 944, 945 (cf. Vibius, XII 234, 5230). Vivia, XII 1997. dicabit, XII 2143†. oviit, XII 272†, 2061† (528), XIII 2473† (488), Kraus, 272, 291, 293, Allm., 441 (447). requiebit, XII 5400, Le Bl., NR., 300. Flabius, Flabio, Flabiae, XII 5813. Quadrubis, XII 1419. fondabet, XII 936† (530). vibus, XII 682^a. viba, XII 2762. Liveria, XII 2088† (560). octabo, XII 4083† (521). Jobiani, XII 410^{add.}. noveletate, XII 2179† (562). nuvelis, laudavelis. vervis, nuvilior, conscrivere, XIII 2477†^c (632). omnevov, XIII 2484†, 2481†. provata, Le Bl., 12^c (498). leverto, XIII 2474† (VI^e siècle) liviri (liberi), XIII 2484†. parbulum, Allm., 226. Abieni, Allm., 449† (503). Bibis, tribis, Br. 1107. Savaria, Br. 1091, 1143, 1146, 1288, 1752. nobilior, XIII 2478† (622-628). Ordinabit, Kraus 3. provatus, Kraus 265. superva, Kraus 255.

(1) Stoż, *Hist. Gramm.*, I pp. 286-287, § 286. LINDSAY, p. 53.

Les deux consonnes permutent beaucoup plus rarement au commencement du mot ⁽¹⁾ :

Bisit, XII 971†. bixit XII 2197†, 5334† (568), 5340† (527). Bixit, XII 503. Botum, XII 5423 Vene 5687 ²⁸. Boconius (=Voconius, XII 5251), XII 1941. Bic(irus), XII 5682 ¹³.

La rareté de ce phénomène à la syllabe initiale n'a pas lieu de nous surprendre ; car, seuls, quelques dialectes du midi de la Gaule, le portugais en partie, l'espagnol et les parlers de l'Italie méridionale ont étendu à la syllabe initiale la fusion du *B* et du *V*. La majeure partie de la Gaule, au contraire, ainsi que le reste du domaine roman, a continué à distinguer soigneusement ces deux consonnes ⁽²⁾

On remarquera également que tous les exemples mentionnés ci-dessus proviennent du midi de la Gaule.

La présence de l'*f* médial, inconnu au latin, dans ces noms propres simples :

Mafortio, XII 5340† (527). Mafusio, XII 2193† (527) semble trahir la survivance d'un trait propre au dialecte sabellique, ce qui est d'ailleurs parfaitement admissible, car les documents vulgaires, et le français notamment, possèdent certaines formes qui ont dû être empruntées aux dialectes originaires d'Italie ⁽³⁾

Devant *u*, *o*, et parfois aussi devant *e*, avant et après l'accent, le *v* bilabial du latin vulgaire disparaît :

Aunclo, XII 1951, 3694, XIII 2206, Espérandieu,

(1) PARODI, *Del passaggio di Vin B nel latino volgare*, Romania, 1898, pp. 180, 181.

(2) MEYER-LÜBKE, I, pp. 361, 362, § 426.

(3) LINDSAY, II, p. 92, n° 83. MEYER-LÜBKE, I, p. 43, § 19, pp. 574, 575, § 649. cf. BOURCIEZ, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, IV (1884), p. 226.

107, Kbl., 1886 col 120; 1883 p. 63. Auncli, Allm., 347. Maurti, XII 2061† (528). Octaum, XII 2143†, Le Bl., 265 (v^e siècle). Noum, Allm. IV p. 456. Octao, XII 2193† (527). Naus, XII 5946. (cf. Navus, XII 1402, 1895). Faor, XII 5682⁴³, Allm., IV p. 461, Mommsen, 350. Primitius, XII 833, 1036, 1636^a, 1771, 3773, 3590, Kbl., 1898 col. 6, Schuermans, 4443 4444. vius, XII 352, 522, 605, 789, 1687. 1740, 1948, 2147†, 2043, 2224, 2473, 2356, 2501, 2707†, 3770 4123, Loriguet, 11, Lejay, 92. vium, Espérandieu 84. Bataus, Br 1517, Kbl., 1883, p. 40. viunt, B.E. II p. 281. Juent[ius], XII 2559, 5686⁴⁶⁶. Juentia, XII 3310. Juencus, XII 3326. Juenalis, XII 5686⁴⁶⁵, XII 512, Br., 1640. Ivenalis, XII 5691⁷, XIII 2982. Juenis (à côté de Juvenis), Kbl., 1888 col. 118. Ivenis, XII 2926^c. Iventi, XIII 3035. Joenalis, Kbl., 1898 col. 5. Juentus, Bladé p. 188, XII 141, 1869, 1870, 1903, 1902. Quadruis, Mommsen 4, 247. Aeum, Mommsen 149. Lascius, Sacaze p. 310. Serus Le Bl., NR., 259. Aus (¹), Allm., IV p. 345, n° 139.

Et ce qui prouve clairement que l'emploi du signe *V* pour *VV* pouvait n'être qu'un procédé graphique, c'est qu'on le surmontait parfois de l'*apex*, qui indiquait que le *V* devait être prononcé :

serúm, XII 2522. serús. XII 1598. salúm (bis), XII 3499. (cf. Aedús, XII 3325).

Pendant il paraît bien établi que la généralité de ces graphies sans *v* représentait la prononciation réelle (²). Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'il est abso-

(¹) Cf. *Appendix Probi*, ALL. XI, p. 306 : *avus non aus*.

(²) SOLMSEN, *Studien zur lateinischen Lautgeschichte*, 1894, pp. 44-53.

lument en contradiction avec les langues romanes. Celles-ci ont bien adopté certaines formes syncopées, telles que *aunclo*, mais dans la plupart des cas elles ont maintenu le *v* intervocalique (1).

Comment concilier ces divergences? Faut-il admettre avec Ullman (2) et Solmsen (3) que le *v* a été réintroduit dans la suite sous l'influence des formes où il était suivi d'une autre voyelle que *u* ou *o* et dans lesquelles il s'était généralement maintenu? D'après eux, *vium* serait redevenu *vivu* par analogie avec *vivi*. Mais cette explication ne s'applique qu'au *v* de la dernière syllabe des mots déclinables et nullement à des vocables tels que *juentia*, *juenis* forcément soustraits à une influence de ce genre. Il faut croire que cette tendance de la langue parlée à supprimer le *v* devant *u* et *o* a été à un moment donné entravée par le changement survenu dans la prononciation de ce phonème. On sait que, dans le courant de l'époque impériale, le *v* de bilabial qu'il était, est devenu labio-dental et l'est resté dans la plupart des parlers romans.

Dans les premiers emprunts faits au latin par les langues germaniques, le *v* initial est toujours rendu au moyen du *w* bi-labial. Or, deux inscriptions découvertes en Allemagne, transcrivent ce même son au moyen de la spirante sourde F. Ces inscriptions ne sont pas datées, mais comme elles sont païennes, on ne peut guère les faire descendre au-delà du 1^{er} siècle. Il se pourrait donc qu'on eût là une preuve de cette transformation qui s'est produite dans la prononciation du *v* latin :

Fictorinus, Schuermans 2227 (Hanau). Fectione,
Schuermans, IR. 328.

(1) Körting. ss. vv. *vivus* et *juvenis*. Cf. les formes *vivus* et *juvenis*... de nos inscriptions.

(2) *Romanische Forschungen*, VII pp. 201-202.

(3) SOLMSEN, *o. c.*, p. 52.

Dentales.

Les transformations que subissent le *d* et le *t* ne présentent rien de particulièrement intéressant ; elles permutent entre elles à la fin et à l'intérieur du mot :

quot (quod), XII 4, 729. quat (quoad), XII 915. haliquit, XII 915. aliquit, XIII 2027. quit, XII 533^{†c}. haut, XII 1499^{†c} (515). set, XIII 2199, Le Bl., NR., 232 (548-621). aput, XIII 2417[†], 2374[†] (510). quid-quit, Le Bl., 12^c. Demetriatis, XIII 2015. Quatragies, XII 1045[†] (587). capud, Le Bl., NR., 445, XII 2179[†] (562), 2158[†]. reliquid, XII 2179^{†c} (562). Paren-
dibus, Br., 1238. Amada, Le Bl., 576A. id. (et), XII 427, 1411, Br. 136. idemque (- itemque), XIII 1854.

Sur les inscriptions la préposition *ad* s'écrit assez souvent comme la conjonction *at*, sans doute conformément à la même tradition orthographique qui, au dire de Quintilien ⁽¹⁾, poussait certains écrivains à confondre ces deux particules :

at (— ad), XII 1981, 5691⁵, XIII 1910, Mommsen 51^c. (cf. adque, Le Bl., 257, Jull., 60, Br., 920, Kraus, 201.

Palatales.

Le premier fait à signaler dans l'emploi des palatales est l'échange relativement fréquent du *c* et du *g*. Bien que cet échange soit encore en vigueur dans les inscriptions chrétiennes, nous ne croyons toutefois pas qu'on puisse en déduire un argument en faveur de l'amuïssement de la consonne sourde. Nous sommes plutôt tenté d'y reconnaître la persistance des traditions orthographiques de

(1) QUINTILIEN (Teubner), I, p. 39, 7.

l'époque archaïque, où l'on se servait déjà indifféremment de ces deux phonèmes (1) :

Cellius, Cellia, XII 978-778. Cerm[a]nus, XII 5686²⁵. Camus, XII 5686¹⁶². Cerbasium, XII 2115. Cenio, XII 978, 778, Br., 451. cenui (genui), Br., 163. Calicines, Br., 136. Coth(icus), XII 5561. perlece, eco, Stycias, Br., 946^c. conjuci, Br. 365. paci (pagi), XII 1377. relicio, XII 1446[†], Acele XII 859. Acenor, XII 5686²². Acustas, XII 5333[†]. Diocenes, XII 5686³⁰⁶. pigtor, XIII 2810. Graecario (gregarius), XII 3349. Vergellesses, XII 1356. octocinta, tricinta, Lucdunensi, XIII 1855[†]. adcnoscet XII 915. Cratilla, XII 1010 [Gratilla, XII 5830] Nicrina, XII 4990. (Nigrina, XII 1517). Acrum. Br., 1903. Acripae, Bladé 107. Macistra [tus] Br., 134. Acne (Agne), XII 1609. Alberca, Le Bl. NR, 73. Fruci, XII 4723. Callonis. XII 1201. Eco, Br., 1153. Cran- nicus, Lejay, 104. Necotia [trici?], XII 4496.

Le *c* de *neclicta*, XII 1503[†] pourrait être étymologique.

Cette substitution est surtout fréquente dans les noms propres celtiques ; les inscriptions de Bordeaux, à elles seules, fournissent la série suivante :

Bitudaca, Bitudaga, XIII 773, 774. Burdecala, Jull., 878. Burdegala, Jull., 921. Cintucena, Jull., 226. Cintugena, Jull., 208, 228, 229. Cintucnatus, Jull., 176, 227. Cintuginatus, Jull., 102. Lucaunus, Lugaunus, Jull., 154. Nemetocena, XIII 806. Nemetogena, Jull., 76. Picticenus, Jull, 203. Samocenus, Jull., 278. (cf. Incenuus, Jull., 258).

(1) STOLZ *Hist. Gramm.*, I, pp. 261 262 § 257. SEELMANN, pp 343-344.

Q.

Devant *u*, les inscriptions de l'époque impériale fidèles à l'usage observé pendant les huit premiers siècles de Rome, expriment la palatale vélaire sans l'adjonction de l'élément labial ⁽¹⁾, ce qui appert surtout des graphies où le *q* est substitué au *c* :

Nequires, Lejay 270. Quravit, Kbl., 1884 col. 131-133.
Mercurius, XII 2440, Lejay 109. Aquta, XII. 5153.
Aqulius, XII 5686¹³⁵. Aqutius, XII 4546, 4545. (cf. Acutius, 517, 3366, 3367, 3843). Aqutus, XII 5686⁷⁰, 4529. Aquarius, XII 4094. Cutius, XII 1614. Qutia, XII 5193. Urbiquus, Br., 378. liquid (licuit). XII 912.
Qujus, XII 682^a, XIII 1583. Qura (cura), AE., 1898. p. 20, n° 75. Pequnia, XII 2496, 4393, 4189.
Pequarius, Br., 377. Propin[q]us, XII 5229.

Seule, une inscription chrétienne du ^{ve} ou du commencement du ^{vre} siècle adopte l'orthographe *qu* en usage à cette époque parmi les grammairiens ⁽²⁾ :

Sequitus, XII 276[†].

Il convient toutefois d'ajouter qu'un autre texte chrétien, probablement plus ancien, persiste dans la tradition antique :

Eppoqu, Le Bl., 338.

L'*u* disparaît également devant *o* dans deux inscriptions relativement récentes :

qod, Kraus 279. condam, XII 936[†] (688).

⁽¹⁾ BERSU, *Die Gutturalen und ihre Verbindung mit V im Lateinischen*. Berlin, 1885, pp. 49-53.

⁽²⁾ Cf. BERSU, *o. c.*, p. 81.

On peut affirmer que l'élément labial du groupe *qu* s'est conservé devant *a* pendant toute la période latine, puisqu'il existe encore aujourd'hui dans la majeure partie du domaine roman et qu'il n'a disparu dans l'autre qu'après que le *c* devant *a* fut devenu *ch* (1). Et cependant on rencontre dans les inscriptions de la Gaule plusieurs graphies sans *u* :

Quantum(ter), XIII 1862 [à côté de *qui* (ter)]. Qalaqi,
Le Bl. NR., 429. qa, Mommsen 354.

Qu + i, e dans les documents de la Gaule soulève la même difficulté, car dans le roman de cette contrée, l'élément labial a également persisté et a empêché l'assibilation de la palatale. Les graphies sans *u* devant *i, e* sont même plus nombreuses que devant *a* :

reqiescit, XIII 3021†, Le Bl. NR., 53. [r]eqiescet,
Le Bl., NR., 73. qiecit, qi, qi Le Bl., NR., 81.
reqescet, XIII 226 (530). reqisicit Le Bl., 659.
qaerere, XII 1276†. qi, Mommsen 9. qi, Kraus 48.
qis, Le Bl., 354. qinta, Le Bl., 570 (512-602). qi, qiqe,
XIII 2430†. Qietus, XIII 563†. Quintiliani, Schuermans, 4543.

On peut ajouter à cette liste *ungentarius*, XIII 2602.

A vrai dire, les formes romanes dérivées des mots latins *quietus*, *qui*, *quaerere* n'ont pas conservé cet élément labial ; mais celui-ci, en vertu des lois phonétiques du français, n'a pu disparaître en Gaule avant le VIII^e siècle. La langue de nos inscriptions paraît donc bien être une fois de plus en contradiction manifeste avec l'état de choses roman. Est-ce à dire qu'il faille, à l'exemple de Bersu (2), n'attribuer aucune valeur à ces graphies et à d'autres analogues

(1) MEYER-LÜBKE, I, pp. 375-376 § 426.

(2) BERSU, *o. c.*, pp. 98. 116.

qu'on relève en grand nombre dans les textes de la décadence? Elles se produisent trop fréquemment pour ne pas les prendre en considération. Si la chute de l' μ ne s'est généralisée que dans le courant du VIII^e siècle, elle a très bien pu se préparer et se manifester isolément à une époque plus ancienne. On remarquera d'ailleurs que les exemples mentionnés plus haut appartiennent en majeure partie à des textes de date récente. D'autre part, après la disparition de l'élément labial, le signe q a pu conserver sa valeur de post-palatale devant e et i assez longtemps pour ne pas s'assimiler immédiatement au $c + e$, i et conserver ainsi sa valeur d'explosive en roman.

Comme nous venons de le dire, ce sont surtout les inscriptions chrétiennes qui éliminent le μ . Les inscriptions païennes, au contraire, le notent encore soigneusement :

Secues (sequens), Br., 1742. Acuitanus, Schuermans 48. Anticui, Schuermans 357. Cuintus, Schuermans 1804. Cuiesc(it), XII 2016†. cuincuages[imus], XIII 3019.

X

Le groupe x (cs) est transcrit de plusieurs manières. Ou bien c'est l'élément palatal qui est renforcé, ou bien c'est l'élément spirant. Ce dernier cas se présente le plus fréquemment ; il date d'ailleurs des premiers documents originaux du latin (1) :

uxsori, XII 227, 832. tinxit, XII 1729† (548), 1737. vicxit, XII 825, 2089† (563). vicxisti, Le Bl, 708. vicxet, XII 2661†. Philoxeni, XII 547. uxsori, XII 572, 1018, 2758, 2765, 2789, 2843, 2939, 1229, 1207.

(1) Stolz, *Hist. Gramm.*, I p. 320 § 333.

Indicxione, XII 5720† (561), 1720†, 5869†. Maxsumus, XII 1235, 1381. Conjuxs, XII 1262. proxsumis, XII 1778. exsimia, XII 2179† (562) exs, XII 3006, 3077, 4241, 4245. Auxsis, XII 3686. felixs. Br. 936. conjuxs. XIII 1902. exserc(entis), Allm., 170. Alexsabri, XIII 2000. oxsur, Le Bl., 400A. struxsi, XII 916. Indixsione, XII 1693† (537). Senexs, XII 4319. Exempli XII 3562. vixsit, XII 1207, XIII 1862. dixsere. Maximina, XII 722^c.

Les deux transcriptions peuvent se combiner comme, par exemple, dans *ucxsor*, *ecxspecto*, XII 5193.

Toutefois, l'élément sifflant a dû, dans la prononciation, prendre le dessus et s'assimiler le *c*, car dans les derniers siècles l'*x* se réduisit à *s* et passa comme tel en français (1) :

Bisit, XII 971†. [v]issi, XII 1146†. viset, XII 2062† (485-509). visit, Kraus 262. vissit, Le Bl., 297A, XII 73. visit, Le Bl., NR., 66 (v^e siècle). Santippe, XII, 213. Sest a), XII 482. cojus, XII 4248, XIII 2373† (508). supples, XII 2085† (557). Sestula, XII 2872. escepit, Bladé 116. es visu, Br., 1741. justa, XIII 2417†.

Dans ces quatre dernières formes, on devait être d'autant plus tenté de réduire *cs* à *s* qu'on évitait ainsi de prononcer trois consonnes consécutives.

La réduction de *x* à *s* est, en outre, attestée par ces graphies inverses :

Visxit, XII 2120†, Kraus 103. Nexta (sexta), XII 5869†. Xeverini, XII 5686⁹⁶⁵. quiexcit, Le Bl., 338. Tigrix, XII 4833. Cleminx, XIII 2477^c (632).

(1) MEYER-LÜBKE, I, pp 416. 417 § 463. p. 496.

milix (miles), XII 1112. majorix, Allm., IV, p. 355, 738. chingxit (cinxit), Le Bl., 91 (676). Vitalix, Allm., IV, p. 434, 1340; p. 437, 1369. Atimetux, Schuermans 2227. Pixtillus, Schuermans 4334. (cf. Pistillus Sch. 4332). manux, Schuermans 5988. Laxtucis, Schuermans 2921, 2922, BE., 1882, p. 119. (cf. Laxtucis, Schuermans 2928). Eufraxia, Egli 44. Caxtos, Schuermans 1196, XIII 2417†.

Assibilation.

Les formes suivantes, où *ti* est transcrit par *si*, prouvent qu'à l'époque mérovingienne, le groupe *ti* en hiatus est en train de s'assibiler :

Marsiola, XII 950†. Marsias, XII 1792† (516), 2094† (579). [Mar]sias, XII 937† (531). hocsie, XII 2087† (559). tersio, XII 2081† (540). Tersia (bis), XII 5250. Sepsies, XII 2086† (558). Mafusio [Mafortio], XII 5340† (527), XII 2193† (527). Observasione, XIII 2405†. passiins, XIII 2478† (622-638), 2480†, 2484†. Sapiensie, passiins, XIII 2477^c (632). indixsione, XII 5720† (561?), 5869†. ressurexionis, XII 2185† (547) [res]urrexio[nis], XII 2310. penetensia, penetensie, Le Bl., 708.

L'assibilation de *ci* + *voyelle* ressort aussi des graphies où *ci* s'est substitué à *ti* :

Indiccione, XII 1213† (604), Allm., 464† (650-700). indicciune, XII 2654†. Tercium, XII 5347†. Stacio, oracionem, XIII 2391† (601). Constancius, milicie, Le Bl., 223. Deposicio, Le Bl., 360. terciia, Le Bl., 483 (VI^e siècle). Innocencius, Le Bl., 564. Spacium, Le Bl., 588^c. [recor]dacionis, Le Bl., 674. Deposicio, Kraus 260 256, 273. Le Bl., NR., 62, 64, 223.

Marcias, XIII 2365 (493), Kraus 266. [Ter?]encius, Le Bl., 463. Prudencius, Br., 1048. Periciæ, Br., 1071. Servaci, XII 852. Exicii, Egli 45. gloriacio, Le Bl., NR., 255. Neguciatoris, stacio, oracionem, Allm., 462† (601). Condicionem, XIII 2016. Solacium, XIII 1910. Fidencio, Le Bl., 378. Infancia, Le Bl., NR., 107 (VII^e siècle). milicia justicia, Le Bl., NR., 441^r (596). distancia, XIII 581^c.

Le groupe *sci* en hiatus subit une altération analogue dans

consiensia, XII 2153†.

A l'époque à laquelle remontent ces inscriptions, l'assibilation du groupe *ti* et, à plus forte raison, celle du groupe *ci* en hiatus, ne pouvait pas encore être tout à fait achevée et *si* comme *ci* devaient se prononcer *tsi*. *Tsi* est, en effet, l'étape la plus avancée que ces consonnes pouvaient avoir atteinte au VI^e siècle dans la voie de l'assibilation. L'élément dental devait y être encore sensible puisqu'il subsiste dans les serments (*fazel*), dans Eulalie (*manatce*) et qu'il ne disparaîtra totalement que plus tard. Il s'est d'ailleurs maintenu jusqu'à nos jours en italien et en espagnol (1).

Une des questions les plus controversées, dans l'histoire des sons du latin et des langues romanes, est la date de l'assibilation du *c* devant *e* et *i*. Les longs débats auxquels elle a donné et donne encore lieu, ont été résumés par G. Mohl (2). Les uns admettent que ce phénomène s'est effectué déjà dès la période latine, tandis que les autres, plus nombreux et pour la plupart romanistes, pensent que l'altération du *c* n'a pu être antérieure aux V^e et VI^e siècles.

(1) MEYER-LÜBKE, I, p. 457 § 509.

(2) G. MOHL, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, 1899, pp. 289 ss.

Les graphies de nos inscriptions relatives à cette question sembleraient plutôt appuyer l'opinion de ces derniers. En effet, le *c* devant *e*, *i* y est rendu soit par *qu*, soit par *k*, qui avaient certainement la valeur d'une explosive sourde :

quiesquit, XII 460†. requisquit, Le Bl., 670. quiescui(t), Allm., 233. Akianac, Br., 688. Kaesones, Br., 235. Minikius, Schuermans 3595. Brackillo, Schuermans 867. pake, Le Bl., 344. *Οὐρσικίνος*, (ursicinus) Le Bl., NR., 374. MOKIMOS, Le Bl., 243. MAPKIANOU, KYKNAPIA, Kbl., 1891 col. 81. *Λονκιολον*, Br, p. 358.

On peut encore y ajouter celles où le *c* et le *ch* alternent, le groupe *ch* n'ayant jamais servi, durant la période latine, qu'à exprimer une explosive sourde :

Sumaci, XII 933† (524), XII 2485† (485) chingxit, Le Bl., 91 (676). Eutuces, XII 746. Eutici, XII 1193. Pulcer, XII 592†. Baccis, XII 4789. Arcepr(es)-byter, Le Bl., NR, 222A. Soterichi, XII 3226, Br., 2005. Mastichi, Allm, 364.

Une seule graphie *septrum*, Le Bl., 209^c, semble à première vue plaider en faveur de l'opinion de ceux qui veulent que l'assibilation se soit produite déjà à l'époque antique. Mais il a été démontré que le *c* figurait réellement dans le texte original de cette inscription ⁽¹⁾.

R

Nous signalerons d'abord quelques cas de métathèse de l'*r*, qui a laissé des traces aussi nombreuses dans les documents vulgaires du latin qu'en roman ⁽²⁾ :

(1) G. PARIS, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1893, p. 83 (note).

(2) LINDSAY, p. III § III. — MEYER LÜBKE, I, p 513 § 576.

Quardubis, Kbl., 1893, p. 206. Porparcu, Schuermans 4388 (cf. Proparcu, Sch. 4494). Scurpillosa, (*de* scrupus) XII2070† (524). pard(inas ?) (pradinas *de* prada, prata), Le Bl., 91, p. 183.

Le développement de l'*r* dans la langue parlée obéit à deux tendances contraires. Ou bien la consonne est éliminée pour faciliter la prononciation, comme dans :

Thatarus, Egli 44 (827-851). Arveni, XII 5686¹²¹¹. Silveste, XII 1162 ;

ou bien elle est ajoutée dans certains mots qui renferment déjà cette consonne (1) :

Prostrasius, Schuermans 4495. Partronu, Jull., 322. Germarmanicus (= germanicus), XII 5471.

Le jod.

Il n'est pas rare de rencontrer des graphies où l'on a intercalé un *jod* entre deux voyelles. D'après les grammairiens, ce *jod* se rattachait aux deux voyelles à la fois (2). C'était un moyen de combler l'hiatus que les langues romanes ont mis, à leur tour, plus d'une fois à profit (3) :

coiïux, Br., 324, 774, 528, 379. eiïus, XIII 2991, Br., 319, 528, 530, 846, 1081, Jull., 521, AE., 1894 p. 8. cuiïus, Allm., 184. huiïus, Bladé 28. subdiïaconus, XII 5861† (563). Sabineïïus, Mommsen, 43. Pompeiïus, Br., 1186. Memoriïae, XIII 819. Saiïac, Jull., 53. Maiïestatis, Kraus 294. Cabïioninsis, Le Bl., 11.

(1) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I, pp. 20-22. Cf. *pratri* (*pratum*) BSAF., 1890, p. 294. *Artaxerxes*, *tramarice* (FRICK, *Chronica Minora, Excerpta Barbari*, éd. TEUBNER), p. 620. On comprend, dès lors, que le latin vulgaire ait pu créer une forme telle que *tresaurum*, d'où dérive le français *trésor* (cf. MEYER-LÜBKE, I, p. 518 § 56).

(2) Cf. LINSAY, pp. 52-53.

(3) MEYER-LÜBKE, I, p. 322 § 381

On peut même ajouter *AlisiIa*, XIII 2880, l'*i longa* ayant fini par tenir lieu du jod dans les documents de la décadence (1).

Quelques formes, connues d'ailleurs depuis longtemps, prouvent que, dès la période latine, le *g* suivi de *e* ou *i* et le groupe *dj* + *voyelle* s'étaient assimilés au jod (2), qu'on pouvait dès lors rendre de plusieurs manières :

Gejuna, XII 2193† (523). Gerosale, XII 619†. Genarius, Le Bl., 235. Genu[arias], XII 2102†. Genoarias, XII 934† (530). Ginoariis, Le Bl., NR., 162 (525). Madias(mais), Le Bl., NR., 230(636), 107 (VII^e siècle).

Le *Z* de *Zunior*, Le Bl., 11 servirait, d'après Lindsay, à transcrire le son spirant que le *jod* a dû prendre dans les derniers siècles de l'Empire (4). En tous cas, il appert de cette graphie que le *z* avait une valeur analogue à celle du *jod*, de *g* + *e*, *i* et de *dj*, ce qui lui a permis de se développer comme eux en roman (3).

L'habitude de transcrire le *jod* par *g*, ce qui ne pouvait avoir lieu que devant *e* ou *i*, a donné naissance à cette graphie intéressante, vu l'époque à laquelle elle apparaît :

Georgia (jurgia), Allm., IV p. 140^e (586-588).

Le graveur ou le rédacteur de cette épitaphe en vers, a été obligé, pour conserver au *g* la valeur du *jod* devant *u* (*o*), d'intercaler un *e*, tout comme les grammairiens du XVII^e siècle, lorsqu'ils voulurent indiquer que le *g* devant *a*, *o*, *u* devait être spirant ainsi que devant *e* et *i*.

(1) NEUMANN, p. 20.

(2) LINDSAY, I, p. 56 § 51. MEYER-LÜBKE, I, p. 458 § 510.

(3) MEYER-LÜBKE, I, p. 35 § 17.

Le groupe *dī* à l'intérieur du mot s'est également assimilé au *jod* dans le verbe

ajutit (adjutet), XIII 906†⁽¹⁾.

Cette forme mérite d'être signalée spécialement parce qu'elle prouve que le *d* de *adjulare* a été éliminé dès l'époque latine, ainsi que l'exigent tous les mots romans dérivés par voie populaire⁽²⁾.

Dans *Cailvi*, XII 5686¹⁵⁹ (Calvius) et *Decumainus* (Decumanus), XII 1753, nous avons très vraisemblablement affaire à un *l* et à un *n* mouillés. Du moins est-ce une manière d'expliquer la présence de *l'i* dans ces mots qui n'ont jamais connu la diphtongue *ai* et à laquelle par conséquent on ne peut raisonnablement songer. Le mouillement de la consonne, qui a pris une si grande extension en roman⁽³⁾, paraît avoir été inconnu au latin, à en juger d'après les travaux modernes ; toutefois, on trouve dans Schuchardt⁽⁴⁾ quelques graphies qu'on ne peut expliquer qu'en admettant le mouillement de *l*. (cf. *filus*... p. 58).

Nasales.

L'emploi de *m* devant les consonnes labiales et de *n* devant les dentales n'a jamais été strictement observé dans les textes vulgaires. En effet, on y trouve toute une série de formes où la nasale labiale apparaît devant les dentales et la nasale dentale devant les labiales. Nous relevons les exemples suivants dans les inscriptions de la Gaule, qui, en ce point, restent encore fidèles aux traditions orthographiques de l'âge archaïque⁽⁵⁾ :

(1) Cf. aiutrices, BOURCIEZ, *Bull. épigr. de la Gaule*, IV (1884) p. 226. *aiutor* : C I L VI, 20752.

(2) KÖRTING, s. v. *adjuto*. — RYDBERG, o. c., p. 38.

(3) MEYER-LÜBKE, I p. 452 § 504.

(4) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II p. 491.

(5) SEELMANN, pp. 272, 276, 277.

Compensa, XII 944^{†c} (553). Inconparabili, XII 683, 732, 1112, 1466, 2010, XIII 1860, Kbl., 1888 col. 118. Conplet, Le Bl., 575. [co]nplevit, XIII 2436. Conpascere, XIII 2477^{†c} (632). Panphilus, XII 3592. ponpas, XII 338. Canpanus, XII 5956, Sacaze p. 177 (194-202). Ponpeius, XII 2366. Ponponiae, XIII 1092. Conplectens, XII 975[†]. complexum, XII 1272^{†c}. Inpendium, XII 22, 701, Mommsen, 184, 185. Inpendio, XII 1356, XIII 1751 (160), 1752. Inpendia, XII 594, 5336[†] (460). Inpensis, Mommsen 51^c. Novenbris, XII 2088[†] (560). Menbra, XIII 2483 (VI^e siècle). Inpetrati, Br., 922. Conpari, Kraus 168. Inperatori, Sacaze p. 216.

Devant *f*, l'hésitation se justifiait parce que cette consonne qui était, à l'origine, bi-labiale, devint sous l'empire labio-dentale :

Anfora, XII 5681¹. Infanti, XII 3559.

Par contre, l'*m* apparaît devant les dentales dans :

comtemporalis, Le Bl., NR., 101. volumtas, XII 2085[†] (547). Pamthera (à côté de [P]anthera), XII 4590.

A la syllabe finale, par suite d'un affaiblissement d'articulation, l'*n* se substitue parfois à l'*m* :

tetolun, Le Bl., 282, Kraus 25. libertaten, Br., 1246. Monimeton, Lejay 176. Annorun, Jull., 106. Con elo, Le Bl., NR., 66 (1).

La langue des inscriptions se distingue, en outre, dans l'usage des consonnes nasales, par plusieurs exemples

(1) Cf. la forme *con* en italien et en espagnol.

d'assimilation syntactique. L'*n* prend la place de l'*m* final devant la consonne dentale initiale du mot suivant :

quanquam, caranquae, XII 2179[†] (562). cun dies, XII 2104[†]. etian viro, XII 1524. felicem te, XII 5686³⁵⁶ (cf. felicem mihi, Allm., IV, p. 456). tan dulcis, XII 874 (cf. tan bene, XII 2926). idenquae, XIII 2237, Allm., III, p. 336. cun nobis, Kraus 60. cun nov., Kraus 279. in pacem fedelis, Kraus 193. utrunque, XIII 2288. Centunculus, XII 5368. eundemque, XII 894.

En revanche, l'*n* final devient *m* dans l'expression :

im m[e]moria(m), XIII 658.

Aspiration.

La langue latine ne possédant pas de consonnes aspirées, il fut de règle, pendant l'époque républicaine, d'exprimer les aspirées grecques au moyen des consonnes fortes latines correspondantes. Ce ne fut qu'au temps de Cicéron que la mode s'établit, dans la transcription des mots grecs, d'écrire et de prononcer l'aspiration (¹). Il est peu probable que cette innovation se soit répandue en dehors des cercles lettrés qui l'avaient provoquée, car les inscriptions de l'Empire, réellement populaires, restent en général fidèles à l'orthographe archaïque, et les langues romanes, d'autre part, attestent que cette aspiration factice n'eut qu'une vogue momentanée.

T = TH.

Atenaïs, XII 978. Corintus, Br., 1242. Batullus, XII 4802. Epagatus, XII 3413. Eleutero, XII 4837.

(¹) STOLZ *Hist. Gramm.*, I p. 89 § 37. — LINDSAY, p. 52 § 56

Eleuteria, XII 645. Teopilus, XII 638. Trept(us), XII 5862⁷⁸. Teodericus, Jull., 936†. Teoderici, XII 2654†...

C = CH.

Cristiana, XII 1503†. Cristi, XII 5682⁷⁸, 2073† (491-526), 2116†, 2120†, 2146†. Eutycus, XII 4920. Cresime, XII 3295. Epytuncano, XII 3523. Eustacius, XII 2114†. Scola, XII 21. Acoristus, XII 3764. Andromaca, XII 4410. Antiaëus, XII 4827, 4970. Sumacus, XII 933. Symmacus, XII 2485...

Au point de vue roman, c'est la manière de rendre le *φ* qui offre le plus d'intérêt. Les inscriptions ont recours, comme la langue littéraire, au double signe *ph* :

Alphius, XII 4570. Amphio, XII 482. Amphion, XII 2617. Nicephoris, XII 642. Philargurus, XII 4705. Daphnus, XII 5761. Posphorus, B. E. 1885, p. 15. Epaphroditus, XII 761. [Epa]phra, XII 3568. Phosphorus, Allm , III, p. 458.

Toutefois la tradition archaïque est loin d'avoir perdu du terrain, à en juger par le nombre de ces exemples :

Aprodisia, XII 3419, 3347. Ampio, XII 5235. Ampelis, XII 3664. Diopantus, XII 4769. [Di]opanthus, XII 4725. Dapnus, XII 4737, 881. Epapra, XII 3891. Nicepor, XII 5258. Cepalon, XII 4723. Pilemo, XII 4689. Pilemu(sus), XII 5686⁶⁹¹. Pilip(pus), XII 5683²¹⁹. Pilocle(s), XII 5799. Piloxinus, XII 4314. Piladelphus, Pilandri, Br., 1480. Teopilus, XII 638. Nimpis, XII 3107. N(y)mpis, XII 1177. Pilargurus, XII 4797^{add}. Porpuris, XII 3900. Syntropo, Jull., 141. Nimpus, Schuermans 3892, 3893. Nimpis, Kbl., 1893, col. 107; 1895, col. 81; Bladé 36.

Ce mode de transcription, qui s'est perpétué dans les textes latins à travers tout le moyen-âge ⁽¹⁾, témoigne de la survivance de l'archaïsme, non seulement dans l'écriture, mais encore dans la prononciation. La preuve en est dans ces mots romans qui ont conservé la consonne labiale sourde *ǃ* ⁽²⁾.

Lorsque dans le cours du iv^e siècle ⁽³⁾, le *q* fut devenu spirant, on se servit, pour rendre le son nouveau, de la consonne *f*, qui avait pris à son tour une valeur identique. D'où les graphies :

Dafnenis, XII 807. Sofronius, XII 931[†]. Anuboforus, XII 1919. Euf[e]mia, XII 4024. Sarcofagu(m), XII 4290, 2004. Inofitus (neophytus), XII 5403[†]. Stefanus, XII 978. Epifor(as), XII 5691[†]. Adelfius, XII 5436[†]. Menefane, XII 3647. Elafio, XII 3706. Epae-fanius, XII 2089[†] (559). Nymfidius, XII 467[†] (489). Frigia, XIII 1862. Elafia, XIII 2172. Dafneni, Cefalio, Allm., 344. Felocalus, Allm., IV p. 89[†] (518). Filetae, Allm., 298. Stefanus, XIII 2385[†] (551-552). Eufrasius, Le Bl., 398. Profit(a), Le Bl. NR., 36. Omfalenicus, Lejay 104. Stefanis, XII 5751. Epafra, XII 3832, 3891, 4707. Eufrasius, XII 2111[†], 2486[†]. Niceforis, XII 2855. Neofitus, XIII 1548 (466). E[p]afroditia[nus], XII 764.

Le signe de l'aspiration *h* devint dans l'alphabet des lapicides une lettre sans aucune valeur réelle, et nous constatons, dans l'usage qu'ils en font, la même maladresse que nous avons déjà signalée à propos de l'*y*.

Phi[n]dar(us), XII 5388. Phyrro, XII 3327. Phylad(es), XII 5686⁸⁸³. Phyrenaeus, XII 4673 Terphne,

(1) SCHULZE, *Orthographica*, Progr., Marbourg, 1894, II p. V et ss.

(2) MEYER-LÜBBKE, I, pp. 33-34 § 17. — GRÖBER, *ALL.* VII p. 26.

(3) LINDSAY, p. 68 § 60.

XII 3573. Sthepanus, XII 394. Ambacthius, Br., 36. Horestes, XII 4654. Ephagathus, XII 5698⁸. habbat(issa), XII 5252[†]. harenis, XII 533^c. Haretusae, XII 3605. Heheu, XII 5350[†]. heneunte, XII 432[†]. Hisis, XII 3061. hoccidit, XII 1128. Lethalis, XII 642^c. hordine, hossa, Le Bl., 1 (v^e siècle). Authorem, XII 2058[†] (491). hopem, XII 2085[†] (547). hintuis, XIII 2391[†] (601). thomolo, XIII 1515[†]. Mhiles, Br., 1283. Martheru, Le Bl., NR., 235. Perhemptus, Egli 45 (827-851). perhennem, Egli 46 (851-879).

L'*h* de *hoco*, XII 478[†] (536), Le Bl., 68 (448), Le Bl., 323; *hooctavo*, *hoocties*, XII 2087[†] (557) n'a probablement pas plus de raison d'être que l'*h* des autres formes ci-dessus, qui commencent par une voyelle. Nous ne croyons pas qu'on puisse y rattacher l'aspiration des mots français *huit*, *huis*, *huitre*, *huile*, dont le rôle était vraisemblablement d'empêcher la confusion de l'*u* initial avec la consonne *v* ⁽¹⁾.

Dans une inscription en vers d'un caractère populaire très marqué (XII 915, p. 819^{add}), le signe de l'aspiration semble être destiné à empêcher la contraction de deux voyelles :

Quat (Quoad) *valeas abeas pascas multos tu habebes* amicos ;
Si haliquit casu alite[r] aduxerit aster,
Aut ili Romai frater es aut tu *peregre heris* ..
Porta probat homines, *ibi hest* trutina ultima vitai

Toutefois, l'*h* peut également y suivre un mot terminé par une consonne, la consonne *s*, il est vrai, plus ou moins caduque.

Et *pietas hiliic* et qui sit amicus.
[B]enificia absentii qui facit, *ilic amicus herit*.

(1) NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, I (1899) § 479 rem., p. 363.

La langue vulgaire recourait encore au signe de l'aspiration, de même qu'au *jod*, comme nous l'avons vu plus haut, pour supprimer l'hiatus à l'intérieur d'un mot :

Euhodus, XII 5686³³⁹, 323, 3008, 3006, 3256, 5686⁸³.
Euhodianus, XII 910, 5696⁵. Euhelpistus, XII 3201, 5878⁷. (cf. Euelpistus, XII 1757. Euhangelus, XII 5632. mehae, XII 5019. dihaconus). Le Bl., 679.
Bohetyus, XII 1213. Hemmanuhel, Le Bl., NR., 251. Dagnihil, Le Bl., NR, 93. (cf. Daneel, Le Bl., 640A).

Le *u* joue le même rôle dans *Euuaristus*, XII 192, *Euuanielis*, XII 1751, *euorum* (*eorum*), XIII 2484[†], ce qui nous rappelle le procédé identique des langues romanes (1).

L'*n* paraît aussi jouer ce rôle dans *Dagninil*, Egli 24 (cf. Le Bl., 366).

Il arrivait, par contre, que l'*h*, venant à tomber entre deux voyelles, celles-ci se contractaient, ce qui était encore un moyen d'éviter l'hiatus :

cor (= cohor(tis). Allm., 89. chor(te), Br, 990. chor(tis), Br., 1235, 1583. Cortes, Br., 665. chor(te), Br., 990. chortis, Sacaze p. 131, Br., 645 (250), 787. Leranno, Sacaze 186 (cf. Leheranno, Sacaze 170, 176, 179, 183, 184).

Il faut encore mentionner les noms germaniques qui ont naturellement conservé dans les textes latins leur aspiration originaire :

Hludewici, Egli 50 (843-872). Hlodericus, Kraus 153.

Cette fricative laryngale des mots germaniques devant une consonne devient déjà dans les inscriptions de la

(1) MEYER-LÜBKE, I, p. 322 § 381.

Gaule ce qu'elle sera plus tard en vieux français ⁽¹⁾, d'une part, explosive sourde :

Chrodobertus, Kraus 270, XIII 1515†. Chlodoaldus, Le Bl., 209. Chlodobertus, Le Bl., 333. Chlodovecus, Le Bl., 333. Chlotarius, Le Bl., 333.

et d'autre part, spirante sourde :

Flotarius, Le Bl., 220.

CONSONNES DOUBLES ET CONSONNES SIMPLES.

De nombreuses divergences dans l'emploi des consonnes doubles et des consonnes simples séparent le latin vulgaire du latin littéraire. A cet égard la langue populaire n'obéit pas à des règles fixes ; elle redouble la consonne ou simplifie un groupe de consonnes sans raison apparente et aussi sans se préoccuper des préceptes de la grammaire ou du bon usage. Toutefois ce serait une erreur que de vouloir expliquer tous les exemples de redoublement ou de simplification par le caprice ou l'ignorance du graveur. On a, au contraire, de bonnes raisons pour croire qu'en ce point également l'orthographe des textes vulgaires, et notamment des inscriptions, reflétait une particularité de la langue parlée. Le redoublement des consonnes, qui a toujours caractérisé l'italien entre toutes les langues romanes, ne fait que perpétuer cette tendance du latin vulgaire ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer ⁽²⁾. Ce n'était pas cependant un caractère spécial au latin d'Italie, une différence locale, car les documents de

(1) NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, I p 364 § 482.

(2) LINDSAY, p. 135 § 131.

toutes les provinces de l'Empire en présentent des traces nombreuses ⁽¹⁾, et parmi eux les inscriptions de la Gaule en fournissent un contingent respectable. On pourrait s'en étonner à première vue, puisque le roman de la Gaule, contrairement à l'italien, a partout simplifié les consonnes doubles latines à l'intérieur du mot. Mais il possède aussi certaines formes dont le développement ne s'explique qu'en supposant un prototype vulgaire avec une consonne double en regard du mot savant avec une consonne simple ⁽²⁾.

l au lieu de ll.

C'est le phénomène qui se produit le plus fréquemment :

Velia, XII 33 (Vellia, XII 838^{bis}). Vel(i)a, XII 223. Velianus, XII 3608. Aviuliae, XII 3452. Avilius, XII 5686¹⁴, 5690¹⁷. Avilia, XII 541. (Abillius, XII 4541). A[v]iulius, XII 3541. (Aviullius, XII 4096). Ofelius, XII 5023. Ofilia, XII 4803. ([O]fellius, XII 5025. Ofillius, XII 5026, 4268). Apolonius, XII 5683³¹, 5686⁶². Apolinis, XIII 1983. Apolini, XII 991, 992, 2792, Br., 995. ulius, XIII 2180, 2174, 2284. ula, XIII 1983, 2189. colegi, XII 1410. Calinice, XII 1638. Caliroe, XII 3423. Calistus, XII 1657, 1859. (Callistion, XII 3740). vexelatione, Br., 656. vexilatio, XII 5733. Ancila, XII 1412. Vilico, BSAF, 1891, p. 63. Galicanus, XII 5681⁴. ili, ilic, hilic, XII 915^c. elo, Le Bl., NR., 66 (v^e siècle). mile, XII 103. Sabinila, Severila, XII 1267, 4089. Dulovio, XII 1279 (Dullovio, XII 1280). Sabinila, XII 319. Solecetus, XII 2085[†]. Olus, Allm., IV, p. 494. Tertuliana, XII 4395. puellae, XIII 1983.

⁽¹⁾ SEELMAN, p. 118.

⁽²⁾ GRÖBER, ALL., VII pp 28-29

pueli, XII 975[†]. Titulinus, Bladé 160. Pedulus, XII 1163. (Pedullus, XII 349). Catulus, Allm., II, p 483. (Catullus, Allm., III, p. 460). Jullus, Allm., IV, p. 355-356. Julla, Allm., II, p. 509. Uxopilus, Allm., IV, p. 426. (Uxopillus, Allm., IV, p 426). Surilio, XII 5686⁸⁵⁶. Surrilio, XII 5701, 8. (Surillio, XII 4860). Luscilus, Allm., IV, p 362. (Luscillus, Allm., IV, p. 362). Titula, XII 3583. Titulus, XII 2292, 4370. (Titulla, XII 3885, 3959. Titullus, XII 2894). Carantilae, XIII 1092. (Caratillus, Fontenay 108). Domitila, XIII 1227. Eburila, XIII 1228. Maceliu, Schuermans 1225. Sabeliu, Schuermans 4819. ilos (*à côté illi*) CRAIB., 1897, p. 178.

ll au lieu de l.

Paullus, XII 5686⁶⁸⁰. Paulla, XII 4283. Paullinus, XII 3849. Lejay 266. Paullina, XII 1204, 1257, 3447. [P]aullinus, Lejay 261. Pollio, XII 2391, Allm., III p. 319. (Polio, XII 5686^{757, 758}. Polia, Mommsen 352-149.) Polla, Allm., IV p. 226.

Ce sont là des graphies ordinaires dans les textes vulgaires, mais il en est d'autres plus capricieuses.

fillio (asscia), XII 2246. Milles, XII 4361. Virilli, XII 5686⁹³⁸. Virilla, XII 2732^{add}. Virillio, XII 3040, 346, 2994, 3292, 3339 (Virilis, XII 3340...) Camullius, XII 1116, 1401. Camullia, Tertulla, XII 1125. (Camullius, XII 4677, 1960. Camul(ius), XII 2230). Soli (Sollii), Lejay 105. Aurellia, XII 3461. Oll(ius), XII 5686²⁵⁵. (Olius, XII 5031... Ollia, XII 855...) Sollemnis, Allm., II, p. 82; III, p. 123, 378; V, p. 28, 31, 33; Sollemninus, Allm., V, p. 28. Senillus, Allm., IV p. 415 (Senilis, Allm., I, p. 398; III, p. 139; IV

p. 415). Malluit, XII 1499[†]. felliciter, XII 5797[†]. Querella, Allm., III 443. Sepellitus, XIII 1968. Hillare, XIII 2155.

L' se redouble également devant les consonnes : *soll-
ver[es]*, XIII 1188.

Les métriciens-graveurs mettaient à profit cette liberté de la langue populaire et redoublaient dans le vers la consonne, lorsqu'ils avaient besoin d'une syllabe longue :

Insignesque triumphos *relligione* dicavit, Le Bl., 335^c.
Stemmate censura *relligione* cliens (cluens), Le Bl.,
24^c (552).

(cf. Hic quoque *relliquiis* micat ille Georgius almis, Le Bl., 196 (Fortunat)).

ss au lieu de s.

Le plus souvent la consonne est redoublée après une voyelle longue :

ussus, ussuris, XII 2926, 1357. ussus, ussuris, Mommsen 149. ussibus, XIII 3202. caussaque, XII 3619, Le Bl., 176^c. possuit, XII 866, Jull., 24, Br., 1069, Kbl., 1885 col. 109, BE. 1886 p. 47, AE. 1892 p. 17. Amisserat, XII 1649. [re]missit, XII 3637, XIII 3162. inclussum, permissit, XIII 2124. vissit, Le Bl., 297A. occissu, Kbl., 1889 col. 39-40. occissus, Mommsen 298, vissu (jussu), Kbl., 1893 col. 99. incisso, XIII 1041, Espér. 69. Lussori, XII 3283. Messes, XII 2709. Messe, XII 1416. Lugdunessi, accusationem, XIII 3162. Tolossensis, XII 534. Vergelesses, XII 1356. Kanctonessi, XIII 3183²³. Vecronesses, XII 4650. Contanesses, Armisses, Br., 1651. [cf. transs(iit), XIII 1515.] Caessius, XII 5682¹⁸. Cessorinus, XIII 1330. Nassonis, XII 2960, 2778. Parassio, XII 4943. Zos-

simi, XII 3309. Cassibus, Br., 1823, 1779. Dapssae, XIII 2989, MSAF. 1894, p. 273, n° 33.

Le même phénomène se produit devant les consonnes :

Marssi, XII 5686⁵⁴⁷. Urss[a], XII 5250^{add}. Diss cassibu(s), Br., 1779. Asspercius, Bladé 160. Casstus, Schuermans 1134 [Castsus, Schuermans 1139]. Cess-tius, XII 3576. asscia (fillio), XII 2246.

Bien que le suffixe *osus* apparaisse sous la forme *ossus* (*onsus*) dans des textes de la décadence exclusivement latins (cf. *Licentiossae*, XIII 1608), on doit toutefois reconnaître une influence celtique dans le redoublement de l's de certains noms propres provenant d'inscriptions découvertes en pays celtique (1) :

Bonussos, Lejay 130. Apinossus, XIII 1439. Apinossa, Lejay 193. (Apinosa, Mowat p. 415, p. 155.) Albinussos, Lejay 212. Bonusa, Mowat p. 421. Annossus, Sacaze p. 507 (Annosus, Sacaze p. 481). Carussa, Allm., IV p. 320, XIII 2931. Sappossa, XIII 3045.

Le redoublement de l's y est dû à l'analogie des nombreux substantifs en *ossus* que renferme la langue celtique, et dont on trouve maint exemple dans ces mêmes documents qui nous ont fourni les graphies ci-dessus :

Andossus, Sacaze p. 502, p. 343. Secondandossus, Sacaze p. 453 Alardossus, Sacaze p. 354. Bortossus, Bladé 46.....

s au lieu de ss.

La réduction de *ss* à *s* n'est pas moins fréquente :

dulcisumae, XII 3855. dulcisima, XII 1972. sancti-

(1) LEJAY, *o. c.* p 114.

sima, XII 2365 pientissimo, XII 3478. pientisumae, XII 4128. dulcesime, Le Bl., 265. Claresimus, Kraus 2. Sucesa, XII 2206. Sucesus, XII 5686⁸⁵², Allm., IV p. 421, Schuermans 5328, 5329. precesit, Le Bl., 328. Gesisti, XIII 1477^c (632). recesit, XII 2169†. Ornasent, Br., 1364^c. Mesale, Le Bl., 66 (508). Decesit (vissit), Le Bl., NR., 297A. Cesint, XIII 2478† (622-638). Mesius, XII 2206 (Messius, XII 599). Desius, XII 5686¹¹¹⁸ (Dessius, XII 5682³⁵). Masa, Schuermans 3374. (Massa, Sch. 3403.) tesarario, Kbl., 1895 col. 181. Pasenus, Mommsen 352, 149. Masilia, XII 5405†. Misione, XII 682. Misionae, Allm., I p. 319. Basus, Allm., IV pp. 304-305 (Bassus, Allm., III pp. 421, 443.....)

N au lieu de NN.

La simplification du groupe *nn* se reproduit avec une fréquence étonnante dans le mot *annus*. Dans ce cas spécial, la réduction doit être purement orthographique, car tous les dérivés romans remontent au type *annum* (1).

anos, XII 933† (524 ?), XII 2197†, 682, 913, Br., 1174, XIII 2000, Kbl., 1883, p. 78; 1889 col. 39-40, Le Bl., 265, 523. Anus, XII 1801†, 5755†, XIII 1661†, 2430†, Kraus 103, Le Bl. NR., 297A, Allm., IV p. 45, 474†. Ano, Br., 1174. Anu. XII 2193† (527). Anis, Br., 398, XIII 3099†, 1862, XII 2060† (528). Anorum, XII 2198†, XIII 912† (405), Br., 1171, 1205, 1247, Kbl., 1895 col. 181.

Eni[us], XII 5686³²⁹. Enius, Enia, XII 17. Fanius, XII 6032¹. [cf. Fannius, XII 3427 (bis), 683, Fannia, XII 4394.] Haerenius, XII 5690⁶⁰. Herenia, Le

(1) Cf. KÖRTING, s. v. *annus*.

Bl., 222. Nehaleniae, Br., 28 (Nehalenniae, Br., 27). Cenatus (Cennatus, Cinnatus), XII 5686, ²²⁷. Octocanabus, Br., 350 (Octocannabus, Br., 251. Octocannis, Br., 249). Pusena, Kraus 103. Enox, XII 2088† (560). Inox, Le Bl., 362, XIII 2413†, 2382 (544), Le Bl., 417 (VI^e siècle), 397 (VII^e siècle).

L'n est redoublé dans *Annatema*, BE. 1882 p. 314.

M au lieu de MM.

Sumaci, XII 933† (524). Comunis, XII 4577, 4499, 5682⁶⁹, 5683⁶⁷⁶, 5686¹⁰⁸⁰, Allm., IV p. 459. Mumolnus, Jull., 919†, 920†. comilitones, Br., 655, 663 (commilitone(s), Br. 652, 674, 676).

MM au lieu de M.

numero, XII 2404†. immaginifero, XIII 1895.

Les explosives sont également soumises, mais plus rarement, à des fluctuations analogues :

Deccius, XII 3550. Deccia, XII 1010, 3551. (Decius, XII 2430, 5679, ²², ²³, ²⁴. Deci[a], XII 6034.) Occellio, Mommsen 114. Maccarius, XII 5686⁵¹³. (Macarius, XII 5686⁵¹²). Briccus, XII 5686¹⁴¹. (Brico, 5698⁴). Taccitus, Br., 709. Acceptiu, XIII 1058.
Micia, XII 3609 (Miccio, XII 1914). Aceptia, Br., 1088. Sucesus, XII 5328, 5329. Sucesa, XII 2206. Grachu, Allm., IV p. 350. ocupavit, XIII 2200. ecclesiae, XII 2085†, 5787†. ecclesia, XII 1855† (540), 2385† (551-552). aecclesiae, Le Bl., 209^c (VIII^e siècle). ecclesia (bis), Le Bl., 594. eclisiae, Le Bl., 697. Jull., 902†.

C'est de la forme *eclesia* que proviennent le fr. *église*, le pr. *glieiza*, l'esp. *iglesia*, le port. *igreja* (1).

Suppremos, XIII 2314. Supprema, XII 1939. Luppā, Schuermans 3089. 3090. Kbl., 1896 p. 88, Allm. IV, 361, Fontenay, 238. Luppō, Sch. 3091, 3092 (Lupus, Sch. 3093). Opptata, Kraus 253. Appuleius, Br., 1141.

Hypolitus, XII 1155. Agripina, Br., 1526. Agripinensi, XIII 2915.

Ruffus, 5686 ⁷⁵⁷, ⁷⁵⁸. Ruffius, Ruffianus, Ruffinus, XIII 2548 (cf. Rufius Rufianus Rufius, XIII 2494). Affrae, XIII 2237. Affro(rum), Kbl., 1885 col. 13. Offellius, XII 4492.

Ofensa, XII 4975. Oficio, XII 2169†. Ofici(na), Jull., 535, Jull., 431. ofi(cina), Jull., 462. oficina, Mommsen 532.

Cattius, XII 4116. Cattia, XII 4416 (Catius, XII 5816). Tittula, XII 777 (Titula, XII 3553). Tettius, XII 1208 (Tetius, XII 888). conttubernal(is), Jull., 328. Posittum, Br., 694. Induttus, Br. 931. Arbusttus, XII 5423. Aste, Allm., IV p. 214.

Satus, XII 5686 ⁷⁸⁷. Satus, Allm., III p. 67. (Satto, XII 5701 ³⁹.) Aticus, XII 1459, Allm. IV p. 297. Atice, XII 3267. Cotulo, Allm., IV p. 330 (Cottulo, Allm., IV p. 330). Cotu, Allm., IV p. 329 (Cotto, II p. 239). Coto, Allm. IV p. 329.

Cirratu, XII 4724 (Ciratu, XII 2770). Serranus, Bladé 149 (Seranus, Bladé 147). Byria (Severila), XII 1267. Taurri, Allm., IV p. 422. Taracone, XII 4377. Terae, XII 3071. Perus, Allm. IV p. 391 (Perrus, *ibid.* p. 392).

(1) MEYER-LÜBKE, I p. 484 § 541. KÖRTING s. v. *eclesia*.

Aphroddia, XII 5795.

pereggre, XII 86. (r)eggalis, XII 5349†.

uxxorem, XII 913. uxxor, Jull., 197. vixxi, XIII 3033.
vixxit, XIII 2432, Allm., 469. Maxximinus, XII 1416.
Maxximi, XII 2669. Craxxio, XII 2754 Craxxilu,
XIII 659.

obblata, XIII 1183 (v^e siècle). (cf. cobliberti, XIII
1097.)

ASSIMILATION

Les textes latins de la décadence renferment nombre de graphies dans lesquelles le groupe *ct* s'est réduit à *t* ou à *t* (1). Le *c* y est donc déjà devenu ce qu'il sera encore plus tard en italien et en rhétique. En Gaule, le *c* devant le *t* s'est résous en *jod* et postérieurement à l'époque latine (2); cependant on n'en trouve pas moins des preuves de l'assimilation de *c* à *t* dans les documents latins de cette contrée :

authorem, XII 2193† (527). autori, BE., I p. 58.
invito, XII 5561. vitoria, Allm., IV p. 157.

Peut-être est-on en droit d'ajouter *FRVTV*, XII 2193† (527), dont le *c* a été faiblement gravé après coup, comme si le graveur s'était d'abord laissé induire en erreur par la prononciation *fruttu*.

ND s'assimile en *nn* dans *Secunnius*, Mommsen p. 234, et peut-être dans *stipemorum*, Kbl., 1895 col. 181 sous l'influence du celtique. Ce phénomène se reproduit également dans les inscriptions celtiques des Pyrénées dans *Annosus*, Sacaze p. 481, *Annos(i)*, p. 507 (cf. *Andossus*, p. 502) (3)

(1) LINDSAY, p. 98 § 91; p. 112 § 95.

(2) MEYER-LÜBKE, I p. 412 § 459.

(3) Cf. *Verecunn(us)* (Bretagne), C. I. L. VII 1338, 29. *Vosecunnius*. *Secunnius*, C. I. L. VII 1336, 1220.

et ce fait est d'autant plus intéressant qu'il caractérise encore aujourd'hui le gascon-catalan (1).

MN devient *NN* (N) dans *Oderanus*, Jull., 881† pour *Auderamnus*, conformément aux lois phonétiques du roman du Midi de la Gaule, dont cette inscription provient (2). La parenté de *r* (lingual), *l* et *s* a contribué à altérer les groupes *ls*, *rs* (3), tantôt en assimilant l'*l* à l'*s* comme dans *depussor*, XII 315^{add}, tantôt en fusionnant l'*r* avec l'*s* : *mescedem*, XII 5687⁴⁷. *supestes*, XII 350. *supestiles*, XIII 2000. *supestitem*, Allm., 226. *Rusus*, Allm., I, 73 (48) (cf. *Rusus*, X 5670^{2, 1}), XIII 1668.

Par contre, l'*s* est remplacé par *r* dans *requiircit*, XII 479†.

La graphie *saitim*, Le Bl., 1 (*saltim*), où l est représenté par I, est due ou à une reproduction insuffisante ou à une négligence du lapicide, d'ailleurs facile à comprendre.

CHUTE DE CONSONNES

(GROUPES DE CONSONNES)

Le latin vulgaire avait une tendance à simplifier le groupe *nct* en laissant tomber le *c* médial (4), comme dans les exemples suivants de nos inscriptions :

Santissimae, XIII 2189. Santo, Schuermans 4922.
Santian(us), Schuermans 4918, 4920. Santa, Le Bl.,
40 (546). santimonialis, Le Bl., 676. Santolus, Le Bl.,
NR., 131. Defunta, Le Bl., 584. Defuntus, Jull., 105,
241. Sante, Santolus, XII 5861† (563). cuntis. XII

(1) MEYER-LÜBKE, I p. 575 § 650.

(2) Ibidem, p. 438 § 486.

(3) SEELMANN, pp. 329-336. LINDSAY, pp. 103-105 § 86.

(4) LINDSAY, p. 354 § 157.

2116†. cunta, XII 2160†. Defunta, XII 2736. tinta, XII 2115.

En général, les langues romanes réduisent également *nct* à *nt*, à l'exception toutefois de certaines formes rhétiques, qui attestent la survivance de l'explosive palatale et la chute de la nasale. On a essayé d'expliquer ces anomalies à l'aide de l'analogie (1), mais il faut plutôt, à notre avis, rechercher dans le latin vulgaire même les points de départ de ces deux courants contraires. Les inscriptions de la Gaule renferment elles-mêmes, à côté des graphies ci-dessus, d'autres formes où *nct* est devenu *ct*, à moins qu'on n'admette que les participes en question n'ont jamais connu l'*n* qui a servi à allonger le radical du présent dans *fungo* (2), *jungo*.

defuctus, XIII 848, 855. defucta, XIII 806, 826 [deuta (= defunta), Jull., 122 me paraît être une abréviation]. defuc[tus], Jull., 76, 136, 321. conjuctione (à côté de *vinciturum* = *victurum*), Le Bl., 257.

L's médial tombe également dans *contr(uxit)*, XII 4311† (455), *abtulit* XII 2611.

Le *p* introduit subsidiairement entre *m* et la consonne suivante, et que les langues romanes n'ont point connu, est fréquemment omis :

promsit, promserunt, XII 944†^c (533). Emtum, XII 1210. redemti, Le Bl., 78. contemta, Le Bl., 321^c. Redemptionem, XIII 2474† (VI^e siècle). redimtionem, XII 5284† (527). Cosumta, Allm, III p. 468. sumtu, Mommsen 272.

Notons également l'absence du *b* d'appui dans *famlychus*, XIII 2374† (510), *famlicus*, Br., 1233.

(1) MEYER-LÜBKE, p. 420 § 467.

(2) LINDSAY, p. 82 § 70, p. 541 § 10.

Parmi les deux groupes de consonnes, ce sont ceux qui renferment une nasale, qui s'altèrent le plus souvent. Le groupe le plus sujet à la réduction est *ns* :

Narbonesium, XII 4393, 4399, 4451. Narbonesis, XII 4333 (13), 4344, 5690⁸⁸, 6038, 4916. Kabliesibus, XII 4537. Claternesis, XII 4256. Ferraries[is], XII 4532. Nemansesium, XII 3152. Vergelesses, XII 1356. Vienne[sis], XII 1920. Lugdunesis, XIII 1860. Carthaginesi, XIII 2000. Annies(is), Br., 1172. Apollinesis, Br., 1138. Sapiens, XII 787. Mesis, XII 1798† 213, 2709, 4247, 2106†, Le Bl., 234, 284, 323. Mesori, XII 4490. Meseses, Allm., IV p 122† (449). Clemes, Br., 4939. Cresces, XII 3224, 247, 5682³⁰, Allm., IV p. 497. Creces, XII 415. postpones, XII 338†. Prudes, XII 5696³². Pudes, XII 5686⁷³. dolies, Le Bl., NR, 263. Innoces, Le Bl., NR, 438. Clemes, Br., 1520, 1075, Schuermans 1444. libes, Br., 1741. Reveres, Br., 1048. Masuetus, XII 2461, 953†, 2714, 3694, XIII 2126, Br., 1168. Masucta, XII 2884. Tosor, XII 4516. Cosobrinus, XII 4679. remasit, XII 5687⁹. Infas, XIII 1862, Le Bl., 230A, 230, 399, XII 2128†. Cosumpta, Allm., III p. 468. Trasiit, Le Bl., 569 (484), Le Bl., NR., 66. Costanti, XII 5881 (306-307). Cesor, XII 5681⁴. Cesorin(us), Mommsen 352, 48. Cesorini, Schuermans 1316, 1317, 1318, 1319, Lejay 36. Demonstratus, Mommsen p. 52 Masueta, Sacaze p. 253, 137, Kbl., 1891 col. 137. Tras, BE., 1886 p. 98. Traspecti, CRAIB. 1897 p. 181. Cos(i)s-tentes, Kbl., 1891 col. 104-105 (245).

Viennent ensuite les groupes *nt*, *nd*, *nc*, *nq* :

paretibus XII 1626 Quitinus, XII 5686^{734d}. Quitilianus, XIII 2984. Valetinus, XII 678. Monimetu, XIII 2647. Monimeton, Lejay 176. Patagathu[s], XII

5686 ⁶⁷¹ Patagatus, Schuermans 4143. Gerotius, XIII 639. Caratius, XII 3305, 3756, 2837, Br., 1862. [T]eretina, Lejay 220. Caratillus, Fontenay 108.

Facieda, XII 4338. Alexsabri, XII 211, Allm., IV p. 54. Ponedum, XIII 2210. Impedium, BSAF., 1890 p. 324. repleda, BE., 1883 p. 183. Secudi, XII 2995, Schuermans 5024, 5025. Secudu, Allm., IV p. 229, 4. Cocessa, XII 5243. reliquens, Le Bl., 21^c (502). qiqe (quinque), XIII 2430[†]. Fracorum, XIII 960[†].

Dans *cojunnx*, XII 526, 732, 738, 750, 772, 777, 789, 816, 839, 847, 1207, 1756, 2024, 1112, 1356, 1416, 1645, 1666, 1548, 2240, 1104, 2299, 2477, 2576, 3918, 3408, 583, 3829, 4247, 1346, Kraus 110, 116, 193, 217, Br., 387, *co* est la forme primitive de la préposition. *Con* n'est qu'une forme secondaire (¹).

En revanche, par suite de l'affaiblissement de la nasale, le graveur l'introduisait dans certains mots où elle n'était rien moins qu'étymologique. D'où ces formes bizarres (²):

vinxit (vixit), Br , 1881. vincturum, Le Bl., 257 (victurum). erens (heres), Br., 112. Speciens, XIII 2180. Insidi (Isidi), XII 1532. tricensimus, XII 840. [t]rigensimis, XII 1798[†]. Crences (Crescens), Loriquet 13. diens, Mommsen 273.

Comme l'orthographe réagit sur la prononciation, il s'est fait que cet *n* devint parfois partie intégrante du mot; du moins, ce phénomène s'est-il produit en roman, où la

(¹) STOLZ, *Hist. Gramm.*, I p. 246 § 238.

(²) Cf. FRICK, *Chronica Minora* (Ed. Teubner) p 159, 18 : *vinxit* (*vixit*); p. 158, 25 : *fnctum*; p. 169, 3 : *Anlexander*. Schröder, p. 37 : *Sanctus, convinctus*.

nasale non étymologique a pris dans certains mots une valeur réelle (1).

Il faut mentionner spécialement *conjunx*, XII 3408, 583. 965†, 3761, 1320, 1369, 1597, 2061, 1347, parce que l'*n* y a été introduit sous l'influence du verbe *jungere*.

De même que l'*n* devant les dentales, l'*m* tombe devant les labiales :

Suptu, XII 1. septebri, XIII 2477†^c (632). Novebr(es), Le Bl. NR., 395. Decebr(is), Le Bl., 100 (527). Decebris, Allm., 457 (552). Colubi, Br., 1725.

On remarquera que la chute de l'*n* ou de l'*m* va directement à l'encontre des lois de la phonétique romane, qui a partout maintenu la nasale (2), sauf devant s. En attendant qu'on puisse expliquer cette antinomie, on est obligé de considérer cette disparition de l'*n* comme un pur accident orthographique (3).

L'*s* disparaît également devant *c* et *t* :

Quiécit, Le Bl., 290. requicunt, XIII 2478† (VII^e siècle). requiecet, XIII 905† (643-690). poterisque, Schuermans IR 32. Crences (Crescens), Loriguet 13. Creces, XII 415. Chaleticus, XIII 3057†.

Ce phénomène, surabondamment attesté par des graphies de textes vulgaires (4), est également en opposition manifeste avec le traitement de l'*s* suivi d'une consonne dans les langues romanes, où il s'est généralement maintenu. Il n'a commencé à s'assourdir en français qu'au XIII^e siècle (5).

(1) MEYER-LÜBKE, I p. 519 § 587. *Mémoires de la Société de linguistique*, VII (1892) p. 156.

(2) MEYER-LÜBKE, I p. 437 § 485.

(3) SEELMANN, p. 283. STOLZ, I p. 245 § 237.

(4) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II pp. 355-360. ALL., X p. 198.

(5) MEYER-LÜBKE, I p. 422 § 468.

Il reste encore à signaler dans le même ordre de faits la disparition du *g* devant *n* et *d*, ce qui cette fois concorde avec le développement de cette consonne en français ⁽¹⁾ :

renum, XII 2654†. Madelena, XII 5879†.

Toutefois la valeur de ces deux exemples est plus ou moins problématique, parce que le premier appartient à une inscription qui pourrait être postérieure au VIII^e siècle, et que le second provient d'un texte très corrompu

CONSONNES SIMPLES

Nous avons vu précédemment que le *g* initial devant *e* et *i* avait pris dans la langue populaire la valeur du *jod*. Intervocalique, il subit la même transformation, comme le prouvent un nombre assez considérable de formes vulgaires ⁽²⁾, et il finit même par disparaître totalement comme dans :

trienta, XII 5399†, Le Bl., 679, Le Bl. NR., 295.

C'est ici le lieu de mentionner la graphie curieuse *quarranta* (*quadraginta*), Kraus 262. Le Blant (NR., 66) attribue cette inscription au V^e siècle, toutefois sans raisons convaincantes. Elle nous rappelle immédiatement les formes romanes dérivées : le sarde *caranta*, l'italien *quarranta*; le fr. *quarante*; le prov. *quarante*; le cat. *quaranta*; le rtr. *Kuronta*. *Quarranta* est donc bien un terme du langage vulgaire en regard du latin classique *quadraginta*, ce qui ressort déjà du contexte : « *hoc titolo fecit Muntana conjus sua Mauricio qui visit con elo annus dodece et portavit annos quarranta. Trasisit die VIII Kl Junias.* » Cette forme aurait pu être mentionnée à divers endroits de ce travail, vu la diversité des altérations phonétiques qu'elle suppose. En dehors

(1) MEYER-LÜBKE, I p. 419 § 465.

(2) LINDSAY, p. 102 § 94. SCHUCHARDT, I p. 729.

de la chute du *g* intervocalique, il faut noter l'assimilation de *d* à *r* qui semble s'être accomplie de bonne heure dans *quadráginta* ⁽¹⁾ puisque le *d* a disparu dans toutes les langues romanes ⁽²⁾, même dans celles qui le conservent ailleurs ou substituent au groupe *dr* une autre combinaison de consonnes ⁽³⁾. Mais le changement le plus remarquable est le déplacement de l'accent, qui a passé, après la chute du *g*, de l'*i*, voyelle fermée, sur l'*a*, voyelle ouverte et partant plus sonore. Un déplacement d'accent analogue, déterminé par le plus ou moins de sonorité des voyelles en hiatus s'est produit à plusieurs reprises en latin et en roman ⁽⁴⁾. Nous avons donc dans le *quarranta* de notre inscription l'étymon proposé par Meyer-Lübke ⁽⁵⁾ et même plus, puisque ce savant ne tient pas compte dans la forme qu'il propose de l'assimilation des consonnes *d* et *r*. Cependant la langue vulgaire n'a pas traité *quadráginta* d'une manière uniforme, et il est presque certain que l'ancien mode d'accentuation a subsisté pendant quelque temps à côté du nouveau. C'est du moins ce que semble prouver une autre graphie vulgaire de ce même nom de nombre, fortement altérée elle aussi, *quadrinti* (*quadráginta*) ⁽⁶⁾. On peut l'expliquer en supposant que l'*a* atone s'est tout d'abord affaibli en *e*, comme dans d'autres mots, avant la chute du *g*, ce qui aura permis à l'*i*, en hiatus avec *e*, de conserver l'accent. C'est d'ailleurs en admettant un double système d'accentuation en latin vulgaire qu'on comprend que l'espagnol et le portugais, en opposition avec les autres

(1) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I p. 130 : *qaraginta*, *quaracinta* : III p. 66 : *quaraginta*.

(2) KÖRTING, s. v. *quadráginta*.

(3) GRÖBER, *ALL.*, V p. 125.

(4) MEYER-LÜBKE, I p. 526 § 598.

(5) MEYER-LÜBKE, I p. 528 § 601.

(6) FRICK, *Chronica Minora (Excerpta Barbari)* (éd. Teubner), p. 615.

langues sœurs, aient développé la désinence des noms de dizaines, *aginla*, y compris *quadragingla* (esp. *cuarenta*, port. *quarenta*), en maintenant l'accent sur *i* ⁽¹⁾.

La consonne intervocalique disparaît encore dans :

dediaverunt, Allm., III p. 445. Puentis (Pudentis),
Schuermans 4524.

Ces deux formes apparaissent dans des documents païens; par conséquent, on ne peut guère les faire descendre au-delà du iv^e siècle. La disparition du *d* et du *c*, qui suppose au préalable le changement de *c* en *g*, est conforme aux lois phonétiques du roman. Seulement, ce qui nous surprend, c'est la date relativement reculée de ce phénomène, étant donné que les explosives intervocaliques n'ont pu s'affaiblir qu'au vi^e siècle ⁽²⁾. On ne peut guère reconnaître dans ces formes que les premiers vestiges de l'altération qui se généralisera plus tard. Les documents vulgaires dépouillés par Schuchardt présentent quelques exemples de la chute du *d* intervocalique ⁽³⁾, tandis que la chute du *c* n'est attestée catégoriquement qu'une seule fois dans *Fona*, *Fauna* ⁽⁴⁾, où la consonne est tombée dans les mêmes conditions que dans *dediaverunt*.

CONSONNES FINALES

La chute de l'*m* final dans les plus anciennes inscriptions latines, dans les documents vulgaires, sa disparition totale dans les langues romanes prouvent que la langue populaire, depuis l'époque historique, s'est toujours différenciée de la langue littéraire par l'amuïssement de cette consonne à

⁽¹⁾ GRÖBER, V p. 125-126.

⁽²⁾ MEYER-LÜBKE, p. 572 § 647.

⁽³⁾ SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I p. 130.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, I p. 129.

la fin des mots (1). C'est le trait le mieux connu, comme étant le plus répandu, de la phonétique du latin de la décadence. Les documents de cette époque fourmillent de graphies sans *m*, ce qui nous dispense d'énumérer ici la longue série de formes analogues que renferment les inscriptions de la Gaule. Nous nous bornerons à signaler celles qui prouvent que ce n'était pas seulement l'*m flexionnel* qui s'était affaibli, mais bien l'*m* en général :

tredece, XII 2701†. duodece, XII 2083†. dece, XII 937† (531). Septe, XII 488†, 1146, 2198†, 4503. Septe, XIII 2412†, 1508†. dece, septe, Le Bl., NR., 2, Lejay 191†. Nove(bis), Kraus 102. demu, Le Bl., 199 (680). nusqua, XII 5697⁴. ejusde, Kbl., 1892 col. 65. [puruque (cor) Le Bl., 662 (485).] conda, XII 936† (530).

Il est à remarquer qu'on ne relève pas un seul exemple de la chute de l'*m* dans les monosyllabes, preuve évidente que l'*m*, placé immédiatement après l'accent, avait encore conservé sa valeur. D'ailleurs la chute de la nasale finale de ces monosyllabes (2) contredirait son développement dans les langues romanes, où elle s'est maintenue. Il faut toutefois excepter la graphie *su* dans la formule *Roccolane su* Le Bl., NR., 125, pp. 142-145. Ce serait, d'après Le Blant, une altération de *sum*. Dans ce monosyllabe, la chute de la consonne n'offrirait rien de surprenant. En effet, elle s'est manifestée à plusieurs reprises à l'époque archaïque (3) et de plus, comme le fait remarquer Meyer-Lübke (4), la variété des formes du verbe *être* à la première personne du présent de l'indicatif dans les langues romanes

(1) STOLZ, I p. 340-341, § 360.

(2) MEYER-LÜBKE, I p. 493 § 551.

(3) Cf. les exemples donnés par LE BLANT, N. R., l. c.

(4) MEYER-LÜBKE, II pp. 276-277 §§ 206-207.

rend plus que probable l'existence de plusieurs doublets dans la langue vulgaire, dont les uns auraient perdu la nasale finale.

L's et le t tombent, à leur tour, à la fin des mots dans les inscriptions de la Gaule et ce fait mérite d'attirer notre attention. Enumérons d'abord les exemples :

quiesce (vixit), Le Bl., 285, requiesce (vixit, obiit), XIII 2454[†] (486-529). quiesci, Le Bl., NR., 3 feci, Jull., 274. Tauricius Verus...posuit et dedi, Br., 1933. quiesci, Kraus 251. Posuerun, Le Bl., 286. Restituerun, Br., 1337 (236) posi, Jull., 74. quiesce, (fecerunt) XII 1194[†]. requiesce (vixit), Le Bl., 463. requiesci, Kraus 151. requievi, Le Bl., 57 (454-525). quiesce, Kraus 74. vixi, Kbl., 1885 col. 139. ediderun, XIII 3162 ommutuerun, possun, CRAIB. 1897 p. 181. vivu, XII 463. ora (dies mensis), XII 923. messe (Julius, parentes, defuntus), XII 1416. Positu est (sancios, probatus), Le Bl., 41. Anni, XIII 1884. Ani (duobus, tribus, dies), Le Bl., 53 (422). eju (Maionis), Jull., 321. aeju, MSAF, 1894, p. 273, n° 33. Anno, XII 4975. Br., 419. Veteranu (Cassius, Gracilis), Kbl., 1893 col. 107. Justu filius et ere (= heresi, Br., 1572. partronu, Jull., 322. filiu, XIII 3109. filio (Julius, filius, anos) XIII 2000. filiu, XII 1520. Avunculu, Le Bl. NR., 38. (murus) communi, XII 2037. die (Aegrilius, Trophimus), XII 2731. Aspritudine. Br., 136. Mile, Br., 1170. Capado. (x s) Br., 1480. cojun, XIII 627.

Nous pourrions grossir cette liste d'une foule de noms propres en *u* pour *us*. Nous les omettons ici parce qu'ils appartiennent plutôt à la morphologie, la chute de l's y ayant été provoquée, à notre avis, par l'influence d'une déclinaison sur une autre. Cette explication ne s'applique

peut-être pas à tous les noms propres en question, mais comme il est impossible d'en faire le départ exact, nous avons jugé préférable de les grouper tous sous une même rubrique. Au point de vue du développement historique du latin, envisagé en lui seul et abstraction faite des langues romanes, ces formes sans *s* paraîtront très naturelles, puisqu'il est de tradition dans les textes archaïques et vulgaires de laisser tomber l'*s* à la fin des mots (1).

Cette tendance fut bien entravée à un moment donné par une réaction de la langue littéraire à l'époque de Cicéron, mais elle ne fut jamais étouffée complètement. C'est ainsi qu'on s'explique la persistance des formes sans *s* dans les textes vulgaires de l'Empire et notamment dans les inscriptions (2).

Mais si l'on envisage en même temps le traitement de l'*s* final en roman, l'interprétation des exemples ci-dessus devient plus difficile. Ici encore il y a désaccord complet entre la langue-mère et les langues-filles, excepté toutefois le roumain et l'italien, qui ont perdu toute trace de consonnes finales (3). La contradiction est surtout flagrante en Gaule, où le *t* flexionnel n'a commencé à s'affaiblir que dans le courant du XI^e siècle et l'*s*, depuis le XIII^e siècle (4). Il importe surtout de constater que la langue épigraphique de la Gaule ne se distingue en rien de celle des autres provinces. C'est pourquoi nous avons fait suivre un tableau comparatif des formes sans *s* final, dressé à l'aide des *Indices du Corpus* (5).

(1) LINDSAY, p. 142 § 137.

(2) STOLZ, I, p. 345 § 365.

(3) MEYER-LÜBKE, I, p. 494 § 552 ; p. 495 § 553.

(4) MEYER-LÜBKE, I, p. 494 § 552 ; p. 503 § 559.

(5) C. I. L. II: caru(suis), 1876. Cauriesi, 768 Diocari, 6257^{nt}.
(Espagne) M(a)ritu, 5393. paren[t]e, 6109. Servu, 638. Silvanu,
5416. Sotericu, 3906 — t: deduxerun, 1952. posuerun,
2679.

On le voit, le nombre des graphies sans *s* et sans *t* de la Gaule n'est nullement inférieur à celui des autres provinces et il faudra encore renoncer à trouver en ce point

- C. I. L. III : fecerum, 4764 posuerum, 3682.
(Asie, provinces grecques d'Europe, Illyrie)
- C. I. L. IV : Arpocra, 2400 fellatri, 1540. prese. 2310. valca (sou t), (Pompei) 2403. valea, 2260 — t : ama, valca, vota, 1173 nosci, 1173 peria, 1173, 3, 6
- C. I. L. V : ampliu, 4483. Kattianu, 3555 Crescentinu, 6203†. (Gaulle cisalpine) Mukiianu, 3555. Nobembre, 5215† provitu, 896. Severu, 2039. vibu, 1709†. t. — posi, 1685†. vixe, 1701†. fecerum. 1730†, 4664. posuerum, 1721† bixeru. 1642†. feceru, 237, 1599†, 1631†.
- C. I. L. VII : Inprutu, 1536⁵⁸⁷. Macrinu, 1336⁶⁰⁵. Valentinu, (Bretagne) 1335³.
- C. I. L. VIII : anni, 9811 anno, 3115, 9813. Austa, 9877. eju, 2037. (Afrique) Fundaniu, 7106. laboribo, 4354†. maritu, 3613 Praeciliu, 5170 setu (= situs), 9639. Suru, 9493. veteranu, 504 — t : coeperun, 2547 dole, 5001.
- C. I. L. IX : aedili, 2600. anni, 2305. anno, 5517†. filio, 1931. (Italie mérid.) herde, 896. Junoni, 2111. lege, 6408†. mese, 1515. ore (= ores), 6408. Primu, 104. Seppiu, 2305. Suavei, 4463. Titiu, 3763 — t : fecerum, 3058. 4821 posuerun, 3724. fecerum, 1200. posuerum, 3948. 4028 feceru, 1183. locaveru, 3387^a posueru, 3199.
- C. I. L. X : Nardu, 1284. planta, 8249. usura, semisse, 114, 21 (Italie mérid) — t — jace, 7748. dan, 1589 curarun, 1589. fecerun, 3359, 5871, 7099, 7309, 8082. quiescun, 6785. curarum, 5589 fecerum, 1323, 3563, 3646. curaveru, 596. feceru, 3815, 5267. πoσoυr, 2145.
- C. I. L. XIV : nationu (nationis), 2863. anni, 535. creando, 2630. (Latium) Vic[t]orinu, 2183. coraveron, 2847. [d]edero, 2891. commendaberum, compararabirum, 3898. dedicarumq[ue], 2120. dormium, 1930† fecerum, 659. dormium, 1888 fecerun, 1079^a, 1161, 1963†. fecerum, 904. . . berun, 2490 feceru, 1641. dede, 3563

une différence locale. Le latin de la Gaule a donc connu la chute de l's et du t. Quant à la persistance de l's final en roman, on a déjà cherché à l'expliquer sans que les solutions proposées soient entièrement satisfaisantes (1). Il est toutefois certain que l's a dû être renforcé à un moment donné, soit sous l'influence de la langue littéraire qui l'avait rétabli dans ses droits précisément à l'époque des conquêtes de César, soit sous l'influence de la langue celtique. Cette dernière influence est cependant assez problématique, parce qu'elle n'a pu s'exercer en Espagne et en Sardaigne, dont les parlars modernes n'en ont pas moins conservé l's flexionnel. Il ne peut pas non plus être question d'une action exercée par les langues germaniques de l'Est, qui n'aurait pu se faire sentir qu'à partir du iv^e ou du v^e siècles. D'ailleurs ces langues avaient-elles même une tendance à laisser tomber l's et le t à la fin des mots (2). Quoi qu'il en soit, ces graphies, à elles seules, suffisent à infirmer la théorie de Gröber sur l'origine des différences qui séparent les diverses langues romanes (3). D'après ce savant, ces différences auraient déjà existé en germe dans le latin importé dans les provinces à l'époque de leur conquête. La langue des soldats de César aurait donc maintenu l's et le t à la fin des mots et cet état de choses se serait transmis sans altération aucune au roman de la Gaule. Cette théorie exclut par conséquent *a priori* les formes sans s et t finals du latin de la Gaule; mais, comme on le voit, elle ne concorde pas avec les faits.

Il faut encore ajouter aux exemples sans t final la forme *pos* au lieu de *post*, qui apparaît à plusieurs reprises :

pos consulatum, XII 934^r (529). pos consolatum,

(1) SCHUCHARDT, *Zeitschrift für rom. Phil.*, IV pp. 149-150. MOHL, *Chronologie du latin vulgaire* (1899), pp. 232-233 § 92.

(2) WILMANS, *Deutsche Gram.*, I p. 192 § 140, p. 194 § 150.

(3) GRÖBER, *ALL.* I p. 210.

XII 1498† (509?) *pus con(sulatum)*, XII 2179† (562).
pos misione, XII 682^a.

Pos appartient aux textes archaïques et vulgaires (1). On doit l'expliquer comme le doublet syntactique de *post* devant les mots commençant par une consonne, le latin, comme nous l'avons vu, ayant une tendance à supprimer l'élément médial d'un groupe de trois consonnes. D'après Meyer-Lübke (2), *pos* serait l'étymon roman. En tous cas, les formes *puos* et *pos* de l'espagnol et du portugais paraissent bien s'y rattacher.

Parfois la terminaison *nt* de la 3^e personne du pluriel disparaissait totalement, comme plus tard en roumain (3) :

posueru, XII 4. *feceru*, Br. 382.

Il y a chute du *c* final dans *hi requiescit*, XII 2113† et probablement aussi dans la graphie *h* pour *hoc*, XII 5879†. car, rien dans le cercle qui figure l'*o*, ni renflement, ni coupure, n'indique que le graveur ait voulu exprimer le *c*. Cette forme se trouve sur la même pierre que *Madelena*, dont il a déjà été question, et est vraisemblablement postérieure au VIII^e siècle. Dès lors, la chute du *c* n'offrirait rien de bien étrange en Gaule puisque *hoc* apparaît déjà sous la forme de *o* dans les serments de Strasbourg (cf. *in o* = *in hoc*).

Enfin, il se pourrait qu'on fût en présence de la forme réduite de *non* dans ce vers :

Adnoscet homines aeg(er) quos no pote sanus, XII
915^{add}.

Cette inscription a un caractère vulgaire très prononcé,

(1) Cf. GEORGES, *Lexikon*, s. v. *post*. Cf. aussi CIL. IV : *pos*, 2058; X, 649, 761; XIV, 1467; IX, 1010, 1681.

(2) MEYER-LÜBKE, I pp. 492-493 § 550.

(3) MEYER-LÜBKE, II pp. 179-180 § 131.

dans le fond comme dans la forme, bien qu'elle soit écrite en vers. On y trouve bien une seconde fois la négation sous sa forme complète « *quo si tu non nosti amicos* », mais ce membre de phrase a été remanié après coup. En cas que la graphie *no* serait authentique, nous aurions l'étymon latin de la négation en italien, espagnol, provençal et roumain (1).

Le texte qui porte *hi requiescit*, laisse également tomber l'*l final* dans *simu labentibus annis*, XII 2113†. *Simul* se rattachant intimement à *labentibus*, puisqu'il forme avec lui un seul groupe syntactique, on n'entendait en réalité qu'un seul *l* dans la prononciation, et c'est ce qui a probablement entraîné le graveur à cette incorrection.

La forme *frate*, Br., 1160 rentre dans la tradition des textes épigraphiques et vulgaires (2) et rappelle de très près les vocables analogues de l'italien et du roumain *frate* (3). On trouve également *sempe* pour *semper*, XII 2085†, mais la pierre en question renferme tant d'incorrections et de surcharges que l'absence de l'*r* pourrait bien être due à la négligence du lapicide.

RECOMPOSITION

Les documents épigraphiques ont encore en commun avec les textes vulgaires cette tendance à analyser un mot composé en ses divers éléments, en conservant à chacun d'eux la forme qu'il présente, pris isolément (4). Ce penchant à l'analyse se manifeste de plusieurs manières. Le

(1) KÖRTING, s. v. *non*. MEYER-LÜBKE, I p. 492 § 550. GRÖBER, ALL. IV p 134

(2) SCHUCHARDT, *Focalismus* II pp. 390-391.

(3) KÖRTING, s. v. *frater*.

(4) SFEHMANN, pp. 58-64 LINDSAY, p. 230 § 31. SCHROEDER, p. 40

préfixe se maintient intégralement sans subir les lois de l'assimilation :

AD : adfectus, XII 535o†c. adfectio, XIII 1910, 2077, XIII 3162. adferri, XIII 2181. adpar[it]or, XII 405. adlectus, XII 2453, 3166, 4354, 1466, 2010, Allm., 20, 28. adsiduis, XII 4393. adperten[te], XIII 2023. adflicti, XIII 2027. adserente, Br., 373. adfectione, XIII 2077. adtrivit, XII 2158†. adsistentibus, XII 1567 (245). adfinibus, Allm., 268. adquiescit, Allm., III p. 460. adsedua, XII 2193† (527). adseduc, XIII 2391† (601). adsiduis, XII 4393. adprobare, inadsueto, XIII 1668. adnueris, adsedit, XIII 3162.

Une inscription (XII 915^{add}) porte à la fois *adnoscet*, *acliva* (= ad cliva) et *aspicent* (aspicient).

Con : conlatum, XII 4393. conlata, XII 4321, 4489. Conlisit, Le Bl., 8^c (F). Conmilit[oni], XII 4365. Conmendo, XII 483†. Conlocaverat, Allm., 184. Conloquia, XII 944†c (553). conlabs(os), XII 5534. conlabsum, am, Br., 6, 360, 1336. conlegio, XII 4371, 4733, 4496, 5238, 1006 3808, 4643, 4803, 5037.

In : Inlucius (n. pr.), XII 490†. Inlustris, XII 1524 (409-413), 1499†c (515). inlustria, XIII 921†. Inpia, Br., 412, XIII 2279. Inmunis, Br., 937. Inmensa, XIII 2244. inmaturo, Kraus 201. inmensurabilis, Br., 920. Inmolent, XII 4333 (11). Inlatis, XII 4354, 4397. inmerito, XII 592†. Inportuno, XII 61† (510). [i]nmerit[o], XII 5026^c.

Une inscription chrétienne en *quasi-versus* renferme ces deux vers :

Non et nuvilior criscit ex more parentum

Sperne dispectus sublectetavet honor

XIII 2477†c (632)

Le sens de ce passage est obscur, mais *sublectatret* semble bien tenir lieu de *sollicitavit*. Il se peut que le *graveur*, dont l'ignorance ressort clairement du contexte, n'ait pas connu la composition de ce mot et ait vu dans *sol* de *sollicitare* la préposition *sub* assimilée au radical.

Il arrive aussi, et c'est le mode le plus intéressant, que la voyelle du mot simple reste intacte dans le composé, contrairement aux lois observées par la langue littéraire. Ce curieux phénomène est attesté par plusieurs exemples de nos inscriptions :

consacravit, XIII 1751 (160), XIII 522, 525. Conscrani, Sacaze p. 293.

Le changement de *i* en *e* dans *sedee*. XIII 2405[†], *sc. Iccem*, XII 4393, se rattache peut-être à cette même cause. Cela est en tous cas évident pour les parfaits en *dedit* au lieu de *didit*, tels que :

perdedit, XII 5862[†]. reddedit. condedit, XII 481[†]. condedit, XIII 2354[†] (431). subdedit (tradidit), XII 975[†]. tradedit, XII 55[†] (v^e siècle). crededi, Le Bl., NR., 247.

Ce sont ces formes en *dedi* qui ont survécu en roman dans les parfaits en *diede* de l'italien et en *diet* du vieux français (1). En effet, la diphtongue *ie* de ces formes verbales suppose un parfait en *e ouvert* (*dēdi*) et accentué sur le radical, par conséquent *reddēdit* au lieu de *rediddit*.

Le préfixe *ab* se réduisait parfois à *a* dans la composition (2). Et il s'est fait que les graveurs ont intercalé un *b* après l'*a* initial de certains mots, croyant avoir réellement affaire à un composé avec *ab*. D'où *abstutus*, XIII 2477^c (632), *abstuta*, XIII 2480[†], *abstuti*, XIII 2484[†], au lieu de *astutus*, XIII 2478[†].

(1) MEYER-LÜBKE, I p. 528 § 602. SCHROEDER, p. 37.

(2) Cf. ALL., III pp. 148-149.

PARTICULARITÉS ORTHOGRAPHIQUES

Sous cette rubrique ont été réunies un certain nombre de graphies dont l'orthographe s'écarte de l'usage général et qui, malgré leur forme capricieuse, peuvent jeter quelque lumière sur certains points de la grammaire, lorsqu'on parvient à dégager la cause de ces singularités. Tout d'abord l'usage de redoubler la voyelle pour en marquer la longueur, introduit par Ennius, est resté en vigueur dans les inscriptions de la Gaule :

exerci|t|uus, Br., 67. lacuus, XII 2606, 2607. domu-
usque, XII 1782. Juuni, Kbl., 1883 p. 78.

Vaarius, |v|aaria, XII 5208. Ataaxti, Jull, 970. Maia-
anus, Schuermans 3189. Meelausi, B.E., 1892 p. 115.
Cerdoon, XII 423.

L'*i long*, rendu par *ei* ou par *I*, lorsqu'on voulait recourir à un signe particulier, n'était point redoublé pour éviter de le confondre avec *e*, que les lapicides transcrivaient souvent par II, et c'est probablement cet *e* que figurent les deux I dans :

NOBILISSIMIS, Mommsen 313 (305-306). MAX-
SIMIANUS, Mommsen 239 (297).

On sait, en effet, par ce qui précède que l'*i bref atone* prenait fréquemment, sur les inscriptions païennes comme sur les inscriptions chrétiennes, la valeur de *e*.

Il en est tout autrement de la graphie *MIILES*, Jull., 44.

Le graveur, qui voulait exprimer la quantité de l'*i* par un procédé analogue à celui qu'on employait pour *a*, *o*, *u*, s'est vu obliger de graver trois hastes pour qu'on ne confondit pas l'*i* avec l'*e*.

Certaines voyelles parasites, pour ainsi dire, sont par-

fois ajoutées à la voyelle normale et traditionnelle, parce que le graveur a hésité entre l'orthographe usuelle et l'orthographe phonétique (1). C'est le cas notamment pour :

Chrysis, Br., 979.

Le lapicide a intercalé un *i* pour indiquer que le signe *y*, dont la valeur était douteuse, devait se prononcer comme *i*. Il en est probablement de même de *annies*, XII 966[†], l'*e* servant à marquer l'affaiblissement de l'*i* long final. Dans *Puoenino*, Mommsen 48, le lapicide a pu être induit en erreur par l'identité phonétique des caractères *o* et *u* dans les graphies vulgaires. Ce procédé est encore en usage dans les manuscrits. Ainsi, on trouve dans la vie de Saint Léger des formes telles que *veritiet*, *humilitet*, *laudiez*, dans lesquelles l'*i* n'a d'autre rôle que de marquer le son fermé de *e* (2).

Le subjonctif *sies*, XII 4333^b (12/13) (à côté *sis*) n'est qu'une réminiscence archaïque (3), qui trouve sa raison d'être dans le caractère religieux de l'inscription dont il provient.

Les principales particularités que présente le consonantisme, se rattachent toutes à l'influence que l'alphabet grec a exercée sur l'alphabet latin, non seulement dans les textes du midi de la Gaule, de la Narbonnaise, mais aussi dans ceux de la Lyonnaise. Il a également influencé l'ortho-

(1) On peut comparer la série suivante de graphies empruntées aux monnaies carolingiennes éditées par Prou, *Les monnaies carolingiennes*, Paris 1896 (Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale) :

PEX (= Rex), p. 107 n° 776, passim. Rix, p. 33 n° 267 (840-875) ;
p. 39 n° 253 (840-878) et REIX, p. 79 n° 553 (840-875), PIEX,
p. 86 n° 608.

(2) G. PARIS, *Romania*, I p. 283.

(3) LINDSAY, p. 590.

graphie des inscriptions de Trèves, et en général, de toutes les parties de la Gaule, où la langue, la littérature et la civilisation grecque avaient pénétré ⁽¹⁾. En dehors des inscriptions grecques, qui sont en assez grand nombre surtout dans le douzième volume du *Corpus*, on trouve parfois en tête d'un texte latin des exclamations grecques, transcrites aussi en latin, telles que « *chere, hygiene* (= *χαῖρε, ἡγιαίτε*), Allm., 224. En outre, il arrive fréquemment que les lapicides, également habiles à manier les deux langues, entremêlent les caractères latins de caractères grecs ⁽²⁾ :

SCOPAS (Scopas), XII 5686 ⁷⁹². XARI (Cari), XII 5686 ⁹⁰³. DUΦIVS (Duvius) XII 5686 ³²⁶. AXROTALVS (Acrotalus), Schuermans 721. EXOXES, XII 5767 (EX|O|CHE, XII 5992).

L's latin, le Σ ou le Z grecs sont souvent confondus :

FIRMVΣ, XII 5683 ¹⁰⁹. ZEVERTVS, Schuermans 5594. ZMINTHIVS, Bladé 107-110. LEZBIA, Bladé 56 OZZA, Le Bl., 207. LEVTHARDZ (Leuthardus), LINQVENZ, POZT, TRIBVZ, ..NNIZ, Le Bl., 204.

La similitude du P latin et du P grec a naturellement provoqué des bizarreries analogues ⁽³⁾ :

RACE (pace), XII 2108†. RRECESSIT IN RACE (precessit in pace), Le Bl., 277 PPECESSIT (COLIACIONI), XIII 2799†. FEBAPRIAS

(1) EGGER, *l'Hellénisme en France*, 1869, I, pp. 35-39.

(2) Cf. A. E. 1897 p. 41 n° 127 : *Διοκλητιανο* (Italie).

(3) LE BLANT, *Paléographie des inscriptions latines du III^e siècle à la fin du VII^e*, Paris, 1898 pp. 48-50. M. PROU, *Catalogue des monnaies carolingiennes*, Paris, 1896 : RALATINA, p. 4 n° 18; PIX, p. 67 n° 463; PIEX, p. 86 n° 608; PEX, p. 107 n° 776 (817-838).

febr(u)arias), Kraus 143. PRORRIA (propria), Le Bl., 204. EPATO (Erato), XII 1398.

L'influence de l'alphabet grec se manifeste encore d'une autre manière. Par analogie avec ces mots grecs latinisés, où le *X* est transcrit par *ch* avec la valeur de la palatale explosive sourde, le *c* et le *k* latins, que la tradition orthographique avait jusque là prescrit d'employer devant *a* ⁽¹⁾, sont supplantés par *ch* :

charitate, XII 2090^r (551-566). charissimo, Kraus 79. chare, Le Bl., 165^c. chara, Le Bl., 193^c. charissimo, Le Bl., 674^c. charissimac, XII 1717, XIII 2515. charissime, XIII 2748.

A partir du premier siècle après J.-C., on voit apparaître sur les documents vulgaires un nouveau signe orthographique formé par reduplication de *v*, et d'où est sorti notre *w*. Ce caractère, qui existait à côté du *v* simple, avait-il une signification spéciale ou avait-il la même valeur que le *v*? Servait-il à rendre le son bilabial primitif du *v* ou l'employait-on pour exprimer le *v* devenu labio-dental? C'est ce qu'il est assez difficile de déterminer avec précision. Dans les inscriptions de la Gaule, on le trouve surtout dans des noms celtiques ou germaniques, et il est plus que probable qu'on l'a assimilé au *w* bilabial du celtique et du germanique :

Witildes, XII 2095^r. Wabuctusus, Le Bl., 321D. Chlewia, Allm., 64. Sewo, Allm., IV p. 272, p. 273, BE., 1881 p. 43. Perwinco, Br., 1088. Dwiadius, Le Bl., 323. Owius, Kbl., 1883 p. 40.

Mais on le rencontre aussi dans des mots latins, où le son

(1) ALL. I pp. 272-273.

qu'il représente est devenu labio-dental dans les langues romanes (1). Ainsi dans :

Proawus, Kraus 2 (614). viwvs, XIII 2069.

Je ferai toutefois remarquer que la graphie COWIVA, XII 722, citée par Birt (*l. c.* p. 49) me paraît douteuse. Il suffit d'ajouter au premier *v* une haste, que l'usure du temps a pu effacer comme beaucoup d'autres lettres de cette inscription, pour obtenir la forme régulière CON-VIVA, COWIVA supposerait que le lapicide a poussé la fantaisie jusqu'à recourir à deux signes différents pour rendre le même phénomène dans un seul mot et dans des conditions identiques. Il n'y aurait toutefois là rien de trop surprenant, si nous considérons que sur une même inscription le *v* intervocalique est rendu par trois signes différents, mais de même valeur :

Bivis, quadrubis, tribvis, Mommsen 158.

L'emploi du signe *bv* provient de l'identité des sons *b* et *v*; ce n'est peut-être qu'une variante du *w*.

Citons encore quelques exemples de dittographies, erreurs communes aux inscriptions et aux manuscrits, et qui n'ont d'autre cause que l'inadvertance du graveur :

funeneris, XII 1911. diposisioste, XII 2078[†] (536) (= depositio est). centonarioriorum, XII 2754. Germanmanicus. XII 5471. fililiae, XII 5844 Meseses, Allm., III p. 443 (449). optatati, XIII 2021. Rerespectinus, AE., 1896 p. 32. vevenes(venis)(2), sanctotorum, XII 2085[†] (557). locucum (donavit), XIII 615.

(1) BIRT, *Rheinisches Museum*, (1897 NF. vol. LII). Ergänzungsheft, 1898, pp. 49 ss.

(2) cf. vivixit, *Bull. épigraph.* IV (1884), p. 213.

Une seule mérite d'être signalée à part. C'est *ffilia*, XIII 672, où la réduplication de la syllabe initiale doit être consciente. Il suffit, en effet, d'en rapprocher, comme Jullian (n° 211) le fait remarquer, la forme moderne identique *ffille*. Cette graphie est d'autant plus remarquable qu'elle nous montre que dans l'antiquité, comme de nos jours, la langue familière et enfantine forgeait des termes d'affection, des noms « hypocoristiques » en redoublant la syllabe tonique des noms propres ou des noms exprimant la parenté (1).

(1) FOERSTER, *Zeitschrift für Roman. Philologie*, 1898, pp. 268-273.

CHAPITRE DEUXIÈME

Lexigraphie.

PREMIÈRE DÉCLINAISON

Il a déjà été question du génitif archaïque en *ai* des thèmes en *a* à propos des diphtongues. L'archaïsme est encore attesté dans la flexion par la survivance de la désinence *abus*, dont la langue des inscriptions fait un usage fréquent. Elle sert, comme à l'époque classique, à distinguer le masculin du féminin dans ces expressions traditionnelles :

filiabus, XII 2843, Allm., 42, Br., 903. Dis deabus, Allm. 95, Br., 806, 1328, 1329, 1609, 921, 362, Kbl., 1895 col. 82. libertabus (libertis libertabus), XII 2019, 436, 611.

Toutefois, l'emploi de cette désinence n'est pas toujours motivé par le besoin de différencier les genres. On la rencontre très fréquemment dans les noms propres de divinités féminines et surtout dans les épithètes des divinités locales des *matres* ou *matrae*. En ce cas, l'archaïsme s'ex-

plique par la nature religieuse de ces monuments, car la langue du culte a toujours eu à Rome un caractère conservateur fortement marqué :

Parcabus, XII 5890 (Parcis, XII 1095. deabus Parcis, Kbl., 1883 p. 42). Matrabus (de *matra*), XII 1306, 1309, 1302, Br., 1903, Lejay 275. Aufaniabus, Br., 295, 73, 526, Kbl., 1895 col. 82 (211). Afiabus, Br., 338. Gabiabus, Br., 609, 608, 618. Vatuiabus, Br., 60, 61, 626. Vapthiabus, Br., 523. Lahehiabus, Br., 564. Veter[ane]habus, Br., 574, 573. Rumanehabus, Br., 601. Ahinehabus, Br., 1980. Audustehiabus, Br., 406. Ubelkabus, XII 333. Almahabus, XII 330. Gerudatiabus, XII 505. Ollogabiabus, Kbl., 1896 col. 200. Euthungabus, Rhein. Museum, 1890 p. 639. Bagino et Baginahabus, AE., 1890 p. 72.

Elle s'est également conservée dans le datif celtique :

Ματρεβο Ναμανουκαβο, XII, p. 383.

DEUXIÈME DÉCLINAISON

La déclinaison des thèmes en *o* n'offre rien de particulièrement intéressant. Comme tous les textes d'origine vulgaire, les inscriptions fournissent une foule de formes, dont la désinence est contractée surtout au génitif singulier. Elles sont si fréquentes ⁽¹⁾ qu'on n'est plus en droit de dire avec Weissbrodt ⁽²⁾ qu'elles constituent l'exception en regard des graphies régulières en *ii*. Cette contraction s'effectue à tous les cas qui en sont susceptibles.

⁽¹⁾ Cf. NEUMANN, pp. 15-16.

⁽²⁾ PHILOLOGUS, vol. 43 (1884), p. 450.

1° Génitif singulier :

Venanti, XII 2062. Vibi, XII 2349. Vitelli, XII 2380. Corneli, XII 2602. Caesi, XII 2936. Castrici, XII 2938. Juli, XII 2940. Aureli, XII 3309. Oppi, XII 4168. Dionysi, XII 1605. 1712. Valeri, XII 2329. Decidi, XII 2324. Mercuri, XII 2318. Luci, XII 2289. Aeli, XII 2253. Solli, XII 2252. Atti, XII 2235. Volusi, XII 1778. Voturi, XII 1711. Galli, Maeli, XII 210. Luci, XII 230. Hirpidi, XII 268. Apolloni, XII 262. Carisi, XII 416. Minati, XII 452. Aebuti, XII 740. Atisi, XII 764. Atti, XII 765. Corneli, XII 1053. Verati, XII 1211. Laeli, XII 1368. Valeri, XII 1376. Cafati, XII 1406. Paqui, XII 700. ... Bonifati, Le Bl., 277. Theudosi, XIII 2354† (431). Veneri, Le Bl., 617 (445). Vincenti, Le Bl., 610 (455). Venanti, Le Bl., 483.

Fili, XII 118, 120, 210, 216, 2005, 2007, 2039, Br., 305, 1002. Benefici. Br., 937. Ingeni, XII 765. Collegi, XII 1282, Br., 1410. flamoni, XII 59. Patrimoni, Allm., 22, 24. Gladiatori, XII 1585. Pi, XII 5526. Aerari, XII 2212, 2350, 2615, 3349. Obsequi, XIII 2250. Peculi, XII 1005. Consili, XIII 2478† (632). Librari, XII 2252.

2° Nominatif pluriel :

Fili, XII 1816, 3466, 3635, 1920, 2254, 2267, 2283, Allm., 340, Le Bl., 460B, 621 (689), 297, XIII 2483†, 2484†, Br., 52, 1597, 1404, 712. 832, 860, 902. Librari, XII 2252, Br., 1727, 1977. Ratiari, XII 2330. Beneficiari, XII 3168. Testamentari, XII 3538. Marmorari, lapidari, XII 3070. Centonari, XII 2824. Tignuari, XII 1877. Lapidari, XII 732. Naviculari, XII 692. Librari, Br., 1727, 1977. Vinari, XIII 1911. Cassi, XII 1816. Valeri, XII 2018.

3^o Datif et ablatif pluriels :

stipendis, XII 2602, Br., 1512, Esp. 69. reliquis, XII 118. studis, XII 2039, 118. filis, XII 388, 911, 2734, 3699, Br., 398, 449, 485, 793, 2038, 1137. hostis, XII 1567, XII 1569, Bladé 119-125. Menapis, XIII 3033. militis, Br., 398. trivis, quadrivis, Br., 1577. lanciariis, XII 673, 4336. ursaris, XII 533^c. dis(manibus), XII 4281, 4176, 3897, 3895, 3873, 3872, 3854, 1450, 1529, 1953, 1999, 2032 ... propitis, XII 4336. praedis, Allm., IV p. 223. provincis, publicis, Allm., 121. Idibus Julis, Kbl., 1895, col. 82 (211).

La désinence primitive et archaïque du génitif pluriel se retrouve dans *deum*, XII 338, 337, 5112, 5300, *duum* (= *duorum*), XII 771, *Superum*, Br., 1052^c, *fabrum*, XII 1897, 4363. 4372, 4373, 4393, qu'on préférait à *fabrorum*, XII 1911, 700, Allm., 170, pour éviter la succession immédiate de deux syllabes commençant par r (1). *Sevirum* est pour la même raison la forme ordinaire du génitif pluriel (2). Cependant on trouve aussi *sevirorum*(um), XII 4354.

TROISIÈME DÉCLINAISON

Certains vocables à thème consonantique ou vocalique, dont le génitif pluriel est en *ium*, prennent à l'accusatif pluriel la désinence *is* au lieu de *es* (3). Ce phénomène s'observe encore dans les inscriptions chrétiennes des VI^e et VII^e siècles :

montis, XII 103^c. aedis (talīs = tales), XII 138. litīs, XIII 2477^c (632). mensis ou minsis, XII 1213† (604).

(1) WÖLFFLIN, ALL. IV p. 2 et ss.

(2) NEUE, I², p. 112.

(3) NEUE, I, pp. 257-263

1792† (516), 2076 (504), 2093† (577), 2422†, 2485† (485), 2584† (527), 4247, 923, 2106, 2156†, Le Bl. NR., 38, 112, Lejay 137.

On trouve même l'accusatif *opis*, XIII 2478†, 2477^c (632), bien que le génitif pluriel soit *opum*.

La terminaison *is* est surtout d'un usage fréquent dans les adjectifs :

Aprilis, XIII 2391† (601), XII 2059† (595), 2132†. septembris, XII 955†, 2093† (573), 2584† (527), XIII 1512† (546-606), Le Bl., 377A (632), Le Bl., 570 (512-602), Kraus 272, XIII 1548† (566). Septembris, Le Bl., NR., 5 (540). Octobris, XII 2704†. Octimbris, XIII 3057†, Le Bl., 371. [oct]obris, Le Bl., NR., 11, XII 2062† (485-509). Novembris, XII 2062† (528), 2063† (511), 2422†, Le Bl., 230, 322, XII 2088† (560). Decembris, XIII 2364† (492), Allm., IV p. 452 (510), XII 1724† (472). talis (aedis), XII 138. tris, Le Bl., 337A.

On empruntait parfois la désinence du génitif singulier grec. Ainsi :

Pallados, XII 5687³. Neaspoleos, Allm., 21. Dioceseos, XII 3170.

L'accusatif *novenbras*, XII 2654† est très douteux, parce qu'il appartient à un texte extrêmement corrompu.

A côté de la forme classique *Ceutrones, um*, apparaît cette autre forme *Ceutrona, arum*, XII 113.

Le datif *Apoloni*, XIII 2830 est formé du radical pur, sans altération de l'*o* en *i* comme dans la forme consacrée *Apollinis* ⁽¹⁾.

(1) On la retrouve à plusieurs reprises dans les textes littéraires et épigraphiques (NEUE, I, p. 165. GEORGES, Lexikon s. v.). Cf. CIL.

Basis fait à l'accusatif *basem*, Br., 1703, mais aussi *basim* (1), XII 5388. L'ablatif est *base*, XII 6025, Br., 1602.

Le nominatif *antestetis*, XIII 2477^c (632) (cf. *antistita*, Robert, p. 89, *antestes*, XII 758†), en regard de la forme classique *antistes*, *titis*, a été refait sur les cas obliques. En donnant au cas sujet le même nombre de syllabes qu'aux cas régimes, plus nombreux et partant d'un usage plus fréquent, la langue populaire simplifiait le système de la déclinaison.

Les génitifs pluriels qui méritent d'être signalés, sont *larum*, XII 406, 2677 et *vigilum*, XII 3374, 3303, 2228. On sait que dans la langue littéraire ces mots prenaient la désinence *um* ou *ium* (2). La terminaison *um* s'ajoute même aux adjectifs : *incipientumque*, Le Bl., 483. *Ernaginensum*, XII 982.

La désinence *e* du datif des substantifs *Pedone*, XII 4883 (cf. *sebe* de *seibe*, XII 1356) ; *Prima matre*, XIII 178 ; *nepote*, XIII 1183, et des adjectifs, *ille* (*hunc titulum mihi et ille vius posui*), Allm., 62 ; *equestre* (*L. Fuflo Equestre*), Allm., 87 ; *incomparabile* (*conjugi carissime et incomparabile*), XIII 2599, peut être le résultat de la réduction du suffixe primitif *ei* en *ē*, dont on retrouve encore mainte trace dans les inscriptions de l'époque impériale (3).

Certains adjectifs prennent *e* à l'ablatif, contrairement au bon usage. On rencontre toutefois quelques exemples de cette anomalie dans la littérature (4).

III, 5673 (Delphes) : *Apolloni*, qui a peut-être subi, en outre, l'influence du datif grec Απόλλωνι.

(1) Cf. NEUE, I, p. 207.

(2) NEUE, I, p. 278. GEORGES, *Lexikon*, ss, vv.

(3) KÜHNER, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, 1877, I, p. 196 § 67.

(4) KÜHNER, o. c., I, p. 215 § 77.

in col(onia) *Equestre*, XII 2606. animo *forte* nos esse oportet, XII 2366. cursu *celere*, XII 5862. in provincia *Lambense*, XIII 3162.

Il faut mentionner à part les datifs *fragile*, XIII 2402[†], *fidele*, XIII 2115[†] parce qu'ils proviennent d'inscriptions chrétiennes et que leur *e* peut résulter de l'affaiblissement de l'*i* atone.

L'*i* des ablatifs *paci* (*in paci dominica*), XIII 5400[†]; *mensi*, Le Bl., NR., 2; *capiti*, Le Bl., 169; *libertati*, Le Bl., 708 (VI^e siècle) trouve naturellement sa raison d'être dans l'équivalence des sons *y* et *ï* atones.

Par contre, les comparatifs *inferior* et *major* prennent *i* à l'ablatif :

ex Germania *inferiori*, Kbl., 1885 col. 51.
cum hort(o) *majori*, XIII 1072.

L'ablatif en *i* des comparatifs, proscrit par la grammaire classique, resta néanmoins en usage dans les œuvres littéraires postclassiques (1), et c'est à cette tradition que doivent se rattacher nos locutions modernes : *a priori*, *a fortiori*...

Les inscriptions rhénanes renferment deux formes remarquables de datifs, dont on n'a retrouvé d'analogues nulle part ailleurs. Ce sont :

Herclinti sacrum, Br., 315 *Herclenti* vexelatio cortes
II votum retuli(t), Br., 666.

Il s'agit bien ici d'Hercule, car le nom de ce dieu réapparaît fréquemment sur ces documents militaires (2). On peut expliquer ce datif en partant du nominatif *Hercules*,

(1) Cf. GEORGES, *Lexikon* ss. vv. : *superus*, *prior*, *fortis*. NEUE, II, p. 139 et ss.

(2) Cf. BRAMBACH, C. I. RH., *Indices*, p. 380.

dont la désinence *es* aura été assimilée à une autre terminaison *es*, réduite de *ens*. D'où les cas obliques en *ent-is*, *i*, *em*.

. . .

Parmi les particularités relatives à la 4^e déclinaison, il n'y a guère à mentionner que le datif contracté *nuru*, XII 344 (cf. *nurui*, XII 832), qu'on rencontre d'ailleurs fréquemment (1). La forme *nuri* paraît être due à une erreur du graveur, qui n'aura pas compris le texte qu'il avait sous les yeux :

Domitia Licini f(ilia) de suo fecit Lucia nepta et
Tertulla nuri, XII 3032.

L'*i* du datif singulier disparaît encore dans les composés avec *fides* tels que :

fidemandavit, Kbl, 1890 col. 247. fidecommissum,
XII 4335.

Le premier exemple n'est signalé ni dans le *Handwörterbuch*, ni dans le *Lexikon* de Georges, et le second n'est connu que sous les formes complètes *fideicommissum*, *fideicommissarius*.

NOMS HÉTÉROCLITES.

Les cadres de la déclinaison, dans la langue parlée, sont loin d'être aussi tranchés, aussi indépendants les uns des autres que ceux de la langue écrite. Il arrive fréquemment que les mots passent d'une catégorie dans l'autre, ou se rattachent simultanément à plusieurs d'entre elles. Lorsqu'il s'agit de désigner les divinités locales, les inscriptions ont recours au mot *matres* d'origine latine, et au mot

(1) NEUE, I p. 357.

matra d'origine celtique, comme le culte dont elles émanent (1). On ne rencontre ces deux termes que sous la forme du datif pluriel sur des inscriptions votives :

<p>Matris, XII, 26, 634, 1307, 1310, 1713, 1716, 1823, 1826, 2220, 2221, 2388, 2448, 2672, 3085, Allm., 201; III, p. 24. Matrabus, XII, 1306, 1309, 1302, Lejay 275, Br., 1903.</p>	<p>Matribus, XII 330, 333, 504, 505, *656, 1078, 1173, 1174, 1303, 1304, 1305, 1308, 1699, 4330, 5852, Br., 71, 107, 201, 208, 219, 321, 329, 684, 1140, 1470, 1969, 1970, Allm., III, p. 22.</p>
---	---

Plusieurs substantifs désignant des êtres féminins ont passé dans la catégorie des thèmes en *a*, afin que le genre apparût distinctement à l'esprit. Les formes anormales, dues à ce besoin de clarté, ne sont pas rares dans les documents populaires, où l'on a déjà relevé des nominatifs, tels que *conjuga*, *socra*, *nura*, *sacerda*, *sacerdotissa*, *flamina* (2). Les inscriptions de la Gaule fournissent les exemples suivants :

<p>Neptiæ (datif), XIII 2191. Nepta, XII 3856, XII 3032. Neptia, Kbl., 1891 col. 109-110. Socræ, XII 904, 3918, 3957, 4919. Socera, XII 2630, Momm- sen, 101.</p>	<p>Neptis, XIII 1924; neptes, Br., 265; neptis, XII 3493. Socrui, XII 81.</p>
---	--

(1) HOLDER. *Altkehlischer Sprachschatz*, 1893, s. v. *matar*. On y trouvera réunis tous les exemples connus. — Ihm : *Der Mutter- oder Matronenkultus und seine Denkmäler* dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, LXXXIII (1887), pp. 8-9.

(2) OTT, *Neue Jahrbücher für Philologie*, CIX, 789.

[A]ntista (deæ), XII 703.	Valeria Urbana antistis, XII 708.
Antistita, Robert p. 89.	Antestes, XII 2396† (518-520).

La langue vulgaire devait avoir une prédilection marquée pour ces formes secondaires en *a*, à en juger par les langues romanes qui ne connaissent que les dérivés de *neptia*, *nepta* et de *socera*, *socra* (1).

Juventæ, XII 533^c, Br., 914. | Juventatis, Allm. 458† (552).
Juventa (ablatif), XIII 2037. :

Juventa a seul survécu en français et en provençal (2).

La classe des thèmes en *a* a fini par absorber également tous les substantifs de la cinquième déclinaison, dont on ne retrouve plus de trace en roman, à l'exception de *dies* (3). Cette fusion est attestée dans les inscriptions :

Maceria, XII 5244 ^{bis} , 4338.	[M]acerie[m], XII 5305 ; [Mace]riem, Br., 2040. Macerie, Br. 903.
Scabritia, Br., 136.	

(1) Un vase sur lequel figure la déesse *Ceres*, XII 5587⁹ porte la graphie *Cera*. On a considéré *Cera* comme une altération vulgaire, analogue à celles dont il vient d'être question, du latin classique *Ceres*. Mais comme c'est le seul exemple connu et que le mot *cera* apparaît à plusieurs reprises sur des documents analogues (*Apollinaris cera*, XII 5687^{17,19} ; *Cera Felicis* et [*ce*]ra *Felicis*, XII 5687, 18) où il fait partie de la marque du potier, et n'est autre que *cera*, *cire*, il est pour ainsi dire certain que dans le cas qui nous occupe, nous avons également affaire à la signature d'un artisan, dont la seconde partie, le nom propre, aura disparu.

(2) MEYER-LÜBKE, II, p. 25, § 17.

(3) MEYER-LÜBKE, II, p. 44, § 29.

Maceria était même plus fréquemment employé que *macerias*, et les deux formes *scabrities* et *scabritia* existent concurremment sous l'Empire (1).

La seconde déclinaison empiète sur la troisième, au génitif pluriel :

Misorum (mensium), Le Bl., 34.

Le neutre *aes*, *aeris*, employé par métonymie pour désigner les années de service militaire, *aes militare*, fait au génitif pluriel *aerorum*, peut-être sous l'influence de *stipendiorum*, dont on se servait généralement pour exprimer cette idée :

Aeroru, Br., 1212, A E., 1888, n° 24 ; 1892, p. 29 n° 49 ; Kbl., 1889, col. 245.

Orum semble avoir été la désinence préférée de la langue populaire au génitif pluriel. Elle avait au moins l'avantage d'être plus précise, plus pleine que *um*, et le barbarisme *Asturorum* (et *Gallaecorum*), Br., 1232 peut être également dû à cette tendance à allonger la désinence casuelle.

Un phénomène analogue s'observe encore dans la substitution de *pauperus* à *pauper*, attestée déjà à l'époque archaïque (2) :

pater pauperorum, XII 2150† ; in paupero meseroquæ profusa, Le Bl., 708 (VI^e siècle).
(cf. amatus pauperibus, XII 2102†).

Castores se décline également au datif pluriel d'après les thèmes en *o*, sans que rien justifie cette permutation :

Castoris Quintina [Aust]eris fil(ia) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito), XII 2999.
(cf. Castorib(us) Aug(ustis), XII 2821.

(1) NEUE, I. p. 373. GEORGES, *Handwörterbuch*, s. v. *scabritia*.

(2) GEORGES, *Lexikon*, s. v. : *pauper*.

Par contre, il arrive que les thèmes en *o* reçoivent au datif pluriel la désinence des radicaux consonantiques. C'est le cas notamment pour *deus*, surtout s'il est accompagné de *deabus* ou d'un autre mot qui prend régulièrement cette terminaison ⁽¹⁾ :

dibus et deabus, Br. 806. dibus manibus, XII 319, 5375. dibus, XIII 2457.

D'après la grammaire classique, *vas* appartient à la 3^e décl. au singulier et à la seconde au pluriel (*vas, vasis* — *vasa, vasorum*). Toutefois il n'est pas rare que les écrivains de la décadence assimilent le singulier au pluriel, consacrant ainsi une licence de la langue vulgaire, qui n'a probablement jamais connu de distinction rigoureuse fondée sur le nombre ⁽²⁾ :

Corpus in hoc vaso situm, XII 961†.

Le caractère populaire de cette forme ressort avec plus d'évidence encore de l'italien, du portugais et de l'espagnol *vaso*.

Tandis que les substantifs de la 5^e classe s'assimilaient peu à peu à ceux de la première, les noms de la 4^e décl., dès la période latine, accomplirent une évolution analogue en se fusionnant avec ceux de la seconde, par suite de l'identité phonétique de leurs désinences. Le mélange fut si complet que cette 4^e classe ne survécut pas même en

⁽¹⁾ C I L, IX (Italie méridionale) : *filibus*, 2082†^c; *dibus*, 3912; XIV (Latium) : *filibus*, 849; X : *dibus parentibus*, 8249; VII (Bretagne) : *dibus diabusque*, 1074; *dibus veteribus*, 582, 767; V (Gaule cisalpine) : *dibus*, 1863, 5509, 5669; III (Dalmatie) : *dibus*, 2100, 3089; *dibus deabusque*, 3221, 3274; *Natibus*, 914; II (Espagne) : *dibus*, 325; *dibus deabus*, 3024, 4496.

⁽²⁾ NEUE, I p. 572. GEORGES, *Lexikon*, s. v. *vas*. C. I. L. III (Dalmatie) : *vaso*, 2214.

roman (1). Nos inscriptions renferment plusieurs exemples de cette permutation :

Senati, Mommsen 235. Spirito, Allm., III p. 441 (spiritu, Allm., III p. 443). domo, Allm., 46 (domu, XII 4449). artos, XII 972. aditos, XII 1499†^c (515). (cf. aditibus, XIII 1072). transcursis, XII 5350†^c.

Les substantifs en *ius* contractaient, surtout dans la langue populaire, la désinence *ius* du nominatif en *is*. Ce phénomène est attesté par de nombreux exemples et il paraît bien provenir de l'époque archaïque (2). On trouve dans les documents épigraphiques, à côté de la forme normale, les nominatifs :

Januaris, XII 5685²² (ter) ; 5698⁶, 2803, 2809, 3608, 3699, Fontenay 177 ; XIII 799, 2523, 2109. (Cf. Januarius, XII 405 *passim*.) Helis, XII 2839, 3293 (Helius, XII 3893, 3534, 5682²⁷).

Naturellement cette contraction avait pour résultat de faire passer ces noms dans la troisième déclinaison, comme le prouve ce génitif :

D(is) M(anibus) Januaris servi Porciæ Rhodines, XII 3621.

Ce dernier exemple mérite d'être signalé spécialement, parce que les cas obliques de ces noms en *is* pour *ius* se rencontrent beaucoup plus rarement.

(1) NEUE, I, p. 509 ss. MEYER-LÜBKE, II, p. 50 § 35.

(2) RITSCHL : *De declinatione quadam latina reconditiore* dans les *Opuscula philologica* (Teubner) 1878, p. 446 ss. Lindsay, p. 430, n° 5. Cf. C. I. L. III 417 : EPMEIAC O KAI AITORIC... *Hermias qui et Litorius*. C. I. L. III 2970 : *Neptuno Dian(ae) prop(ter) Mai(estate)m*. L. Cincius *Trophimus ex viso p(osuit) quod alis (= alius) vidit*.

Parmi les adjectifs, *turpis* passe à la première déclinaison et *docilis* à la seconde, dans des noms propres (1) :

Turpæ, XII 4459. Docilus, XII 5686^{312,313} (cf. Docilis, XII 3728).

Peut-être est-on en droit de rapprocher de ces formes le nom propre *Januarius*, Schuermans 2556.

NOMS PROPRES DE LA PREMIÈRE DÉCLINAISON

La déclinaison des noms propres, dont se composent en majeure partie les épitaphes des gens de condition moyenne, présente certains traits caractéristiques qu'il importe de mettre en relief, parce qu'ils nous permettent de constater combien le latin parlé pouvait différer du latin littéraire. Les noms propres de femmes, lesquelles proviennent pour la plupart des classes inférieures de la société et sont le plus souvent des affranchies ou des esclaves, comprennent ordinairement un nom gentilice et un surnom. Le gentilice, d'origine latine ou étrangère, se termine toujours en *ia* et se décline selon les règles traditionnelles de la grammaire. Le surnom, au contraire, est fréquemment emprunté à la langue grecque et conserve les désinences propres au grec. C'est ainsi que dans ces noms propres on trouve juxtaposées les terminaisons latines et grecques :

Nominatif :

Licina Carpime, XII 448. Baedia Politice, XII 717.
Alfia Philete, XII 751. Bucannia Aphrodite, XII 753.

(1) Cf. Appendix Probi : *tristis non tristus*, ALL, XI, p. 310 (note). ULLMANN, *Romanische Forschungen*, VII p. 221. SCHROEDER, p. 31 : *canus* pour *canis*, *litus* pour *litis*.

Maria Fronime, XII 807. Pompeia Tychece, XII 864. Sollia Demostheniane (cf. Sollius Demosthenianus), XII 2181. Donitia Eorte, XII 3228. Maria Cresime, XII 3295. Cassia Carite, XII 3457. Caecil(ia) Crescentiane, XII 3955. Aemilia Parde, XII 4257. Juliae Heliane et Calliste, XIII 2181. ...

Génitif :

Viriae Melpomenes, XII 236. Juliae Chrestes, XII 558. Liguriae Euphrosynes, XII 847. Salviae Spyches (=Psyches), XII 872. Turranae Pithanes, XII 892. Jul(iae) Philumenes, XII 1638. Fabiae Semnes, XII 1959. Caunia Heortes, XII 2182. Semproniae Panthianes, XII 2836. Flaviae Hedones, XII 3343. Aemiliae Zoes, XII 3388 (cf. Arsinoes Probae, XII 3425). Caeciliae Onesimes XII 3495. Domitiae Philumenes, XII 3562. Helnes Gaetuliae, XII 3595. Porcinae Rhodines, XII 3621. Peticiae Cosmices, XII 3699. Marciae Philettes, XII 3729. Noviae Exoxes, XII 3767. Valeriae Agrices, XII 3928. Gaberiae Philettes, XII 4833. Juliae Nices, XIII 2181. Aureliae Callistes, Allm., III p. 450. Aedumiae Hermiones, Bladé 15. Mnemosyne (= memoriae) Melodes, XII 3871. Liguriae Hygines, XIII 2197. Valeriae Trofimes XIII, 2299.

Le nom propre peut aussi ne se composer que d'un surnom :

Selentioses, XIII 2351[†] (334). Polynices, Mommsen 212. Muses, XII 564. Squelioles, XIII 491[†]. Melodes, XII 3751. Philumenes, XII 3562. Tetrates, XII 5696¹². Myrtales, XII 3875. Stratonices, XII 841. Mythres, XII 2348.

Datif :

Lycyriae Sebaste, XII 446. Veriae Filtate, XII 709.

Maspetiae Onesime, XII 760. Chrysogone Junior(i) Siricio, XII 782. Juliae Politice, XII 828. Verconniae Glyce, XII 907. Liciniae Auge, XII 1013. Luciliae Nice. XII 1192. Juliae Acme, XII 1634. Aponiae Nephela, XII 4383. Sophe, XII 5142. Sergiae Ozime, XII 2001. Terentiae Hedone. XII 2009. Claudiae Tyche, XII 2818. Aturiae Calliste, XII 2826. Juliae Theophile, XII 5191. Aselliae Syncte, 3427. Corneliae Creste, XII 3540. Paramone, XII 5142. Icele, XII 5596. Tyche, XII 2689, 2818. Theodote, XII 5142.

Il arrive beaucoup plus rarement que ces surnoms grecs prennent une désinence latine :

Antiopa, XII 5978 (Antiope, XII 4505). Zosima, XII 467 (Zosime, XII 836, 3693 ..). Juliae Daphnae, XII 371. Caeciliae Euphrenusae, XII 621. Heracla, XII 842. Heraclida XII 4785. Heraclidae, XIII 2153. Corneliae Atticae, XII 3539. Helpizusa, XII 3870. Apatae, XII 4166. Ombania Soszusa, XII 4200. Hecatae, XII 4262. Petronia Roda, XII 4284 (Rode, XII 2944). Andromaca, XII 4410. Pamphilae, XII 4616. Theophilae, XII 5115. Strata, XII 3189. Aeliae Filetae, XIII 2051. Zotica (à côté Zotice), XIII 2056.

Dans la déclinaison de ces noms propres, l'influence de la langue grecque était telle que non seulement les mots étrangers, mais même les mots purement latins adoptaient la désinence étrangère. C'est ainsi qu'on trouve sur une inscription :

Avia Cornelies Sabinilles sue pientissime, XII 36.

On peut y ajouter les datifs *Italice*, XII 2254 ; *Fadiae Vicane*, XII 4804.

Dans ce cas la désinence du génitif singulier est souvent

transcrite par *ae*, soit qu'on ait voulu rendre par là l' η grec, soit plutôt qu'on ait voulu rappeler la désinence latine *ae* :

Juliaes Restitutae, XII 286. Catull(i)ae Quintaes, XII 988. Flaviaes Dafnenis, XII 807. Valeriaes Nices, XII 5578¹. Terentiaes Felicitatis, XII 5690¹²⁰. Valgiaes Lucilles, XII 5590¹²³. Victorinaes. XII 5817. Auriliaes, Jull., 205. Laeviaes, Schuermans 2888. Ma[r]tinaes, XII 1593.

Il est vrai que cette graphie est également en usage dans les noms d'origine grecque :

Chrysoptes, XII 1949. Septimiae Philoteraes, XII 3903.

Par analogie avec des noms grecs tels que :

Eutychie, XIII 2049; Demosthenie, XII 2181; Macedonienne (*gén.* Macedoniens, XII 2280, Macedonianis Antoniae, XII 5678⁸); Telesphorie, XII 5686⁴³⁴; Helienne, XIII 2181, Allm., III p. 302;

les noms latins ou germaniques terminés par le suffixe *-ana* ou ceux dont le radical a été élargi au moyen d'une nasale, se sont grecisés. D'où ces formes :

Crescentienne, XII 3955. Panthienne, XII 2836 (cf. Panthia XII 421, 623, 778). Rumulienne, Le Bl., N. R., 110. Roccolane, Le Bl. N. R., 125. Valeriae Julianes, Allm., 42. Barbienne (*à côté* Eutychie), XII 2049. Marcienne, Allm., 395 Julia Julienne, XIII 1924. Valentienne, Mommsen, p. 106[†]. Flavienne Varienne, Schuermans, 147. Modestia Marcienne, XIII 2453. Aélienne, XIII 2510. Aurelia Demetrienne, XIII 2924. Titienne, XIII 1204.

La désinence grecque a même passé des noms propres aux adjectifs. Nous n'en avons toutefois relevé qu'un exemple :

Trebuni legionis secundae italicae, XII 1356.

* * *

Les noms propres grecs de la première classe se déclinent, en général, régulièrement. Ils prennent au génitif et au datif la désinence latine *ae* :

Génitif : Pardalae, XII 700. Hermiae, XII 3548. (Socchiaec Enneanisi, XII 1941). Dorae, XII 3805. (Doras, XII 3753.)

Datif : Julio Marsya(e), XII 3237. Hermae, XII 4723, 4470. Midae, XII 4639. Lycydae, XII 1636. Apaec, XII 262.

Ablatif : Hermia, 2836.

Damas (Δάμας, αἶρος) fait également par analogie *Damae* au génitif, XII 3828 (cf aussi *Damis*, XII 842).

Toutefois, il arrive que ces noms grecs latinisés sous l'influence des noms en *as* à radical consonantique, se déclinent à la fois d'après la première et d'après la troisième déclinaison :

Nicias : Niciae, XII 1923, 3506 *et* Niciati, XIII 2210.

Hylas : Hylae, Allm., III p. 345, Br., 447, Schuermans, 2531, XIII 1970 *et* Hylatis, Allm., 447, XIII 1997.

NOMS PROPRES MASCULINS EN O

Lorsqu'on parcourt la liste des « cognomina », surnoms ou sobriquets, des « Indices » du *Corpus*, on est frappé du nombre relativement considérable des formes en *o* ou *io*, qui y figurent. Cela tient surtout à ce que ce suffixe avait un sens péjoratif et qu'il s'ajoutait de préférence aux noms des gens de condition inférieure, si souvent mentionnés sur les épitaphes. C'est ainsi, pour ne citer que quelques exemples caractéristiques, qu'on trouve parfois deux séries de formes, l'une traditionnelle et adoptée par la langue littéraire, l'autre, vulgaire :

Bellus, XII 2184. Belloni, XII 5992. Firmus, XII 620. 1161, 1168, 3583. Firmo, XII 4818, 4868, Br., 1179. Firmonis, XII 4839, 5686⁸⁶³ (6 fois). Primo, XII 5686⁷¹¹. Primus, XII 1140 .. Festus, XII 1365... Festonis, XII 1129. Petro, XII 4650. Petrus, XII 936. Cassius, XII 1254, 1714, 2428. Cassio, XII 5646¹⁴. Hilarius. XII 949¹ (bis). Hilario, XII 4686, 4714. Attalus, XII 5686⁹⁵. Attalio, XII 3433. Beccus, XII 2514. Becco, XII 3433. Cosmio, XII 3704, 3991, 5938a. Didymio, XII 894. Didymus, XII 895, 896¹⁰⁴. Eleutherio, XII 2467 (Eleutheria, XII 645). Vernus, XII 2730. Verno, XII 1200. Zosimus, XII 468. Zosimio, XII 1567. Taurus, XII 4333¹⁰³. Tauro, XII 5686⁸⁶⁸.

Mais la prédilection de la langue des inscriptions de la Gaule pour les noms propres en *o*, *onis* ne découle pas uniquement de la valeur dépréciative du suffixe *o*. Elle trouve aussi sa raison d'être dans l'influence d'idiomes étrangers, du celtique et du germanique. Nous ferons d'abord remarquer que les matériaux utilisés dans cette partie de

notre travail sont empruntés pour la plupart à ce que l'on est convenu d'appeler *l'instrumentum*, c'est-à-dire aux vases, aux poteries quelconques, en général, aux objets de volume restreint et qui portent le plus souvent comme marque de fabrique la signature d'un artisan. Or, dans cette catégorie de documents, en Gaule du moins, les noms celtiques sont très fréquents. Pour s'en rendre compte, il suffit de feuilleter le recueil de sigles figulins, publié par M. Schuermans. Ces noms celtiques appartiennent tous ou presque tous à la classe des noms dont le nominal est terminé en *ō* (*u*). Mais cet *ō* final dans les documents celtiques est très fréquemment rendu par *u*¹⁾, de sorte que ces noms propres se présentent parfois sous deux formes :

Cociru, XII 5686²⁴⁴. Cocuro, XII 5686²⁴⁵. Sacrapo, XII 5701⁶. Diseto, Schuermans 1924-1925. Disetu, Schuermans 1926 (Disetus, Sch. 1927-1928). Saciro, Fontenay 346, 484-486. Saciru, Fontenay 347. Cicaru, Schuermans 1361. Cikaro, Schuermans 1354. Cikaru, Cintugnatu, B. J. 1890, p. 10. Secco, XII 826. Sarro, XII 3622. Satto, XII 5701³⁹. Sato, XII 5686⁷⁸⁷. Craxillu, XIII 659. Camulu, Jull., 220. Sacroviru, Jull., 51. Criciru, Jull., 37. Vagiru, B. E. 1882, p. 113. Grannicu, Jull., 104. Eburu, Schuermans 2048 (Eburus, Sch. 2049). Cocurnu, Schuermans 1507. Virianu, Lorient 18. Malledu, XII 5686⁵²⁸. Malluro, Fontenay 249. Vinduro, Fontenay 489. Sentru, Fontenay 586.

(1) WHITLEY STOKES : *Celtic Declension* dans *Bezzenderger's Beiträge*, XI p. 155. CREULY : *Liste des noms supposés canlois tirés des inscriptions* dans *la Revue Celtique*, III pp 153-167. ERNAULT : *Mémoires de la Société de linguistique*, VI (1889) p. 159. MOWAT : *Bulletin monumental*, 1882, pp. 260-261. BLANCHET : *Bulletins de la Société des Antiquaires de France*, 1890, p. 76-77. Lejay, n° 37, p. 48.

Uxsasu, Fontenay 452-463. (Uxsasus, Fontenay 461).
Elvilu, Fontenay 543 (Elvilus, Fontenay 542).

L'ø final des noms propres latins a eu le même sort que l'ø final des mots celtiques et, à son tour, il a été exprimé par *u* sur les mêmes documents. D'où les formes :

Capitu, XII 5686¹⁷⁷. Allm., IV pp. 318-319 (Capito, Allm., IV p. 317, XII 5686¹⁷⁶, 2754, 4501, Br., 595, 890, 934, 935, 1009) Capituf(ecit) Allm., IV p 321. Frontu, Espérandieu 34. Maceliu, Schuermans 1225. Poliu, Jull., 669-670.

Un adjectif latin à côté d'un nom propre celtique en *u* a subi la même altération :

Brixantu propitiu (Brixanto propitio), XIII 2812.

Les noms celtiques en *o* (*u*), *onis* ont, en outre, exercé leur influence sur les noms propres latins en *us* ; ils se les ont assimilés et les ont fait passer dans la catégorie des radicaux consonantiques. C'est du moins de cette manière que nous pouvons le mieux nous expliquer cette foule de nominatifs en *u* pour *us*, qui apparaissent sur les objets compris dans l'*instrumentum*. Certes, on est tout d'abord tenté d'y voir des exemples de la chute d'*s final*, et il se peut très bien que ce soit réellement le cas pour plusieurs d'entre eux, comme nous l'avons déjà fait remarquer précédemment. Mais il nous paraît impossible d'étendre cette explication à toutes les graphies énumérées ci-dessous, parce que ce serait donner à la chute de l'*s final* une extension que ce phénomène n'a jamais pu prendre en Gaule. Il faut remarquer d'ailleurs que ces nominatifs appartiennent en propre, pour ainsi dire, aux vases, poteries et autres

menus objets fabriqués en Gaule et le plus souvent par des artisans d'origine celtique. Et ce qui paraît bien prouver qu'aux yeux de ces derniers les nominatifs celtiques en *ō* (*u*), *onis* et les nominatifs latins en *ō* ou *us* avaient une valeur identique, c'est qu'on les trouve simultanément sur des fragments de poteries, découverts à *Agen* ou dans ses environs :

Ocodu, Flavinu, Scipiu, Lepidu, Quintiu, Scipiu, Julu, Bladé, pp. 159-161.

Les autres recueils d'inscriptions sont également riches en graphies analogues :

Secundu, XII 5680^{5,59}. Canidu, XIII 1216. Jucundu (*bis*), XII 5686⁴⁴⁷. Primu, XII 5686⁷¹⁴ Tauricu f(ecit), XII 5686⁴⁴⁷. Mundu, XII 5686⁵²⁸. Martinu, Jull, 49. Rictu, Jull., 48 Omfalenicu, Jull., 104 Pudentianu, Jull., 144 (249). Albinu (ter), (*à côté* Albinus), Allm., IV, p. 223, 40, 41, 42. Atilianu, Allm., IV, p. 298, 148, 149. Geminu, Allm., IV, p. 346, 567. Geniu f(ecit), Allm., IV, p. 348, nos 497, 577. Gracchu, Allm., IV, p. 350, 600. Ingenu, Allm., IV, p. 353, 623. Peregriu, Allm., IV, p. 391. Salvetu, Allm., IV, p. 408, 1121. Verecundu, Allm., IV, p. 480. Tauru, Allm., IV, p. 486. Attius, Sabinianu, Bladé, 30. Geminu, [Cl]arianu, Allm., IV, p. 220 4. Avitu, Schuermans, 688. Auricu f(ecit), Sch., 708. Boru, Sch., 851. Censorinu, Sch., 1259. Geniu, Sch., 3398 (Heleniu (*Londres*) Schuermans, 2490). (J)ucundu, Jucundu, Sch., 2752, 2753 Marcellinu, Sch, 1259. Primu f(ecit), Sch., 4448 Justo, Sch, 2863. Variu, Sch., 5573. Ter tiu (fecit), Sch., 2863, Fontenay, 378, 379. Ingenu, Fontenay, 192 Verecundu, Sch., 5637, 38, 39, 40 Xantiu, Sch. 5975. Imius et Gaiu,

Sch. 2640. Juliu, Sch., 2809 Paulo f(ecit), Paullus (fecit), Sch., 4241, 4242. Auricu f(ecit), Sch., 707. Variu, Sch. 5573. Sabinu, XIII 1277, Sch., 4834. Sabeliu, Sch., 4819. [Mu]mitanu f(ecit), Sch., 3738. Martinu, Sch., 3350. Marcellinu, Sch., 3274. Macrinu, Sch., 3160. Nunatiu, Sch., 3740. (Paternu (*Londres*), Sch., 4175). Domitiu, B. E. 1885, p. 325. Severiu, Kbl., 1887, col. 163. Vitaliniu, Kbl., 1884, col. 65. Balbinu f(ecit). Kbl., 1898, col. 97. Cocu, B. J., 1890, p. 10. [C]occu f(ecit), *ibid.* p. 52. [Cocus f(ecit). *ibid.* p. 137]. Elvontiu, XIII 1326. Pistillu, XIII 2868.

L'influence des langues germaniques, qui commença à se faire sentir en Gaule à partir du ve siècle et qui ne fit que grandir pendant les vie et viie siècles (1), amena une perturbation analogue dans la déclinaison des noms propres. Les Francs introduisirent en Gaule leurs noms de personnes masculins en *o*, *onis*, qui s'assimilèrent, comme les noms propres celtiques, les noms latins de la 2^e déclinaison. On se rendra compte de l'étendue de ce phénomène, en parcourant les tables des recueils de *Le Blant* et de *Kraus* (2). Il est d'ailleurs clairement attesté par cette seule inscription chrétienne (*Le Bl.*, 581) du vie siècle, où figurent, à côté des noms germaniques en *o*, des noms latins en *u* (= *o*) pour *us*. On y trouve, par exemple, *Jucundu*, *Eutuciu*, *Schorilio*, à côté des vocables étrangers *Atuo*, *Arcillino*, *Dolena*, *Ingoberto*, *Leonardo*, *Lobasio*, *Omartuno*, *Semarno*.

(1) LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes*, I p. XXIII. BOURQUETOT *Mém. de la Soc. des Ant. de Fr.* XXVIII (1865) pp. 282-283. *Le Bl.*, *ibid.*, pp. 69-89.

(2) Cf. aussi D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Etude sur la déclinaison des noms propres de la langue franque à l'époque mérovingienne*. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes (1870) pp. 312-352.

On peut encore interpréter de cette manière les nominatifs suivants :

Valentiniano, Le Bl., 355. Anserico, Le Bl., 360. Berancio, Le Bl., NR., 67. Emellio, Le Bl., NR. 232. Ampelio, Le Bl., 227 (Ampelius, Le Bl., 391). Scupilio, XIII 2472† (487). Escurilio, Le Bl., 247. Barbario, Le Bl., 236. Servato, Le Bl., 288. Servilio, Le Bl., 650B. Valentinu, Le Bl., 298, 296 Mauroleno, Le Bl., 575E (cf. Maurolnu, Jull., 910†, 911†, 914†).

Les noms germaniques eux-mêmes se terminent en *u* pour *o* (1) :

Reudolfu, Le Bl., NR., 89. Baudulfu, Le Bl., 104. Obtufu, Le Bl. 474B.

*
* *

Il nous reste encore à mentionner certains noms propres de femmes terminés en *ium*, d'origine grecque et qui semblent bien appartenir en propre aux textes d'origine vulgaire. En effet, ils proviennent en majeure partie des inscriptions et ne s'appliquent qu'à des personnes de condition tout-à-fait inférieure (2).

Liciniae Sozusae Elafluo, XII 376. Chrysogone Juniori Siricio, XII 782 Juliae Philemati, XIII 2180.

La forme *Aromati*, XII 874 peut être le datif de *Aroma*, *atos* ou le génitif d'*Aromatium*.

Il n'est pas rare non plus que ces noms en *ium* passent dans la catégorie des radicaux consonantiques. Nous avons

(1) PROU, *Catalogue des monnaies mérovingiennes*, Paris (1892) pp LXXVI et LXXVII.

(2) Neue, I, p. 133. SIEVERS, *Questiones onomatologicae*, pp. 89-93.

relevé dans nos documents le nominatif *Titia Philematio*, XII 2958 et le datif (*Turranie Sex(i) libertæ*) (*Philemationi*, XII 891 (1)).

NOMS PROPRES DE LA III^e DÉCLINAISON.

Les noms propres à radical consonantique ont subi dans une large mesure l'influence de la déclinaison grecque. Les noms propres ou surnoms sont en grande partie grecs et conservent parfois dans les inscriptions leur forme indigène intacte, contrairement aux tendances de la langue littéraire, qui cherchait plutôt à les latiniser. C'est ainsi qu'on rencontre de véritables nominatifs grecs :

Spondon, XII 882*bis*, 1750 (Spendo, XII 4905).
Straton, XII 1202. Callistion, XII 3743 Dorion, XII 1646. Marcion, XII 3650. Prepon, XII 385, BE., 1885 p. 97. Myron, Allm., II pp. 453, 501, 503, 432. Damon. Allm, IV p. 332. Erotion. Allm, III p. 333. Eutychion BE., 1835 p. 97. (Potamō, XII 4555, 6014). Potamon, XII 3575. (Prepo, XII 5682⁹⁰).
Prepon, XII 385.

Les noms propres grecs en *ης* peuvent se décliner sur le modèle des noms parisyllabiques latins de la troisième classe, mais il arrive bien plus souvent — et c'est là un trait propre au parler populaire (2) — qu'ils élargissent

(1) Une inscription de Lyon (Allmer, I p. 209) relative à une femme, porte cette exclamation : « *Hæc Dulciti! Gaudentius te salutat* ». Il se pourrait qu'on eût affaire à un nom propre en *ium* d'origine exclusivement latine, *Dulcitium*. Seulement, ce membre de phrase a été ajouté postérieurement, de sorte qu'il n'est pas tout à fait certain qu'il s'applique à la défunte mentionnée sur l'épithaphe. Un nominatif *Dulcitius* n'est donc pas impossible

(2) SEEVERS, *Questiones onomatologicae*, pp. 56 et 60

aux cas obliques leur radical au moyen d'une dentale, par analogie avec certains noms propres grecs. (Cf. *Θαλίης*, *Θάλητος*) (1). Les génitifs, tels que *Babii Euclis*, XII 5900, sont très rares dans les inscriptions; ils sont supplantés par des formes imparisyllabiques :

Eutychetis, XII 787, 1918, 1958, 3197, 3450, 3456, 3508, 3808, 3974, XIII 510, 2025. Euprepetis, XII 4029. Hermetis, XII 889, 3118, 3277, 3294, 3366 3535, 3512, 3722, 3829, 5338†, Br., 2005, XIII 1816. Ermetis, XII 3294. Heracletis, Br., 75, 76. Caretis, Br., 230. Euprepiti, XII 2560 E[u]prepe[ti], XII 4326. Mahetis, XII 5885⁵²³. Coroturetis, Br., 1235. Diocleti, XII 3377, 5813. Eutycheti, XII 413, 3634, 4490, 5806. Phileti, Allm., IV p. 452. Hermeti, Allm., 325.

On peut y ajouter le féminin *Aguetis*, XII 4311† (455). « *Eros* » et ses composés se déclinent, en général, régulièrement aux cas obliques :

Hermerotis, XII 524. Phileroti, XII 5051, 3960. Pæderoti, XII 3713. Syneroti, XII 4562 An[t]ero[ti], XII 4592.

Toutefois, dans le langage épigraphique et vulgaire (2), la dentale du radical peut être remplacée par *n* :

Eroni, XII 4784, 5226. Eroni, XII 4783. Eronis. Br., 1289. Anteroni, XII 4286. [An]teronis, XII 4911.

Il en est de même du féminin *Erato*, qui fait au datif *Eratoni*, XII 4919, bien que les noms propres de femmes

(1) NEUF, I, pp. 339, 342.

(2) NEUF, I, p. 342.

en *o* conservent ordinairement la désinence grecque, par exemple :

Valeriæ Aprho (= Aphro), XII 3989. Epato (= Erato) (*datif*), XII 1398.

* * *

Les noms propres féminins, d'origine grecque, à radical consonantique, se terminent en *is* au nominatif singulier. Cette désinence s'ajoute parfois aux noms propres en *η* ou en *a*, qui passent ainsi dans la classe des noms à radical consonantique. Le génitif *Eutycheidis*, XII 3405, suppose un nominatif *Eutycheis*. Le même phénomène se reproduit dans *Hermais*, XII 4024 (*datif* : *Hermaidi*, XII 5590; gén. *Herm[a]idis*, XII 3373), dérivé de *Herma*, XII 217, 3202, 4470, 4723. Les inscriptions des Pyrénées présentent même le nominatif *Pauliniais*, Sacaze, p. 326.

En général, ces noms en *is* se déclinent comme en grec, et conservent la dentale aux cas obliques :

Aphidis, XII 3379. Athenaïdis, XII 3372. Attidis, XII 3434. Chrysidis, XII 3561. Doridis, XII 1602. Euty-[c]hidis, XII 3405. Elpidis, XII 3541, 3250, 3574, 3924, 3935, 3793. Herm[a]idis, XII 3373. Heroïdis, XII 869. Phyl[il]idis, XII 1743. Protidis, XII 735. Soteridis, XII 881. [Tyn] datidis, XII 5176. Paridis, XII 3347. Hermidis, XII 3373. Dionysidis, Allm., III p. 451. Hesperidis, Allm., 163. Memmiæ Sosandridis, XIII 1811. Theagenidi, XII 1970. Pyrallidi, XII 2829, 3465. Niceforidi, XII 2855. Pieridi, XII 567. Amaryllidi, XII 4713. Ampelidi, XII 3664. Atenaïdi, XII 978. Attalidi, XII 750. Bathyllidi, XII 3703. Charidi, XII 708. Chrysidis, XII 4450. Deuteridi, XII 3928. Helpidi, XII 4870. Heroïdi, XII 4916. Laïdi, XII 5871. Neridi, XII 4952. Pannychidi, XII 3821. Spragidi, XII 3378. Cinnamidi, XII 5186.

Isis fait au génitif *Isidis*, XII 4184, 3059, 3061, 1352. De même que *Serapis*, ce mot se décline aussi en parissylabique. Une même pierre porte :

Templi Isis et Serapis, XII 3058.

Le datif *Serapi* se rencontre dans *Brambach*, 1541.

Nous avons fait remarquer dans les pages précédentes que la dentale des cas obliques d'*Eros* et de ses composés pouvait être supplantée par *n*. C'est surtout dans la déclinaison des féminins en *is* que cette substitution de consonnes thématiques se produit, et il arrive souvent qu'un même nom se présente sous deux formes différentes au génitif et au datif. Dans la déclinaison des noms propres, ce phénomène se manifeste déjà avant l'Empire ⁽¹⁾ :

Anthini, XII 520 (Anthis, XII 3475, 3599, 4593)
(cf. Euanthidi, Sacaze 62). Chyterini, XII 4501.
Graphini, (Graphidi, XII 5389), XII 762.

Les noms propres latins parissylabiques en *is* eux-mêmes élargissent leur radical au moyen de *n* :

Suavinis, XII 4979. Amabilinis, XII 3987.

Mais la preuve la plus évidente que la langue vulgaire avait réellement la tendance à élargir le radical des noms propres à l'aide de *n*, ressort de la déclinaison des noms de la première classe, qui passent très fréquemment dans la catégorie des noms à radical terminé par une consonne. Ce sont d'abord les noms propres grecs en *η* (dont la voyelle finale au nominatif peut devenir *i* sous l'influence du jotacisme), qui subissent cette transformation :

Génitif :

Varenia̅ Augenis, XII 4004. Cyparenis, XII 3801.

(1) SIEVERS, *Quaestiones onomatologicae*, pp. 75-81, § 61.

Dafnenis, XII 807. Hellenis, XII 650. {Rh}o{d}openis, XII 1646. R{odo}penis, XIII 2280. Attiæ Rhodopenis, XIII 2229. Hermionenis, XIII 2252. {Her}mionenis, Sacaze p. 419. Titæ Sigenis, XII 3480. Cyparenis, XII 3801. Stactinis, XII 4605.

Datif :

Augeni, XII 890 3448. Callisteni, XII 3990, 5047. Juliæ [C]hæteni, XII 5019^{ald}. Publiciæ Cypareni, XII 3801. Ec{a}teni, XII 2023. Glauceni, XII 5813 Niceni, XII 2808, 2761 Phileni, XII 5072. Sigeni, XII 3480. Sosimèni, XII 3925. Valie Trepteni, XII 1210. Synticeni, Allm 213. Threpteni, XII 2019. Aristiæ Fileteni, XII 227. Dafneni, Allm., III p. 312. Asbolini, XII 796. Augini, XII 4682, 4692, 4783. Apatin(i), XII 4687. Amillini, XII 4033. Buconæ Sigeni, XII 3480. Careteni, XII 1402. Domitiæ Caritini, XIII 442. Eutycheni, Kbl., 1898 col. 8. Mariæ Niceni, XIII 1871.

Ces noms grecs influencent à leur tour les noms propres d'origine latine, grécisés au préalable par le changement de *a* en *e*. De là proviennent ces formes si curieuses et propres à la langue vulgaire (1) :

Julianenis, Allm., 320. Helvie Marcianenis, XII 2862
Julianeni, XII 1714.

Le même procédé s'applique parfois aux noms communs, comme, par exemple, au datif *tateni* de *tata*, Kbl., 1884, col. 131-133.

A en juger par toutes ces graphies, l'élargissement du thème était réservé aux cas obliques, conformément aux

(1) KÜHNER. *Ausführliche Grammatik*, I. p. 267, note 3 NEUE, I, p. 63, § 22.

lois de la langue latine, qui laissait généralement tomber au nominatif l'*ν* du radical. Toutefois, on trouve deux nominatifs anormaux. Ce sont :

Victoria Sosistraten, *Revue Arch.*, XV (1890), pp. 411-413. Vibia Trofimen, XIII 2105.

Mowat, qui a publié l'inscription portant *Sosistraten* (l. c.) a essayé d'expliquer cette forme. Il admet que des accusatifs grecs tels que *Alcipen*, *Rhodopen*, *Andromachen* ont été pris, par les illettrés, pour des nominatifs et qu'ils sont finalement tombés du domaine de la langue savante dans celui de la langue populaire. On aurait refait ensuite sur ces accusatifs-nominatifs des nominatifs tels que *Sostraten*. Cette explication nous semble fort problématique, parce que la langue populaire n'a pas l'habitude de prendre comme modèles des formes de la langue littéraire, qui ne sont elles-mêmes qu'exceptionnelles. Il nous paraît plus simple de supposer que la nasale du radical s'est maintenue au nominatif, peut-être sous l'influence des noms propres grecs en *ην*. *Sostraten* et *Trofimen* seraient, d'après nous, dus à l'analogie de formes telles que *Δαμασίην*, *Δαμίην*, *Καλλίην*, *Αυσίην* ⁽¹⁾. On peut également citer à l'appui les noms propres masculins *Myron*, *Spondon*... dont il a été question ci-dessus.

De cet ensemble de particularités relatives à la déclinaison des noms propres se dégagent deux faits d'ordre général, qui caractérisent réellement la déclinaison vulgaire. D'une part, la prédominance de l'influence grecque et d'autre part, la tendance à faire passer les noms à radical vocalique dans la classe des noms à radical consonantique, en élargissant le thème au moyen d'une consonne et surtout d'une nasale. La prépondérance de

(1) A. FICK. *Die griechischen Personennamen*, 2^e édit., Göttingen, 1894.

l'élément grec dans les noms de personnes n'a rien qui doive nous étonner, puisque la Gaule a été, à l'égal de l'Italie, profondément hellénisée. Le second fait nous intéresse davantage, du moins en tant que romanistes, parce que cette manière de décliner les noms propres évoque immédiatement à notre esprit un procédé analogue de certaines langues romanes. En effet, le vieux français a conservé les traces d'une déclinaison imparisyllabique des noms de personnes masculins ou féminins. On trouve dans les textes français du Moyen-Age, en regard des nominatifs *Hue(s)*, *Charle(s)*, *Guenle(s)*, *Pierre(s)*, des régimes tels que *Huon*, *Charlon*, *Ganelon*, *Pierron*, de même que les cas sujets *Eva*, *Berta* et les cas régimes *Evain*, *Bertain*. Nombre de savants ont recherché l'origine de ce double système flexionnel sans avoir encore pu donner une solution réellement satisfaisante, et le problème reste encore pendant sous le nom traditionnel de *question des accusatifs en ain*. Tous les travaux publiés à ce sujet constituent à eux seuls un véritable répertoire bibliographique ; ils ont été rassemblés par G. Körting. (1).

On est généralement unanime dans l'interprétation des accusatifs en *on*. C'est une survivance et de la déclinaison latine et de la déclinaison germanique en *o-onis* (2). Cette explication concorde donc parfaitement avec les faits que nous avons relevés dans les documents épigraphiques de la Gaule. Nous y avons trouvé un certain nombre de formes vulgaires en *o-onis* (*Petro*), en regard de noms propres en *us* de la langue savante, et dues à l'évolution spontanée du latin, en dehors de toute influence étran-

(1) *Der Formenbau des französischen Nomens*, Paderborn, (1898) pp. 224-225.

(2) FÖRSTER, *Zeitschrift für roman. Philologie*, III, p. 566. SCHUCHARDT, *ibidem* VI (1882) p. 617 rem.

gère. Par contre, il en est d'autres qui ont été créées indubitablement par analogie avec des vocables germaniques, soit parce qu'elles apparaissent à côté de ces derniers sur la même pierre, soit parce qu'elles datent de l'époque mérovingienne, où l'influence franque a été prépondérante.

Mais les opinions divergent lorsqu'on aborde la question des accusatifs en *ain*, qui ne comprennent plus uniquement des noms de personnes, mais encore des noms d'animaux femelles et de fleuves ⁽¹⁾. Les uns les attribuent à l'analogie des noms propres germaniques de la première déclinaison féminine faible (imparisyllabique) ⁽²⁾. Mais, comme l'a fait remarquer G. Paris ⁽³⁾, les noms propres féminins de l'ancien haut-allemand et de l'ancien saxon, déclinés sur *tunga*, *tungun*, ne pouvaient donner en français que des cas régimes en *ou*, et encore ne tient-on pas compte de la différence d'accentuation, car en *aha.*, l'accent restait sur le radical ⁽⁴⁾. D'autres pensent qu'il faut rechercher l'origine de ce phénomène dans le latin lui-même. Förster ⁽⁵⁾ notamment admet que l'auologie de *Cáto*, *Cátónis* a pu entraîner la flexion *Bérta*, *ánem*, d'où en français *Berthe(s)*, *Bertain*. G. Paris semble aussi partager cette manière de voir dans un article consacré spécialement à ce sujet ⁽⁶⁾. Après avoir tracé l'historique de la question, l'illustre savant termine par ces mots la première partie de son étude encore inachevée : « .. le phénomène en question se présente déjà dans le latin vulgaire antérieure-

(1) G. PARIS, *Romania*, XXIII, pp. 327 ss.

(2) SCHUCHARDT, *Zeitschrift für vergleich. Sprachwissenschaft*, XXII, (1873) NF., p. 189. *Zeitschrift für rom. Philol.*, VI, (1882) p. 617.

(3) G. PARIS, *l. c.* p. 330.

(4) BRAUNE, *Althochdeutsche Grammatik*, Halle (1891) 2^e édit. pp. 165-166. GALLÉE und BEHAGHEL, *Altsächsische Grammatik* (1891) p. 69.

(5) *Zeitschrift für rom. Philol.*, III, p. 556.

(6) *Romania*, XXIII (1894) p. 321.

ment à toute influence germanique et, par conséquent, il faut chercher à l'expliquer comme appartenant à l'évolution spontanée du latin ». Seul, Meyer-Lübke prend position entre ces deux opinions extrêmes. « Il s'agit ici, dit-il ⁽¹⁾, d'une imitation de la flexion germanique *-a, -un*, provoquée par la déclinaison en *o, ónis*, et qui, partie des noms propres empruntés au germain se transmet ensuite aux noms appellatifs les plus étroitement apparentés aux noms propres ». Ailleurs ⁽²⁾, il déclare que des deux éléments postulés par la désinence française *ain* (*a + n*), l'*a* est latin et l'*n* germanique. Mais si l'*a* provient du latin, il n'y a aucune difficulté à donner à l'*n* la même provenance, d'après ce que nous savons de la déclinaison vulgaire des noms propres. En effet, nous avons signalé l'existence de noms propres féminins terminés en *ane* au nominatif et qui, déclinés à la grecque donnaient nécessairement un accusatif en *anem*, c'est-à-dire le prototype des accusatifs en *ain*. Nous avons également fait remarquer que l'élargissement du radical au moyen de *n*, qui est à la base de cette flexion du vieux-français, n'était pas seulement propre aux noms en *a*, mais aussi aux féminins en *is*, ce qui permet d'attribuer à ce phénomène une extension considérable à l'époque latine. On pourrait objecter, il est vrai, que cette flexion devient de plus en plus rare dans les inscriptions à mesure qu'on approche du Moyen-Age, ce qui laisserait croire qu'elle a disparu avant l'époque romane. Nous ferons remarquer que ces accusatifs en *ain* de noms de personnes ne sont en somme que la minorité dans les anciens textes français, et que d'autre part les inscriptions chrétiennes des derniers siècles connaissent encore des formes telles que *Rumuliane*, *Roccolane*, qui

⁽¹⁾ *Gramm. des langues romanes*, II, pp. 27-28 § 18.

⁽²⁾ *Literaturblatt für germ. und rom. Philologie* 1885, col. 455.

attestent la survivance de cette tradition vulgaire ⁽¹⁾. Cette explication que nous proposons, ne sera peut-être, elle aussi, que provisoire, mais nous avons cru pouvoir étudier la question à la lumière des matériaux fournis par l'épigraphie, ce qui n'avait pas encore été fait jusqu'ici. Nous aimons à croire que ce sont ces matériaux que G. Paris utilisera lorsqu'il nous exposera enfin, dans la suite de son étude, l'origine de cette déclinaison imparisyllabique du vieux français.

CONJUGAISON.

Les fluctuations qui auront pour résultat de modifier, en roman, tout le système de la conjugaison latine, se dessinent déjà dans les textes latins de la décadence ⁽²⁾. Les lignes de démarcation entre les différentes classes commencent à s'atténuer, à s'effacer, les échanges s'entrecroisent, se multiplient. Les permutations sont surtout fréquentes entre les groupes des verbes en *ere*, *ère* et *ire*. Ce dernier s'enrichit aux dépens des deux autres. Des anomalies de ce genre se rencontrent naturellement dans les inscriptions de la Gaule. Les verbes en *ere* et *ère* s'y assimilent également aux verbes en *ire*,

1^o à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif :

jacit, XII 481[†], 592[†], 2116[†], 5404[†], Le Bl., 359 —
resplendit, XII 944^{†c} (553). Tenit, XII 2179[†] (562).

2^o à l'infinitif :

occurire, Le Bl., 169 (680). gemire, XII 2094[†] (579).

⁽¹⁾ PROU, *Catalogue des monnaies mérovingiennes*, Paris (1892) p. LXXVII : *Peccane. Donnane*.

⁽²⁾ NEUVE III³, pp. 242, 243 ss.

Le changement de conjugaison n'est parfois qu'apparent, car l'*i* substitué à l'*ē* de l'infinitif peut conserver la valeur d'une brève, comme le prouve ce vers :

Pandire sed tumulo carmine pauca decet, XII 1272^{†c}.

3^o au participe (1) :

doliens, XII 2863.

4^o au parfait (2) :

florivit, Br., 1053 La 4^e conjugaison a également absorbé, du moins partiellement, le verbe *ferre*, témoin cette forme d'une inscription réellement populaire :

ferit, XIII 1183 [à côté de *Presbutera, obblate, Olebriio* (= *Olybriio*), *nepote* (= *nepoti*)].

Feris et *feritis* se retrouvent dans *Firmicus Maternus* et *Commodien* (3), et le français *offrir* atteste que le composé *offero* a subi la même altération.

Deux graphies attestent le passage des verbes en *ēre* dans la classe des verbes en *ēre* et vice-versa. Cette permutation s'est produite à toutes les époques de la langue latine, en dehors de la période classique ; elle a aussi laissé des traces en roman et notamment en français (4) : *debunt*, Kbl., 1891. col. 109-110. *requiescent*, XII 5208[†] (5).

La graphie *requiesciet*, XII 5868[†] peut s'expliquer de

(1) C. I. L. (Macédoine) III : *Libiens* 611, 3158^b. V (Gaule cisalpine) *dolies* (= *doliens*) 1697.

(2) NEUE III, p. 279.

(3) GEORGES, *Lexikon s. v. fero*. SCHROEDER, p. 39 : *offerit*.

(4) NEUE, III pp. 264 ss., § 36; pp. 279 ss., § 38. MEYER-LÜBKE, II, p. 170, § 126; p. 172, § 127. STÜNKEL, *Zeitschrift für rom. Philol.*, V, p. 43 : *debunt, habunt, valunt*.

(5) cf. SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, p. 210

deux manières différentes. Ou bien le graveur aura hésité entre la 4^e et la 2^e conjugaison, ou bien il aura transcrit l'*e* fermé (=ÿ) de *requiescit* par les deux lettres *i* et *ÿ* qui avaient cette valeur. La forme *requiescet* qu'on rencontre si fréquemment ne prouve nullement, comme Neue l'admet ⁽¹⁾, que *quiescère* soit devenu *quiescere*.

Quant au verbe *fiet* (- fit) Jull., 878^r, fréquent sur les monnaies mérovingiennes, on pourrait l'interpréter comme *requiesciet*, mais, comme on a relevé ailleurs un participe *fiens*, *fientes*, il est plus probable que nous avons là une autre forme verbale d'un infinitif *fiere* (= *feri*) ⁽²⁾.

Un seul verbe de la première conjugaison a passé dans la 4^e. C'est *spectare*, qui fait à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif *spectit*. *Neco* faisait parfois au parfait *necui* et au participe *nectus* ⁽³⁾, tout en conservant les formes régulières *necavi* et *necatus*. Deux grammairiens ⁽⁴⁾, Priscien et Diomède, prétendent que non seulement la forme, mais aussi la signification différait. *Necatus* aurait signifié *tué par le fer* et *nectus*, mort par toute autre cause et, entre autres, par *submersion*. Si arbitraires que soient, en général, ces distinctions établies par les grammairiens, on doit avouer que, dans ce cas, la différenciation émanait d'une tradition vulgaire, car nous trouvons dans *Le Blant*: *Eufroonia naufragio necta*. D'autre part, les langues romanes ont étendu à *necare* et *enecare* (*adnecare* ?) le sens de *noyer* ⁽⁵⁾.

Mais la langue des inscriptions ne se borne pas à fusion-

(1) NEUE, III, p. 283 s. v. *quiesco*.

(2) cf. GEORGES, *Lexikon*, s. v. *fio*. PROU, *Catalogue des monnaies mérovingiennes*, Paris (1892) : *fiet*, nos 159, 998, 1356, 1367, 2446, 2479; cf. *fiit*, 145, 398, 599, 1852, 2056, 2057, 2058, 2059, 2086, 2097, 2109.

(3) cf. GEORGES, *Lexikon* s. v. *neco*.

(4) KEIL, *Grammatici latini*, II, p. 470; p. 570, 21; I p. 366, 4.

(5) cf. ALL. IV p. 131. KÖRTING s. v. *neco*. BONNET, pp. 425 et 161.

ner les diverses classes de verbes. Sous l'influence de l'analogie, elle altère, en outre, les formes verbales avec une telle liberté qu'elle aboutit parfois aux créations les plus étranges.

Dans les textes épigraphiques et archaïques, *ponere* fait fréquemment au parfait *posivit*, qui, à son tour, se contracte en *posit* ⁽¹⁾ :

posiit, XII 915. posierunt, Br., 1977, Mommsen 290. BE., 1881 p. 49. Posi, Br., 1242. posit, XII 2864, 5813, 2688, 2597, Br., 936, 939, 990, 1023 (182), 1027 (230) 1185, 1244, 1428, 1485, 1569, 1671, Br., 1317, Mowat p. 54. (cf. *obit*, XII 941. *abit*, XII 2116[†]).

On trouve aussi le parfait classique sous sa forme complète :

posuverunt, XII 1416. Posuivit, XII 5826, [p]osuv(it), XII 1700. [cf. servivet, XII 482[†] (VI^e siècle)]. transivit, Le Bl., 583.

Obeo fait *obui(t)*, XII 1504[†]; *obu(it)*, XII 5344[†] (568).

Sapio fait *sapuit*, XII 2040.

Une inscription chrétienne présente le parfait *vixisit*, Le Bl., NR., 47.

Ce sont là des formes irrégulières au point de vue de la grammaire classique, mais parfaitement conformes à l'évolution du latin vulgaire, si l'on considère que les parfaits en *ui* et en *si* ont pris une très grande extension dans les langues romanes ⁽²⁾.

(1) NEUE, III, pp. 397-399. GEORGES, *Lexikon*, s. v. *pono*.

(2) *Zeitschrift für roman. Philol.* II (1878) p. 61. MEYER-LÜBKE, II, p. 327, § 278; pp. 368-369, § 286. SCHROEDER, p. 36.

Vixit, XIII 2358† (501-502) a été refait sur *obiit* qui apparaît dans le même texte. Le participe passé *ablatum* a pu provoquer la chute de *s* dans *abtulit*, XII 2611.

Le radical du parfait a passé au présent dans *jussent*, XII 4268, tandis que le radical du présent a passé au parfait de *linquo* ⁽¹⁾, *linquerit*, XII 1499†^c (516).

Le radical du présent a encore servi à former le participe passé *sepellitus*, XIII 1958 ⁽²⁾.

Ce participe a existé de tout temps dans les textes vulgaires ⁽³⁾. On le rencontre à l'époque archaïque, sous l'Empire et dans les derniers siècles ; il se retrouve dans les gloses de Reichenau (*sepulta sepelita*) et enfin, en français et en provençal, qui n'ont jamais connu *sepultum*.

Il reste encore à mentionner ces quelques irrégularités peu importantes :

Optam, XIII 2417†, qui est une abréviation d'*optamus* ; *obiat* (de *obire*), XII 2187† (564), qui ne prouve rien, parce qu'il fait partie d'un texte tout à fait corrompu, et le parfait *victet*, XII 491† qui est peut-être dû à l'influence du participe *victum*.

Verbes déponents.

Certains verbes, déponents dans la langue classique, sont conjugués dans le latin des inscriptions comme des verbes actifs. Ce n'est pas une innovation du langage épigraphique ni du langage populaire de l'Empire ; c'est un reste de l'époque archaïque, où la plupart des verbes dépo-

⁽¹⁾ Cf. STÜNKEL, *l. c.*, p. 47.

⁽²⁾ Cf. C. I. L. X (Campanie) : *saepelita*, 2496 [cf. *saepuliviti*, C. I. L. III (Dalmatie)].

⁽³⁾ Cf. GEORGES, *Lexikon* s. v. : *sepelio*.

nents existaient également sous une forme active (1). Cet usage conservé dans le peuple s'est ensuite transmis aux langues romanes, qui ne connaissent pas les verbes déponents (2).

Fatum suum funxit, XII 1381. Ministerio arenario fungunt, XII 1590. Basilicam studuit hanc fabricare Deo, Le Bl., 209^r. Ordenarunt fabricare, Le Bl., 684. Épithaphium qui intuis, Allm., 462[†] (601).

On peut encore mentionner le parfait de *remunerare*, *remunaverunt*, XII 5864, plus fréquemment conjugué comme verbe déponent.

Il arrive aussi que les verbes déponents sont employés dans le sens de verbes passifs, ce qui leur enlève entièrement leur valeur première. C'est une licence que prosateurs et poètes ne se permettent que rarement dans leurs ouvrages (3) :

Tibi defuncti nomina dabunt.hoc et defuncto corpore munus[erit], XII 5811.

Nomen si forte defunctæ requires, XII 631[†] (506).

La langue latine possède un certain nombre de verbes neutres, tels que *frandere*, *cenare*, *potare*..., dont le participe passé revêt la forme passive tout en conservant la valeur de l'infinitif. Toutefois cette forme a fini par réagir sur le sens et il s'est fait que nombre d'auteurs, même de l'époque classique, ont transformé ces neutres en passifs (4). La

(1) NEUE, III, pp. 17-108. BONNET, pp. 407 ss. KÜHNER, *Ausführliche Grammatik*, I, pp. 594 ss., § 208 (Vorbemerkung). STÜNKEL, *l. c.*, pp. 49-50.

(2) KÖRTING : *Der Formenbau des französischen Verbums* (1893), p. 29, 3. SCHROEDER, p. 36.

(3) KÜHNER, I, pp. 594-615 § 208.

(4) NEUE, III, pp. 110 ss., § 8.

langue épigraphique et de la décadence va encore plus loin et, sans l'intermédiaire d'une forme passive à sens intransitif, elle donne au verbe *obire* le participe *obitus* avec la signification de *defunctus*, *mortuus*. Ce participe est d'un emploi si fréquent qu'il est tombé au rang de formule et s'exprime au moyen des abréviations *o* ou *ob* ⁽¹⁾.

Obitus, obita est annorum, XII 907, 2252. Obitus in anno, XII 765. Cum esset ann(or)um. XIIX obitus est, XII 3015. Marito et filio obitis, Br., 319^a. Obitæ, Br., 319. Filiæ obitæ, Br., 239. Obitis, Br., 324, 368. 374, 418, 2038. Conjugi carissimæ obite, Br., 1938.

Les inscriptions chrétiennes ne connaissent pas *obitus* ; elles emploient, en revanche, *placitus* au sens passif, qu'on trouve d'ailleurs déjà dans Virgile ⁽²⁾ :

Puella deo placita, XII 2384[†] (491). — Placetus et Domino, XII 388[†].

Les Genres.

Les inscriptions de la Gaule renferment aussi quelques anomalies dans l'emploi des genres. Elles rentrent en grande partie dans cette catégorie de formes irrégulières, dues à la fusion du neutre et du masculin des thèmes en *o*. Cette fusion avait pris, déjà à l'époque latine, de vastes proportions, et elle aboutit à la disparition totale de ce neutre en roman ⁽³⁾.

(1) CAGNAT, p. 255. Cf. C. I L. X (Latium) : *restituerunt nomina obitorum*, 5736 ; *Quæ obita est*, 5902.

(2) Cf. GEORGYS, *Handwörterbuch*, s. v. *placitus*.

(3) APPEL, *De genere neutro intereunte in lingua latina*. Thèse, Erlangen (1883), pp. 79-98. SUCHER, ALL III, p. 163. MEYER-LÜBBKE, II p. 50§, 35.

Aevus : (1) Florentem ævum egit, XII 2130†.

Fatus : (2) Receptus utinam nos fatus texisset utrosque, XIII 2205.

Donus : (3) Ob donum figlin(arum) quem donavit, XII 2461.

Membrus : (4) In hoc tumulo requiescit membri, Allm., IV p. 182†.

Epitaphius : (5) Epitaphium hunc qui intuis lector, Allm., 462† (601).

Hospitius : (6) Templa... ornantur tetolis (h)ospitiosque simol, XII 2085†c.

Dans tous ces mots, c'est la similitude des cas indirects, l'identité de l'*ũ* et de l'*ó* et l'affaiblissement de l'*s* final, qui ont amené la confusion du masculin et du neutre; mais tous les changements de genre ne s'expliquent pas toujours aussi facilement. C'est le cas notamment pour *grada* de *gradus* :

Grada d(e) s(uo) d(edit), XII 1573.

Ce neutre *grada* suppose un singulier *gradum*, qui se sera substitué au masculin *gradus*, en vertu de l'assimilation des neutres et des masculins. *Gradus* au lieu de *gradus* se rencontre, comme on sait, chez plusieurs écrivains postclas-

(1) NEVE, I p. 520. Appel, p. 79.

(2) NEVE, I p. 534. Appel, p. 86.

(3) APPEL, p. 90.

(4) APPEL, p. 90. Georges, *Lexikon*, s. v. *Membrum*.

(5) APPEL, pp. 85-86.

(6) APPEL, p. 91 (*hospitiolus*).

siques et dans les inscriptions (1). Le pluriel neutre *grada* est attesté d'autre part par un grammairien (2).

Theochistum ad epiphora, Lejay 242.

Epiphora est généralement du féminin (Cf. Lejay, p. 187). Mais il a pu devenir neutre, comme plusieurs autres substantifs féminins par suite de l'identification du nominatif féminin singulier de la première déclinaison et le nominatif pluriel neutre de la deuxième.

Festum, dans le sens de *fête*, se trouve au pluriel dans :

Lugduni inter sanctorum *festā* sit tibi et iste festus celeberrimusque dies, XII 2397^r (512-520).

C'est un acheminement au nominatif féminin *festā* que les langues romanes ont adopté (3) : ital., *festā* ; esp., *fiesta* ; port., *fiesta* ; rtr., *fiasta* ; prov., *fiesta* ; fr., *fête*.

Les neutres grecs singuliers en *a*, en passant en latin, pouvaient s'assimiler aux féminins singuliers de la 1^{re} classe. Ainsi *dogma* s'emploie comme nominatif féminin singulier (4), et même comme neutre pluriel dans nos inscriptions :

Vivere quem semper inclita dogma docent, XII 2397^r.

Il semble que *dogma* soit usité concurremment avec *dogmata* selon les besoins du vers, car on trouve sur cette même pierre les formes régulières *dogmata* et *dogmate*.

Vectigal devient également masculin, sans qu'on aperçoive clairement la raison d'être de ce phénomène :

Funus et omnes vectigales decrevit, XII 4399.

(1) Cf. NEUE, I p. 523. APPEL, p. 104. GEORGES, *Lexikon* s. v. *gradus*.

(2) KEIL, *Grammatici latini*, supplém. (1890) p. 47, 11-12 : *Cavendum est ne quis dicat grada, curra aqueducta*.

(3) APPEL, pp. 24 et 59. KÖRTING, s. v. *fiesta*.

(4) APPEL, pp. 66-67.

Le masculin peut à son tour se substituer au féminin, comme dans :

Inter duos Turres, XII 3179.

Turris, féminin dans le langage littéraire, n'avait pas une désinence assez caractéristique pour que son genre primitif restât à l'abri des caprices de la langue populaire.

Inter duos arbores, Allm., 45.

C'est le plus ancien exemple que nous possédions d'*arbor*, masculin. Plus tard, on le rencontre employé comme tel à plusieurs reprises, et ce genre finit par se généraliser en roman. Il faut croire que le genre de ce mot, rangé à part entre les féminins, par la grammaire classique, finit par céder, dans la langue vulgaire, à l'influence de la désinence *or*, caractéristique du masculin.

Il faut encore noter le membre de phrase : *qui notum fecit injuriam*, XII 594, où nous avons affaire à un véritable solécisme, à moins qu'il ne faille lire *notam* en renversant l'V.

Dans le domaine des relatifs, les modifications sont encore plus radicales. En effet, le masculin supplante le nominatif et l'accusatif féminins, ce qui nous permet de conclure que la flexion à deux cas du relatif français (*qui-que*), identique au masculin et au féminin, s'était déjà constituée aux ^{v^e} et ^{vi^e} siècles ⁽¹⁾. Cette question de la morphologie a déjà été étudiée en détail à la lumière d'exemples tirés des textes de la décadence, des inscriptions, des diplômes mérovingiens ⁽²⁾. Les inscriptions de la Gaule n'ont été que partiellement utilisées, mais, comme aucun exemple des relatifs qu'elles renferment, n'est appelé à jeter un jour nouveau sur ce problème, nous nous bornerons à dresser

(1) MEYER-LÜBKE, II, pp. 144, 145, § 107.

(2) JEANJAQUET, *Recherches sur l'origine de la conjonction que et des formes romanes équivalentes*, Thèse, Zurich (1894) pp. 41-51. MEYER-LÜBKE : *Literaturblatt für germ. und roman. Philologie*, 1894, pp. 308 et ss.

un tableau aussi complet que possible de ces irrégularités. On pourra juger par là-même de l'énorme extension que ce phénomène a prise dans les derniers siècles. Il importe tout d'abord de signaler les exemples empruntés aux inscriptions païennes, parce qu'en raison de leur ancienneté relative, elles font remonter assez haut la disparition du relatif féminin :

Santippe qui, XII 213. Valeria Prepis qui, Br., 366. Julia Secundina mater qui... (*à côté* : Val. Maximus Vitricus qui ..), Allm., 184. Aprilioni qui vixit et Innocentiæ qui vixit, Kbl., 1893, col. 95. (Cf. Minucia Flavia qui..., XII 301*) Aurelie Vericiæ . qui, AE., 1893, p. 34.

A partir du ^ve et du ^{vi}e siècle, dans les documents chrétiens, *qui* devient la forme normale du relatif féminin :

Cypriana qui, XII 479†. Eugenia ancilla Dei [q]ui, XII 480†, 482†. Urbeca filia bonememoriæ Squelioles qui, XII 491†. Johannula qui, XII 948†. Blandola qui, XII 593†. Singenia qui, XII 1724† (472). Leubatena qui, XII 1787† (503). Constantiola qui, XII 1791† (467). Liveria qui, XII 2088† (560). Infantola.. qui, XII 2095† (577-597). Veneriosa... qui, XII 2149†. Adica qui, XII 2187† (564) Arigunda qui, XII 2382† (546). Teoptecunde qui, XII 2407†. Palenope... qui, XII 5341† (541). Marta qui, XII 5353†. Pelagia qui, XII 5354†. Sedata qui, XII 5408†. Masilia qui, XII 5405†. Pelagia qui, XII 5823†. Audolena qui, XIII 1661†. Agricia. . qui, XIII 2405†. Elarina filia Mauri qui, XIII 2413†. Leucadia qui, XIII 2354† (431). Necteria qui, Le Bl, 51. Prelecta qui, Le Bl., 56. Thalasia qui, XIII 2368† (501-502). Valentina q(u)i, XIII 2430†. Barbare qui, XIII 3052†. Honoria qui, Le Bl., 262. Lupantia qui, Le Bl., 270. Sanctule qui, Le Bl., 285. Ursula qui, Le Bl., 294. Fatroina qui,

Le Bl., 327. Bertisindis qui (*à côté de* Randoaldus qui), Le Bl., 340. Lindisfilia... qui, Le Bl., 344. Damanta... qui, XIII 2480†. Spanilia qui, Le Bl., 549. Sagria qui, XIII 1512† (546-606). Carusa reliciosa qui, XIII 2377† (520). Teoptecunde qui, Le Bl., 396 (538). Arigunde qui, Le Bl., 384 (538). Puella qui, Le Bl. NR., 2. Municelna q(u)ji, Le Bl. NR., 78. Arbacia qui, Le Bl., NR., 147 (154). Claudia qui, Le Bl., NR., 126 (516). Constantiola qui, Le Bl., NR., 134 (467). Claudia qui, Le Bl., NR., 126 (516). Leubatena qui, Le Bl., NR., 140 (503). Arbacia qui, Le Bl., NR., 147 (514). Mercurina qui, Allm., 441† (447). Mummula qui, Kraus 39. Municerna qui, Kraus 48. Muntana qui, Kraus 262. Roteldis qui, Kraus 58. Alberga qui, Kraus 59. Victorina... qui, Kraus 92. Honorina qui, Kraus 86. Lupantia qui, Kraus 207. Ursula qui, Kraus 216. Matrona qui, AE., 1894, p. 11, 34 (525).

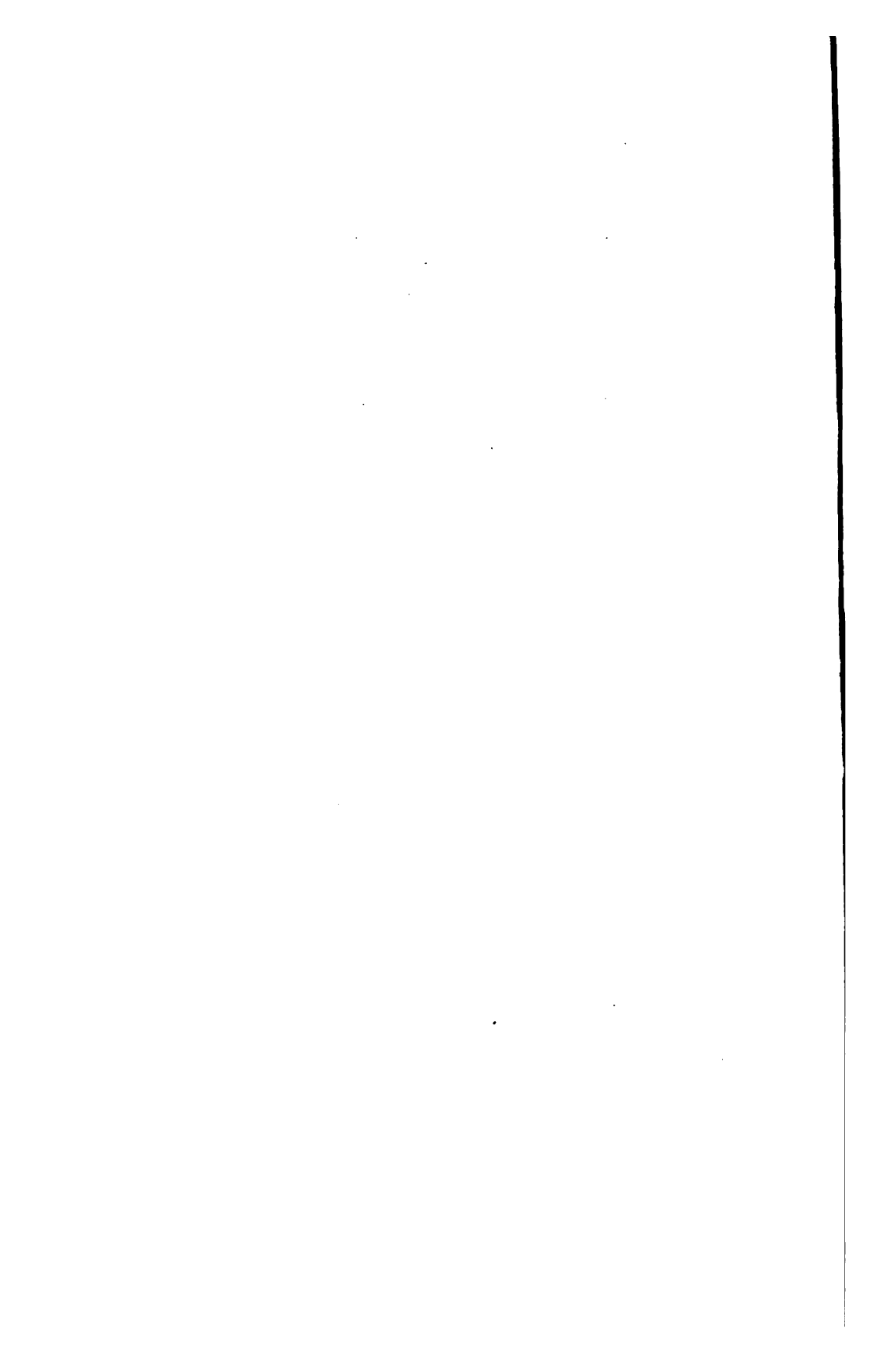
La même confusion se produit aussi à l'accusatif, mais beaucoup plus rarement :

Sepultura mea quem feci. Le Bl., NR., 247-248.
Memoriam quem rogavit fecit, Br., 320. Fédula cum quem vixi, XII 483†. Januarie cum quem [vixi]tannis. XII 947†. Sub ista labidem marmorea quem Vector ordinabit venire de Triente, Kraus 2-3.

On trouve même sur une inscription païenne un antécédent féminin suivi du relatif neutre *quod* :

Ara(m) posueru(nt) quot pater voverat, XII 4.

Les exemples analogues ne sont point rares surtout à l'époque mérovingienne, et c'est ce qui rend admissible la supposition de Jeanjaquet (*l. c.*, pp. 47-49), qui reconnaît dans ce *quod* une forme savante et traditionnelle du relatif *que(m)*, devenu à un moment donné, le relatif unique du latin vulgaire.



CHAPITRE TROISIÈME

Syntaxe

SYNTAXE DE CONCORDANCE

Lorsque le verbe avait pour sujets plusieurs noms de choses ou de personnes, la grammaire classique et, en général, la grammaire de la langue écrite permettait d'employer le singulier ou le pluriel, selon que l'on considérait les sujets comme participant à l'action séparément ou simultanément. Le singulier était d'usage surtout lorsque le verbe était en tête de la proposition (1). Cette règle est appliquée dans la langue des inscriptions :

Posuit pater Maurusius et Ursa m(ater), XIII 2424†
(405). [titu]lum̄ posuit pa|te|r et mater, Kraus 104.
Materna conjugii karissimo, Philusa patri dulcissimo
faciundum curavit, XII 2250. Febrarius pater et
Calvola mater tetolum posuit, Le Bl., 224. Optatus
Genitur et mater Nemesia adeflet, Br., 350.

(1) DRAEGER, I, p. 176. § 103. — REISIG, III, p. 24, § 192. cf. CIL. II (Espagne) *Pater et mater fecit*, 3347. CIL. IX (Italie mérid.) *Mater et soror posuit*, 868.

Dans les exemples suivants, on trouvera à la fois le singulier et le pluriel, soit par suite de l'inadvertance du graveur, soit que les deux sujets ne participent à la fois qu'à l'une des deux actions mentionnées :

Tertinia Victorina mater infelicissima marito et filia et Paternia Victorina patri et sorori ponendum *curavit* et sub ascia *dedicaverunt*, XIII 1854[†]. Curavit Valerius Annatus et Porcia Matro[na] filia pientissim(æ) et sub ascia *dedicaverunt*, XIII 2292.

On pourrait tout aussi bien rattacher ce dernier texte aux précédents. *Curavit* serait au singulier parce qu'il est en tête de la phrase et *dedicaverunt* au pluriel parce qu'il est placé après les sujets.

Cette liberté nous rappelle certaines constructions des langues romanes qui pouvaient, surtout dans leur plus ancienne période, laisser le verbe au singulier après plusieurs sujets désignant des noms de personnes (1).

Lorsque les sujets étaient des noms de choses, la langue épigraphique, comme la langue littéraire, recourait naturellement au singulier :

Anima et speciens simul et ætas dulcius melle fuit, XIII 2180. Fides castitate probitatis in diem obitum constetit, XIII 2237. Cu[jus] fides castitas probitas diligentia obsequi inmensa fuit numeratione, XIII 2244.

Lorsque les sujets étaient unis par *cum*, le singulier et le pluriel étaient également de mise à toutes les époques de la langue latine de même qu'en roman (2). Dans nos

(1) DIEZ, III, p. 300, 2. — BRUNOT : *La langue française jusqu'à la fin du XIV^e siècle* dans PETIT DE JULLEVILLE : *Histoire de la langue et de la littér. franç.*, II, p. 504. — MEYER-LÜBKE, III, p. 379, § 344

(2) DRAEGER, I, pp. 178-179, § 105. — REISIG, II, p. 35, § 195. — DIEZ, III, p. 301, 3. MEYER-LÜBKE, III, p. 382 § 347.

documents c'est le singulier qui prédomine et rien n'est plus naturel. En effet, les deux sujets unis par *cum* ne sont plus aussi indépendants l'un à l'égard de l'autre que s'ils étaient unis par *et*, *ou*, *ni*; le second sujet est plutôt subordonné au premier; l'agent qu'il représente n'agit que subsidiairement et son action est comme enveloppée dans celle de son coopérateur :

Cum fil[is] vivus sibi fecit, XII 522. [cf. Hic est sepultus cum suo vernione, XII 5012]. Titulum posuit conjux ejus Aventina cum filis suis, Kraus, 170. Flavinius Lucanius vir consularis cum suis fecit de proprio basilicam, Le Bl., 405. Sic ostendit planctibus qualem duxit cum conjuge vita(m), Le Bl., 708^c (VI^e siècle). Arsulana Germanilla cum quinque filiis... p(onendum) curavit, Br., 398. Conjunx infelicissimus cum filiabus posuit, Br., 903. Et sibi viva cum eo posuit, XII 2039.

Nous n'avons trouvé le pluriel qu'une seule fois (1) :

Alfia Philete conjugum cum Philippo fil(io) fecerunt, XII 751.

La vulgarité du langage épigraphique se trahit surtout dans le peu de souci qu'il apporte à faire accorder en genre, en nombre ou en cas l'adjectif ou l'apposition avec le substantif auquel ils se rapportent.

Il faut tout d'abord signaler ce cas où l'adjectif, appartenant à plusieurs substantifs abstraits ou à des noms de choses de genre différent, s'accorde avec le plus rapproché et reste au singulier. C'est une liberté que les écrivains

(1) Cf. CIL. IX (Italie mérid.) *Conjux cum filiis posuerunt*, 5412 IX (Italie mérid.) *Ordo cum popularibus posuerunt*, 706.

s'octroyaient et qui a également acquis force de loi en roman ⁽¹⁾ :

D is) M(anibus) Atti Diadumeni eximiae indolis et ingenii, XII 765. Diæ et tempore supras(cri)pto, XII 2651†. Oblata sibi a collibertis immunitate et titulo, XII 3537.

Le singulier l'emporte encore, même si parmi les substantifs modifiés il s'en trouve un au pluriel :

Adjecto tetrastylo et æramentis omnibus, XII 4332.

Il est vrai que dans ce dernier cas, c'est le premier de ces deux noms qui renferme l'idée principale; les *æramenta* ne forment qu'une partie accessoire du *tetrastylum*.

Il n'est pas rare non plus qu'un adjectif s'accorde par attraction avec un régime indirect représentant le sujet. Pour exprimer cette idée que le défunt s'est élevé le tombeau de son vivant, les inscriptions ont d'habitude recours à cette formule : *ille... sibi vivus fecit*, *vivus* s'accordant avec *ille*. Mais on trouve aussi *ille... sibi vivo fecit*. Ainsi :

Sibi et uxori vivis fecit, XII 20. Et sibi vivæ posuit, XII 2012. C. Valerius Didymus vivo sibi posuit, XII 895. uxori vivæ et sibi vivo fecit, Br., 1173. Acceptus sibi et Censoniæ Primulæ vivis fecit, Br., 833 ⁽²⁾.

C'est une attraction analogue à celle qu'on trouve dans

⁽¹⁾ REISIG, III, p. 13, § 188 — DIEZ, III, p. 95, 5

⁽²⁾ On voit par ces exemples qu'il n'y a pas lieu de rejeter, comme M. Schuermans le propose, la formule *sibi vivo* d'une inscription découverte à Arlon. Cf. *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*. Bruxelles, 1876, p. 202, n° 80.

Mihi Gaio nomen et dont nous avons un nouvel exemple dans l'inscription :

loco cui nomen Theopoli est, XII 1524[†] (409-413).

Mais il n'est pas toujours possible de trouver la raison d'être des licences que la langue épigraphique se permet dans ce domaine de la grammaire. En effet, elle ne se borne point aux anomalies dont il vient d'être question. Elle va plus loin et n'hésite pas à transgresser les lois les plus élémentaires de la syntaxe. C'est ainsi qu'un substantif faisant fonction de régime indirect sera suivi d'un adjectif ou d'une apposition au nominatif; un génitif pourra être déterminé par un datif, etc., et, si arbitraire que nous semble cet usage, les nombreux exemples qui l'attestent, prouvent à l'évidence qu'il s'agit bien ici d'un phénomène d'ordre général et non d'un simple caprice individuel :

Fecit conjugii sua, XII 2356. D(is) M(anibus) Sapri-
ciæ animæ innocenti, XII 1449. Corneliæ Soszomene 0
annorum XXV animæ incomparabili, XII 794. conjugii
rarissimæ, defuncta annorum, XII 2955. Corporato
inter *utriclar(i)os*, Lug(uduni) *consistentium*, XIII 1998.
D(is)m(anibus) C. Papio Secundo *decurioni* C(oloniæ)
V(iennensis) *interceptus* an(norum) XXXX et Secun-
dano *filio ereptus* an(norum) X. XII 2445. D(is)
M(anibus) Servate Icari *filie defunta* annorum, XII
2735. D(is) M(anibus) Valerie Justine *nata* Convena
Aquitania. D(is) M(anibus) et memoriæ æternæ
M. Aureli Faustini infantis dulcissimi et *incomparabili*,
XIII 2073. Memoriæ æternæ Domiti Ylatis
(h)omini *inocentissimi*, XIII 2116. D(is) M(anibus)
Albi Luci(nuli) *adulescenti* mirissimi, XII 1390.
Secundiniæ Paul(a)e conjugii incomparabili et pientis-
sim(a)e, marito *obsequentissima*, Kbl., 1898, col. 147.

Ce désaccord se produit même entre les diverses parties d'un nom propre :

L. Popilliā L(uci) l(ibertæ) Hilara, XII 865. [Ti] b.
Claudi Neroni Druso Germanico Augusto, XIII 3013.

Il est plus ou moins compréhensible, lorsque ce nom propre s'écrit ordinairement en abrégé :

In nomeni Domeni Ihm Christi, Le Bl. N.R., 78.
In monasterio Scs (sanctus) Cyrici, XII 480†.

Les monuments qui renferment le plus d'irrégularités sont ceux où le nom propre du défunt est suivi des titres et qualités de ce dernier. Le nom propre se trouve au génitif mais les épithètes ou appositions qui viennent ensuite, prennent fréquemment la forme du datif :

D(is) M(anibus) L. Tinci Virecundi omnibus honoribus *functo*, XII 152. M(e)m(oriam) Melpomenes *matri* dulcissime, XII 236. Marcianus et Secundinus memoriam posuerunt Patruui *patri* dulcissimo, XII 1427. D(is) M(anibus) Annoni Fortunat(i) *agenti* an(nos) VI, XII 4590. D(is) M(anibus) et memoriam æternam Valeri Vallonis *fratri* Marini, XIII 1925. D(is) M(anibus) et quieti æternam Touti Incitati... *centonario* Lug(uduni) consistenti honorato, *negotiatori* frumentario, XIII 1972. D(is) M(anibus) et memoriam æternam G. Liberti Decimani *civi* Viennens(i), *nauta* Ararico, *honorato* utriclario Luguduni consistenti, Allm., 178. D(is) M(anibus) et memoriam æternam Iliomari Apri, lintiari, ex civitate Veliocassium, *sublecto* in numer(um) colonor(um) Lug(dunensium), *corporato* inter utriclarios Lug(duni) consistentium, XIII 1998. D(is) M(anibus) et memoriam æternam Juli Alexsabri natione Afri, *civi* Carthaginesi (h)omini optimo, opifici artis

vitriæ, XIII 2000. D(is) M(anibus) et memoriæ æterna[e] Bittæ Titæ *femina* sanctissimæ et incomparabili moribus et pietate, XIII 2081. D(is) M(anibus) et memoriæ æternæ Domiti Ylatis, (*h*)*omini* innocentissimi, XIII 2126. |Qui]eti memoriæque æternæ [Pos]tumiæ Phœbianæ [*ux*]ori fidelissimæ, pientissimæ [et]inter ceteras casta[s fem]in(as) castissimæ, Allm. III p. 467. D(is) M(anibus) Gëtuli [Pa]jederotis, *filio* annorum. XII 437. D(is) M(anibus) Metelliæ Protidis *matrî*, XII 735. D(is) M(anibus) Verini Ve[ri] *filio*..., XII 4010. D(is) M(anibus) Vitalini Felicis *homini* sapientissimo et fidelissimo, XIII 1906. D(is) M(anibus) Muscasenie Fortunate *conjugi* rarissime, XII 1829. M. Cupiti Paterni *decurioni*, XII 19 (1).

On est tout d'abord tenté de reconnaître dans cette dernière série d'exemples, une preuve de la fusion des divers cas-régimes de la déclinaison en une forme unique et un acheminement vers la simplification romane. Mais cette juxtaposition du génitif et du datif s'explique peut-être aussi par la confusion des deux formulaires en usage dans les épitaphes. Tantôt les noms propres, titres et qualités du défunt étaient déclinés au génitif comme dépendant de l'expression *Dis Manibus*, gravée en tête de chaque pierre; tantôt ces mêmes noms étaient mis au datif pour indiquer que le tombeau était élevé en l'honneur de tel ou tel. Dans ce dernier cas, l'épitaphe prenait le caractère d'une inscription honorifique et la rubrique *D(is) M(anibus)*, qui

(1) Cf. HOFFMANN, p. III § 27. CIL. XIV (Latium): *Memoriæ M. Corneli M. (filii) Valeriani, decurioni. flaminii..., prætori, 341. D(is) M(anibus) Grani Attici Seviri Augustali adlectus... 360. D(is) M(anibus) Artemidori adlecto, 4062 D M Aurilius Proculus emeritum, 4008.*

était probablement gravée d'avance sur la pierre, avant qu'on s'en servît, devenait une simple formule, absolument détachée du contexte ⁽¹⁾. L'emploi fréquent de ces deux rédactions a pu amener les lapicides à les confondre et à les appliquer simultanément. Il a très bien pu se faire que le graveur écrivit les noms du défunt au génitif parce qu'il avait en l'esprit un rapport de dépendance avec la formule *Dis Manibus* et qu'ensuite, l'idée d'attribution, de consécration primant l'autre, il achevât l'inscription en recourant au datif.

On trouve même sur une pierre le nominatif après la rubrique *Dis Manibus*, ce qui prouve bien que ces deux parties de l'inscription pouvaient n'avoir aucun rapport entre elles :

D(is) M(anibus) Julia Amabilis, XII 820.

Le génitif et le datif alternaient également, lorsqu'il s'agissait d'énumérer les personnes auxquelles le monument était dédié :

D(is) M(anibus) liberorum ac conjugibus Publici Calisti..., XII 1657. D(is) M(anibus) C. Valeri Symphori et Trepteni coni(conjugi?) libertis libertabusque posterisque eorum, XII 2019. D(is) M(anibus) Licini Peticiani et Peticiae Cosmices et Pauli Matri et filis, XII 3699.

Les substantifs qui ont une forme spéciale pour le masculin et pour le féminin, peuvent conserver leur forme masculine, lorsqu'ils sont apposés à un nom féminin :

Maria virgo minester de tempulo, XII 649†.
(cf. Caiena... Attice ministra, XII 654). Valeria

⁽¹⁾ CAGNAT, p. 254 HÜBNER, *Römische Epigraphik*, dans le *Handbuch der Klass. I Litteratur*, vol. I, p. 688.

Urbana antestis, XII 708. (Satria Firma Antistita deae, XII 703).

Lorsque, dans le latin classique, les substantifs masculins en *tor* ou *sor* n'avaient pas au féminin de forme correspondante en *trix*, ils pouvaient être apposés sous leur forme masculine à des substantifs féminins (1). Cet usage est également attesté par cette inscription :

Matri tonsori, XII 4514.

Georges (2) mentionne un seul exemple du féminin *tonstrix* ; tout porte donc à croire que le masculin a été d'usage courant.

Alors, comme aujourd'hui encore en français, le mot *infans* s'appliquait aux enfants des deux sexes en bas âge :

Hic jacit Artemia dulcis aptissimus infans... Quattuor in quintos ad XRM detulit annos., Le Bl., 353^c.

LES CAS

L'accusatif.

Les *verbes intransitifs* peuvent prendre un complément direct à l'accusatif, lorsque ce dernier est formé du radical du verbe ou lorsqu'il a une signification analogue. Cette construction, usitée à la meilleure époque, fut particulièrement fréquente chez les auteurs archaïques et de la décadence (3). Elle relève de la langue familière et nous en trouvons plusieurs exemples dans nos inscriptions :

(1) REISIG, III, pp 3-4 § 185

(2) GEORGES, *Lexikon der Wortformen*, s. v *tonstrix*

(3) Cf. LANDGRAF *Acta semin. Erlang.*, II 18-23 (1881). — DRAEGER, § 171. — HOFFMAN, p. 118 — GOLLZER, pp. 309-310.

vitam vixit annis, XII 2040. vita(m) dulcissima(m) vixit, XIII 2056. Belligeransque palam sævissima proelia, XII 944^{†c} (553).

L'accusatif accompagne certains *verbes déponents* qui, dans le latin classique, régissent l'ablatif. C'est un trait commun au langage épigraphique, à la langue de la décadence et de l'époque archaïque ⁽¹⁾. *Fungor* notamment dans les premiers écrivains est exclusivement transitif.

Dum jus gubernare remque *fungor* Cæsarem, XII 103^c. fatum suum funxit, XII 1381. Quod usi fuerant amplius annis XXXX, XII 594. *Fruitur* cum laude coronam, XII 944^{†c} (553) (cf. ministerio arenario fungunt(ur), XII 1590).

D'autres *verbes intransitifs* peuvent également régir l'accusatif. Le latin archaïque, celui des derniers siècles, rarement la langue classique, présentent des constructions analogues ⁽²⁾ :

- Sapere** ⁽³⁾ : Plenus sapuit libros, XII 2040.
Loqui ⁽⁴⁾ : Eucharium loquitur Valeriumque simul,
Le Bl., 242.
Studere ⁽⁵⁾ : Elemosinam et oracionem studuit, XIII 2391[†] (601). (cf. studens sanctis operibus, XII 5352[†]).

⁽¹⁾ DRAEGER, p. 568 § 248. ALL. III, pp. 333-334. — REISIG, III, p. 647 § 385 (note). ALL. III, p. 41 RÖNSCH, pp. 414-415 — BONNET, p. 533. Cf. C.I.L. v. (Gaule cisalpine) : *perfruaris dignitatem tuam*, 8122¹⁰.

⁽²⁾ DRAEGER. I. p. 141 § 88 ; p. 361 § 165.

⁽³⁾ MADVIG, § 223 C. Rem. 2.

⁽⁴⁾ OTT : *Neue Jahrbücher für Philologie*, vol. 109, p. 848.

⁽⁵⁾ BONNET, p. 534.

- Carere** ⁽¹⁾ : Quæ filios caruit, Allm., III p. 451.
(cf. gemet suismet caruisse, XII 2702^c).
- Nocere** ⁽²⁾ : Quem nec Tartarus furens nec pœna
sæva nocebit, Le Bl., 293^c.
- Penetrare** ⁽³⁾ : Penetrat vox meatus, XII 1696^{†c}. Peni-
trans fastigia, XII 944^{†c} (553).
- Ingredi** ⁽⁴⁾ : Vixdum transcursis Elysium ingrederis,
XII 5350^{†c}.

Interesse. Il importe surtout de remarquer l'emploi de *interesse* comme verbe transitif, qui entraîne une modification radicale du sens de ce verbe. Ce phénomène est d'autant plus intéressant que les exemples tirés des inscriptions de la Gaule permettent de reconstituer les diverses phases de son développement.

Les deux parties de ce mot ont été primitivement séparées, comme dans tous les verbes composés ⁽⁵⁾; l'adverbe-préposition *inter* venait après son régime et précédait immédiatement le verbe :

D(is) M(anibus) Eutycheidis et Mascellionis quos inter fuerunt dies XV, XII 3405.

Puis *inter* s'est séparé du régime pour se souder au verbe avec la valeur de particule :

Quorum mortem soli dies XXX interfuerunt, Allm. 184.

Partant, on s'est vu obligé de répéter la préposition devant le régime, d'où :

(1) BONNET, p. 533.

(2) ID., p. 533. ROENSCH, p. 441. GOELZER, p. 303

(3) GOELZER, p. 306. ROENSCH, p. 143.

(4) DRAEGER, I p. 378.

(5) STOLZ, II p. 433 § 75

Inter duos uxorem et maritum interfuerunt dies IIII,
XII 913.

Et finalement le verbe *interesse* a pu devenir transitif avec le sens *d'assister à*, lorsque le sujet est un nom de personne, comme dans l'exemple suivant :

Cujus unius nati mortem non interfuit longe peregreque mater, Allm., III p. 451.

Pour compléter ce tableau, nous mentionnerons ici plusieurs verbes suivis de l'accusatif et qui, dans les textes littéraires de l'époque classique ou postclassique, pouvaient régir l'accusatif ou l'ablatif ⁽¹⁾ :

De qua nihil dolui nisi mortem, XIII 2205 (cf. mater dolens obitu fili, XIII 2276). Arare(m) navigantis, XIII 1966, 1960. Illic parilem sortem ingemis ipse tuam, XIII 2397^c.

Le régime de ces verbes intransitifs peut également être un accusatif neutre avec valeur d'adverbe, construction en vogue chez les poètes et prosateurs de l'époque postérieure ⁽¹⁾ :

Salvum ire, salvum venire, XII 3499. Nec tibi nec nobis æternum vivere cessit, XII 5272^c. Non licuit cupidos longum gaudere parentes, Br., 412^c. Æternum patriæ hic erit ipsa domus, Br., 946^c. Et æternum fama transmittit in orbem, XII 1499[†] (515).

C'est un fait constaté par tous ceux qui ont eu à dépouiller les textes de la décadence que les verbes intransi-

⁽¹⁾ DRAEGER, I pp. 358-359 § 164; p. 361 § 165. — REISIG, III p. 648 § 3^{re}6.

⁽²⁾ DRAEGER, I § 387, 2. HARTEL, ALL. III p. 44. REISIG, III pp. 633, 634 § 382.

sitifs dans le langage littéraire, devenaient souvent dans la suite de véritables transitifs avec régime direct. Leur signification se modifiait peu à peu en se généralisant; l'activité primitivement réservée au sujet et renfermée en lui se transportait insensiblement à un objet qui se transformait graduellement en régime direct. Un mouvement analogue s'est manifesté dans les langues romanes et se manifeste encore aujourd'hui, et la liste est longue de ces verbes qui, d'intransitifs qu'ils étaient en latin, sont devenus transitifs en roman (1).

Le datif.

Parmi les particularités les plus intéressantes relatives à l'emploi du datif dans nos textes, et qui paraissent bien caractériser la langue vulgaire, nous citerons la construction de *deficere*, faire défaut. Ce verbe régissait l'accusatif en latin classique (2); toutefois *Properce* a employé une fois le datif, qui réapparaît beaucoup plus tard dans les œuvres de *Paul Diacre* (3). Ce datif doit être évidemment assimilé au *datif incommodi* :

Qui licet immaturo obitu destitutus tamen superstitionibus omnibus filis suis adque uxore (uxori) defecit,
XII 257.

Decere régit également le datif. et en cela la langue épigraphique se rattache au latin archaïque et au latin de la décadence (4) :

(1) DIEZ, III pp 102-108. MEYER-LÜBKE, III p. 389 § 352.

(2) DRAEGER, I p. 405 § 183.

(3) Cf. ALL. VIII p. 48. PROPERCE : I, 1, 7 : *Et mihi jam toto furor hic non deficit anno* NEFF : *De Paulo Diacono Festi epitomatore*, Dissert. Erlangen, 1891, p. 16.

(4) ROENSCH, p 439. KÜHNER, II pp. 194, 195. A. I.

Set conclusa decens apibus domus ista vocanda.
XII 743^c.

Dans : *Pandire sed tumulo carmina pauca decet*, XII 1272^{†c}, *tumulo* peut dépendre de l'impersonnel *decet*, mais on peut également le rattacher à *pandire* comme datif d'avantage.

Le datif d'avantage ou de désavantage après les adjectifs dans les inscriptions est d'un usage sensiblement plus fréquent que dans la langue classique par suite des modifications survenues dans la nature ou la signification de certains termes. Ainsi, la langue épigraphique transforme généralement les participes présents en adjectifs en leur donnant la forme du superlatif. Rien d'aussi banal dans les épitaphes que ces expressions : *conjugi merentissime*, XII 36 ; *matri merentissime*, XII 49 ; *providentissimo principum*, XII 78 ; *conjugi amantissimæ*, XII 956[†] ; *matri obmerentissimæ*, XII 1466 ; *conjugi amantissimo et merentissimo*, XII 2611 ; *pientissimo et desiderantissimo*, XIII 1956 ; *reverentissimus*, Allm., III p. 455...

Cette nouvelle catégorie d'adjectifs régit à son tour le datif :

Genero sibi reverentissimo, XIII 1956 : *conjugi karissimæ sibi* que *amantissimæ*, XIII 2224. *Conjugi karissimæ et sibi desiderantissimæ*, XIII 1988.

Merentissimus se construit également avec le datif :

Marito sibi merentissimo, XII 3453.

Mais, sous cette forme de superlatif, il n'en conserve pas moins parfois sa nature verbale :

uxori a se merentissimæ, XII 194, 197. *Uxori de se merentissimæ*, XII 200. Cf. *patrono de se bene merenti*, XII 1803. *De se merenti*, XIII 1925, 1911.

Benemerenti de se, XIII 2306. sibi karissimo... bene de se merenti, Allm., III p. 471.

Il en est de même de *meritus*. On trouve d'un côté :

Conjugi sibi meritæ, XIII 2280 Conjugi sibi matrimonii (annis) II meritæ, XIII 2203.

Et de l'autre :

de se bene merito, XII 3457. de se bene meritæ, XII 3563, 3880, 4652, 4993. .

Le datif accompagne, en outre, certains adjectifs en-*bilis*, qui reçoivent par là-même une valeur transitive. Ils expriment une activité favorable ou défavorable. Les adjectifs en-*bilis* avaient, en général un sens passif, mais à l'époque de la décadence, ils ont parfois été employés comme *actifs* ⁽¹⁾ et dans les langues romanes, cette nouvelle valeur s'est maintenue à côté de la première.

Amicis et parenti(bus) admirabilis fuit, Allm., 184.
Conjugi sibi incomparabili, XIII 1905.

Le génitif.

A l'exemple de la langue littéraire de la dernière époque ⁽²⁾, le latin des inscriptions fait un emploi fréquent du génitif pour exprimer la qualité, tandis qu'elle ne recourt presque jamais à l'ablatif à cet effet. Cette préférence est d'ailleurs conforme à l'esprit de la langue puisqu'il s'agit toujours des qualités morales et permanentes du défunt ⁽³⁾ :

(1) REISIG, II pp. 230-231 (note).— DIEZ, II pp. 330-331; III p. 138

(2) BONNET, p. 548.

(3) DRAEGER, I pp. 460-461 § 200.

Matri piissimæ et unici exempli, XII 2464. Carantiæ Tyches... rarissimi exempli mulieris, XII 3209. D(is) M(anibus) Sext(i) Atti Diadumeni eximæ indolis et ingenii, XII 765. Venerabilis memoriæ Ampel(ius), XII 1724† (472). Bonæ recordationis S(ingenia), XII 1724† (472). Beatæ memoriæ Eusebia, XII 2408. Bonæ memoriæ Eugenia, XII 480†. Bonæ memoriæ Susanæ, Allm., 451†.... Adulescentis spei et pietatis incomparabilis, Br., 1065. Peregrino Heliodoro consummatæ periciæ medico et miræ pietatis juveni, Br., 1071. Vir inlustris et patriciæ dignitatis, XII 1524† (409-413). Conjugibus... vitæ bonæ, animæ dulcissimæ, XIII 2050. ..

Dans une seule inscription, le génitif et l'ablatif de qualité sont juxtaposés :

Feliciæ Minæ bonæ memoriæ et spei æternæ spiritu quoque incomparabili, XIII 1904.

L'ablatif ne se rencontre guère que dans cet exemple :

Audolena bona kareate, Allm., IV p. 182.

On remarquera que dans tous les textes qui précèdent, le nom au génitif est toujours accompagné d'une épithète et qu'il n'y en a pas un seul où la qualité soit exprimée par un seul substantif au génitif comme en français dans les locutions *un homme de bien, de mérite, de valeur*, etc. (1). Toutefois un certain progrès s'est accompli en ce sens, car dans les textes ci-dessus le génitif s'ajoute directement au nom propre sans s'appuyer sur un nom commun tel que *vir, homo, mulier*, comme le prescrivait le bon usage. On

(1) On sait qu'en latin cette construction est excessivement rare. DRAEGER, (I, p. 462 § 200, 5) n'en cite que 3 exemples.

peut donc en conclure que l'emploi du génitif de qualité dans nos inscriptions représente une étape intermédiaire entre la grammaire classique et la grammaire romane. Ce qu'il importe surtout de faire observer, c'est l'extension que ce génitif a prise dans la langue vulgaire. Non seulement il exprime la qualité, mais aussi la nationalité :

Biturix nationis Fædus equ(es) ala Longina ann(or)um
XLII stip(endiorum) XX, Br., 498. Atticii... nationis
Urbici, Allm., III p. 139. D(is) M(anibus) Castricie
nationis Bitur(igis), XII 613.

On s'en sert surtout dans les inscriptions pour marquer l'âge du défunt et, dans cette acception, le génitif est d'un usage aussi courant que l'ablatif ou l'accusatif avec *vivere*. Peut-être le véritable génitif de qualité a-t-il exercé quelque influence, si l'on en juge par le texte suivant où le génitif exprime à la fois la qualité et l'âge :

Juvenis exempli rarissimi, annorum XVII, m(ensium)
V, dier(um) VI, XII 5502.

Il suffira de citer quelques exemples de ce génitif de temps, également usité dans la langue littéraire :

Felix annorum IIII, XII 1214. Diocleti socio meo
annorum sexaginta, XII 5813. Soteridis annorum
XVII, XII 881. Camullia Tertulla annorum XX,
XII 1125. Signifer 'cho(rtis) V Asturum, ann(or)um
XXX, stip(endiorum) VII, Br., 478. Miles Aniensis
Cremona leg(ionis) XVIII aerorum VII, XIII 1383.
Puer Eutyclus annorum VII, XII 3576. Triginta anno-
rum lux gratissima vitæ, XII 218. Miles leg(ionis) XXI
stipendiorum XVI ann(or)um XXXX, Br., 1057. Longi
temporis dolorem parentibus reliquit, XIII 1910.

Comme on le voit, ce génitif dépend ordinairement d'un

substantif. Mais il peut aussi être en relation avec un adjectif, qui par le fait même prend la valeur d'un substantif :

Probatus annorum decim et octo, XIII 1855†. Minorian(norum) XX, XII 626. Minorem annorum XXX, XIII 2046.

Cette construction est, pour ainsi dire, de règle après *defunctus* et *obitus* (1) :

defuncta annorum..., XIII 2459, 2494, 3224, XIII 651, 691, 709, 724, 742, 740, 752, 754, 755, 782, 1608, 3224... Le Bl. 336c... defunctus annorum..., XII 593, 609, 620, 624, 625, 629, 630, 667, 694, 692, 715, 733, 737, 738. 762, 763, 774... Obiti annorum XXVI, XII 2252. θ (= obitus) ann(orum) XXV, XII 794. θ ann(orum) duum dier(um) IX, XII 771. θ annor(um), XII 860....

Il arrive aussi que ce génitif de temps se rattache à un verbe. Lorsque c'est le verbe « être » (substantif ou auxiliaire), cet emploi n'offre encore rien de bien étrange, parce que, dans ce cas, le génitif peut encore exprimer une qualité. Ainsi :

Qui cum esset annorum XIIX obitus est, XII 3015.
Qui defunctus est annorum XXXX, XIII 2018.

Mais ce qui est plus surprenant, c'est de le trouver après *vivere*. Cet emploi suppose que le génitif a perdu toute trace de sa signification première pour devenir l'équivalent de l'accusatif ou de l'ablatif de temps. C'est là sans doute le point extrême de son développement dans la

(1) Il n'y aurait donc rien d'in vraisemblable à compléter la leçon *Anno natus XXXV, Br., 934 en Annorum natus.*

langue populaire. Le graveur ou le rédacteur de l'inscription, un illettré assurément, aura cru pouvoir exprimer la durée après *vivere* au moyen de ce génitif *annorum* qu'on rencontrait si souvent ailleurs après un substantif ou un adjectif.

[V]issi annorum octo mesium septe dies octo, XII
1146 (1).

La langue des inscriptions connaît, comme le latin postclassique, le génitif de relation après les adjectifs. Il apparaît surtout dans les inscriptions métriques, ce qui est naturel puisqu'à l'origine ce génitif était exclusivement réservé à la poésie. Ce sont pour la plupart les mêmes adjectifs qu'on retrouve dans les écrivains accompagnés du génitif (2) :

- Memor** : Memor pietatis, XIII 2297.
Nescia : Nescia jurandi, XII 944¹c.
Docta : Angelicæ legis docta, XII 533o¹c.
Studiosus : Juris studioso, XII 333g, 590o.
Certus : Certus amoris, Allm., V, p. 33. Certus honoris mei erga se, XIII 3162 (3).
Immunis : Immunis beneficii, Br., 937 (4).
Plenus : adfectionis plenæ, Allm., III, p. 443.
Felix : Parum felix militiæ, Br., 523 (5).

(1) Il est vrai que cette inscription est signalée comme suspecte par Hirschfeld ; mais le génitif est hors de cause, car on le rencontre encore après *vivere* sur une inscription de la Gaule Cisalpine. Cf. CIL. V 4483 : *vixit dierum*.

(2) DRAEGER, I, pp. 474 ss. § 206

(3) Id., I, p. 478 § 206 i.

(4) Id., I, pp. 477-478 § 206 g.

(5) Cf. VIRGILE *Géorgiques*, I, V. 277 : *felix operum (inglorius militia*,
TACITE : *Annales*, III, 59).

Ingens : Aevi ingens, XII 2660^{1c} (1).

Castus : Castus carnis XIII 2400^{1c} (573). [Probablement par analogie avec *purus*] (2).

Les adjectifs qui régissent le génitif, deviennent de plus en plus nombreux à mesure qu'on avance vers la décadence (3), mais on n'a pas encore, à notre connaissance, découvert des constructions aussi bizarres que les suivantes :

Lapsus : subolis lapsam, XII 481¹.

Lapsa doit être ici l'équivalent de *orbata*, qu'on rencontre assez fréquemment. Ce serait donc l'idée de privation renfermée dans cet adjectif qui expliquerait ce génitif.

Piissimus : Cæniæ Primillæ utriusque piissimæ, XII 770.

Ce génitif est dû à l'analogie de *amans*, *amantissimus* qui régit ordinairement ce cas, d'autant plus que *pietas* est souvent synonyme d'*amor*. (Cf. *Conjugi sui amantissimæ*, XIII 2216; *conjux semper amantissima sui*, Kraus 201).

Meritus : Conjugi pientissimo m(e)rito [e]ju[s] et filiorum, XII 5827.

Meritus se construit généralement avec *de*, *a*, *ab* et l'ablatif, parfois aussi avec le datif, et si l'on trouve, en outre, le génitif, dont nous n'avons d'ailleurs relevé que ce seul exemple, c'est probablement encore sous l'influence de *amans*, *amantissimus*, qui régit, lui aussi, le génitif et le datif.

Cette extension des attributions du génitif ne se constate pas seulement dans le domaine des adjectifs, mais aussi

(1) DRAEGER, I, p. 480 § 206.

(2) Id., I, pp. 477-478 § 206 g.

(3) Id., I, pp. 474 et 479 § 206.

dans celui des verbes. On le trouve, par exemple, ainsi que l'ablatif et l'accusatif, après *dolere* et *gaudere* :

De qua nemo doluit nisi mortis, XIII 2250. Eorum facias animas aspectus tui libertati (= libertate) gaudere, Le Bl., 708 (fin du VI^e siècle).

Cet emploi, dont on n'a pas encore fait mention, rappelle évidemment la construction analogue d'autres verbes de sentiment tels que *anxiari*, *gloriari*, due à l'influence grecque (1).

Cette influence grecque a surtout contribué à faire jouer au génitif le rôle dévolu à l'ablatif absolu. C'est là un trait bien connu de la langue de la décadence (2). Les inscriptions de la Gaule fournissent un exemple de ce phénomène, et un exemple d'autant plus intéressant que l'ablatif absolu y figure à côté du génitif :

Aram infra script(am) vivus sibi inscripsit ut *animæ ablatae, corpore condito*, multis annis celebraretur, Allm., III, p. 144.

Cette juxtaposition du génitif et de l'ablatif est très vraisemblablement due à un besoin de clarté. La construction régulière *animæ ablata*, qui rappelle le nominatif, aurait pu donner lieu à une équivoque. Il fallait à tout prix indiquer clairement la fonction de ces mots dans la phrase et, dans ce but, on aura eu recours au génitif.

Déjà à l'époque archaïque on constate l'ellipse du substantif régissant un nom propre au génitif (3), comme, par exemple, *ades, filius, uxor*. Naturellement le latin vulgaire a usé de cette ellipse dans une mesure beaucoup plus large

(1) DRAEGER, I, pp. 492-494 § 212.

(2) Cf. ALL., IX, p. 45.

(3) DRAEGER, I, p. 485 § 208

que la langue littéraire ⁽¹⁾, et c'est ce qui nous autorise à sous-entendre *balneum* dans le texte ci-dessous, bien qu'une telle ellipse n'ait pas encore été signalée.

Vade in Apolinis lavari, XIII 1983.

Cette inscription, où la préposition dépend d'un verbe de mouvement, rappelle encore davantage l'usage en vogue aux premiers siècles de la République ⁽²⁾.

Signalons encore l'emploi du génitif d'apposition, qui émane de la langue vulgaire. Le latin classique, en effet, substituait au génitif un adjectif ou un substantif faisant fonction d'adjectif ⁽³⁾ :

Sub die Kal(endas) Feborari (= februarias), XII 5405†. Adolescens nomine Leudomari, XII 2406 (547). Syri de vico Athelani, XIII 2448. cellam vestibulam e regione Columnæ... largiti sunt, Lejay, 282.

Ici encore les inscriptions représentent l'étape intermédiaire entre le latin classique et les langues romanes, qui ont exprimé ce génitif au moyen de *de* et du régime direct. On peut rapprocher de cette construction cette autre, où le génitif remplace également un adjectif :

Memoriæ æternitatis Lucaniæ Victorinæ, Br., 920.
Memoriæ æternitatis Quintiæ Quintinæ, Kbl., 1882,
p. 69.

La formule ordinaire est *Memoria æternæ*. Or, pour donner plus d'importance à l'idée exprimée par l'adjectif, qui est en somme l'idée fondamentale, on a fait de cet adjectif un substantif abstrait, servant de génitif d'apposition au nom

(1) Cf. ALL., II, pp. 365-366.

(2) *IBIDEM*

(3) REISIG, III, pp. 550-551 § 349 note 522^a. GOELZER, p. 319. REGNIER, p. 42.

précédent. Le latin classique recourait à un procédé analogue, lorsqu'il transformait les expressions *curæ amarae, viæ stratae* en *amara curarum, strata viarum*, etc., de même que les langues romanes, et le français entre autres, dans des locutions telles que *drôle d'homme, diable d'homme*, etc (1).

Ablatif.

L'ablatif exprimant la durée est rare à l'époque classique ; il ne devient d'un emploi fréquent que dans les auteurs de la décadence (2). Dans les inscriptions de la Gaule, à quelque époque qu'elles appartiennent, l'ablatif se rencontre aussi souvent que l'accusatif :

vixit annis, XII 54, 866, 264, 300, 449, Le Bl., 222, XIII 2359† (454 ?), 2099, 2216, 2299..... vixit annis, egit annis, XIII 2094. Vixit annis mens(ibus) dieb(us), XII 822. Vixit annis mensibus diebus XII 896, 956†. vixit annis mensibus diebus, Br., 1046..... Multis annis vivat qui dixerit, XII 2073.

L'ablatif a été complètement assimilé à l'accusatif pour exprimer la durée, comme le prouve à l'évidence la présence simultanée de ces deux cas avec la même valeur dans la même proposition :

qui vissit annis... dies, XII 73. qui annis... vixit meses..., XII 213. Vixit annis... dies..., XII 833. vixit annis... mens(ibus)... dies, Br., 1293. vixit annis... menses..., Br., 988. quæ vixit annis... menses, XII 1504†. vixit annis... dies, XII 2040. Vixit annis... duos menses... dies..., XII 2116†. vixit annis...

(1) REISIG, III, p. 553 § 350. DIEZ, III, p. 144, e.

(2) DRAEGER, I, p. 534 § 224. GOELZER, p. 325. HOFFMANN, p. 126.

menses, Le Bl., NR, 67. Vixit annis... menses... dies..., Le Bl., NR, 73. Vixit annis... mens(ibus)... dies..., XIII 2140. vixit annis... menses... diebus..., XIII 2185. vixit annis... mens(ibus)... dies..., XIII 2428.

Cette identification a permis, par contre, d'user de l'accusatif après un comparatif, comme dans ce texte, par exemple :

Hic jacet Eusebius qui vixit annum unum et menses sex minus *dies* v, Le Bl., 249. (cf. quae vixit annis... minus uno die XIII 2299.)

Il est rare que cet accusatif soit renforcé par une préposition. Nous n'avons relevé que cet exemple: *per anno(s)* XVIII *vixit*, XII 4975.

L'emploi de l'ablatif dans les questions de lieu présente également quelques particularités. Sur deux inscriptions figure à l'ablatif un nom de ville de la 2^e déclinaison au singulier à la question *ubi*? Il est vrai que c'est un nom de ville formé d'un nom commun, *Castellum*, qui, après certains verbes intransitifs, pouvait se mettre à l'ablatif, à la question *ubi*? comme d'autres termes analogues: *castra*, *moenia*, *oppidum* ⁽¹⁾.

Hastiferi consistentes Kastello Mattiacorum, Kbl., 1887, col. 180. Evocato gesatorum DC. Raetorum Castello Ircavio, XIII 1041.

L'ablatif seul sans *in* s'emploie encore à la question *ubi*? avec certains noms du pays:

Nata Convena Aquitania, Sac pp. 144-145 (VI 2497).
Decurioni colon(ia) Apollinare Reiorum, XII 3200.
Natus provincia M(oesia) superiore, Br., 1077.

(1) KÜHNER. II, p. 200 § 79 h — DRAEGER. I, p. 256 § 222 k.

Ablatif absolu.

En général, la grammaire classique défend de représenter le sujet de la proposition absolue, indépendante, dans la proposition principale. Toutefois, cette prescription a été plus d'une fois enfreinte par les écrivains de la meilleure époque ⁽¹⁾ et l'on comprend aisément que ceux qui suivirent, s'en soient affranchis de plus en plus. Les inscriptions usent de l'ablatif absolu, en faisant du sujet de la proposition principale, le sujet de la proposition indépendante, dans certaines expressions, telles que *se vivo*, *se viva* (= *vivus*, *viva*), consacrées par l'usage et adoptées par la littérature à l'époque archaïque ⁽²⁾.

Aurelius Valerianus *se vivo* conjugii et sibi, XII 1356.
Sempronia L(uci) liberta Aptate *se viva* fecit patrono et sibi, XII 5130. [patro]no *se viva* fecit, XII 5286.
L. Solicius Aurelianus *se vivo* et Numisius Chrestus sibi et suis fecerunt, XII 264. Aurelius Valerianus *se vivo* conjugii et sebe, XII 1356. *Se viva* fecit, XII 4948. *Se vivo* sibi, A. E., 1892, p. 35, n° 69. (cf. *se viva*, XIII 331*).

La modification la plus radicale que cette proposition absolue ait subie à l'époque de la décadence, consiste dans la confusion de l'accusatif et de l'ablatif ⁽³⁾. Par suite de la chute de l'*m final* et de l'assimilation de *ū* à *o*, l'accusatif

⁽¹⁾ DRAEGER, II, p. 808, § 586.

⁽²⁾ DRAEGER, II, p. 809 § 586. cf. C. I. L. II (Espagne) : *sibi se vivo fecerunt*, 4050 — *se vivo sibi fecit*, 4328. *Se vivo monumentum fecit*, 266. III Dalmatie) : *Se viv(is)*, 2161. *Vivo suo sibi fecerunt*, 6131, 6134. V (Gaule Cisalpine) ; *se vivo*, 6199. 6256, 6274. *me vivo feci*, 7619. *se vivente posuit*, 7349. IX (Italie méridionale) : *Se vivo*, *se viva se vivo fecerunt*, 5751. *Se vivis fecerunt*, 2120

⁽³⁾ BONNET, p. 550.

singulier avait fini par s'identifier totalement avec l'ablatif. Il s'ensuivit naturellement que l'accusatif supplanta, au singulier, l'ablatif absolu; du moins, dans l'écriture, car il a pu se faire qu'on ait exprimé dans certains cas l'ablatif sous forme d'accusatif⁽¹⁾ :

Qui prope impletum vicensimum annum excessit,
XII 1986. (cf. Taurobolio (Taurobolium)... quod
factum est, XIII 1751.

Mais cette confusion ne s'arrêta pas uniquement aux seuls cas qui en étaient susceptibles, comme l'accusatif et l'ablatif singuliers; elle s'étendit aussi à l'accusatif pluriel⁽²⁾ :

D(is) m(anibus) et memoriae aeternae Apricli Prisciani,
consistentis Luguduni, pertinentis ad collegium fa-
bror(um), *redemptos honor(es) quaestor(ios)*, Allm., 170.

Nous avons affaire ici à un véritable accusatif absolu, s'il ne faut pas lire avec Hirschfeld (XIII 1978) : *redempto s(ibi) honor(e) quaestor(io)*.

Modifications dans l'emploi des cas propres aux inscriptions chrétiennes.

La langue des inscriptions chrétiennes, qui appartiennent, comme nous l'avons déjà dit, aux v^e et vi^e siècles, a profondément modifié les attributions traditionnelles des différents cas. Comme c'est en cela surtout qu'elles se distinguent des inscriptions païennes, nous avons cru intéressant de grouper en un même paragraphe ces changements qui leur sont propres.

Le latin de l'époque mérovingienne a une tendance

(1) ALL., IX, p. 46.

(2) Acta Erlangensia, III, 440; ALL., III, p. 42.

fortement marquée à réduire le système de la déclinaison en fusionnant le cas sujet et les cas régimes. Cette évolution de la langue, dont les causes ont déjà été exposées en détail ⁽¹⁾, (extension de l'emploi des prépositions qui rendent les désinences casuelles inutiles, assimilation phonétique des désinences *ū* et *o*, *e* et *i*, chute de *m* et *s* finals) s'opère incontestablement à l'avantage de l'accusatif. En d'autres termes, les documents des ^v^e et ^{vi}^e siècles nous montrent l'accusatif en train de supplanter tous les autres cas régimes qui finiront par disparaître entièrement en roman ⁽²⁾.

L'accusatif singulier et pluriel tient fréquemment lieu de l'ablatif, quand il s'agit de marquer le temps sans aucune idée de mouvement :

Recessit K(a)l(endas) Martias p(ost)consulatum Leonis, XII 1791† (467). Transiit Kalendas Julias, Le Bl., 476. Transiit K(a)lendas Septembres, Le Bl., 570 (512-527). Requievit sub d(iem) Kal(endas) Febrari, annum..., XII 5405†. Oviit e saeculo die tertium nonas Julias, XII 592†. Obiit die Veneris septemo decemo Kalendas Februarias, Allm. IV, p. 20† (448). Trasiit die VIII K(a)l(endas) Julias, Kraus 262. Obiit tertio die idus Decembris, XII 5283†. Oviit K(a)l(end)a[s] [A]priles, XII 5869†. Obiit nonum K(alendas) Februarias XIII 2425†. Obiet in pace VIII Kalendas Maias, XIII 2474† (vi^es.). Transiet K(alendas) Novembris, XIII 2476† (626?). Octaum decem Kalendas Feb[r]arias, Kraus 143. Oviit die XV Kalendas Novembris, XII 2061† (528). Oviit VIII Kalendas Decembris, XII 2069† (524). Obiit octaum idus Junias,

⁽¹⁾ SITTL, *Zur Beurteilung des sogen. Mittellateins*, ALL., II, pp. 550-580.

⁽²⁾ MEYER-LÜBKE, II, pp. 28-30 § 19.

XII 2143†. Megravit die octa(v)o idus Decembres, XII 2193† (527). Transiit [in pa]ce octavo K(a)l(endas) Septembris indictione nona regnum domni Theodoberti regis, XII 1512† (546-606). Obiit VIII Kalendas Decembres, Le Bl, NR., 106 (524?) Praecessit in pace die nonas Novembris, XIII 1548†. Recessit die septimu idus Maias, XII 488†.

L'accusatif pluriel des mots *Idus*, *Nonæ*, *Kalendæ* n'est très vraisemblablement qu'une survivance de l'ancienne manière de dater, qui permettait de séparer ces termes de la préposition *ante* et qui s'est encore maintenue exceptionnellement dans cette inscription chrétienne :

Rusticula ante quartum idus Januarias decessit, Kbl., 1896, col. 227†.

Ce qu'il importe de faire observer, c'est que la tradition a été assez puissante pour faire triompher l'accusatif là où l'ablatif était de rigueur.

Accusatif au lieu du nominatif.

Le roman de la Gaule a continué à distinguer le cas — sujet du cas — régime jusqu'au xiv^e siècle, contrairement à la majorité des autres langues romanes. On trouve toutefois dans les inscriptions de cette contrée quelques exemples de la substitution de l'accusatif au nominatif. Sous ce rapport le latin de la Gaule ne se distinguait donc pas des parlars des autres parties de l'Empire ⁽¹⁾ :

(1) Cf. C. I. L., IX (Italie méridionale) : *Cui onorem oblatum est*, 10. *Nationem Thracem* (= *Thrax natione*), 1424. — *Alumnas*, 3105 ; *Delicias*, 959. — C. I. L., V (Gaule cisalpine) : *Quiescant reliquias*, 5073 (cf. *duxit secum honos et gloria*), 3496. — A. GUERICKE : *De linguae vulgaris reliquiis apud Petronium et inscriptionibus paretariis Pompeianis*, Diss. Gumbinae, 1875, pp. 51-52. — G. PARIS : *Romania*, XXIII (1894), pp. 321 ss. — ALL., IX, p. 493. — SCHROEDER, p. 30.

Theodovaldo lapide(m) non revolvatur, Le Bl., NR., 264. Tauru petram, Le Bl., NR., 263. Sibi et suis vium paravit, XIII 1146. M(anibus) Viventi titulum qui vixit... XII 4247.

On peut encore y ajouter cet exemple, dont la langue est très corrompue, il est vrai, mais où la forme du cas-sujet a été remplacée par celle du cas régime.

Cujus fides castitate probitatis in diem obitum (= obitus) constetit, XIII 2237.

C'est une altération visible de cet autre texte : *cujus fides castitas probitas diligentia obsequi immensa fuit numeratione*, XII 2244.

Mais ce qui contribue le plus à différencier les inscriptions païennes des inscriptions chrétiennes, c'est la tendance à remplacer le génitif classique par un autre cas indirect sous la forme du datif, accusatif ou ablatif, lorsqu'il s'agit d'exprimer un rapport de possession. C'est là un trait commun à tous les documents qui émanent de l'époque mérovingienne ⁽¹⁾ :

Primus fuit abbas monasterio nostro, XII 944[†] (553). Hyc sunt pignora de coberturio Domno Monulfo, Le Bl., 215. Qui foerunt fili Magno, XIII 2483[†] (vii^e siècle). Ursiniano subdiacono sub hoc tumulo ossa quiescunt, Le Bl., 293. reus et servus Ie(su)m Christo, Le Bl., NR., 278. Tauru petram, Le Bl., NR., 263. Theodovaldo lapide(m), Le Bl., NR., 270. Post consolato Importuno viro clarissimo viro consule, XIII 2374[†] (510). P(ost) c(onsulat) Agapeto, Allm., 453 (518). Rigni Domini nostri Clodoveco, Le

(1) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : *La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne*. Paris, 1872, pp. 40-42. SCHROEDER, p. 29.

Bl., 477 (675). Rigni Domini nostri Choedo regis, Le Bl., 476 (646). Hic jacet puer nomine Valentiano, Le Bl., 355. diea (diae) Sabbato, Lejay 191†. Benememoria Roteldis Rodoberto qui vixit, Kraus 58.

L'accusatif-ablatif tient encore lieu du génitif déterminatif dans l'indication de certaines dates. Ainsi :

Anno XIII regno(--- regni) Domini nostri, XIII 4312† (582). Die V anno regno Domini n(ostri)..., Le Bl., NR., 290. Anno V regnum Domni nost(ri) Chlodovei reg(is), XIII 905 (643-690). Indictione XIV regnum Domini nostri Theudoberti regis, XIII 1511. indictione nona regnum.. , XIII 1512 (546-606)

La formule régulière est :

Anno XXXVII rigni dom(n)i Chlotari, Le Bl., NR., 232 (548-562).

L'accusatif ablatif-accusatif *regno* doit probablement son origine à l'analogie des ablatifs de temps *die*, *anno*, *indictione* qui accompagnaient presque toujours le génitif *regni*.

Dans tous ces exemples, on exprime le rapport de possession en juxtaposant immédiatement le nom du possesseur (à l'accusatif-ablatif) au nom de l'objet ou de la personne possédés. Cette construction est intéressante parce qu'elle a survécu en roman surtout dans le vieux français, et que nous l'appliquons encore aujourd'hui dans la création de certains composés. De l'ancien fonds de la langue nous avons conservé des expressions telles que *Hôtel-Dieu*, *Fête-Dieu*, *Bain-Marie*. D'autre part, la langue moderne recourt encore à cet usage, qui s'est établi à l'époque mérovingienne, lorsqu'aux noms communs *rue*,

faubourg, place, maison..., elle ajoute directement le nom propre du possesseur (1).

Il y a cette différence toutefois entre le roman et le latin que le premier use seulement de ce procédé lorsque le nom du possesseur est un nom propre de personne, tandis qu'à l'époque latine le nom de l'objet possédé et celui du possesseur sont parfois deux noms communs (2). Cependant les noms propres de personnes l'emportent de beaucoup sur les autres et, comme on le voit, les exemples extraits des inscriptions chrétiennes ne renferment que des noms de personnes. L'analogie entre le roman et le latin est surtout frappante dans l'expression *a deo honorem* (*ad dei honorem*), Le Bl., NR., 323, où *deo* précède le mot régissant avec la valeur d'un génitif, et les locutions analogues empruntées aux premiers documents français : *pro deo amur* (Serments de Strasbourg) et *li deo inimi* (Cantilène de Sainte Eulalie).

Prépositions.

Lorsque le verbe ne renfermait pas une idée de mouvement, on exprimait généralement le lieu au moyen de *in* et de l'ablatif. Cependant il peut se faire que dans ce cas la langue épigraphique néglige la préposition.

Nous citerons tout d'abord ces exemples où la préposition *in* disparaît devant un substantif accompagné d'un adjectif, construction qu'on peut considérer comme conforme à l'usage :

Ne terra aliena ignoti cum nomine obissent, XII 5276^c. Aedem et signa duo d(e) s(ua) p(ecunia) solo publico fecit, XIII 1769. longa religione relictī, Br., 1564.

(1) DIEZ, III, pp. 140-141.

(2) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, l. c.

Mais il en est d'autres où la suppression de *in* est réellement anormale :

Clauditur oc gremium (= hoc gremio), XIII 1315[†]c corpus... sarcophago condiderunt, XIII 2181. Conditus hoc tumulo, XIII 1517[†]. Hoc tomolo requiescit, XII 1751[†]. His tumulis quiescit, XII 5339[†]c. Membra saxo condita, XIII 1652. quo recubat tumulo nomine Nicetius, XIII 2400[†]c (573). Exstructor templi quo corporis artos urna sepulchralis retinet, XII 972[†]. Hoc tumulata loco Prisci pia membra recumbunt, XIII 2399[†]c. (C)orpus hoc vaso situm, XII 961. Corpus quiescit Mesoleum (Maesoleo), XII 1751. hoc tomolom requiescit, XII 2180[†]. hoc tumolo jacet, XII 2424.

Il est à remarquer que la plupart des textes cités émanent des inscriptions chrétiennes et sont par conséquent de date relativement récente; qu'ils proviennent d'une époque dont la langue avait déjà une tendance marquée à l'analyse et dans laquelle les prépositions gagnaient de plus en plus en importance. Seulement les exemples ci-dessus ne constituent qu'une infime minorité en comparaison de la masse de tournures analogues et dans lesquelles la préposition est régulièrement employée. Il semble bien qu'on doive y reconnaître une survivance d'un trait particulier à la langue post-classique, qui tendait à augmenter le nombre des substantifs qui pouvaient à la question *ubi?* se mettre à l'ablatif sans préposition ⁽¹⁾ On comprend aisément que des mots tels que *mundus* et *bello* aient été finalement assimilés à ceux que la langue classique avait adoptés. D'où :

Quique bello interfectus obiit, XIII 1837. (cujus quanta) viri mundo sapientia fulsit, XIII 2398[†]c (552).

⁽¹⁾ DRAEGER, I, pp. 525 ss. § 122

Le rapport de manière pouvait être exprimé par l'ablatif seul ou accompagné de *cum*.

Les inscriptions de la Gaule usent fréquemment de la préposition *cum*, là même où il était de tradition d'employer *in*. Ainsi :

Exstructor templi quo corporis artos urna sepulchralis retinet cum pace perenni, XII 972[†]. Hic requiescit bonememorie Vassio cum pace, XIII 2363[†] (473 ?). Titulum cum æternitate vinciturum, Le Bl., 257. patr(es) pientissimi cum pace, Le Bl., 299. In albis cum pace recessit, Le Bl., 355. Ursinus jacet cum pace, Le Bl., 678 (cf ne terra ignota ignoti cum nomine obissent, XII 5276^c).

La langue de nos documents ne vise nullement à supprimer les prépositions là où leur emploi avait été consacré par l'usage. Au contraire, elle tend à développer de plus en plus leurs attributions, comme tous les textes littéraires contemporains. Tout en leur conservant les fonctions que les écrivains de l'âge classique et ceux qui suivirent immédiatement leur avaient assignées, elle leur en donne de nouvelles, qui s'écartent absolument de la tradition et qui font déjà pressentir le rôle considérable que les prépositions joueront en roman.

AD.

Cette préposition empiète surtout sur le domaine du datif. Comme à toutes les époques de la langue, elle sert à introduire les compléments d'adjectifs ⁽¹⁾ :

Ad nunc marturibus sedem tribuentibus aptam, XII

⁽¹⁾ DRAEGER, I. p. 582 § 252. BOURCIEZ, pp. 62-63.

2115⁺. Carusus qui fuit ad dei officio paratus, XIII
2476⁺ (626?).

Les documents qui recourent le plus souvent à cette préposition, sont les cachets d'oculistes. Elle y est régulièrement employée pour indiquer que telle ou telle mixture convient à telle ou telle maladie ⁽¹⁾ :

Idonei ad dia'theses) ynudin(um), Lejay 20. turinum (ad) suppurat(iones) oculorum. Terentianu(m), croc(odes) ad aspritudines) et cica(trices). diacholes ad suppur(ationes) et veteres cicatri(ces), Lejay 57. Isochrys'on) ad clar(itatem), diarhod(on) ad fervor(em), Lejay 149.

diamys(us) ad ve(teres) cicat(rices) pallad(ium) ad diathes(es), Lejay 241. Ambrosium ad kaliginem. Theochist(um) ad epiphora. Melinum ad claritatem et ka(liginem). Lejay 242. Melinum acre ad pulver(em) et caligin[e(m)]. Mixtum ad omnia praeter lippitudinem, Lejay 289. Diarodon ad imp(etus). Cynarium ad imp(etus), Br., 76. Dialepidos ad aspritudine(s), ad omnem lippitudine(m), ad calicines ed scabritias omnes. Crocodes at aspritudines, Br., 136.

Ad s'emploie après les adjectifs qui expriment une disposition favorable, après les verbes de sentiment ⁽²⁾ :

At tua templa lubens, Mommsen, 151^c. At casum matris filius indoluit, XII 2301. [cf. ad omnem ejus mentionem ingemiscens : Suétone, *Auguste*, 65.]

Conformément à l'usage général, elle sert aussi à exprimer le but ⁽³⁾ :

⁽¹⁾ DRAEGER, I, p. 257 § 252. ESPÉRANDIEU : *Recueil des cachets d'oculistes romains* Revue Archéologique, 1893, pp. 302-328.

⁽²⁾ BOURCIEZ, pp. 62, 63, ss. — RÉGNIER, p. 52.

⁽³⁾ DRAEGER, I, p. 582 § 252.

ad solacium præcedentis orbitatis nutriti, XIII 1910.

Dona veniunt ad ornamenta ejus, Mommsen, 138.

Mais cette attribution ayant pris une importance toujours croissante, *ad* a fini par supplanter le datif après les verbes tels que *dare*, *concedere* :

ad cujus templi ornamenta conjunx et filia XC' dederunt, Mommsen 241. Rex locum ad istum coenubium concessit, Le Bl., 91 (VII^e siècle).

Ad sert aussi à remplacer l'ablatif instrumental. Cette construction est propre aux documents populaires, d'où elle a passé en roman (¹). La préposition semble bien avoir cette valeur dans l'exemple suivant :

ad urnam pote² tis?, XII 4341 (98).

Enfin *ad* tient lieu du génitif de possession. Cet emploi ne s'est généralisé que dans les documents les plus barbares et les plus récents. Fréquent en vieux français, il ne s'est maintenu de nos jours que dans les patois et le langage familier (²) :

Hic requiescunt membra ad duos fratres, XIII 2483 (VII^e siècle?). Hic ad Innocentem et Peregrinum locus, XIII 500⁺.

DE

De continue à marquer la sortie après des verbes de mouvement tels que *migrare*, XII 1792⁺. 2193⁺ (527); *obire*, Le Bl., 388A; *excipere*, Le Bl., 708^e (VII^e siècle); *rapere*, XIII 2478; *ferre*, XIII 2396⁺; *recedere*, XII 2141⁺ et à

(¹) BOURCIEZ, p. 103 ss.

(²) BOURCIEZ, p. 45.

exprimer la cause après les verbes de sentiment (cf. XII 2193[†], Le Bl., 483 Br., 1053...).

De sert, en outre, à exprimer l'origine, la provenance avec les noms de lieu à la question *unde* ? :

Sub ista(m) labidem marmorea(m) quem Vector ordinabit venire *de* Triento — de Venostis, Kraus 2-3. De Arelate Ma[ssilliam] miliaria poni s[tatuit], XII 5494. [cf : Thaemi Juliani Syri de vico Athelani, XIII 2448.]

C'est surtout dans les inscriptions chrétiennes que le domaine de cette préposition s'est élargi. Nous l'y trouvons en lieu et place du génitif déterminatif qui a fini par disparaître entièrement dans les langues romanes (1) :

Lumen præbens de lumine vero, XII 1499^{†c} (515). De sorore nepus, XII 5336[†] (445). Tres filii domini Arator(is) de filio condam domini Sapaudi, Le Bl., 621 (688). Hyc sunt pignora de coberturio Domno Monulfo, Le Bl., 215. Minester de tempulo Gerosale, XII 619[†].

Lorsqu'il s'agissait d'indiquer la cohorte, l'escadron... dont faisait partie tel ou tel soldat, ce qui était fréquemment le cas dans les inscriptions militaires des bords du Rhin, on se servait le plus souvent du génitif (cf. Br., 268, 269, 294, 307, 310, 315, 329, 367, 473 1237.) ou encore, mais beaucoup plus rarement, de l'ablatif seul :

Eques ala Asturum, Allm., IV p 187. Eques ala Longiana, AE. 1892 p. 56, 126. Eques ala Claud(iana), Br., 1228. Equ[es] ala Indiana, Br., 891, 893.

(1) CLAIRIN, *Du génitif latin et de la préposition de* Paris, 1880, p 171.

On rencontre même le génitif et l'ablatif employés simultanément :

Eques ala Longiana turma... ex [te]stamento factu curarunt L. Julius Regulus decurio et Macer Aspadi f(ilius) ejus de turma (— ejusdem turmæ), A.E. 1892 p. 56 n° 126.

Mais au lieu de ce génitif on trouve aussi, toutefois moins fréquemment, l'ablatif dépendant de *ex* (cf. Br., 190, 230, 232, 270, 271...) et aussi de *de*. En roman *ex* a disparu entièrement devant *de* que nous ne rencontrons néanmoins qu'une fois dans nos inscriptions :

Veterano de Menapis, XIII 3033. Cfr. XIII 595.

De et l'ablatif s'est également substitué au génitif partitif, qui était en voie de disparaître dans la langue de la décadence (1) :

Solus de gente mea, XII 218. Prim(us) de sexaginta, XIII 1821. De studentibus, XIII 2038.

Il est rare que le moyen soit exprimé par l'ablatif seul, comme dans les exemples suivants :

Omni sua impensa, Br., 853. impensa sua, XII 5179. sumptu suo omni, Kbl., 1889 p. 229.

La langue des inscriptions le transcrit généralement au moyen de *de* surtout dans les formules *de suo*, XII 236, 1711, 1209, 1564, 2283, *de sua pecunia*, XII 1378, 4429 Lejay 282, *de proprio*, Le Bl. 405 et dans des locutions moins banales : *de funeralicio faciendum curavit*, XII 4159, *posuit de mediocritate sua*, XII 1861.

Toutefois le véritable ablatif instrumental n'est exprimé

(1) DRAEGER, I, p. 628 § 286.

qu'une seule fois à l'aide de cette préposition dans une inscription chrétienne :

Verba d(e)i toto de pectore prompsit, XII 944^r.

IN

Cette préposition a également gagné du terrain en ce sens qu'elle devient d'un usage fréquent là, où la langue classique, au lieu d'établir un rapport d'intériorité entre deux idées, aurait conçu leurs relations à un tout autre point de vue et aurait eu recours soit à la synthèse, soit à un adjectif, soit à une autre préposition. Ces modifications contribuent pour beaucoup à donner à la langue des inscriptions un caractère tout moderne ⁽¹⁾ :

Vixit ann(o)s LXXV in bono. Deditus in religione. XIII 2358^r (454). Studens in diebus vitæ suæ, in elemosinis prumta, vixit in virginitate, XII 535^r (VI^e siècle). Fuit in populo gratus et in suo genere primus, Le Bl., 261 (VI^e siècle). Vitam ejus dum finitur in laude felix probavit exitus, Le Bl., 483. [cf. In fede provatus, Le Bl. NR., 63 (Kraus 265)]. Beatus in morebus, Le Bl., NR., 233. Quo certior futuræ observationis in desiderio meo probatio sit, XII 4393 (149).

Le cas que cette préposition était logiquement appelée à supplanter, en vertu des tendances analytiques de la langue, était l'ablatif de temps. Le latin classique employait déjà *in* (— *intra*), lorsqu'il s'agissait de marquer la durée, un intervalle de temps plus ou moins long, et il n'y a rien d'étonnant à ce que la langue de la décadence

⁽¹⁾ Id., I, p. 532 § 223. RÉGNIER, pp. 58-59. GOELZER, pp. 348-349

ait persévéré dans cette même voie en l'élargissant ⁽¹⁾. Les inscriptions de la Gaule fournissent quelques exemples de ce développement :

Obierunt in die S(an)c(t)i Martini, XIII 2484[†].
Requievit in pace in mensi (mense) Julio, Le Bl.,
NR., 2. In die fati sui, Kraus 103.

Enfin, *in* empiète sur les fonctions de l'ablatif à la question *ubi?* :

Vixit et in Lentino transiit, XIII 1515.

A

Cette préposition sert surtout à former les titres de fonctions, d'emplois ⁽²⁾, tels que :

M. Aemilius a studiis Augusti, XIII 1779. a censibus,
a libellis, XIII 1808. Conjux Bonifati a veste sacra,
Le Bl., 277. a militis, Br., 398.

Et, par analogie, le nom d'un aubergiste :

[H]ospitalis a Gallo Gallinacio, XII 4377.

Une inscription donne à cette préposition une valeur toute particulière, dont la littérature n'offre que de rares exemples ⁽³⁾. La préposition *y* tient lieu de l'ablatif instrumental exprimé ordinairement par les formules *de suo*, *de sua pecuna...*

Opponius Justus Archit(ecto) amico a se fecit, Br. 468.

⁽¹⁾ GOELZER, p. 346. *Urbat* : Beiträge zu einer Darstellung der roman. Elemente im Latein der Historia Francorum des Gregor von Tours. Diss. Königsberg 1890, p. 22. GAUL : Roman. Elemente in dem Latein der lex Salica. Diss. Giessen. 1886, p. 30.

⁽²⁾ Cf. ALL., X, 481-486. *Theaurus linguae latinae*, vol. I., fasc. I (1900) col. 22-23.

⁽³⁾ DRAEGER, I, p. 619 § 285.

C'est un trait bien connu du langage vulgaire et même de la langue littéraire de la décadence, que l'emploi facultatif de l'accusatif ou de l'ablatif après les prépositions, qui, selon la grammaire classique, régissaient exclusivement un de ces deux cas. Cette simplification graduelle du système de la déclinaison latine est due à deux causes établies depuis longtemps. L'une, d'ordre purement phonétique, réside dans la chute de l'*m final*, dans la fusion de l'*u* et de l'*o* d'une part de l'*i* et de l'*e* d'autre part. C'est ainsi que s'expliquent les constructions suivantes :

In : Qui passi sunt in territorium, Le Bl., 11. ad Dei officio paratus, XIII 2476† (626 ?). in paupero meseroque profusa, Le Bl., 708^c (vii^e siècle) (cf. titulo posuerunt. AE, 1893 p. 34). Clauditur (h)oc gremium, XIII 1315†^c, Corpus quiescet mesoleum, XII 1751. In locum sepulturæ a Julio emptum, XII 1210. Hoc tomolum requiescet, XII 2180†. In hoc tomolum requiescit, XII 2063† (511), 2089† (563 ?). Hic in pacem requiescit, XII 2661† Requievit in pace dominicam. XII 5405†, 5407†. In qua contulerat..., XIII 1655 (492), 1656. In agrum, XII 5288, 4978, 1406. . In Tartaro misit, Allm., 440.

Sub (marquant le temps) : Sub die, XII 954†, 957†, 1497† (470), 1498† (509), 2062† (485-509), XIII 2364 (492), XIII 1531, Le Bl., NR., 62, 232.

Il est vrai que parfois on gardait encore le souvenir de la règle classique, comme le prouve l'abréviation *sub die*, XII 4312† (582).

Ob : Ob ejus statuæ dedicatione, XIII 1954.

juxta : Juxta Divitia, Kbl., 1889, p. 229.

post : pos missione, XII 682. post consolato, XII 2081† (549). 2058† (491).

pro : [pro amis]sam fili dulcissimi pietatem, XIII 1892.

Pro caritatem, Le Bl., 295. Pro redemptionem animæ suæ, XIII 2474† (vii^e siècle).

La seconde cause d'erreur est due à l'importance croissante des prépositions aux dépens des désinences casuelles. Comme les premières suffisaient à elles seules à exprimer un rapport donné entre deux idées, on les fit suivre indifféremment, surtout dans la foule, de l'accusatif ou de l'ablatif, voire même du datif et du génitif (1) :

Et proprium nomen distinat in lacrimas bene merinti, Br., 1243^c. In hunc tumulo requiiscit, Le Bl., N.R., 76. In hunc tomo'lo) requiiscit. Le Bl., N.R., 64, 78. In hunc tomolo, XII 2096† (606). In hunc [tit]ulo requiiscet Kraus, 43. (cf. hoc tetolo fecit, Le Bl., N.R., 66). Sub titulo hunc quiescet, Egli, 43. Trasiit in annos XXXV, Le Bl., 569 (584).

On remarquera surtout la confusion qui s'est introduite dans l'emploi de *hunc* et de *hoc* dans les inscriptions chrétiennes, ce qui prouve qu'à l'époque mérovingienne, la forme de l'accusatif singulier s'est figée et remplit indifféremment le rôle de l'accusatif ou de l'ablatif. Ce phénomène laisse déjà pressentir la fusion de *hunc* et de *hoc* dans les langues romanes (2).

(1) C. I. L. II (Espagne) *ob meritis*, 497. *cum filios*, 736. *cum Pacatianum*, 405. *pro salutem*, 177. III : *pro se suorumque*, 1041. *pro se et suos*, 1038 (211-222), 1058, 1289, 1600. *sub ambos militavit*, 108. V (Gaule cisalpine) : *pro suos*, 4945. VII (Bretagne) : *inter quibus*, 140. IX (Sud Italie) : *ex castra nova*, 795. *cum nepotes*, 1938. *cum maritum*, 5517†. *cum quem*, 1402, 1437, 1488, 1882, 2005, 2014, 2386, 2492, 2880. X : *ob his omnibus laboribus*, 5200. *ob meritis*, 683, 1750, 3844. *cum discentes*, 275. *cum sodales*, 221. *cum collegas*, 1887. *cum heredes*, 4360. XIV (Latium) : *ob meritis*, 6407, 2780, 3728. *cum neptem*, 1959. *cum quem*, 2756, 1068, 2346, 2555. *cum quadri porticum*, 1941. *In hoc collegio intrare*, 2112. Voy. E. DIEHL, *De m finali epigraphica* (Jahrb. f. kl. Phil., 25ter Supplbd., I).

(2) Cf. KÖRTING, *Latéinisch-Romanisches Wörterbuch*, s. v. *hic*.

Pro se et suos, XII 1185, Br., 1027. Pro luminaria sanctorum, Le Bl., NR., 445. Ora pro nus (= nos). Le Bl., 677.

Ob meritis, XIII 624. 2005.

Cum quem vixit, XII 947[†], 483, 5294, XIII 2602, 2016. cum filios su[os], XII 5149[†].

Orbem sub leges si habeas, XII 5272.

L'ADJECTIF POSSESSIF ET LE PRONOM RÉFLÉCHI DE LA TROISIÈME PERSONNE

La langue classique a assigné à l'emploi du pronom réfléchi et de l'adjectif possessif de la troisième personne des règles étroites, qui contribuent sans doute à l'expression claire de la pensée, mais dont l'application correcte réclame de la part de celui qui parle ou écrit une certaine finesse d'analyse et la notion précise des rapports logiques entre les divers membres de la proposition. Ces règles, les écrivains eux-mêmes, dès les premières années de l'Empire, les ont plus d'une fois transgressées et, à mesure qu'on avance de siècle en siècle, les irrégularités deviennent de plus en plus nombreuses et plus marquantes (1). Il va de soi que les textes d'origine vulgaire, y compris les inscriptions, ne s'astreignent nullement aux préceptes de la langue littéraire. Les rapports de possession y sont souvent exprimés d'une manière insuffisante, qui prête à l'amphibologie, rend le discours obscur ou illogique. Il arrive assez souvent que dans une même proposition le possessif, adjectif ou pronom réfléchi, se rapporte indifféremment soit au sujet, soit au complément. C'est alors au

(1) DRAEGER, I, pp. 73, 74 § 29. — BONNET, pp. 694-697. — GOELZER, p. 403.

bon sens à rétablir le lien naturel entre les divers membres et à suppléer à l'insuffisance de l'expression ⁽¹⁾.

Myris filio erga se pientissimo, XII 863. Agathangelus Vernæ conjugi erga se benemerenti, XIII 1663. Firmanus — conjugi piissimæ et erga se bene meritæ et sibi vi(v)us posterisque suis sub ascia dedicavit, XIII 1725. Quartia Secundilla liberta et conjux patrono — erga se benemerenti, XIII 2308. Attius Saturninus uxori quæ secum vixit, XII 3711.

Il y a des cas où l'erreur est encore plus frappante :

Hic conditus Genesisius qui vixit annis — Conjux semper amantissima sui atque obsequentissima didicavit, Le Bl., 257. Nec sua venturis morientur nomina sæclis, XIII 2397^r (551). Nepoti suo pro pietate sua f(aciendum) c(uravit), Br., 196. Sambatius Ursus filius sous (suus) titulum posuit, Le Bl., 275.

On recourait naturellement à cette licence lorsque les besoins du vers l'exigeaient :

Hic patris reliqua gener ac pia filia conduit
Ignara ut non sint sæcla futura sui, XII 2660^r.

La substitution de *se, suus* à *ejus* n'est nullement le fait de l'ignorance individuelle : elle est parfaitement conforme à l'évolution du latin parlé, puisque les langues romanes l'ont généralisée en enlevant à *suius* sa valeur exclusivement réfléchie ⁽²⁾. D'autre part on se sert du génitif singulier ou pluriel de *is*, alors que l'adjectif possessif ou le pronom réfléchi seraient de mise, comme se rapportant au sujet grammatical ou logique de la proposition ⁽³⁾.

⁽¹⁾ KUHNER, II, p. 438 § 117.

⁽²⁾ DIEZ, III, p. 72. — GROEBEK'S GRUNDRIS, I, p. 376. — MEYER-LÜBKE, III, p. 89 § 72. SCHROEDER, p. 65.

⁽³⁾ DRÄGER, I, § 29 pp. 73-74. SCHROEDER, p. 65.

D(is) M(anibus) C. Valeri Symphori et Threpteni coni (conjugi ?) libertis posterisque eorum, XII 2015. Serro[ti]nus Justin(us) et — Maturio Serroni et Manatiæ Victorinæ filiis eorum [fe]cerunt, Br., 1738. D(is) M(anibus) Sext(o) Aufidio Pitheio conjugis, Januaria b(ene) m(erenti) fecit et sibi posterisque eorum, Br., 2015. Vivi sibi posuerunt et Ursæ filiæ eorum dulcissimæ, XIII 1896. Cl(audius) Postumus Dardanus et Nevia Galla muros et portas dederunt quod in agro proprio voluerunt esse commune et erga omnium salutem eorum studium et devotionis publicæ possit ostendi, XII 1524 (409-413). Legavit eis ex testamento suo ut sacrificio ei parentetur, XII 731. Oblata sibi a collibertis immunitate et titulo quo benivolentia ejus contineretur, XII 3637.

On trouve même sur une seule pierre, d'une part le pronom réfléchi et l'adjectif possessif et, d'autre part, le démonstratif, comme si le graveur parlait tantôt en son nom et tantôt au nom des dédicants :

D(is) M(anibus) et quieti aetern(ae) Regini Mascellionis et Campaniæ Germinia conjugis *ejus* et Jovini lib(eri) *eorum* qui vixit. — Vivi sibi et posterisque suis ponendum curaverunt, XIII 2249.

La disparition de *suus* devant *eorum*, quand il y a plusieurs possesseurs, n'est pas non plus due à l'inadvertance ou à l'ignorance. De même que la substitution de *suus* à *ejus*, dont nous venons de parler, elle répond parfaitement aux tendances de la langue parlée de l'époque impériale. N'en rencontre-t-on pas des exemples dans César même et dans les écrivains postérieurs ! (1) Plus tard, au VI^e siècle, le phénomène est indirectement attesté par ce témoignage

(1) DRAEGER. I, pp. 72, ss. § 29.

du grammairien VIRGILIUS MARO : « *Est et quædam questio in pronomibus difficilis, et solutione(m) satis indiga. Nam cum dicimus meus, tuus, suus et in plurali numero noster, vester, queritur quam tertiam personam huc ponere debeamus. Negant quidam tertiam personam in hoc loco sumi penitus oportere. Nonnulli pro quodam solatium scribentium ac legentium tertiam personam illam quam in singulari numero posueramus id est suus communem definiunt, ut dicant sic : meus, tuus, suus, noster, vester, suus quibus nec credere nec omnino discredere licenter audemus, maxime cum nullam rationem hoc loco inveniant qua servant tertiam personam nec iterum resumî inreprehensibiliter posse vel debere » (1).*

Ainsi, ce grammairien avait peine à comprendre qu'on exigeât, conformément à la grammaire classique, *suus* au lieu de *eorum*, tant l'emploi du pluriel du pronom déterminatif lui semblait naturel. C'est peut-être ce qui explique qu'au singulier le génitif *ejus* ait parfois supplanté l'adjectif possessif. Les inscriptions ne sont pas les seuls documents de la Gaule qui attestent cet usage ; la langue des diplômes mérovingiens procède absolument de la même manière dans l'emploi des possessifs (2). Mais c'est une autre question de savoir si l'on peut fonder sur ce point une différence locale du latin parlé en Gaule, comme semble l'admettre l'auteur prémentionné. Sans disposer de l'ensemble des exemples relatifs à ce phénomène, on peut affirmer *a priori* que le problème est résolu négativement par ce seul fait que *suus*, se rapportant à une pluralité de possesseurs, est tombé en désuétude dans la majeure partie du domaine roman, surtout en français, en proven-

(1) *Virgiliti Maronis Grammatici opera*. ED. JOH. HUEMER (Teubner) 1893. p. 124.

(2) GEYER, *Beiträge zur Kenntniss des Gallischen Lateins*, ALL., II, pp. 35-41.

çal et en italien, qui l'ont remplacé par le génitif *illórum* (*— eorum*) (1). Ajoutons toutefois que *suis* a encore survécu à côté de *illórum*, mais en rang secondaire, dans l'ancienne période de ces langues (2).

LES TEMPS

L'une des principales perturbations qui se sont produites dans la syntaxe des temps à travers les diverses périodes de la langue latine, et qui a déjà été signalée par tous ceux qui ont eu à dépouiller des textes archaïques, classiques ou postclassiques (3), consiste dans l'emploi du présent pour le futur. Cette confusion, qui n'a rien d'accidentel, à laquelle nous recourons nous-mêmes en parlant, lorsque nous voulons donner à la conversation plus de vivacité en rapprochant le futur du présent, est propre à la langue familière, et c'est dans les textes, dont le style n'est rien moins qu'oratoire, qu'on en rencontre le plus d'exemples.

Les inscriptions remplacent également le futur par le présent dans divers cas. Dans une proposition dépendant d'une condition au futur :

Nomen si forte requires, legendo cognoscis, XII
631^rc (506).

Et dans la proposition conditionnelle elle-même, ce qui correspond encore davantage à la syntaxe de la langue moderne. L'exemple que nous donnons à l'appui est d'autant plus curieux que le présent figure à côté du futur

(1) MEYER-LÜBKE, II, pp. 128, 129 § 92

(2) A. TOBLER, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, 2^{te} Reihe, Leipzig, 1894, pp. 80-82.

(3) DRAEGER, I, p. 186 ss § 139. BONNET, p. 634 ss. — HOFFMANN, p. 134. — KOFFMANN, p. 117 — HAAG, p. 921.

dans un même membre de phrase et qu'il provient d'une inscription réellement populaire :

Si haliquit casu alite[r] *aduxerit* aster, aut ili Romai frater *es*, aut tu peregre *heris* et *vocas* acliva — *adnoscet* homines aeger — , XII 915 (cf. XII, p. 819^{add}).

Ailleurs, la substitution d'un temps à l'autre peut simplement résulter de la fusion de l'*i* et de l'*e*, dont nous avons relevé une foule d'exemples à la 3^e personne du singulier. (Cf. pp. 34-36.) Ainsi :

Obiit pridie idus Augustas. Resurgit in XRO, XII 2098[†].

L'infinitif présent tient également lieu de l'infinitif futur, ce qui se conçoit aisément puisqu'on évitait ainsi d'employer cette tournure périphrastique en *iri* qui n'a jamais joui d'une vogue bien considérable (1) :

Sperans tibi talia ferri, XII 1213. Qui sibi a beis fieri speraverant, XIII 2036.

Lorsque le participe futur manque, c'est le participe présent qui en tient lieu :

Licina Lade viva sibi et suis libertis libertabusque natis nascentibus, XII 3702.

La langue épigraphique se rapproche encore de la langue familière en faisant usage du présent historique (2), qui donne au discours la même allure rapide que le présent employé au lieu du futur :

Nobilis Eugenia præclari sanguinis ortu.
Quæ meritis *vivit*, hic tomolata jacit, XII 481[†].

(1) BONNET, p. 636.

(2) BONNET, p. 637. — DRAEGER, I, pp. 230 ss § 122. — DIEZ, III, p. 175.

Mater infelicissima et sibi ponit, XII 3881. Moritur bonæ memoriæ mater mea, XII 1497^r (470). Felix annorum III me[nsium] moritur, XII 1214. Eutropium — nobilis urna tegit. Qui quamquam crebris ostentet maxima signis — elegit XRM quærere, XII 1276^r (vii^e siècle) — qui vivit plus minus annos, XII 4313. Cum Eustachia vixerit annis — hoc electa Deo conditur in tumulo, XII 2114^r. Sic sibi fieri mandavit antequam decedit rebus (h)umanis, XIII 1132. Antequam hic quiesco liberos meos utrosque vidi, XIII 1577. Conjugi karissimæ cum quem vivet annis XXXV, XIII 2602. [homo] hic fuit qui sci[ens abstinuit a diviti]is et moritur [paupertate contentus] (Inscription restaurée par Mommsen), XIII 2554. tetulum facit, Br., pp 366 et 367, n^{os} 62, 64, 66.

L'exemple suivant est emprunté à une inscription déclarée suspecte par Hirschfeld. Ce n'est en tous cas pas l'emploi du présent qui peut justifier cette manière de voir :

Me his annis tangit religio, XII 1146^r.

Nous avons conservé, de la première période de la langue, des traces nombreuses de l'emploi du parfait de l'infinifit au lieu du présent, notamment dans les textes de loi où l'on envisageait de préférence l'action comme accomplie (1). Cette construction, fréquente à l'époque archaïque, rare à l'époque classique, redevient en vogue chez les écrivains, prosateurs ou poètes, des derniers siècles (2). Elle apparaît à plusieurs reprises dans nos inscriptions. D'abord dans un règlement de police local :

Ne quis induxisse [ve]lit, XII 2462.

(1) DRAEGER, I, pp. 254, 255 § 128.

(2) BONNET, p. 638. KÜBLER, p. 177. — ROENSCH, p. 431.

Puis dans ces textes métriques :

Malluit hic propriæ corpus committere quam quæ-
sisse solum, XII 1499¹.

Ergo omnes capiunt solamina dempti.

Quos vides meritis astra subisse (= subire) poli, Allm.,
IV p. 115¹ (551).

Nous en avons relevé un seul exemple en prose :

Quod ego cum conjugè fec[isse] vellem si ad(h)uc
possem, XIII 1983.

Le parfait tient encore lieu du futur antérieur :

Qui a hoc ossa removit anatema sit, XII 1661.

Déjà, dès les premiers temps, la langue latine avait une tendance à substituer, dans les temps composés, l'auxiliaire *fui* à l'auxiliaire *sum*, pour exprimer une action accomplie dans le passé, mais dont les conséquences subsistaient encore au moment présent (1). Cet usage ne fit que s'accroître davantage au fur et à mesure qu'on approchait du moyen-âge; dans les textes de la décadence, *fui* devient de plus en plus fréquent et, pour ainsi dire, régulier (2). La langue des inscriptions offre également certaines particularités à cet égard. Elle recourt logiquement à *fui* pour exprimer que le défunt possédait telles ou telles qualités de son vivant :

Fuit amatus pauperibus, delectus ab omnibus XII
2102¹.

Mais elle l'emploie également alors que *sum* aurait été de mise, après les participes *defunctus*, *natus*, et si elle procède

(1) DRAEGER, I, pp. 276-278 § 134.

(2) BONNET, pp. 641-645. — HAAG, pp. 919-920. ALL., IV, p. 269.

ainsi, c'est sans doute pour renforcer l'idée du passé que le présent *sum* n'exprimait plus assez clairement dans les temps composés :

Fuit defunctus, XII 1156. Mortua cum fueris, usta cinis proprio contegat ossa, XII 5271^c.

Il est curieux de rapprocher de ces derniers exemples les expressions analogues qu'on trouve dans les tout premiers documents français : *furet morte* (Eulalie, v. 18) ; *il se fud mors* (St Léger, v. 115) (1).

La concordance des temps n'est parfois pas observée. Ce manque de logique de la part du latin épigraphique est compréhensible, lorsque nous voyons les écrivains eux-mêmes commettre les mêmes irrégularités (2) :

Qui quamquam crebris ostendet maxima signis, Elegit XRM quærere, XII 12721^c. Exuit occumbens oneroso corpore vitam Quo melius superas possit adire domos, XII 4811^c. Legavit eis — ut omnibus annis sacrificio ei parentetur, XII 731. O utinam possit reparari spiritus ille ut sciret quantus dolor est! XII 825^c. Muros et portas dederunt — ut erga omnium salutem studium eorum possi[t] oszendi, XII 1524 (409-418).

LES MODES

Nous signalerons d'abord quelques traits communs à tous les documents de la décadence.

Dum dans le sens de *quandiu* régit le subjonctif, contrairement à la grammaire classique. Les exemples de cette innovation sont fréquents à partir du iv^e siècle (3) :

Dum sis in vita, dolor est amittere vitam, XII 5272^c.

(1) GOELZER, p. 358. — FRICK, *Chronica Minora* (Teubner) pp. 577, 606, 581, 587, 592.

(2) GOELZER, p. 361.

Au contraire, cette conjonction est suivie de l'indicatif, alors qu'elle signifie *pourvu que* :

Dum simul occidimus omnia despicias, XII 5272^c.

Faisons encore observer que dans le sens de *pendant que*, *dum* peut se construire avec l'imparfait de l'indicatif au lieu du présent (1) :

Quæ dum in peregre eram, subita morte mihi erepta est, XIII 1897.

Cum marquant une opposition est suivi de l'indicatif, comme à l'époque archaïque (2) :

Cum tua recumbunt hic membra sacerdos,
Fama peregrini cernit opus tumuli, Le Bl., 211^c.
[cf. cum tua Rustice recubent hic me(m)bra sacerdos
XIII 2395^{†c} (501)].

Cum, exprimant un rapport de temps, régit le subjonctif (3) :

Pantagatus fragilem vitæ cum linquerit usum,
Malluit hic propriæ corpus committere terræ, XII
1499^{†c} (515). Septenis decies cum Eustacia vixerit
annis hoc conditur in tumulo, XII 2114^{†c}.

Quamquam est également accompagné du subjonctif dans nos inscriptions. Bien que cet emploi du subjonctif ait toujours été reconnu, c'est seulement à partir de Tacite qu'il devient plus fréquent que celui de l'indicatif (4) :

Qui quamquam crebris ostendet maxima signis, XII
1272^{†c}.

(1) DRAEGER, I, p. 578 § 507 d.

(2) DRAEGER, II, p. 762 § 570.

(3) HAAG, p. 924. ALL., III, p. 320.

(4) DRAEGER, I, pp. 737, 739.

L'indicatif remplace le subjonctif :

1° Pour exprimer la conséquence (1) :

Aspiciet ex[e]quias ita ut quit evitant, XII 5817.

Dans l'exemple suivant, les deux modes figurent à côté l'un de l'autre avec la même valeur :

Instituit titulum qui testis vitæ sit, quodque meam retinet vocem, XIII 2104^c.

2° Dans une relative négative dépendant d'une proposition négative ou hypothétique :

Si quis [est] qui non amat adorare Dominum et destruit opera ista, sit anatema, Le Bl., NR., 248. Nullum linquens officii gradum quem non promeruit, XII 2396^{†c},

3° Dans les interrogations indirectes, comme dans le latin archaïque et de la décadence (2) :

O utinam possit reparari spiritus ille ut sciret quantus dolor est ! XII 825^c.

Cujus quanta viri mundo sapientia fulsit

Venturi sæcli gloria testis erit, Allm., IV, p. 128.

Sic ostendit planctibus qualem duxit com conjugæ vitæ(m), Le Bl., 708 (fin du VI^e siècle).

Qualis honore nites hic pietate probes, Le Bl., 3^c.

4° Pour rendre, dans une proposition subordonnée, l'opinion du sujet de la principale :

Quod pueri occidimus fata querenda putas, XII

(1) Cf. NÜRNBERGER, *Disquisitiones critica in Willibaldi vitam S. Bonifatii*. Progr. Breslau, 1892, p. XV. GOELZER, p. 357.

(2) BONNET, p. 675. — GOELZER, p. 355. — KOFFMANN, p. 130. — GUERICKE, pp. 63-64. — RÉGNIER, pp. 68-71. — HOFFMANN, p. 137. — ROENSCH, p. 428. — ALL., III, p. 320. — NEFF, *De Paulo Diacono Festi, epitomatore*, Diss. Erlangen, 1891, p. 19.

5272^c. Felix etiam in eo quod prior occupavit, XIII 2200. Aurelius sibi et Aureliae Successæ conjugii vivæ et suis vivus fecit eo quod mihi defuncto nemo facturus erat, Br., 784.

5^o Avec les verbes *posse, debere, esse*, d'après une tradition qui semble émaner de la langue familière et qui a été ensuite consacrée par les écrivains ⁽¹⁾ :

Quot tu nobis debuisti facere, XII 279. Quod ille mi debuit facere, si fata bona fuissent, XIII 398. Quæ felix fuerat fata si non plena doloris, Allm., III p. 451^c.

D'après Draeger ⁽²⁾, Tacite aurait donné à *ut* un sens causal, mais seulement dans deux passages de ses œuvres. Nous croyons qu'on peut ajouter ce troisième exemple, emprunté aux inscriptions de la Gaule :

Jamque ut esset gratus amicis
Invidia Superum cessavit amari, Br., 1052^c.

Il serait difficile de donner à ces vers un sens raisonnable en conservant à *ut* sa valeur ordinaire ; au contraire, le texte se comprend sans peine en traduisant *ut* par *parce que, comme*.

L'étude comparative des textes latins de la décadence montre clairement que l'infinitif complément de certains verbes, de même que la proposition infinitive, a élargi considérablement le domaine de ses attributions. C'est ainsi que l'infinitif moyen-passif remplace le supin ou le gérondif avec *ad* après les verbes de mouvement. Cette construction est surtout en vogue à l'époque post-classique ; Grégoire de Tours pour elle une prédilection spéciale ⁽³⁾. Elle a survécu en roman ⁽⁴⁾.

(1) DRAEGER, I, p. 296 § 145.

(2) DRAEGER, II, p. 680.

(3) BONNET, pp. 646-647.

(4) DIEZ, III, p. 252.

L'exemple suivant provient d'une inscription populaire :

Vade in Apolinis (s. e. *balneum*) lavari, XIII 1983.

Après les verbes qui expriment un ordre, un commandement, il a été d'usage, dans la dernière période de la langue, d'employer la proposition infinitive, peut-être par analogie avec *jubere* (1). Cet usage a laissé également des traces dans la langue épigraphique :

hec fieri ordinavit, Egli 37 (548). fieri rogavit (= ordonner), Egli 41 (VIII^e s.). Sic sibi fieri antequam decedit rebus humanis ipse mandavit, XIII 1132. Ordenarunt fabricare, Le Bl., 684.

Il en est de même après les verbes qui signifient *souhaiter, exiger...* (2) :

Quem parentes optabant sacro fontes (= frontis) baptesmate tingui, XII 5750^{†c}. Prece exegit episcopum hoc on(us) suscipere, XII 5336[†]. Qui votum socii fieri instanter adegit, XII 5394^{†c}. proficere provocans multus, Le Bl., 483 (3). Iste valens fieri fletu manante rogavit, XII 1045. Mater infelix quæ sibi a filis optave[rat] fieri, Kbl., 1885, col. 165.

On peut y ajouter *astare*, qui est suivi de la proposition infinitive, bien que les sujets soient différents :

Idem astat memoriam poni, XIII 398.

L'infinitif accompagne également *mereo* et *promereo* : (4)

Sponsum emeruit habere Christum. Promeruit placere Deo, Allm., IV, p. 140 (586-588) = XIII 2399^{†c}.

(1) DRAEGER, II, p. 241 et 339. — GOELZER, p. 372.

(2) DRAEGER, II, p. 244 et 390.

(3) GOELZER, pp. 364-367.

(4) DRAEGER, II, p. 258 § 339 ; GOELZER, pp. 364-367.

Les inscriptions rentrent encore dans la tradition de la période post-classique, lorsqu'elles font dépendre l'infinitif de verbes marquant un sentiment, une affection de l'âme (1) :

Sedem victuris gaudens componere membris, Le Bl., 242^c.

Mais elles se caractérisent surtout en l'ajoutant à certains verbes qu'on ne rencontre jamais, ou du moins très rarement, construits de la sorte dans la littérature (2) :

Si quis [est] qui non amat adorare Dominum, Le Bl., NR, 248 (Draeger, II, p. 306 § 416). Elegit Christum quaerere, XII 1272^{†c}. Addidit servire minister, Egli 7 (VIII^e s.). Delegit habere capellam, Egli 49 (VIII^e s.). Non spreuit subire jugum, Allm., IV, p. 169.

L'infinitif accompagné, en outre, certains verbes qui, à l'époque classique, étaient encore indépendants, mais qui tombèrent peu à peu au rang d'auxiliaires. C'est notamment le cas pour *laxare* qui a donné naissance à divers dérivés romans, entre autres au français *laisser* (3) de valeur identique :

Quos hinc corporibus laxat abire Deus, Allm., IV, p. 115^{†e} (650) (4).

Suivi de l'infinitif, *habere*, devenu également auxiliaire, sert à rendre l'idée du futur comprise dans l'expression d'un souhait, d'un désir que le subjonctif seul, à la belle époque, suffisait à formuler :

Di habeant abarcere us[ione] monumentum meum, BE., 1882, p. 188.

(1) DRAEGER, II, pp. 346-347 § 425.

(2) DRAEGER, II, pp. 346-347 § 425.

(3) KÖRTING, s. v. *laxo*.

(4) Cf FICK : *Chronica Minora* (Teubner), p. 260 : *relaxavit remeare*.

On pourrait rapprocher de ces exemples, le texte suivant où *dare* régit également l'infinitif :

Da bibere, Br., 90.

Cette dernière tournure paraît bien être populaire, car elle était surtout usitée par les comiques de l'âge archaïque⁽¹⁾.

Les fonctions de l'infinitif prennent d'autre part de l'extension au détriment du gérondif, qui est supplanté après *curare* dans la langue épigraphique, ainsi qu'avant et après le classicisme⁽²⁾.

Sarcophagum exhibere curavit, XII 4290. Poni curavit, XII 2694. Fieri curavit, XII 2637, 137. Maritus poni curavit, XIII 775. de suo pon[e]re curavit, XIII 858. ponere curavit, Egli 44 (VIII^e s.). face[re] curavit, XIII 2569.

Tout en gagnant du terrain d'un côté, l'infinitif en perdait d'un autre, en ce sens qu'après les verbes *sentiendi* et *declarandi* la proposition infinitive fut supplantée par une subordonnée à un mode personnel, introduite par *quod*. Ce phénomène, si important au point de vue de l'évolution du latin en roman, a déjà fait l'objet de nombreuses études⁽³⁾. Il nous suffira d'y renvoyer, d'autant plus que

⁽¹⁾ DRAEGER, II, p. 367 § 433.

⁽²⁾ DRAEGER, II, p. 333 § 422 ; GOELZER, pp 364-367.

⁽³⁾ JEANJAQUET : *Recherches sur l'origine de la conjonction que et des formes romanes équivalentes*. Thèse, Zurich, 1894. — MAYEN : *De particulis quod, quia, quoniam pro accusativo cum infinitivo*. Diss., Kiel, 1889. — DRAEGER, II, p. 223 — HAAG, p. 929 § 145. — BONNET, pp. 661-666. — GOELZER, p. 375. — KOFFMANN, p. 130. — DOKKUM : *De constructionis analyticae vice accusativi cum infinitivo fungentis usu apud Augustinum* (Sneek, Van Druten), Diss. Groning., 1900.

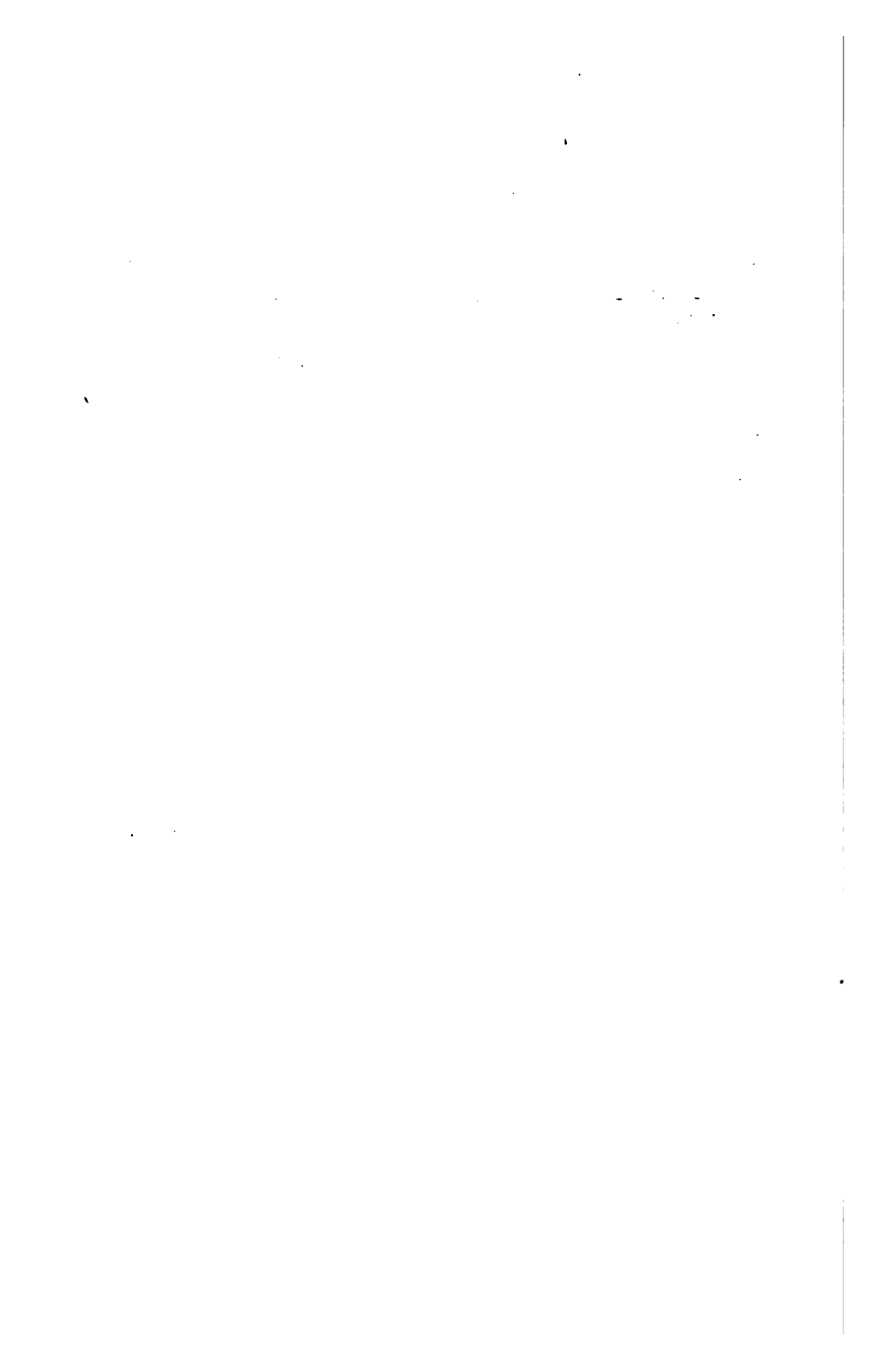
le seul exemple que nous ayons relevé de cette construction ne jette aucune lumière nouvelle sur cette question :

Militiam si forte roges quam gesserit ille, invenies quod jura dēdit. XII 1449^{1c} (515).

Le gérondif aussi s'altère dans la langue des derniers siècles. Il y devient l'équivalent du participe présent et n'exprime plus qu'une action simultanée à une autre action. C'est cette valeur seule qu'il a conservée dans les langues romanes: ⁽¹⁾

Jacet sub hoc signino dulcissima Secundilla que (=quæ) rapta parentibus relinquit dolorem. Ut tandulcis erat tanquam aromata. Desiderando semper mellea(m) vita(m), que (= quæ) vixit — XII 874.

⁽¹⁾ ALL., XI, p. 248. — FRICK, *Chronica Minora* (Ed. Teubner), pp. 594-625. — DIEZ, III, p. 258.



CHAPITRE QUATRIÈME

Vocabulaire ⁽¹⁾

DÉRIVATION.

La langue des inscriptions de la Gaule a recours à tous les procédés de dérivation en usage dans le latin littéraire ; la plupart des suffixes y sont représentés. Nous nous bornerons à signaler les modes de formation qui se reproduisent le plus fréquemment et qui par là même caractérisent le langage familier. On pourra d'ailleurs constater par la suite que ces suffixes, mentionnés comme étant les plus usités, sont également ceux qui donnent aux textes de la décadence une physionomie spéciale.

o, io.

Les noms communs, et surtout les noms propres formés à l'aide de ce suffixe sont particulièrement nombreux dans les inscriptions. C'est le suffixe vulgaire, par excellence. Et s'il s'attache de préférence aux noms de personnes, c'est

(1) Nous prenons comme base dans cette partie de notre travail le *Handwörterbuch* et le *Lexikon der Wortformen* de GEORGES. Les mots qui ne sont pas donnés dans ces recueils sont marqués d'un astérisque.

qu'en vertu de sa valeur fondamentale, l'individualisation, il convenait mieux que tout autre pour créer des *cognomina*, des sobriquets, qui faisaient ressortir le plus souvent dans un sens péjoratif, le trait caractéristique d'une personne (1). Nous avons déjà fait observer, au chapitre de la morphologie (p. 133), l'existence de doublets en *us* et en *o* parmi les noms de personnes. Il nous suffira de signaler ici les noms communs en *o* non classiques, qui se rencontrent dans nos inscriptions, qu'ils soient restés noms communs ou qu'ils soient employés comme noms propres :

***Algo** (*Alga* ?), XII 4878. ***Buccio**, XII 3594, 3437, 5360 (2). C'est le type latin qui correspond au fr. *bouchon*, tandis que *bucco* a subsisté dans l'italien *buccone* (3). ***Capito**, XII 2754, 4501. ***Carbo**, XII 5686^{183 184}. ***Comedo**, Br., 469. ***Escurilio**, Le Bl., 247. ***Schorilio**, Le Bl., 581 P. ***Scupilione** (P — R. cf. pp. 111-112), XIII 2472 (487). Cf. *sciurus*, *οχιουρος*, écureuil. Les diminutifs de nos inscriptions sont dérivés de la forme vulgaire **scurius* dont proviennent tous les termes romans correspondants (4). ***Furo**, XII 5683⁸⁴. cf. ital. *furone*; vfr. *furon* et *fuiron*. Le radical se retrouve encore dans le français moderne *fur-et*. ***Galeo**, XII 5683²⁹⁶. ***Macellio**, XII 2664 (*Macellum* (5)). ***Ocellio** Kbl., 1891, col. 109-110. (*Ocellus*). ***Pedo**, XII 4668, 1295, 2744, 3850, 4883, 4190 cf.

(1) FISCH, *die latein. Nomina personalia auf-o, onis*. Berlin 1890. OLCOTT, *Studies in the word Formation of the latin Inscriptions*. DISS., Leipzig 1898, COOPER : *Word formation in the Roman Sermo Plebeius*. London-Boston, Meyer-Lübke, II, p. 543 § 456.

(2) Cf. *Bucco* dans GEORGES, *Handwörterbuch*.

(3) Cf. KÖRTING s. v. : *bucco*.

(4) KÖRTING s. v. : *sciurus, scuirus, scurius*.

(5) FISCH, l. c. pp. 35, 148.

ital. *pedone*. **Pellio**, XII 4500. **Pedico**, XII 5695. ***Poppo**, XII 5701, 5. Peut être dérivé de *pūppa*, latin classique *pupa*. Les dérivés romans se rattachent à la forme vulgaire avec double consonne : ital. *poppa*; prov. *popa*; rtr. *popa*; fr. *poupe*, *poupee*, *poupon*. **Polio**, XII 2545. ***Porro**, XII 2187 (*porrum*). ***Puello**, Kraus 279. ***Soricio**, XII 5696³² (*sorex*). Le français *souris*, le prov. *soritz* supposent un type vulgaire *soricium* (1). ***Stabulo**, XII 2591 (*stabulum*). ***Tato**, Mommsen 134 (*tata*). Cf. vfr. : *taion*, wall. *tayon*; prov. (moderne) *taionn* (2). ***Vertico**, XII 3981 (*vertex*). **Vernio**, XII 5012. ***Villo**, XII 5686³³⁴, ³³⁵ (*villus*). **Villico**, XIII 4550. ***Vitio**, XII 350 (dérivé peut-être de *vitis*, comme *pellio* de *pellis*).

OSUS.

Le suffixe *osus*, qui servit à traduire le suffixe grec *ώδης*, lorsqu'on commença à s'inspirer de la langue et de la littérature grecques, a fini par désigner à la fois l'abondance et la conformité. C'est ce qui a permis de l'employer pour former des noms de personnes, dans lesquels il exprime, comme le suffixe *o*, un caractère distinctif. Les adjectifs en *osus* devenus noms propres sont loin d'être rares dans les inscriptions de la Gaule et on n'est par conséquent nullement en droit de considérer les formations de ce genre comme un trait spécial au latin d'Afrique, si même elles y apparaissent plus nombreuses qu'ailleurs (3). Les langues romanes paraissent avoir laissé tomber en désué-

(1) KÖRTING s. v : *sorex*. ALL., V, p. 473.

(2) GRÖBER, ALL., VI, p. 21.

(3) COOPER, p. 123 (avec la bibliographie antérieure). ALL. VIII, p. 495.

tude ce suffixe dans la formation des noms de personnes: toutefois la forme *Niccolosa* se rencontre encore dans Boccace (1). Ces noms en *osus* dérivent le plus souvent de substantifs de la troisième conjugaison, conformément à l'usage général, mais il s'en trouve aussi qui proviennent de substantifs de thèmes en *a* et de thèmes en *o* (2).

Contumeliosus, XII 2361† (469). **Calumniosa**, Le Bl., N. R., 105 (485). **Ficosus**, Allm., II, p. 379. **Formosus**, Schuermans 2274. **Generosus**, XIII 1178. **Injuriusus**, XII 2118†. **Musclosus**, XII 2952. **Scurpillosa**, XII 2070† (524) (= **Scrupilla** diminutif de **Scrupus**). ***Pattosus**, Schuermans 4217. (Peut-être avons nous ici le radical **patta*, le type latin ou étranger qui a donné naissance au fr. *patte* et à ses nombreux dérivés (3).

D'autres dérivent d'adjectifs. Tels sont :

***Veneriosa**, XII 2149†. ***Bonosus**, Le Bl., 237. (cf. **Bonoxus**, Schuermans, 812, 843). ***Bellosa**, Le Bl., 337^a. ***Carusus**, XII 2476 (626 ?). **Carusa**, XII 2377† (520). **Carussa**, XIII 2391.

Il en est deux qui dérivent de noms propres, ce qui se rencontre assez rarement (4). Il est vrai que ce sont peut-être des dérivés celtiques :

Albinussus, Lejay 212. Apinossa, Lejay 193.

Le suffixe *osus* s'ajoute également à des radicaux grecs et donne ainsi naissance à des noms propres hybrides, qui

(1) *Zeitschrift für rom. Philologie*, XXI (1897) p. 458.

(2) SCHOENWERTH-WEYMAN, *Adjectiva auf osus*. ALL. V, pp 199 et 216.

(3) KÖRTING, col. 544, n° 5937.

(4) STOLZ, II, p. 537 § 193.

caractérisent surtout la latinité de l'époque archaïque et de la décadence ⁽¹⁾ :

*Tryphosa, XII 3821, 3977. *Charistosa, XII 300.

ulus, olus.

Les suffixes avec valeur diminutive contribuent dans une large mesure à la création des noms propres, qui prennent dans la suite un sens hypocoristique. Le plus usité est certainement *ulus (olus)*, qui s'adapte ordinairement à des noms propres de personnes, mais aussi à des noms communs et parfois même à des adjectifs. Par analogie avec ces mots dont le radical était terminé en *io*, le suffixe s'est élargi en *iolus* et a conservé sous cette forme secondaire une existence indépendante en roman ⁽²⁾ :

Alliola, XII 1321. Belliolus, Allm., III, 54. Blandola, XII 953†. Candidiola, Allm., 306. Caupiola, XIII 2292. Domnolus, XII 2700† (496) Filiolus, XIII 1068. Felicula, Rev. Arch. (1898) XXXII p. 281. Ferreola, XIII 1725†. Insidiola, XIII 1404. (cf. *Insidiator*, ibidem). Infantola, XII 2095† (577-597?). Lopolus, Le Bl., 269. Lupula, Le Bl., 293. Montiola, XIII 2868. Restiola, Allm., III, 210. Santolus, Le Bl., N. R. 131. Squeliola, XII 491 Spiculus, XII 5696³². Thermiola, XII 2940 (cf. *Thermulae*, Rev. ép. du midi de la France, 1885 p. 101). Ursolus, XII 2645†. Vindimiola, A. E. p. 11 n° 35† (536).

Les noms communs en *ulus* non classiques sont relativement rares :

⁽¹⁾ ALL. V, p 200.

⁽²⁾ MEYER-LÜBKE, II p. 519 § 431. MIRISCH, *Geschichte des suff. olus in den roman. Sprachen*. Diss. Bonn. 1882.

Carpuscula (antéfixes), XII 1904. Arbuscula, XII 578.
*Ispeluncola, Le Bl., NR., 248. Puellula, XII 1053.
Thermulæ, XIII 1926. Infantula, Allm., 466. Scandula,
Allm., 195. Tatula, XII 3518. Arula, XIII 569. Ce-
rula, XII 3250.

illus.

Ce suffixe se rencontre dans quelques noms propres
tirés de noms communs et d'adjectifs :

[Ne]potilla, XII 302. Regilla, XII 537. Jucundilla,
XII 34. Acutill(us), XII 5686^s. Junicilla, XII 2357.
Tetricilla, XII 1979 (Tetricus, XII 1183). Mercatilla,
XII 1663. Tantillus, XII 944^{ic} (553).

On remarquera ces dérivés de noms de peuples :

Etruscilla, XIII 1591. Eburila, XIII 1228. Sabinila,
XII 319. Sabinilla, XII 36^(bis).

Et le mot hybride :

Adgubillus, XII 3042.

inus.

De tous les mots formés à l'aide du suffixe *inus*, le plus
intéressant est assurément **signinum** : *Facet sub hoc signino
dulcissima Secundilla*, XII 874.

C'est un nouvel exemple de la valeur diminutive que ce
suffixe avait prise dans la langue vulgaire, du moins à une
époque postérieure ⁽¹⁾ et qui s'est ensuite transmise à l'ita-
lien et au portugais, où elle a pris une grande extension ⁽²⁾.
Cette graphie est d'autant plus remarquable qu'elle appa-
raît sur les inscriptions de la Gaule, étant donné que

(1) GOELZER, p. 154. — ÔLCOTT, p. 134 § 15.

(2) MEYER-LÜBKE, II, p. 540 § 452.

dans l'ancien français les affixe *in, ine* a perdu tout caractère minoratif. Ce n'est que depuis les temps modernes, probablement sous l'influence de l'italien, qu'il tend à redevenir diminutif dans des mots tels que *tableautin, bouquetin, figurine...*

On est également tenté d'attribuer un rôle analogue au suffixe *inus, ina* des noms propres tels que : (1)

Homullina, XII 3015. Homullinus, XII 2266. Titullinus, XIII 440. Titullinus, XIII 2894. Titullina, XIII 3242 (cf. Titullus, XII 3285). Domninus, Le Bl., 405.

Magninus, XIII 1517. Soricina, XII 1207 (Sorex, XII 1430, 1457) et d'autres comme *Secundina, Sextina*, à côté desquels figurent constamment *Secundilla, Secundula, Sextilla, Sextulus, Quintilla, Quintula...*

Grâce à l'étroite connexion qui unit l'idée de filiation à celle de diminution, le suffixe a très bien pu être dans ces noms propres l'équivalent de *illus, ulus*. Nous ferons toutefois remarquer que dans les noms propres modernes analogues, *Georgine, Pauline, Albertine*, ce suffixe sert uniquement à différencier les genres et qu'il n'évoque à l'esprit aucune idée minorative.

ittus, itta.

Les inscriptions de la Gaule fournissent, comme celles des autres provinces, des traces de l'existence du suffixe *itta* dans quelques noms propres de femmes. Ce suffixe ne se rencontre que dans les documents épigraphiques et s'ajoute surtout à des noms de personnes, ce qui tendrait à

(1) Cf. OLCOTT, l. c. — *Zeitschrift für vergl. Sprachwissenschaft*. XXIII (1875) pp. 185 ss.

prouver qu'il appartient en propre à la langue familière (1). Les langues romanes l'ont adopté à leur tour en étendant son domaine aux noms communs et aux adjectifs, et en ont fait un de leurs principaux suffixes de diminution (2). Nous pouvons donc en déduire que, dans ces noms propres de la période latine, le suffixe *itta* devait avoir un sens hypocoristique déjà assez prononcé :

Nonnita, Kraus 99. [N?]onnita, Le Bl. 273, 278.
Nonnitus, Le Bl., 326 (cf. Nonnus, XII 1719, Kraus.
272. BE., 1886, p. 130. Julianeta, Le Bl., 569.

ensis, iensis.

Ce suffixe sert à former la plupart des noms propres dérivés de noms géographiques et exprimant l'origine. Il n'offre rien de particulièrement intéressant, si ce n'est qu'à l'exemple de *ulus, olus* qui s'élargit en *iulus, ensis* devient parfois *iensis* (3).

Lugduniensis, XIII 1499. Neriomagienses, XIII 134.
Aquiensis XII 4527 (cf. Aquensis, XII 408, XII
3557..)

Par contre, on trouve *Anensis*, Allm., 509 au lieu de *Aniensis*.

icius.

Parmi les adjectifs en *icius*, il n'y a guère à citer, comme étant rares, que les suivants :

tegulicius, Br., 1842. *Caementicius*, Mowat p. 29, déri-

(1) STOLZ, II, p. 585 § 248. — *Hermes*, III, pp. 190 ss. — *Rheinisches Museum* (1876) XXXI, pp. 297-300. — ALL., VIII, p. 496.

(2) MEYER-LÜBKE, II § 507, p. 597.

(3) STOLZ, II, p. 541 § 198.

vés d'un substantif, et *missicius*, XII 3179. Br., 230, dérivé d'un participe passé passif.

arius.

La langue épigraphique est également riche en dérivés en *arius*, comme d'ailleurs tous les documents d'origine vulgaire, surtout dans les derniers siècles ⁽¹⁾. Ils y ont, en majeure partie, perdu leur valeur adjectivale et sont devenus de véritables substantifs ⁽²⁾. Les langues romanes, qui en font un fréquent usage, ne les connaissent guère qu'en cette qualité ⁽³⁾. Comme beaucoup de ceux qui comprennent nos inscriptions sont déjà connus, nous nous bornerons à mentionner ici les exemples réellement rares ou nouveaux :

Ampullarius, XII 4455. Anularius, XII 4456. Armariarius, XII 4463. *Assidarius, XII 1997 (= *gladiateur combattant du haut d'un char*). *Barbaricaria (ars, *broderie*), XIII 1945. Alicaria (ars, *commerce de farine*), Allm., 164. Candidarius (pistor), XII 4502. Capistrarius, XII 4466. Clavicularius, Allm., 45. *Characteraria (ars, *gravure*), XIII 1982. Cretaria (ars), XIII 1906, 1978, 2033. Cretarius, Br., 43. *cycnarium, Br., 76. cuparius, Br., 827. cupa[ri]us, XIII 744. clava[r(ius)] Materiari(ius), XII 4467. Duplarius, Br., 1081. Gypsa[r(ius)], XII 4479. Gladiarius, Br., 1076. Limarius, XII 4476. Linarius, XII 5969, XIII 639. *laudecennarius(?), XIII 2003. Loricari (opifices), XIII 2828. Lardarius, Br., 363, XIII 4483. Musicarius, XII 5344. Muriarius, XIII 1966. *Manupretarius, Espér.

(1) COOPER, pp. 70 ss., pp. 147 ss.

(2) Cf. ALL., X, pp. 229 ss.

(3) MEYER-LÜBBKE, II p. 555 § 467.

117. Manticulari ⁽¹⁾ (negotiatores), Kbl., 1884 p. 31. Ornamentarius, XII 3221, 4031. Pannucularius. XII 5973. Pilarius, XII 4501. *Prossaria (ars), XIII 2023. Ratiaria (ars), XIII 2035. Solearius, XII 4510. *Saponaria (ars), XIII 2030. Seplasiarius (*marchand de parfums*), Kbl., 1896, col. 85. Ursarius, XII 533^c. Br., 211, Mowat, p. 58.

issa.

Le suffixe grec *issa* est parvenu à s'implanter dans le latin de la décadence ⁽²⁾ et est devenu plus tard en roman un des suffixes caractéristiques du féminin. Nous l'avons rencontré à trois reprises dans :

**Basilissa*, XII 2181, habbat(issa), XII 5352[†],

et dans le nom propre :

Germanissa, XIII 3183¹⁷.

MOTS ÉTRANGERS.

Les éléments étrangers que comprend le vocabulaire des inscriptions de la Gaule, sont d'origine germanique, celtique et surtout d'origine grecque. Cette influence de l'hellénisme, nous l'avons constatée dans tous les domaines de la grammaire. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner des inscriptions ou des parties d'inscriptions rédigées en grec, de constater la pénétration de

⁽¹⁾ Ce mot n'a pas évidemment dans cette inscription le sens de *coupe bourse* que Georges lui donne dans le *Handwörterbuch*. Mommsen le traduit par *marchands en détail* par opposition à *magnarii*, marchands en gros. Cf. Kbl., 1884, p. 31. WALTZING, *Etude hist. sur les corporat. prof. des Romains*, IV, p. 98.

⁽²⁾ COOPER, p. 324 § 82.

l'alphabet latin par l'alphabet grec, une foule de noms propres grecs déclinés en grand nombre à la grecque, etc. A présent nous allons énumérer les vocables d'importation étrangère, à l'exception de ceux qui, naturalisés depuis longtemps en Italie, sont devenus d'un usage courant, tels que : *ecclesia*, XII 5787†; *martyrium*, XII 1798†^c. ...; *diaconus*, XII 5336†. ..; *dogma*, Allm., IV p. 115†^c (551)...; *Elemosyna*, XII 5352†; *presbyter*, XII 974†. ...; *sarcophagus*, XII 743^c. ...; *stemma*, Le Bl., 24 Cette sorte d'infiltration du lexique latin par le lexique grec n'est propre ni à la langue de la décadence, ni au latin vulgaire; la langue littéraire a été, comme on sait, de tout temps plus ou moins tributaire du grec. Mais précisément parce que cette influence de l'hellénisme s'est surtout produite par l'intermédiaire de la littérature et des classes cultivées, il n'est pas sans intérêt de constater, dans un grand nombre d'inscriptions, que le langage populaire n'est pas resté étranger au mouvement. En effet, à côté des termes grecs mentionnés dans les textes officiels ou relatifs au culte, il en est d'autres qui appartiennent à des documents d'un caractère tout à fait privé. C'est ce qu'il importait surtout de faire ressortir en tête de ce paragraphe. On remarquera d'autre part que les vocables cités ci-dessous appartiennent pour la plupart aux inscriptions du midi de la Gaule, où l'hellénisme a joué un rôle prépondérant et une action plus efficace que dans toute autre partie de cette contrée (1) :

Absis (Absida ?), Abside. Absid(em) p(er)f(ecit) Montanus subd(iaconus), XII 5336†.

Acolytus : ἀκόλουθος. Acolyte. Disderius acolytus, Le Bl., 36.

(1) EGGER, *l'Hellénisme en France*, I, pp 21-42

Le terme latin équivalent était *sequens*. On le rencontre sur une autre pierre :

C(urantibus) Urso pr(es)b(yster)o Hermete diac(on)o
et eorum seq(uen)tib(us), XII 5336†.

Agon, Agonotheta : Agonothet[a] agoni[s] Jobiani,
XII 410^{add}.

***Anabolium** : Deo Aesculapio Val(erius) Symphorus et
Protis anabolium ob insignem circa se numinis ejus effec-
tum, XII 354.

Cantarelli a consacré à ce mot, qui n'est connu que par
cette inscription, une étude spéciale ⁽¹⁾ et il croit qu'il dési-
gne un instrument de chirurgie, bistouri ou lancette. On
s'est généralement rallié à cette opinion ⁽²⁾

Anachoriticus : Post anachoriticæ vitæ flammatus
amore, Le Bl., I p. 62.

Anathema : Anathème, malédiction :

Si quis cu(m) eo sepeliri voluer(it) (il)li anathema (sit),
XII 5755.

Si quis (est) qui non amat adorare Dominum sit
anathema maranatha (?) usquid in sempiternum, Le
Bl., NR., 248.

***Anuboforus** ⁽³⁾ : D'après son étymologie, ce mot doit
désigner un personnage attaché au culte d'Anubis :

D(is) M(anibus) et memoriæ æternæ Lepidi Rufi Anu-
bofori, XII 1919.

⁽¹⁾ *Bull. della Commiss. archeolog. comunale di Roma*, 1888, 3^e série,
vol. XVI, pp. 366-376.

⁽²⁾ GEORGES, *Handwörterbuch* s. v^o *anabolium*. — WEISE : *Griechische
Wörter in der lateinischen Sprache*, 1882, p. 337, s v. — PAULY-WISSOWA.
Real-Encyclopedie, I. — DE RUGGIERO, *Dizionario epigrafico de Anti-
chità Romane*, I, s. v *anabolium* ; s. v. *anabolium* — WALTZING, *Corpora-
tions romaines*, IV, p. 6.

⁽³⁾ DE RUGGIERO, o. c., s v, p. 509.

Archiereus : Grand-prêtre :

L. Samnius Maternus archiereus synhodi, XII 3183.

Aster : Si haliquit casu alite(r) aduxerit aster, XII 915 (=p. 819 add).

Aster a ici le sens de *destinée* changement qui se comprend aisément. vu l'étroite liaison entre les idées représentées par *astre* et *destin*.

Baptisma : Quem pura mente optabant sacro baptis-
mate lingui, XII 5750¹e.

Le latin possédait également le terme *linctio* représenté, dans cette inscription. à côté du mot grec, par le verbe *lingui*. C'est le mot étranger qui a fini par supplanter le vocable indigène et qui a seul survécu dans les langues romanes.

Basilica : Basilique.

Et donat basilicæ sanctorum domum, Le Bl. NR.,
445.

Blastema (= Blasphema) Le Bl., NR , 83.

Cette forme est très intéressante. Elle atteste, déjà à l'époque latine, la substitution de la dentale à la spirante labio-dentale et constitue ainsi le type vulgaire réclamé par le provençal *blasthens*, *blastimar* l'italien. *biastemmare*, le roumain *blastama*, le rhéto-roman *blastemar* (1).

Bucranium : Βουκράριον, tête de bœuf.

Aram et bucranium suo impendio consecravit, XIII
1751 (160).

Chlamys : Χλαμύς. Chlamyde. *Chlamydem*, XIII 3162
(cf. Le Bl., 196, 197)

Celeustes : Chef des rameurs. |C|eleusta, XII 5736.

(1) KÖRTING, ss. vv., *blasphemium* et *blasphemo*.

Cœnobium : *Κοινόβιον*, monastère.

Item locum rex concessit ad istum cœnobium. Le Bl., 91 (vii^e siècle, fin). Hoc cinubium chincxit muris, Le Bl., 91 (vii^e siècle, fin).

Chalare : *χαλᾶν*. *Quam bene chalas*, XII 5687³⁸.

Georges ne donne que deux exemples, empruntés à des textes vulgaires de l'emploi de ce mot. Weise⁽¹⁾ en cite un troisième qui provient d'une inscription (C.I.L. IV 2021^{add}). Ce mot a subsisté dans les langues romanes, en provençal et en italien, *calar*, *calare*. Le français *caler* dérive du provençal.

Citharædus : Joueur de cithare. XII 1923.

Criobolium : *Κριοβόλιον*. Sacrifice d'un bélier, XII 1745.

Diocesis : Division territoriale au point de vue administratif.

Leg(ato) dioceseos, XII 3170.

Diæta : *Διάτα*. Les auteurs classiques ont donné à ce mot le sens de *manière de vivre*. Dans cette inscription, il désigne une *habitation*, comme chez les écrivains postérieurs au siècle d'Auguste⁽²⁾ :

Qui [in] diæta Asicana aut [P]aconiana [hospi]tatur, XII 2462.

Diadema : diadème, XII 2372.

Enchiridium : *Ἐγχειρίδιον*. Lancette de médecin, bistouri. C'est du moins la signification qui paraît ressortir de cette inscription dédiée à Esculape (cf. s. v. *anabolium*).

(1) WEISE, O. C., p. 377.

(2) Cf. GEORGES, *Handwörterbuch* s. v. *diæta*. Il a également le sens d'habitation dans certaines gloses. Cf. *Corpus Glossar. Latin.* vol. VI, fasc. I (1899) p. 338.

Deo Aesculapio Val(erius) Symphorus et Prolis —
enchiridium argent(eum) — v(otum) s(olvit) l(ibens)
m(erito), XII 354

Epitaphium : Ἐπιτάφιον, épitaphe.

Epitaphium hunc qui intuis lector. Allm , 462^{†c} (601).

Elysium : Les Champs-Elysées.

Vixdum transcursis Elysium ingrederis, XII 535^{o†}.

Genesis : Naissance.

Iniqua stella et genesis mala, XII 2039.

Il s'est également latinisé sous la forme *Genesisia* (nom propre). Br., 1052 (1). Ce mot étranger s'est surtout implanté dans le latin de l'Eglise (2).

Graphicus : Dessinateur.

Graphico doctori, librario, lusori latrunculorum,
XIII 444.

Gymnasium : γυμνάσιον. Gymnase.

Gymnasium... eisdem vican(is) dedit in ævum,
Mommsen 149.

Heroum : (ἡρώων). tombeau. L(ucius) Severius — et
et D(ecimus) (Severius) Sieverus) major filiorum heroum
instituerunt, XIII 1571.

Horologium : ὁρολόγιον. Horloge, cadran solaire ou
clepsydre.

Horologium cum suo ædificio et signis omnibus et
clatris d(e) s(ua) p(ecunia) dedit, XII 2522.

Haplopodites : Saturninus Sabini filius) aplopodite(m)
cum base, XII 6025. (Cf. Sacaze, p 320).

Ce terme désignerait une table à un seul pied, une
espèce de guéridon et serait l'équivalent du latin *monopodium*.

(1) Cf. *Genesisia*, dans GEORGES, *Lexikon. Fick : Chronica minora*
(Teubner) 1893. Indices, p. 577.

(2) KOFFMANN, p. 399.

***Harpagius** : Multis annis vivat qui dixerit : « Harpagi, tibi terram levem », XIII 2073. Harpagi dulcissime, XIII 2065.

Harpagius est une épithète que l'on trouve sur les épitaphes d'enfants. Dérivé du verbe ἁρπάζω, il serait par conséquent l'équivalent du latin *raptus* ⁽¹⁾ qui apparaît fréquemment accompagné du complément *morte*.

Mnemosyne : Mémoire.

Mnemosyne (= Memoria) Melodes. XII 3871.

Mesonyctium. Μεσονύκτιον.

Tauropolio (= Taurobolium) Matris | D|eum | M|agnæ | I|deae cujus mesonyctium factum est, XIII 1751 (160).

D'après le contexte, ce mot ne peut guère signifier que « cérémonie religieuse célébrée au milieu de la nuit ».

Navarchus. Capitaine de vaisseau. VII 2412.

Propola : }
Propolus : } προπόλης, marchand.

| Hy | ginus propola, XII 506. Soci propoli (nom plur.)
XII 1110.

Pastophori (παστοφόροι) : Collège de prêtres d'Isis.

Pas|to|phoro|rum), XII 714 ⁽²⁾.

Sphaeristerium, σφαιριστήριον ⁽³⁾. Endroit où l'on joue au jeu de paume.

Sphaeristeria d. e. s(uo) d(at), XII 3304

Synhodos : σύνοδος. Collège de prêtres ou d'acteurs dionysiaques.

Archiereus synhodi, XII 3183. cf. 3132. 3232.

⁽¹⁾ Cf. ALLMER, III, p. 448.

⁽²⁾ WALTZING, *Corporations Romaines*, IV, p. 223.

⁽³⁾ Cf. *Corpus glossar.* II (1888) p. 449, 13 : Σφαιριστής = pilarius

Trieteris, τριετηρίς, triennium.

Cum tua te Petrus post multos transactis trieterede seclis requirat, Le Bl., 708^c (vi^e siècle).

Chiala chysenglypta : φιάλη, coupe. χρυσενγλυπτή.

Phialas II chrysen[g||yptas] (dedit), XII 3058

Mommsen qui a complété le texte de cette inscription, traduit cette épithète par « avec des ciselures en or ». Weise cite *chrysendetos* avec la signification de « *auro ornatus* ».

Xystus, Ξυστός. Galerie entourée de colonnes

[Patro]nus col(onia) xystum dat, XII 3155.

Xenodochium : Hôpital ⁽¹⁾

Istruxit bis sena suis Xenodochia rebus, Le Bl., 334^c.

Il est une catégorie de documents qui fourmillent littéralement de termes grecs ; ce sont les cachets d'oculististes. Il serait même plus exact de dire que leur langue est essentiellement grecque, ce qui s'explique aisément puisqu'à partir de l'époque impériale la médecine chez les Romains fut exercée par des Grecs ou des praticiens latins soumis exclusivement à l'influence de la science médicale de la Grèce ⁽²⁾. Les inscriptions de la Gaule renferment un nombre considérable de cachets d'oculististes, qui ont toutefois été recueillis et étudiés en détail à tous les points de vue par Espérandieu ⁽³⁾. Il suffira de jeter les yeux sur la liste des noms de collyres qui y sont réunis, pour avoir une idée exacte de la nature de cette terminologie spéciale.

⁽¹⁾ *Corpus glossar.*, II p. 377 : Ξενοδοχίον = *hospitalium*.

⁽²⁾ WEISE, l. c. p. 383.

⁽³⁾ *Revue Archéologique*, vol. XXI pp. 296-328 ; XXII pp. 14-33, 139-156 ; XXIV. pp. 54-64 ; 215-228 ; 379, 378.

Les noms propres grecs ont été mentionnés au chapitre de la morphologie. Il nous reste à ajouter ici les noms communs faisant fonction de noms propres :

Aesthis XII 4754. (*Aroma*, XII 874 ?). *Heorte*, XII 2182. *Eorte*, XII 3228. (cf. *Eorticus*, XII 815). *Melissa*, XII 5932. *Melissus*, XII 5216. **Neaniscus*, XII 5751. *Nephele*, XII 4383. **Paramone*, XII 3933. *Parasceue*, XII 5764. *Rhodon*, XII 5699⁷. *Peplus*, XII 5061. (cf. **Protus*, XII 3662). *Tryphosa*, XII 3821, 3977.

MOTS D'ORIGINE GERMANIQUE.

Ils proviennent tous des inscriptions rhénanes.

Brut : Cette forme a été latinisée en **brutis* ou **brus* (1).

D(is) M(anibus) Aurelius Crescentio — et Vincentia
conjux ejus Aurelie Vericie bruti suæ qui vixit annis
XXIII bene mærite posuerunt, AE. 1893, p. 34.

C'est de *brutis* que dérive le français *bru*.

Burgus : forteresse (2).

Ob burg(um) explic(atum), Kbl., 1884, col. 85.

***Faraburem** : fara(bu)rem exædificaverunt, Kbl., 1891,
col. 104-105.

On le suppose d'origine germanique et composé de *fara*
et de *bûr* avec la signification d'auberge [*Reise(stations)*;
haus] (3).

***Aliberga** : *heriberga* (nom propre). XII 2404[†] (523).
Alberca, Le Bl., NR. 73.

(1) GRIMM, *Deutsches Wörterbuch*, s. v. *braut*. cf. DU CANGE, s. v. *bruta*.

(2) *Corpus glossar*, VI, p. 157 : *burgos* = *castra*.

(3) Cf. *Korrespondenzblatt*, col. 103-108. KÖRTING, n° 3881. ALL. IV
p. 13.

A survécu en roman comme nom commun et a déjà subi dans ces inscriptions les changements que réclament les dérivés romans, c'est-à-dire la dissimilation des deux *r* et l'altération de *e* protonique en *a* ⁽¹⁾.

MOTS D'ORIGINE CELTIQUE.

Arepennis : A donné naissance au fr. *arpent*.

Cum bese (= besse) vineæ arep(ennis), XII 1657.

Cantalon : [Ic|ca|v|os op|p|ianicnos ieuru (= fecit) :
Brigindoni cantalon, XIII 2638.

On suppose qu'il s'agit d'un édifice

Cantuna : Cantine.

Vindex fec(it) C(cloniae) Cl(audiae) A(ugustae) A(grip-
pinensium) ad cantunas novas, Kbl., 1885, col. 77.

Le même mot apparaît ailleurs sous la forme *cantena* ⁽²⁾ d'où peuvent dériver l'italien *cantina* et le français *cantine*.

Signalons, pour terminer, ces deux mots d'origine inconnue :

rachana (espèce de surtout) et *tossia*, XIII 3162.

MOTS RARES OU NOUVEAUX.

Substantifs.

***Allectura** : Fonction de l'*allectus arcae Galliarum*, c'est-à-dire de l'assesseur du *judex arcae Galliarum*, qui jugeait les procès relatif à cette caisse ⁽³⁾ :

⁽¹⁾ Cf LEGAY, 30. HOLDER, *Altkehlischer Sprachschatz*, s. v. *cantalon*.

⁽²⁾ HOLDER, o. c., s. v. *cantuna*

⁽³⁾ O. HIRSCHFELD, C L L., XIII, p. 230.

L. Besio [Su]periori Veromand(uo) — allect(o) ark(æ) Galliarum, ob allectur(am) fideliter [a]dm[in]istrata|m, XIII 1688.

Apparamentum : Préparatifs d'un sacrifice, d'un taurobole.

Apparator ⁽¹⁾ : Qui préside à ces préparatifs.

Taur obolium) fecer(unt) cum suis hostis et apparam(entis) omnibus, XII 1567.

Architector : Sext(us) Jul(ius) Cæ(cilianus?) architector, XII 186.

Attegia : Hutte en terre.

Attegiam teguliciam compositam Severinus Jatullinus — posuit, Br., 1842.

***Calculatura** : Calcul.

Lupulio Luperco doctori artis calculaturæ, Br., 912.

***Capus** : Qui capus in numero vicarii nomine sum[p]sit, Kraus 153.

Cette forme a déjà été signalée et discutée par les épigraphistes et les philologues ⁽²⁾. Les uns, entre autres Le Blant, lisent *carus*, tandis que Seelmann adopte la leçon *capus*, telle qu'elle est sur la pierre. L'interprétation de Le Blant est admissible parce que, comme nous l'avons déjà fait observer (v. pp. 111-112) les lapicides confondaient parfois le P grec et l'R latin. Toutefois les raisons que Seelmann fait valoir à l'appui de sa lecture, me paraissent convaincantes. Cette inscription a été gravée avec le plus

⁽¹⁾ Cf. DE RUGGIERO, *Dizionario epigrafico di Antichità Romane*, s. v., p. 521. WALTZING, op. c., p. 7.

⁽²⁾ Cf. *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der roman. Philologie* de VOLLMOELLER, I. 1890 : *Lateinische Sprache und Litteratur*, p. 47.

grand soin et il est peu probable qu'en cas d'erreur de la part du graveur, les dédicants, qui sont de noble extraction, eussent laissé subsister une faute aussi grossière que facile à corriger. D'autre part, le sens de *carus* est fort sujet à caution, si l'on considère que la même idée est reproduite au vers suivant : *fuit in populo gratus*, tandis que l'idée de *caput* cadre parfaitement avec le contexte. On le rencontre d'ailleurs fréquemment sur les inscriptions chrétiennes pour exprimer cette idée que le défunt occupait de son vivant une situation élevée [cf. Le Bl., 321^o, 333^c, 341. XII 2179^{1c} (562)]. Or, cette forme *capus* est très intéressante au point de vue roman. Elle suppose l'existence d'un accusatif, on pourrait même dire, par suite de la fusion des masculins en *us* et des neutres en *um*, d'un nominatif *capum*, qui est le prototype vulgaire, en regard de *caput*, des formes romanes (1). Cette inscription, avons-nous dit, a été gravée avec soin, mais comme elle appartient à la dernière époque, sa langue laisse assez à désirer, au point de vue de la syntaxe et de la versification, pour qu'on n'ait pas à s'étonner de la présence d'une forme vulgaire telle que *capus*.

Censura : Sévérité, mœurs rigides.

Stemmate, censura, religione cluens, Le Bl., NR, 6.

Circitor : (circum-ire) : Inspecteur, surveillant dans un camp.

D(is) M(anibus) Aurel(io) Vapino circitori possu(it),
Kbl., 1885 col. 109.

Clatrum (2) : Grillage.

Horologium cum — clatris — d(edit), XII 2522.

(1) Cf. KÖRNING, s. v. *capum*.

(2) Appendix Probi : *glatri non crachi*. ALL., XI, (1899 pp 301-331).

Compresbyter : Collègue d'un prêtre.

Compr(es)b(yter) eccl(esia)e Massiliens(is), XII 5336⁺.

Comptores : Dénomination qui s'applique aux membres d'une corporation festoyant à certains jours à la même table dans la maison commune. On retrouve ailleurs d'autres noms analogues tels que : *conviv(a)e marmorari*, *convibium veteranorum*, *comestores*, *convictores* (1).

Omn(i)bus copotoribus bene, XIII 645.

Condiscipulatus : ab ineunte æta(te) condiscipulatu et omni(bus) bonis artibus copulatissimus amicus, XIII 2027.

Decessor : Prédécesseur.

Aedinius Julianus — decessori meo, ALLM., I p. 140.

Discubitio : trib(unus) mil(itum) leg(ionis) I Min(ervia): [lo]co exculto cum [dis]cubitione et tabula v(otum) s(olvit), ALLM., III, p. 22.

Cette inscription est gravée sur un autel. Allmer traduit, sans en donner les raisons, le mot *discubitio* par repas. Le sens de *banc*, *banquette* donné par Georges (s. v.) nous paraît plus admissible.

Dolus : Scripsimus non grandem gloriam sed dolum filiorum, XII 2033⁺.

Dolose : [Omni]bus dolum, XII 2093⁺... ti composui dolose, XII 1939.

Dolus est la forme vulgaire correspondant au latin classique *dolor*, dont elle dérive par suite de l'apocope de *r* final (?).

(1) WALTZING, *Etude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, I, p. 323 et IV, p. 204.

(2) SCHUCHARDT, *Zeitschrift für vergleich. Sprachwissenschaft*, XXII pp. 175 et 179. — SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I p. 35. — SITTL: *Lokale Verschiedenheiten der lateinischen Sprache*, 1882, p. 76. — MOHL: *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, Paris, 1899, p. 201 § 80.

Aux exemples donnés par Georges, on peut ajouter les deux inscriptions ci-dessus et les textes mentionnés en note ⁽¹⁾. *Dolus* a survécu en roman à côté de *dolium* (cf. *cordolium*) autre terme vulgaire, dans le français *duel*, l'italien *duolo*, l'espagnol *duelo*, le roumain *dor* et *doare*. L'existence de *dolus* dans le latin populaire étant dûment attestée, nous croyons pouvoir en dériver l'adverbe *dolose* de l'inscription XII 1939. Ce n'est à vrai dire qu'une conjecture, car l'état fragmentaire de la pierre ne permet pas d'affirmer catégoriquement que *dolose* dérive de *dolus*, douleur, plutôt que de *dolus*, ruse. Ce fait seul que l'idée de douleur convient mieux à une épitaphe que l'idée de ruse peut nous décider en faveur de la première acception.

Donax, acis : Roseau ou poisson (?). Donax (nom propre), XII 5686³²⁰.

Exstructor : Exstructor templi, XII 972†.

(1) MIGNE : *Patrologia latina*, vol. XXXV, t. III, pars altera, col. 1445-1446 (18) : ST-AUGUSTIN, *In Johannis Evangelium*, tract. VII cap. I : *Non dolus dolor est. Propterea dico quia multi fratres imperitiores latinitatis loquuntur sic, ut dicant « dolus illum torquet » pro eo quod est dolor.*

ST-AMBROISE, Edit. Maur., 1751, t. III, ép. XXXI p. 979 : *Et novacula non satis acula, ne faciat dolum, tuarum exuvias passionum atque inanes sensus recidas.*

MARTINIUS, Math., *Lexikon philologicum*, ed. nova, vol. II : *Auctuarium et collectanea in glossarium Isidori*, p. 2 : *Vulnus -- dolus vel animi dolor.*

LINDEMANN, *Corpus grammaticorum latinorum*, vol. III : *Isidori Hispalensis episcopi Originum liber V*, p. 161, cap. XXVI, 7 : *Dolus est mentis calliditas quod deludat. Aliud enim agit et aliud simulat. Petronius aliter existimavit, dicens : « Quid est iudices dolus ? Nimirum ubi aliquid factum est quod dolet legi : habetis dolum, accipite nunc malum.*

Petronius n'a pu définir *dolus*, ruse, par ces mots « *quod dolet legi* » qu'en le rapprochant dans son esprit de l'autre *dolus*, douleur.

GOETZ : *Corpus glossarum emendatarum*. Pars prior, fasc. I p. 363, s. v. *dolus* : *dolus δόλος, ἄλγος, ἄλγημα.*

Filiaster : D(is) M(anibus) et memoriae aeterna
M. Aureli Faustini infantis dulcissimi et incomparabili
qui vixit annis VIII m(ensibus) II d(iebus) XIII. Qui
sibi ante mortem rogavit quam parentibus suis. C.
Jul. Maximus filiastro et Aurelia Faustina mater
unico filio desolat(a) p(onendum) c(uraverunt), XIII
2073.

Comme le défunt porte le nom de sa mère et non de son
père, *filiaster* désigne ici un enfant né d'une concubine (1).

Filiastra : D(is) M(anibus) et memoriae Aemiliae Hono-
ratae quae vixit annos XIII menses II... P. Sexti-
l(ius) Secundus Emeritus pateratus filiastræ suæ et
Manilius Quintinius mil(es) coh(ortis) XIII urb(anæ)
frater sorori kariss(imæ) et pient(issimæ), XIII 1829

Dans ce texte, la mère de la défunte n'est pas désignée,
de sorte qu'il n'est pas possible de savoir si cette dernière
avait reçu le nom de sa mère ou de son père naturel. On
remarquera d'autre part que le frère s'appelle tout autre-
ment que la sœur, ce qui complique encore la question
de la filiation. Quoi qu'il en soit, Hirschfeld (XIII 1829)
et Allmer (I, 90) sont d'accord pour faire de *pateratus*
(voy. ci-dessous) l'équivalent de *patraster* ou de *vitricus*.
Filiaster désignerait donc dans ce texte par rapport au
père l'enfant que sa femme aurait eu d'un premier
mariage.

Flaminatus : Dignité de flamine.

Orn(amentis) flamin(atus) colon(iæ) Aquensis exor-
n(ato), XII 408.

(1) Cf. Paul MEYER, *Der römische Konkubinats nach den Rechtsquellen und den Inschriften* Leipzig, 1895, p. 47.

Matertera : Tante.

Perse[us] pater et Primigenia matertera [P]erse[o] fil[io] dulcissimo, XII 5866.

Medica : Femme-médecin.

Flaviæ Hedones medicæ — ex t(estamento), XII 3343.

Monacha : Nom féminin refait sur *monachus*. Du Cange (s. v) donne plusieurs exemples de ce mot dans le latin du moyen-âge :

Famola Dei Eufraxia Monacha, Egli 44.

Modicitas : Modeste fortune.

Pompeia S(ecundi) filia patri opt[imo] ex [m]odicitate sua], XII 1371.

Ossuarium : Ossuaire.

Julia Fuscina ossuarium sibi viva fecit, XII 70.

Orphanitas : Etat de l'orphelin.

Valerius Silvicola et filia fluentis lacrimis orfanitatem qua perdiderunt patrem, XIII 2016.

***Pateratus** : Expression nouvelle pour désigner la parenté d'un homme à l'égard des enfants que sa femme a eus d'un premier mariage (voy. *filiastra*) :

D[is] M[anibus] et memoriae Aemiliae Honoratæ. Secundus Emeritus pateratus filiastræ suæ, XIII 1829.

Pappus : (πάππος) vieillard, grand-père.

Julius Victorinus pappus Jul[io] Apr[io] memor[iam] fecit, XII 391. Titus Flavius Gilycon posit — pappo Expentiano, XII 5810.

Pupus : Enfant en bas-âge.

Julius Eonius Pup(us?) Cyrio, XIII 2006. (cf. les noms propres : *Pupa*, XIII 1234, 1727. *Pupus*, XII 1640, 1659, 1678).

Tatus, tata, tatula : Appellations familières dont les enfants se servaient pour désigner leurs parents.

Fecerunt Flavia Vera uxor et Q(uintus) Minatius tata, XII 452. cf. XII 884, 4830, 5810, Jull. 73. Cintiaë Honoratæ Fidelis tatula, XII 3518. Tato Parno, tatæ Akianæ, Br., 688 [cf. *tato* (nominatif) Mommsen 134 et *tatei* (datif), Kbl., 1884. p. 85].

***Tuta(tr[ix])** : Dea Fortunæ tuta(tr[ici]) hujus loci. XII 4183.

Vestitura : Revêtement, ornement.

Tegulas æneas auratas cum carpusculis et vestituris basium, XII 1904.

***Vinilator** : Br., 1162 (cf. Georges, *Hdw.*, *vinifer*).

***Virginium** = virginitas (1).

Cum qua vixit ex virginio annis XXIII, XIII 2189.

Adjectifs.

Aeternalis : A d'abord été employé par Tertullien, mais il n'est pas, comme on le voit, un mot propre au latin d'Afrique (2).

Misera et in luctu æternali beneficio novercæ, XII 810.

(1) KOFFMANN (p. 100) cite plusieurs cas de la substitution de neutres en *-ium* aux substantifs abstraits en *-tas*. Cf. aussi un exemple dans *de Rossi*, I. chr. 636 (423).

(2) Cf. *Rhein. Museum*, 1897, p. 584.

***Aevalis** ⁽¹⁾ : Augustius Aevalis, XIII 1838.

***Anubiacus** : (cf. plus haut : *Anuboforus*). Donum quod promiserat Anubiacis Domestica liberta d(e) s(uo) p(osuit), XII 3043.

Barbaricum : Adjectif-substantif, en usage seulement dans quelques écrivains des derniers siècles.

In barbarico occissus, Kbl., 1889, col. 39-40.

Bonememorius : Adjectif de formation bizarre, propre aux inscriptions chrétiennes, surtout à celles de la Gaule et de l'Italie. On s'explique aisément la manière dont il a été formé et nous pouvons nous faire par là-même une idée de la puissance créatrice de la langue parlée et familière. Une foule d'épithètes chrétiennes débutent par cette formule *Bonæ memoriæ illius...* Par suite d'un usage fréquent, ce datif *bonæ memoriæ*, quand il était suivi d'un nom propre de femme, a été considéré comme un adjectif s'accordant avec le nom suivant. C'est ce qui a permis de créer le nominatif *bonememoria*, qui a dans la suite donné naissance au masculin *bonememorius*. Les exemples sont très nombreux en Gaule :

Bonememoria Liveria, XII 2088† (560), bonememoria Eugenia, XII 480†. Bonememoria, XII 5045†, 2088† (560), 2377† (520). Bonememorius, XII 2086† (557), XII 966†, 5399†. Bonememorius Cesarius, XII 2364 (492). Bonememorius Ursus, XII 2370 (503). Bonememorii Ismailalla et — XII 3099.

La fusion de l'adjectif et du substantif devient même si intime, qu'on perd le sentiment de la composition et que l'on fait subir au nouveau mot diverses altérations :

Benememorius, XII 5399†, Le Bl., N. R., 107

. (1) Cf. *Corp. glossar. latin.*, VI p 38 : *avalis = longissimus*.

(VII^{es}), 295. Bene memoriæ, XII 1498† (509). Benememori[us], XII 5347†. Bonæ memori Laetus, XIII 1511†. Hoc tomolo jacet bonomemoriom Rapso, XII 2424.

Collactia, Collactanea : Sœur de lait.

Verinæ collactiæ hæc monumenta dedit Allm , 190
Suæ collactanæ fecit, XII 337.

***Commemorialis** : Cet adjectif se rencontre dans nos inscriptions sous la forme *commemoralis* ; c'est un nouvel exemple d'un adjectif renforcé au moyen de *con*.

Commemoralis (s. e. dies), XII 5356†.

Contemporalis : XII 2367. (Inscription fragmentaire).

***Consacranus** ⁽¹⁾ : Corréligionnaire

Lahe deæ, consacrani (= consacranii), XIII 147.
Ereditse d(eae) consacran[i], XIII 397 = XII 5379.
Ma(rti) Tritukko, consacrani, XIII 1561.

Convicanus : Qui habite le même village.

Officio inter convicanos suos functus, Mommsen 87.

***Herniacus** = (Herniosus), XII 5695.

Victoria ! Balbus pedico vicit et gesatus
Actius (h)erniacas qui ducet sa(e)pe choreas.

***Invictrix** : Invictricius Fortunæ filius, Br., 687.

***Incorporatus** : C. Victori [Ta]jurici sive Quiguronis civis Lug(udunensis) incorporato inter utriclar(ios). XIII 2039 ⁽²⁾.

⁽¹⁾ C.I.L. III 2109: *Fulcius Hermes col[lega] et consacranus*; VII 1039: *L. Cacilius Optatus — cum con[se]craneis votum h[ab]ens [solvit]*. Cf. *Corp. gloss. latin.*, II, p. 112, 4 : *Consacranus = συμμόστης*; II p. 442, 27 : *συμμόστης = consacranus*. WALTZING, *op. c.*, IV, p. 225.

⁽²⁾ Ordinairement *corporatus*, WALTZING, *op. c.*, IV, p. 263.

Inmensurabilis : Maritus — et filius ob inmensurabilem pietatem ejus, Br., 920.

Innox : C'est la forme vulgaire correspondant au terme savant *innocens*, qu'on rencontre surtout dans les inscriptions. Il a évidemment le même radical que *innocuus* (*innocens*), mais un radical consonantique (*in-noc-s*). C'est précisément en quoi cette forme est populaire, car la langue vulgaire avait une tendance à créer des mots à thème consonantique en regard des vocables classiques à thème vocalique (1) :

[hic] requiescit innox [infans] Ursus, Allm., 442† (448).
In hoc tumulo requiescit in pace bonememoria
Liveria enox, XII 2088† (560). Hic requiescit infan-
tula innox, Allm., 466. Bertefrida innox, XII 2096†.
Inno(x), XII 2152†. Inox, Le Bl., 362, Kraus 8.
in'no'ox, XIII 2382† (544-545).

***Junilia** : Fêtes célébrées au mois de juin.

Q Akanius Q(uinti) filius) Rufus ter dictator in Juniliis, XII 4378.

Lancearius : armé d'une lance [L]a(n)cicarius, AE 1892, p. 35 n° 69.

***Obmerens** : Synonyme de *obmeritus*, qu'on trouve sur d'autres inscriptions (2). Comme ces deux adjectifs sont propres au langage épigraphique et que d'autre part le verbe *obmereor* n'existe pas, ils doivent probablement l'un et l'autre leur existence à la formule *ob merita*, *ob meritis*, qui termine fréquemment les épitaphes, par suite d'un

(1) Appendix Probi : *Nubes non nuvs : orbis non orvs*, ALL. XI (1899) pp. 301-331.

(2) Cf. GEORGES, s. v. *obmeritus*.

processus analogue à celui qui a tiré *bonememoria*, *bonememori-rius* du génitif ou datif *bonæ memoriæ*.

Valeria Vincentia matri obmerentissimæ, XII 1466.

Octimbris : C'est la forme ordinaire du latin du moyen-âge pour *October* (1). Elle a été évidemment refaite par analogie avec *September*, *November*, *December* et a survécu dans les langues romanes (2) : afr. *uitembre* et *octembre*; prov. *octembres* (cf. le roumain *octomurie*).

Octimbris, Le Bl., 371

Paradisiacus : Jam paradisiacas possidet aptus opes, Allm., IV p. 135^c.

***Perassiduis** : Atque perassiduis concentibus æthera plaudent, XII 944^{†c}.

***Profallax** : Cum subito mortis profallax causa fuisti, XIII 2219^c.

***Patillus** : D(is) M(anibus) L. Trebonio Nicephoro patillo coponi, XII 3345.

Hirschfeld (XII 3345) reconnaît dans *patillus* un adjectif de la famille de *patina*, poêle, et il traduit l'expression *patillus copo* par *marchand de mets cuits dans la poêle*. Mommsen, au contraire, voit dans *patillus* un *surnom* ou *sobriquet* du personnage en question. Dans ce cas, on s'attendrait à la particule *sive*, qui introduit ordinairement les épithètes de ce genre.

Petrinus : Subtus enim tria consistunt monumenta petrina, Le Bl., 334^c.

Quinquescalis : Gouverneur qui n'a droit qu'à cinq faisceaux.

(1) DU CANGE, s. v. *octimbris*.

(2) GODEFROY, s. v. *octobre*.

Acdinius Julianus quinquefascalis Lugdunensi, Allm., I, p. 140.

Prærutilus : Ob quod prærutilum detinct ipse polum, Le Bl., 334^c.

Serenifer (*serenum fero*) : Qui ramène le calme.

Georgia componens more sereniferi, Allm., IV, p. 140^{†c} (586-88).

***Septinaris** = septenarius.

Atque ceteras pard[inas?] [s]eptinari numero, Le Bl., 91.

Suaveolens : Adjectif employé par Catulle et emprunté peut-être directement au poète par le rédacteur de cette inscription métrique :

Tuique luci suaveolentis hospites, XII 103^c.

Sepulcralis : Orna sepulcralis, XII 972[†].

Georges n'en cite que deux exemples tirés d'Ovide.

***Sexarbor** : Epithète nouvelle qui a été donnée à un dieu dont le sanctuaire était probablement entouré de six arbres. On peut aussi l'expliquer en admettant que les arbres eux-mêmes étaient l'objet du culte et avaient été en conséquence déifiés. Cet adjectif apparaît sur deux inscriptions des Pyrénées :

Sex Arbori deo, Sacaze pp. 311, 312. Sex Arboribus, Q(uintus) Fufius Germanus v(otum) s(olvit), Sacaze p. 313.

On a vraisemblablement d'abord dit *Sex arbores*, puis *deus Sex Arbores* et plus tard, on aura créé par analogie le nominatif singulier *Sex Arbor* (cfr. *sexvir Augustalis*).

***Vestibula** : Cellam vestibulam e regione Columnæ — largiti sunt, Lejay 282.

Lejay (l. c.) considère *vestibula* comme un adjectif propre à la langue vulgaire, exprimant sans doute une idée semblable à celle du substantif *vestibulum*.

Verbes.

Confortare : Fortifier, réconforter. Appartient au latin des bas temps et a persisté en roman ⁽¹⁾.

[Confo]rtans gratia laudem, XII 2161^r.

***Coinlucisco** : Briller. Les lexiques mentionnent le verbe *illucisco*, mais le double composé de l'inscription suivante n'a pas encore été relevé :

D(ie) d(o)m(i)n(i) coinluciscente, XII 2045^r (587).

Clueo : Être célèbre. Verbe archaïque, qui a été repris par la langue des derniers siècles.

Stemmate, censura, religione cliens (-- cluens, v. p. 38) Le Bl. 24 (552). Ingenii virtute cluens, Le Bl. 377.

Fruniscor : Forme allongée de *fruor*. Usité avant et après l'époque classique.

Qui se non est frunitus, XII 2039.

Pausare : Ce verbe a été employé antérieurement à l'époque classique, mais ce n'est que dans le latin de la décadence qu'il est devenu le synonyme de *requiescere*. *Pausare* et *re-pausare* ont été adoptés dans le vocabulaire vulgaire des langues romanes, où ils ont reçu, en outre un sens actif ⁽²⁾.

Conjux posuit pausanti in pace, XII 965. Hic pausat Eufrañius Benedictus in pace, XII 2111^r, 1739^r. Hic

(1) Cf. KOERTING, s. v. *confortare*.

(2) KOERTING, s. v. *pausare*.

pausat in pace, Le Bl., 265. VI^e siècle, fin), Kraus, 143. 170, 237. Bene pausanti in pace, XII 673. Pausant in pace, XII 965†. Hic pausat Marinus fidelis, Le Bl., 273. Hic fidelis Simplicia pausat in pace. Victorina hic pausat..., Kraus, 92. [Hi|c pau|s|at in pa|ce] Pascasia, XIII 906†. Pausat die Mercurii, XIII 2357† (449). Hic pausat corpus Alovaluhi, Kraus 29. Hic bene pausant, Kraus 116.

Pervivere : Continuer à vivre, vivre jusqu'à une certaine époque. Dans le texte suivant, il est l'équivalent de *obire*, terminer sa vie :

Pervixit virgo ubi jam matura placebat, XII 743^c.

Persistere : Persévérer.

In mandatis Dei persistens, XII 5352†.

Prolibari : Offrir en libation.

Ex cuius reditu omnibus annis prolibari volo, XII 1657.

Sospitare : Protéger, sauver. Provient de l'époque archaïque. Il a également été employé par Catulle et nous le retrouvons précisément dans cette inscription qui a déjà emprunté à ce poète l'adjectif *suaveolens* :

Tibi hasce grates dedicamus musicas
Quod nos per arva perque montis Alpicas
.
Tuo favore prosperanti sospitas, XII 103^c.

Particules.

Jugiter : Même sens que *jugz*. N'apparaît que dans les écrivains postérieurs.

Tantillumque simul scalptorem marmoris hujus

More tuo placidus commenda jugiter, XII 944^r (553 .
Accipe qui lacr(i)mis perfundis jugiter ora, Le Bl.,
12^e (498).

* **A novo** : Locution adverbiale qui rappelle le mot latin *denuo* (= *de novo*), l'expression française à *nouveau*, et qui doit avoir un sens analogue.

Horologium de su[a pecunia fecit]. Res P(ublica) a
novo res(tituit), XII 1893. Deæ Sunuxsali ædem ex
ju[s]su ipsius a novo sumptu suo omni pro Tertinio
Justino filio Probia Justina fecit, Kbl., 1889 p. 229
(219).

Ex integro (*opere*) : La locution ordinaire est *de integro*
ou *ab, in integro* :

Ex integro opere faciun[dum] | cura]vit magister, Br.,
360

Dunc : Outre *dum*, *donec* et *donique*, la langue vulgaire possédait une autre conjonction de même sens, *dunc*. Schmalz ⁽¹⁾ la fait dériver de *dum* au même titre que *tunc* de *tum*. Les huit exemples qu'on a relevés ⁽²⁾ appartiennent exclusivement au langage épigraphique et l'un d'entre eux provient des inscriptions de la Gaule :

Dunc cupit infelix flammas... (inscr. fragm.), XII 629.

C'est de cette conjonction vulgaire, plutôt que de *donique*, que dérivent, avec la valeur d'adverbes, le fr. *donc*, *donc(ques)*, le prov. *donc-s*, le rhétor. *dunc*, le catal. *doncs* ⁽³⁾.

In se : Les inscriptions ⁽⁴⁾ emploient comme synonyme de *una*, cette locution que la littérature ignore et que les

⁽¹⁾ ALL., XI p. 333

⁽²⁾ ALL., IX p. 591.

⁽³⁾ Cf. RYDBERG : *Zur Geschichte des französischen e Lautes*, I, p. 10

⁽⁴⁾ On trouvera tous les exemples de *in se* = *una* dans l'ALL., VI, p. 258.

lexiques ne mentionnent pas. Composée de la préposition *in* et du pronom réfléchi, elle a dû exprimer à l'origine une idée de réciprocité et finalement d'accompagnement.

Hic jacet ambigua pietas dolor et pudor in se nomine Sofronias, XII 88o.

Subtus : Subtus enim tria consistunt monumenta petrina, Le Bl., 334^c.

Bien que l'emploi de *subtus* comme adverbe soit plus fréquent que celui du même mot comme préposition, nous avons cru devoir le mentionner, parce que c'est de cette forme et non de *sub* que sont nées toutes les prépositions romanes correspondant au latin *sub* ⁽¹⁾.

Usquid in : Renforcement de *usque*.

Usquid in sempiternum, Le Bl., NR, 247-248.

CHANGEMENTS DANS LA SIGNIFICATION DES MOTS.

La partie consacrée à l'étude des changements de sens est certes la plus intéressante de tout vocabulaire. Rien n'est plus curieux, en effet, que de suivre le développement progressif de la signification de certains termes, qui aboutit parfois à un sens tout différent du sens primitif. L'attrait augmente encore, s'il s'agit de textes émanant du langage familier, parce qu'on y peut, mieux que dans des œuvres littéraires, dont la langue est entravée par des règles sévères, saisir sur le vif le libre jeu des lois qui président aux transformations du sens des mots. Des deux côtés, les principes sont les mêmes, généralisation et spécia-

(1) ALL., V. p. 483.

lisation ; la différence réside dans leur application. Tandis que la langue savante se montre très circonspecte dans l'altération du sens des mots, le parler populaire, beaucoup plus libre dans la juxtaposition et la combinaison des idées, procède avec plus de brusquerie et donne parfois aux termes une valeur toute nouvelle, qui ne rappelle en rien l'acception traditionnelle. Ce sont surtout les transformations de ce genre que nous avons voulu mettre en relief dans les pages suivantes afin de faire ressortir, dans cet autre domaine de la langue, le caractère familier du langage épigraphique.

Aetas : Le sens de ce mot est susceptible de se diversifier selon les exigences de la pensée. C'est ainsi que dans une même inscription, il sert à rendre trois nuances de la même idée pour lesquelles nous emploierions trois mots différents :

Cujus *aetas* (*jeunesse*) talis fuit ut virgo defunctus sit —
Hujus de *ætate* (*vie*) mors iniqua judicavit. In quo *spem*
ætatis (*vieillesse*) conlocaverat, Allm., 184.

Aes : Désignait, ainsi que *stipendium*, la solde du soldat, et il a fini, toujours comme ce dernier, mais seulement dans les inscriptions (1), à ce qu'il semble, par signifier le service militaire. On y a surtout recours lorsqu'il s'agit de préciser le nombre des années de service.

Primus Aebutius L(ucii) f(ilius) vet(eranus) — ann[or-
um] LV, ærorum XXII, Kbl., 1889, col. 245. Cliter-
nius miles Anicensis Cremona leg(ionis) XIII ærorum
VII, XIII 1383.

Compar : Ce mot figure dans les inscriptions chrétiennes et païennes avec le sens d'époux et d'épouse. Un

(1) GEORGES, *Handw.*, s. v. CAGNAT, p. 255.

passage extrait de Plaute nous le montre déjà pris dans l'acception de compagnon, mais cette dernière ne paraît pas avoir survécu dans la littérature et c'est par la tradition vulgaire qu'elle s'est maintenue et perpétuée dans la langue de la décadence ⁽¹⁾.

Titulum posuit Valerius conpari suæ. Kraus 168 (Le Bl., 263). Pomponius Felix [l]a(n)ciearius sibi vivo [f]ec[it] cum compare sua M[ar]cia, AE 1892 p. 35, 69.

Si le mot *compar*, dans le sens d'époux ou d'épouse, s'est surtout développé à l'époque impériale dans les documents vulgaires, tant païens que chrétiens ⁽²⁾, ce phénomène est peut-être dû à l'influence grandissante du christianisme, qui tendait à rehausser le rôle et la condition de la femme dans la famille. Cette tradition a également persisté dans le moyen-âge; le vieux français a donné au mot *per* (*parem*) la signification que le composé *compar* avait prise dans la langue épigraphique ⁽³⁾.

Fascia : Du Cange le mentionne avec le sens de *mesure agraire*. On le trouve déjà dans les inscriptions de la Gaule avec une signification analogue, celle de *parcelle de terre*.

finis fasciæ fundi Pacatiani, AE 1889, p. 64.

Ce mot s'est maintenu avec cette acception en espagnol sous la forme *haza*, en portugais sous la forme *faixa* et *faxa* ⁽⁴⁾, et en vieux français sous la forme *faisse* ⁽⁵⁾. Diez

(1) PLAUTE, Pseudolus, v. 1026. Cf. GEORGES, *Idw.* s. v.

(2) C. I. L. III (Pannonie) *compar* (*conjux*), 1805, 4185. X. (Campanie) 672 (367), 673, (Sicile) : 7123. V (Cisalpine) *compar* (*maritus*), 914†. 1250 (- *conjux*), 2065, 6465†. Cf. *Corpus gloss. latin.*, VI p. 242 : *compar* = σὺζύγος.

(3) GODEFROY, s. v. *pair*. DU CANGE, s. v. *compar*.

(4) KOERTING, s. v. *fascia*.

(5) Cf. GODEFROY, s. v. *faisse*.

avait donc raison de proposer *fascia* comme prototype des dérivés romans et de rejeter l'étymologie *facia* (= *facies*) que Koerting a reprise dans son dictionnaire.

Funus : Nous avons relevé ce terme dans une inscription, où il désigne la cotisation annuelle que chaque membre d'un collège funéraire versait pour s'assurer des funérailles convenables. Il y est donc devenu le synonyme de *funeraticium* (1) :

Lapidari Almanticensis — ex funere ejus posuer(unt),
XII 732.

Filius : Le sens de *fili* s'est élargi de bonne heure, et il a servi à désigner les garçons et les filles indistinctement. A l'époque de Tertullien, c'est-à-dire vers la fin du II^e siècle, la transformation était déjà si avancée qu'on devait ajouter une épithète pour indiquer qu'il s'agissait d'enfants mâles (2). Les inscriptions (3), à leur tour, par des exemples aussi nombreux que probants, attestent l'extension qu'a prise ce changement de signification.

Tres filios in diebus XXVII hic posuimus, Sapaudum filium — Rusticam filiam, Rusticula(m) filiam, XII 2033†. Æmilia Zotice et Sulpicius Zoticus et Æmilija Lupula et Æmilius Zoticus et [Æ]milia Zotica fili, XIII 2056. Marcellianus et Septima Marcella fil(ii) et heredes, Allm., 46. Æmili Gaius et Venusta filii, Allm., 72. Mailorius Victor et Mailoria Majorena

(1) WALTZING, *op. c.*, IV, p. 525

(2) Cf. ALL. IV p. 263 : VII pp. 90-94. — BONNET, p. 216. Cf. ALL. I, p. 264.

(3) C. I. L. IX (Apulie) : Silvano et Silvanæ filis et sibi fecit, 668. Modestus et Fortunatus et Quintina fili, 1511. C. I. L. X (Lucanie) : Bassianu(s) et Faustina fili, 226. — C. I. L. X : Prisca, Priscus, Amandus fili, 380.

fili f(aciendum) c(uraverunt), Br., 52. Serrotinius Justin(us) — et Maturio Serroni et Manatiæ Victorinæ fili(is) eorum fecerunt, Br., 1767. Avitiano et Gratinæ filis dulcissimis obitis, Br., 2038. Perpetuus Ateia Atimitus Ermetii filii et heredes, XII 2005. Sabellus Marcellina Taurus filii patri piissimo, XII 2254. Ælia Italica et Æli(us) Taurinus filii de suo posuerunt, XII 2283. Macrinus et Marciana filii, Allm., 340. Verini Ursa Æternus Marinus Victor filii, XIII 1891. Tertius Severianus — cum Paternia Victorina et Tertinia Tertina filis, XIII 1898. Aurelia Demetriane et Aurelius Demetrius filii, XIII 2924.

Frater : Voy. *soror*.

Homo : *Vir* a disparu du vocabulaire populaire des langues romanes, et il semble que son existence ait déjà été fortement menacée aux derniers temps de la période latine dans les textes d'origine vulgaire, car les inscriptions ont une prédilection marquée pour *homo*, lorsqu'il s'agit d'énumérer les qualités et mérites du défunt :

D(is) M(anibus) et memoriæ æternæ Constantini Æqualis hominis optimi, XIII 1945. D(is) M(anibus) et memoriæ æternæ Vitalini Felicis homini sapientissim(o) et fidelissimo, XIII 1906 ; D(is) M(anibus) et memoriæ æternæ Augusti Augustalis, hominis optimi, XIII 1838. D(is) M(anibus) et memoriæ æternæ Domiti (H)ylatis (h)omini innocentissimi, XIII 2126. Memoriæ æternæ Alessadri — (h)omini optimo, XIII 2000. Quietæ æternæ Aur. Hermetis — homini dulcissimo, XIII 1816. hominis probissimi, XIII 2172. hominis optimi et verecundissimi et probissimi, XIII 1903.

Infans : Ce mot a subi dans la langue vulgaire une transformation analogue à celle de *filius* ; sa signification

s'est généralisée et rien ne pourrait mieux le prouver que les exemples empruntés aux inscriptions, où l'âge des défunts, auxquels s'applique le mot *infans*, est exprimé en chiffres précis. *Infans* ne désigne plus seulement un enfant incapable encore de parler, mais bien le jeune garçon, la fillette, au même titre que *puer* et *puella*. A vrai dire, il conserve encore son sens primitif :

Infans — qui vixit menses V dies XX, Br., 781¹; infans qui vixit annum unum, XIII 2188; infans — qui vixit mensib(us) III, XIII 2146; infans qui vixit an(num) I m(enses) II d(ies) XVIII, Kraus 62; infans qui vixit menses V dies XX, Kraus 75.

Mais il est tout aussi souvent question d'un âge plus avancé, qui varie entre trois et douze ans :

Infans qui vixit annos III, XII 787, XII 2128⁷. Kraus 207. Infans qui vixit annis VI, XII 2467. Infans qui vixit annis VII, XIII 2140, Kraus 212. Allm., III p. 457. Filio infanti dulcissimo qui vixit annum æta(tis) VIII dies XIII, Br., 987. Qui vixit annis VIII, XIII 2073. Infans quæ vixit annis XII mens(ibus) XI, Kraus 33. Infans — quattuor in quinto(s) ad Christum detulit annos. Kraus 257.

On trouve même *infantia* appliqué à un jeune homme qui a vécu vingt-trois ans, et on peut croire que ce mot est pris ici dans le sens de *jeunesse* ou *vie* :

Bonememorius Maurolenus, qui vixit annus plus minus XXIII. Cujus infancia bona fuit, Le Bl., N. R., 107 (621).

Il s'emploie aussi comme synonyme de *filius* sans indication d'âge :

D(is) M(anibus) Primuli infantis Sequentis et Primule, Br., 856.

Cette généralisation du sens d'enfant n'a fait que s'accroître. Au VIII^e siècle, dans les gloses de Reichenau, il sert à expliquer *liberi* et *pueri* (1) ; dans l'ancien français, il est devenu l'équivalent de *adolescens* et s'emploie pour désigner le jeune homme noble, non encore créé chevalier (2).

Matrona : Usité dans le sens de *conjux*. Georges (*Hdw.*) ne cite que quelques rares exemples de cet emploi :

Titulum posuit dulcissima sue matrunæ in Christo,
Le Bl., 265 (VI^e s^e).

Memoria : Dans les inscriptions funéraires, ce mot a pris un sens tout à fait nouveau, celui de « tombeau ». Les auteurs ecclésiastiques, et particulièrement Saint Jérôme (3), l'ont également employé dans cette acception ; mais comme cette modification est surtout attestée par les documents épigraphiques (4), il est vraisemblable qu'elle y a pris naissance et qu'elle est ainsi d'origine plus ou moins vulgaire. Ce changement radical est pourtant très compréhensible étant donné le rapport étroit qui unit l'idée de *mémoire* à celle de *tombeau*. Le monument funéraire avait comme but principal de perpétuer le souvenir

(1) Cf. FOERSTER-KOSCHWITZ : *Altfranzösisches Übungsbuch*, 1894. I, col. 5, 149 : *liberos* = *infantes* ; col. 13, 458 : *pueros* = *infantes*.

(2) GODEFROY, s. v. *enfes*. Cf. *Jahrbuch für roman. und engl. Literatur*, 1862, IV p. 316 :

Par le mien escient LX ans ay passé,

Et vous estes un enfes d'entour XXX ans d'âné (GAUFREY, v. 5762).

(3) GOELZER, p. 261. KOFFMANN, p. 63.

(4) C. I. L. II (Espagne) : *memoriam fecit*, 3347. V (G. cisalpine) : *memoriam patris restituit*, 442. *Fecit memoriam pater*, 940, 2065, 4658, 4715, 5568, 5596. XIV (Latium) : *hanc memoriam* — *comparavit*, 1035^a. *hanc memoriam* — *emit*, 644. IX (Italie mér.) : *memoriam f(ecit)*, 987, 2082^{†c}. *Memoriam posivit*, 1437, 6271. *Memoriam exstruxit*, 5649.

du défunt, ce qu'on exprimait au moyen de diverses formules, entre autres, *ob memoriam fecit* (XII 2440), *memoria causa fecit* (XII 954, AE. 1890 p. 18 n° 69) et surtout par le datif *memoria aeterna* (XIII 2126...). On a désigné l'objet par le but auquel il était destiné, d'autant plus qu'en Gaule le mot *memoria* était inscrit ordinairement sur l'épithaphe et lui servait pour ainsi dire d'étiquette. De ce qu'on disait *élever un tombeau à la mémoire de quelqu'un*, on a fini par dire, en abrégeant et en rapprochant les deux idées fondamentales : *élever une mémoire à qqn.*

Le plus souvent *memoria* sert de régime, comme *monumentum*, aux verbes *facere*, *ponere*.

Memoriam facere, XII 49, 86, 1194. Br., 320. Memoriam ponere, XII 1427, 2684, XIII 1861, 2016

Mais on trouve aussi des locutions plus recherchées :

Qualem paupertas potuit memoriam dedi, XII 1036.
Memoriam substituit conjug(i) piissimo, XIII 1840.
Memoriis et orationibus sanctorum valde devota.
XII 5352^r. Memoriam consummavit, XII 185.

Nepos : La forme du substantif masculin a été appliquée au substantif féminin par un procédé inverse à celui qu'il, en italien, a refait sur le féminin *nietta* un masculin *nieto* :

Adreticiae pie nepoti et Tito... nepoti, XII 344.

Parens : D'un usage fréquent sur les inscriptions. *parens* a également élargi sa signification. Il apparaît tout d'abord avec la valeur ordinaire de *père, mère* :

O diva parens! XIII 851^r. Filius parenti optimo
XII 2250. — pater et mater, parentes filio, XII
1824....

Mais on désigne aussi de ce nom les personnes apparentées à la famille, comme l'atteste un passage des œuvres de S^t Jérôme (1), et c'est ce sens surtout qu'il a conservé dans les langues romanes (2) :

D(is) M(anibus) Q(uinto) Julio Q(uinti) filio Jul(ius) Licinianus parenti dulcissimo, XIII 696. D(is) M(anibus) M. Venicoteni Valeriani M. Vinovalcius Patern(us) parenti karissimo, XII 4007. D(is) M(anibus) L(ucii) Sept(imi) Peregrini Adefi uxor filius mater consobrinus parentes parenti p(onendum) c(uraverunt), XIII 1892. {He}redes patri et fratri {p}arentibus karissimis posterisque suis fecerunt, XIII 2190. D(is) M(anibus) et quieti æternæ Aeli Valeria[ni] et Antie Secundinæ conjugibus — Aelius Valerianus et Titus Antius Gratinus parentes ponendum curaverunt, XIII 2050

Certaines inscriptions font de ce mot un usage remarquable. Elles s'en servent, à côté de *pater* ou de *mater*, pour désigner le père ou la mère. Par conséquent, *parens* semble dans ces textes avoir pour fonction de résumer les autres termes qui expriment la parenté et de rappeler celle-ci d'une manière générale :

Memoriæ æternæ Jul(iæ) Severinæ, matronæ honestissimæ, conjugii karissime, matri pietissime, parenti dulcissime. Priminus Placidus simul et filiæ ejus merita {d[e] {b}i {t}aque} fecerunt, XII 1972. D(is) M(anibus) Frontonis actoris hujus loci. Materna con-

(1) MIGNE, *Patrologia latina*, XXIII ; HIERONYMUS, *Adversus Rufinum* II, 2 : nisi forte parentes militari vulgarique sermone, cognatos et affines nominat.

(2) KOERTING, s. v. : *parens*. GOELZER, p. 271.

jugi karissimo, [Ph]ilusa patri dulcissimo faciendum curavit et Eudrepites filius parenti optimo sub ascia d(edicavit), XII 225o.

Peut-être a-t-on voulu simplement, dans ce dernier texte, éviter la répétition de *pater* !

Patres : Se rencontre fréquemment, surtout dans les inscriptions chrétiennes, avec le sens de *parentes*.

Camulia patribus Blasto et Ivorigi, XIII 679. Marcus Ingenu[us] et Marcella Petroniana pa[tr]es ponendum curaverunt, XIII 2455. M Justinus Secundinu[s] ; [e]t Primania Marcellina patres, XIII 2188. Elcentianus Palesta patres filius (= filio) -- posuerunt. XII 2128¹, patres (= parentes). Le Bl., 246, 250, 259, 276, 291, 295, 299 ; Kraus, 74, 108, 151, 200, 215, 267.

Parvulus : *Liber* et *puer* déjà menacés, comme nous l'avons vu, par *infans* et *filii*, cèdent encore du terrain à *parvulus*. Cet emploi est assez rare dans la littérature païenne ⁽¹⁾, mais il devient beaucoup plus fréquent chez les écrivains ecclésiastiques, qui généralisent la signification de ce terme et le substituent aux différentes dénominations qui désignaient l'enfant à l'époque classique. Il est probable que la vogue de ce diminutif a son point de départ dans le langage familial ; elle est du moins attestée par les inscriptions :

Ex quo parvulum supe[r]stitem reliquit annorum X,
Allm., 226. Solus de gente mea sine parvolo vixi,
XII 218.

Populi : Dans la langue de la décadence, le pluriel de *populus* ne désigne plus qu'une multitude d'hommes, et

(1) ALL., VII 1890, pp. 94-97.

non plus des collectivités politiques, des nations ⁽¹⁾. On doit le traduire dans ce cas par *la foule, les gens*. Nous avons relevé deux exemples de ce changement de sens dans les inscriptions de la Gaule :

Sacra qui mystica semper divisit populis, XII 2123¹_c.
Populis speculum fuit, XII 2396¹_c (518-526).

Soror : Désigne la belle-sœur et tient ainsi lieu de l'adjectif-substantif *sororius*, XIII 2297.

Frater : Le mot *frater*, que nous rapprochons à dessein de *soror*, a subi une modification analogue et a fini par comprendre les frères et les sœurs, comme dans plusieurs passages d'auteurs : ⁽²⁾

C. Hostilius Saturninus et Hostilia Aliina fratres,
Kbl., 1896 col. 6-7. Dis Manibus Triticio et Verce et
Senognato et Colonæ patribus et fratribus, XIII 3017.

Titulus : La signification de ce mot, comme celle de *memoria*, a également abouti à celle de tombeau, après avoir passé par divers stades intermédiaires, qui ont tous laissé des traces dans nos inscriptions.

Le sens primitif *d'inscription gravée*, puis de *titre honorifique* apparaît dans les textes suivants :

Memoria tamen laudis ejus — manente hoc titulo —
durabit æterna, XIII 2077. Merita titulo sepulchri
sacraverunt, XIII 2027.

Titulus a ensuite servi à désigner l'inscription et la pierre dont il était le signe caractéristique. On le rencontre avec cette double valeur sur une pierre du Musée de Lyon :

⁽¹⁾ Cf. BONNET, p. 274.

⁽²⁾ GEORGES, *Hdw.*, s. v. *frater*.

Claudius hunc vivus Stygias Rufinus ad umbras
Instituit titulum, post animæ requiem
Qui testis vitæ fati sit lege futurus...

Voce tua vivet quisque leget titulos, XIII 2104^c

Mais l'évolution sémantique de ce terme ne s'est pas arrêtée là ; le sens s'est encore élargi et *titulus* a fini par désigner, non plus l'inscription, ni la pierre, mais le tombeau devenant ainsi l'équivalent de *tumulus*. Les textes épigraphiques et principalement les inscriptions chrétiennes l'emploient généralement avec cette acception : (1)

titulum facere, XIII 1849, Kr., 123, 262, 211. Titulum ponere XIII 1897, 1849, 1860, Kr., 24, 28, 78, 85, 87, 94, 97, 100, 101, 103, 104, 110, 116, 128, 129, 135, 143, 147, 148, 151, 155, 167, 168, 170, 174, 188, 193, 199, 200, 208, 216, 267. Sub uc (= hoc) titol(o), XII 2147[†]. In hoc titolu requiescit, XII 1725[†], Kraus 36, 37, 43, 58, 61 ; Le Bl., 339, 340 ; Egli, 43. Hic titulus teget diac(onum) Emilium, XII 5862[†].

Vas : Une inscription présente ce mot sous sa forme populaire *vasum* et dans un sens dont on ne retrouve aucun exemple dans la littérature, celui de *tombeau*.

|Corpus hoc vaso situm, XII 961[†].

Cette acception nouvelle s'est conservée dans le latin du moyen-âge, qui l'a, en outre, étendue au diminutif *vascellum*. L'ancien français emploie encore *vas* (cf. le wallon *εαhè* de *vascellum*) dans le sens de cercueil (2).

(1) CAGNAT, p. 260.

(2) Cf. DU CANGE, s. v : *vas*. GODEFROY, ss, vv : *vas*, *vasc*. Cette signi-

Adjectifs.

Carus : Employé substantivement, avec la signification d'ami intime :

locum monumenti sepulturæque donavit — vivos sibi posuit carisque ejus permisit, XIII 2124. Martinus maritus suæ carissimæ, XIII 2200.

Delicata : Esclave favorite. Dans ce sens il appartient exclusivement au langage épigraphique

Viva sibi ponendum precepit Calpurinæ delicatæ et heredi et sub ascia dedicavit, XIII 2085.

Hospitalis : Cet adjectif a reçu la valeur de substantif avec la signification d'*hôtelier*, *aubergiste*. C'est du moins le sens qu'il paraît avoir dans ce texte :

L. Afranius Cerialis (libertus) Eros. ospitalis a Gallo Gallinacio, XII 4377.

Jugalis : Adjectif substantif qui désigne les personnes unies par le mariage, l'époux, l'épouse. L'image très sensible qui s'en dégage, en a fait, dans ce sens, un terme propre au vocabulaire poétique. Et, en réalité, les exemples que nous fournissent les inscriptions de la Gaule, appartiennent, à l'exception d'un seul, à des textes métriques ou qui ont l'intention de l'être.

fiction paraît également avoir subsisté dans le vfr *transvaser*, à en juger par ce passage du *Sermon rime* :

Assez ont oû
Tant comme ont vescu
De lor volenté
Mais or que lor valt ?
Nient, si Deus me salt.
Tuit sont transvasé.

SUCHIER : *Reimpredigt, Biblioth. Normannica*, I, p. 32.

Caranque tuens jogalem, XII 2179[†]c (562). sociata jugali, XII 2162[†]c. Riculfus et jogalis sua, XIII 2484[†]. Martianus jugalis ejus, XII 2143[†]c.

Il a survécu avec cette signification dans le latin du moyen-âge ⁽¹⁾.

Lapsus : Usité parfois dans la littérature dans le sens du *deceptus*, déçu ⁽²⁾. *Lapsus memoria*, trahi par la mémoire ; *lapsus facultatibus*, privé de ressources, pauvre. Dans l'inscription :

Quam subolis lapsam — condidit hic lacrimis avia
moesta piis, XII 481[†]c

Lapsa doit également signifier *privée d'enfant, de postérité* et il régit le génitif par analogie avec *inops*, *expers*. La langue épigraphique, lorsqu'elle veut exprimer cette idée, recourt ordinairement à *orbatus*, *desolatus*, mais ici nous avons affaire à une épitaphe versifiée, et cet emploi exceptionnel de *lapsa* trouva sa raison d'être dans les visées poétiques du réclacteur.

Orphanus : Cet adjectif, d'origine grecque et d'un usage très restreint, signifiait *orphelin*. Dans une inscription de Lyon, il est appliqué au mot *mater* et devient, par conséquent, synonyme de *orbatus*, *desolatus*, qu'on trouve également dans la même série de documents. (XIII 2073 ; Allm.. III, p. 446).

Cujus unius nati mortem non interfuit longe peregreque mater orfana, Allm.. III p. 451.

Quadratus : Employé substantivement au neutre dans le sens de *pierres équarries, taillées* :

Quadr(ata) in fundam(entis) poni cœpit, XII 5336[†]
(v^e siècle).

(1) DU CANGE, s. v. *jugalis*.

(2) GEORGES, s. v. *labor*.

Urbicus : Désigne ordinairement ce qui est relatif à la ville. Mais, comme *urbs* est devenu le synonyme de *Roma*, *urbicus* a fini par prendre la valeur de *Romanus* :

Augustalis decurialis lictor cives urbicus, Jull. 42.

St-Augustin a également donné cette signification à *urbicus* (1).

Quantus : La langue des derniers siècles a souvent confondu les idées de nombre et de grandeur (2). C'est ce qui a notamment contribué à donner aux adjectifs *tantus* *quantus* le sens de *tot quot* :

O dolor ! quantæ lacrimæ fecere sepulchrum, XII
825c.

Virginus : Dans le langage épigraphique, *virginus* devient parfois substantif et désigne *le jeune époux*.

Hic in pace quiescit Valentina Germanio virginus
ejus et fil... pro caritatem posuerunt, Le Bl., 393.

Verbes.

Attendere : Les textes littéraires de la bonne époque connaissent l'emploi de ce verbe dans le sens de *porter son attention sur, veiller à* (3). Il semble bien que l'époque impériale ait encore développé cette acception, car dans une inscription rhénane, ce mot tient lieu de *præesse, præpositum esse, curam agere* : (4)

Iovi Optimo Maximo, cohorti IV Lingonum eq(uitatæ).
cui attendit Jul. Honoratus, Kbl., 1892 col. 82.

(1) GEORGES, s. v. : *Urbicus*

(2) BONNET, p. 276. ROENSCH, p. 336. KOFFMANN, p. 138.

(3) GEORGES, *Hdw.* s. v. *attendo*.

(4) HÜBNER, Kbl. 1892, col. 82-83.

Deplere : Conformément à son étymologie, ce verbe signifie *vider*. Dans le vers suivant, *deplere* a pris une valeur toute spéciale et est devenu l'équivalent de *subtrahere*, soustraire.

Bis denos vixi depletis mensibus annos, XII 533^c.

Le défunt était âgé de vingt ans moins quelques mois, comme nous le voyons par un autre passage de cette même inscription :

Uno minus quam bis denos ego vixi per annos.

L'idée contraire est exprimée au moyen de *complere* sur une autre épitaphe :

Bis undenos ævi completis duxit mensibus annos.
XII 592^d.

Deservire. Signifie ordinairement : *servir avec ardeur, et dévouement* et en vfr. *mériter, gagner*.

Une inscription de Lyon l'emploie dans une acception tout opposée, celle de *renoncer à, abandonner*.

Deservit fragilem terreni corporis usum, Allm., IV.
p. 115^d (551).

Destinare : Hic tumulum titulumque donavit honori
et proprium nomen distinat in lacrimas, Br., 1243^c.

Le verbe *destinare* ne peut guère se traduire ici que par *graver, inscrire*, acception qu'on peut dériver du sens premier *fixer*, en sous-entendant *dans le marbre, dans la pierre*.

Donare : *Donare* se construit presque toujours dans les inscriptions de la Gaule avec l'accusatif de la chose et le datif de la personne; il tend à supplanter le verbe *dare*, dans sa construction et sa signification. C'est encore là un

trait commun à la langue épigraphique et au latin littéraire de la décadence ⁽¹⁾. Les exemples sont assez nombreux :

Donavit nobis impendia, XII 594. Locum donavit, XII 4281. Suppliciter petimus dones tribuasque benignus, Le Bl., 168. Donat basilicæ sanctorum, Le Bl., NR., 445. Salus tibi donavit, Br., 422. Tumulum titulumque donavit, Br., 1243^c. Loca — reip(ublicæ) donaverat, XIII 1805. Dianenses de suo donaverunt, XIII 1495. Cf. XIII 1353, 2539, 2901, 2902, 3044, Kbl., 1885 col. 3; Lejay 257; Mowat, p. 378.

Il semble même que le participe *donatum* soit devenu l'équivalent de *donum*, à en juger par ce texte :

Solirix hoc donatum an(nos) XXV n atus) (s. e. dedit?).
XIII 3095.

Certaines langues romanes, l'italien, le provençal, l'espagnol, le portugais ont conservé *dare* dans le sens général de *donner*, tandis que pour exprimer l'idée de *faire un présent, un cadeau*, elles ont recours à *donare*. Le français seul a abandonné complètement *dare* pour lui substituer *donare* dans tous les cas ⁽²⁾. Dans le latin des inscriptions, *donner en présent* se traduit par *donum dare* :

Donum dederunt, Br., 1138; donum dedit, Mommsen 45 (cf. dono dedit, Br., 808).

Mais aussi par *donum donare* :

Sacerdos Dolicheni donum donavit, Br., 645 (250).

⁽¹⁾ Cf. BONNET, p. 296. FOERSTER et KOSCHWITZ, *Altfr. Übungsbuch*, I : *Gloses de Reichenau* VIII^e siècle) : *præbeatis* = *donetis*; *præbens* = *donans*, col. 6, 222; *præbuerunt* = *donaverunt*, col. 9, 832; *præbe* = *dona*, col. 6, 222.

⁽²⁾ Cf. KOERTING, ss. vv. : *do et dono*.

On trouve même les deux verbes usités simultanément dans un même texte et avec la même valeur :

Aram de suo item donavit — Gymnasium eisdem vicariis dedit — hanc pecuniam dari volo, Mommsen 149.
Aedem omni sua impensa donavit et ob perpetuam tutelam ejusdem ædis dedit — Br., 853 (124)

Ordinare : *Jubere* n'a pas survécu en roman ; il y a été remplacé par *ordinare* ⁽¹⁾ qu'on rencontre avec cette valeur dans quelques textes de la dernière époque ⁽²⁾. On peut y ajouter ces exemples empruntés à des inscriptions chrétiennes de date relativement récente :

Hic sub ista labide marmorea quem præses ordinabit venire de Venostes, Kraus 2. Nepos ipsius hec fieri ordinabit. Egli 37 (548).

Rogare : Ce verbe, devenu en vfr. *rover*, y a perdu sa signification première de *prier* pour adopter celle de *demandeur, commander, ordonner* ⁽³⁾. Une inscription de l'époque carolingienne, il est vrai, emploie ce verbe dans le sens de *jubere* et atteste ainsi que le changement en question remonte assez haut dans la période romane :

Hanc capsam Aetheus ep(iscopu)s fieri rogavit, Egli 41 (fin du VIII^e s^e).

Substituere : Conjugi piissimo memoria(m) substituit, XIII 1840.

Dans ce texte, *substituto* est devenu le synonyme de *insti-
tuo*, qu'on trouve d'ailleurs dans des expressions analogues, (XIII 2104^c). Le contexte rend inadmissible la signification traditionnelle de ce verbe.

⁽¹⁾ KOERTING, s. v. *ordinare*.

⁽²⁾ GEORGES, *Hdw.* s. v. : *ordinare*.

⁽³⁾ Cf. GODEFROY, s. v. : *rover*.

Particules.

Apud : Cette préposition est devenue *ab, ap* en provençal et en catalan ; *aud, od, o* en français. En même temps que la forme, le sens s'est entièrement modifié et *apud*, qui exprimait en latin la proximité, a fini par indiquer en roman l'accompagnement, dans le sens de *avec*. Cette transformation s'est déjà accomplie dans les textes latins du VI^e et du VII^e siècle, dans lesquels *apud* a reçu incontestablement la signification de *cum* ⁽¹⁾, et elle a dû évidemment se produire de la manière suivante. De l'idée de proximité, exprimée d'abord par *apud*, on a passé à celle d'accompagnement, quand il s'agissait de personnes et à celle de moyen, quand il s'agissait de choses. Les inscriptions ne renferment pas d'exemple d'*apud* dans le sens nouveau ; cependant la préposition semble avoir reçu une signification transitoire, intermédiaire entre l'idée de proximité et celle d'accompagnement. La cohabitation des deux époux s'exprime régulièrement au moyen de *cum*. Une seule inscription s'écarte de l'usage reçu et emploie la préposition *apud* :

Quæ vixit apud eum annos, XXIII, XII 1796.

Certes on pourrait traduire *apud* par *auprès de* ; mais précisément parce que tous les autres textes recourent à *cum* pour exprimer cette idée de la cohabitation, aussi souvent qu'elle se présente, nous croyons être en droit d'admettre ici une altération dans le sens de *apud*. Nous devons cependant ajouter qu'une même inscription chrétienne du VI^e siècle emploie côte à côte les deux prépositions :

(1) ALL, II, p 26 ss. — SCHROEDER, p. 57.

(Qui cum omnibus et apud omnes vix(it) ita ut nominis sui vocabulum vitæ meritis commendaret, Allm., 452 (510).

Si apparentées qu'elles soient par le sens, leur présence simultanée sur cette pierre montre assez que l'auteur faisait encore une distinction, si légère qu'elle fût, entre ces deux particules. L'ensemble de l'inscription témoigne d'ailleurs d'une précision dans l'expression de la pensée qu'on n'est pas habitué à constater dans les documents de ce genre et de cette époque.

Beneficio : Le substantif *beneficium*, employé à l'ablatif avec la valeur d'une préposition telle que *causa* ou *gratia*, indiquait à l'origine que l'action s'exerçait dans un sens favorable. Mais il s'est fait qu'avec le temps le sens premier de *beneficium* s'est effacé, que ce substantif a pris un sens de plus en plus indéterminé et que, tombé finalement au rang de préposition, il a été usité en bonne comme en mauvaise part ⁽¹⁾. Les inscriptions de la Gaule renferment deux exemples bien caractéristiques de la valeur première et dérivée de *beneficium* :

Muliæri pientissimæ cujus beneficio vixi pos missione(m) an(n)os XXX, XII 682. Misera. et in luctu æternali beneficio novercæ, XII 810.

Circa : Appliquée aux personnes, *circa* ne signifie plus seulement *autour*, mais *envers*, et devient synonyme de *in* et *erga*. C'est une modification qui est fréquemment attestée chez les écrivains post-classiques et dans les inscriptions : ⁽²⁾

Ob insignem circa se numinis ejus effectum, XII 354.

⁽¹⁾ Cf. ALL., I, pp. 174 et 574 ; VIII, p. 590. — KOFFMANN, p. 142. — Cf. C. I. L. X. (Campanie) : *Cujus beneficio diutius vivo*, 2647.

⁽²⁾ DRAEGER, II, p. 618. — CIL. XIV (Latium) : *Ob præstita circa se*

Juxta, Secundum : Dans le latin des derniers siècles, la confusion entre *juxta* et *secundum* se produisait fréquemment, quand il s'agissait de marquer la conformité :

Juxta judicium ipsius sarcophagum posuit, XII 2004.

La confusion inverse, l'emploi de *secundum* dans le sens de *juxta* est essentiellement propre à la langue vulgaire, d'après le témoignage exprès du grammairien Charisius. Et en effet, les exemples connus jusqu'à présent proviennent de textes qui n'offrent rien de littéraire : (1)

Hic adquiescit secundum suos, Allm., III, p. 460.

Pro : Aux diverses significations que cette préposition possédait à l'époque classique, il s'en est ajouté une autre, dérivée des premières, dans les textes de la décadence. *Pro* n'y sert plus seulement à marquer la destination, le but d'une action, mais aussi la cause, comme en français moderne et en vieux français (2). Il nous suffira de rappeler ici le début des serments de Strasbourg *pro Deo amur et pro christian poplo et nostro comun salvament* pour appuyer notre assertion d'un exemple probant :

Tantis pro meritis felix, XIII 921. Pater pro caritat[em] filiæ suæ titulu(m) [p]osuit, Le Bl., 270.

beneficia, 2165. IX (Italie mérid.) : *religiosissimus circa omnes cives et liberallissimus semper circa se*, 1686. — VI (Rome) : *Cujus merita circa me semper sensi*, 2141. — KÜBLER, p. 179.

(1) Cf. WELFFLIN : *Proben der vulgärlateinischen Vulomedicina Chironis*, ALL., X, p. 422. Cf. ALL IX, p. 98 (Charisius) : *Secus illum sedi, hoc est secundum, illum et novum et sordidum est*.

(2) BONNET, p. 615. — GOELZER, p. 343. — *Commentationes Wælfli-nianæ*, 1891, p. 255. — FRICK, *Chronica Minora* (TEUBNER), 1893, p. 618. — NEFF : *De Paulo Diacono Festi Epitomatore*. Diss. Erlangen, 1891, p. 23. — SCHROEDER, p. 55. — C.I.L.X (Campanie) : *pro castitate*, 3050. *Pro merito laborum*, 1120. *Pro meritis*, 422. (Latium) : *Pro meritis*, 5100. (Sardaigne) : *Pro meritis*, 7234.

{P}arentes pro amore filio dulcissimo titulo posuerunt, Kraus 215. Titulum posuerunt pro dilectione patris Litorius et Sancta, Kraus 199-200. Augurina So[ror] et Augurinus Diac(onus filius et pro carita[te] titulum fieri jusse[runt], Kraus 211. Mater et pater pro pietat[e] posuere, Kbl., 1889 col. 216 ; Le Bl., 289, 295; Br , 937, 939, 1189. Pro beneficio pos(uit), Br., 1187 Dominus pro benefic(iis) posuit, Br., 1187. Hoc tibi pro meritis, Br., 1239. Sed revehens cælo pro meritis animam, XII 2114^{†c}. Pro meritis posuit, XII 5273.

La preuve que *pro* dans ces textes exprime bien un rapport de cause, c'est que cette même idée est parfois rendue au moyen de *ob* ou de *propter* :

Ob industria merita, XIII 921. Ob merita ejus, Br., 1125. Ob egregia merita, Mommsen 143. Ob ejus eximia merita, XII 1927. Frater propter caritate titulum fecit, Le Bl., NR., 34.

Quondam : Cet adverbe s'emploie dans les documents épigraphiques et littéraires de la décadence ⁽¹⁾ avec la valeur de *defunctus* et correspond ainsi à l'adjectif français *feu*. Il se place avant ou après le substantif auquel il se rapporte :

Hic in pace requiescit Petrus filius conda(m) Asclipi, XII 936[†] (530). Memoria dulcissimæ quondam Paterniæ Paterniane, XIII 1854. D(is) M(anibus) et memoriæ æternæ Valeri Vallonis fratri Marini quondam, XIII 1925. D(is) M(anibus) Corneliæ Revetæ quondam, XIII 988. Julia Marcia conjux M. Caesoni Victoris quondam, XIII 1958.

(1) BONNET, p. 305.

Sive : A conservé, entre autres, la fonction purement coordinative que lui avait déjà assignée la langue classique avec le sens de *ou*, qui a d'ailleurs survécu en roumain ⁽¹⁾.

Matribus Arsacis paternis sive maternis, Br. 1969.
Dymachero sive assidario, XIII 1997.

De *ou* à *et* la distance n'est pas bien longue et *sive* pourrait déjà l'avoir franchie dans les deux exemples ci-dessus. En tous cas, on ne peut guère le traduire que par *et* dans ces inscriptions :

Mercurio regi sive Fortunæ, Br., 70. Amica carissima sive Felicius Romanus Libellicus ponendum curaverunt, Allm., III p. 455. Herculi Macusano cives Batavi sive Thraces adlecti ex provincia Germania inferiori votum solverunt, Kbl., 1885 col. 51. Hastiferii sive pastor(es) consistentes Castello Mattiacorum, Kbl., 1887 col. 180. h(oc) m(onumentum) s(i)v(e) l(ocus) [h(eredem)] n(on) s(e)q(uitur), Lejay 173.

La langue épigraphique attribue, en outre, un rôle spécial à *sive* dans l'énumération des noms d'un personnage. Cette particule sert ordinairement à introduire un cognomen ou un sobriquet. Il devient alors l'équivalent du français *dit* : ⁽²⁾

Primanus Ingenus sive Pottus, Br., 752. Aur eliaë Constantinæ sive Palladiæ, Kr., 33. L. Julio Cadgat o) sive Tripond[io], XIII 1466. C. Victori [Ta]jurici sive Quiguronis, XIII 2039. D(is) M(anibus) memoriæ C. Juli Alexionis Vituli sive Alexandri, XIII 2161. Martini sive Severi, XIII 796. Tertiniæ Amabilis sive Cyr[il]le, XIII 1897.

⁽¹⁾ KOERTING, s. v. *sive*.

⁽²⁾ CAGNAT, pp 56-57.

Satis : On sait qu'à l'époque archaïque, *satis* signifiait parfois *beaucoup, fort* (1). Il semble avoir conservé ce sens dans les textes suivants :

Umanetas in eo sates laudanda, XIII 2476† (626 ?).
XIII 2482†.

En effet, une autre inscription chrétienne exprimant une idée analogue substitue *nimis* à *satis* (2).

Utilitas eorum laudanda, nemis miranda voluntas,
XIII 2484†. De même : XIII 2481†.

Assez (*ad satis*) signifiait aussi en ancien français *très, beaucoup* (3).

CHANGEMENTS DE SENS

PROPRES AUX INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES.

Les inscriptions de la Gaule comprennent, comme nous l'avons dit, un nombre considérable de marbres chrétiens qu'il importe d'étudier séparément parce que leur vocabulaire présente certains caractères spéciaux. Lorsqu'on compare, sous ce rapport, la langue de l'épigraphie chrétienne avec la langue des auteurs ecclésiastiques, on est frappé de la ressemblance qu'elles présentent et qui suppose évidemment une action lente et continue du langage des lettres sur celui des classes inférieures. C'est cette unité du latin de l'Eglise qu'il faut avant tout mettre en évidence, parce qu'elle est, à elle seule, une preuve irréfutable de la propagation et de la pénétration des croyances

(1) WOELFFLIN : *Lateinische und romanische Comparatio*, 1879, Erlangen, p. 23.

(2) C'est le sens archaïque de *nimis* (Plaute, Térence et autres).

(3) GODFROY, s. v. assez.

nouvelles dans les masses populaires de la Gaule entière. Il y aurait donc lieu d'énumérer et d'analyser ici toutes les analogies entre les œuvres littéraires et les inscriptions par rapport aux changements de sens. Mais, grâce aux excellents travaux du maître de l'épigraphie chrétienne en Gaule, Ed. Le Blant ⁽¹⁾, notre tâche se réduit nécessairement à peu de chose. Nous laisserons donc de côté toutes les modifications sur lesquelles Le Blant a particulièrement insisté, pour ne mentionner ici que certaines particularités moins généralement connues.

Aptus : Cet adjectif fait partie des épithètes élogieuses dont on honore généralement les défunts dans les inscriptions chrétiennes, et il y exprime une qualité morale avec le sens de *attaché à, bienveillant* ⁽²⁾ :

Statio miseris et portus cginis omnibus aptus fuit, Allm., 462[†] (601). Hic jacit Artemia dulcis aptissimus infans, Le Bl., 353. Dulcissimus aptus, XIII 2478[†], 2477^{†c}, 2484[†] (cf. XIII 2400^{†c} (573) dulcissema apta, XIII 2480[†]. Mansuetus patiens mitis venerabilis aptus. Pauperibus promptus paradisiacas possidet aptus opes, XIII 2400^{†c} (573).

Astutus : Loin d'impliquer une idée de blâme, cet adjectif devient une épithète élogieuse ⁽³⁾ :

Benignus, abstutus, passens (= patiens), dulcissemus, aptus, Le Bl., XIII 2478^{†c}. Vir magnus, clemens ac mente benignus, astutus, ||argus, dulcissimus, aptus, XIII 2477^{†c}.

⁽¹⁾ LE BLANT : *L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, Paris 1890. — Cf. aussi les notes explicatives ajoutées aux inscriptions chrétiennes de la Gaule.

⁽²⁾ Cf. *Corp. gloss. latin.*, VI, p. 85 : *Aptus* = ἀρμόδιος, εὐάρμοστος, εἰθητος, utilis, necessarius, habilis, idoneus.

⁽³⁾ Cf. *Corp. gloss. latin.*, VI, p. 108 : *astutus* = δαίμων.

Abstuti, passiins, dulcissimi, apti, liviri (= liberalis¹,
onesti, XIII 2484†. Bonememoria Dananta, abstuta,
passiins, dulcissema, apta, XII 2480†

Les auteurs ecclésiastiques ont aussi employé *astutus* avec cette signification et dans une lettre à Saint Jérôme, Saint Augustin constate ce changement de sens (1).

Dans les gloses de Reichenau, *astutus* est interprété par *ingeniosus* (2) ce qui paraît plutôt plaider en faveur d'une acception favorable. D'autre part, *astutus* est déjà usité comme surnom dans une inscription païenne (XII 2636).

Beatus : Epithète réservée à ceux qui jouissent de la félicité éternelle, aux *bienheureux* et appliquée en Occident aux saints illustres, aux martyrs et aux innocents (3) :

requiescit beatissimus Deodatus, Le Bl., NR., 64.

Urbicius abba nobelis natalebus beatus ex operebus,
Le Bl., 471.

Caritas : A l'époque classique, ce mot avait une signification générale ; il indiquait l'amour, l'affection. Dans les documents chrétiens, œuvres littéraires et inscriptions, son sens se particularise et *caritas* finit par ne plus désigner que l'amour du prochain, la charité.

(1) SAINT AUGUSTIN, Edit. Maur., t. II (1688) Ep. CLXVII, p. 597 : Nunc enim eam dico astutiam quæ usitatus in malitiosis intelligi et vocari solet, non sicut nostra loqui Scriptura consuevit, quæ saepe astutiam in bono ponit, aude : *Estote astuti ut serpentes* ; et illud, *ut et innocentibus det astutiam*. Quamquam et apud illos Romanæ linguæ disertissimus dixerit, *Neque illi tamen ad cavendum dolus, aut astutia deerant*, astutiam ponens in bono : sed apud illos rarissimum, apud nostros frequentissimum est.

(2) FOERSTER-KOSCHWITZ, *Altfr. Übungsbuch*, I, col. 20 : *astutus* = *ingeniosus*.

(3) LE BLANT, NR., p. 64. — BONNET, p. 242, I. Cf. *Corp. gloss. latin.*, VI p. 133 : *beatus* = *μακάριος*.

Voluntate diffusa charitate largissima, XII 2090[†]
(551-566).

L'acception nouvelle de *caritas* cadre parfaitement avec l'emploi de *largus*.

Cependant, la signification première a encore persisté dans ce texte :

Frater propter caritate titulum fecit, Le Bl., NR. 34
(cf. *pro dilectione*, Kraus, 207, 209, 215, 211, 294).

Qui vixer(unt) [in conju]gali adfectu et carita(te), XII
1724[†] (472).

Caritatem s'est maintenu en vieux français sous la forme *cherté* et signifie à la fois affection, tendresse et charité ⁽¹⁾.

Credulitas : N'a plus le sens péjoratif que lui donnent les auteurs païens. Ce mot désigne, au contraire, une foi profonde ⁽²⁾ :

Sit modo sancta fides, sit pia credulitas, XII 5350[†].

Depositio, depositus : La littérature chrétienne a restreint le sens de ce mot à celui d'inhumation, de sépulture ⁽³⁾ et les inscriptions ont adopté cet usage :

Depositio est VII idus Martias, XII 2094[†] (579). Depositio Adelfi, Le Bl 591. Optato et Paulino consularibus Kal(endis) Febraris depos(itio) Selentioses, XIII 2351[†] (534).

Par suite, les participes *depositus*, *deposita* y ont remplacé *obitus* et *defunctus* des inscriptions païennes :

Depositus s(ub) d(iem) VIII Kal(endas) Januar(ias), XII 570[†]bis. Deposita VI idus Martias, XII 960[†].

(1) GODEFROY, s. v. : *cherté*

(2) Cf. KOFFMANN, p. 52. LE BL., NR., pp. 359, 360. BONNET p. 262. ALL. III p. 17.

(3) ROENSCH, p. 312. — BONNET, p. 199. — HOFFMANN, p. 150.

Facilis : Cet adjectif a reçu une acception toute particulière, dérivée toutefois du sens premier. Il désigne les gens inconsiderés, capricieux. On trouve dans Grégoire de Tours, Sidoine Apollinaire et les glossaires *facilitas* et *facilis* employés avec cette signification : (1)

Terruit faciles cum pace paterna, XII 944^r (553).

Fidelis : Les écrivains ecclésiastiques appliquaient exclusivement cette épithète à ceux qui avaient reçu le baptême; cette tradition s'est également implantée dans le langage épigraphique (2) :

Eutyciano in pace fidelis, Le Bl. NR., 36. Hic jacet virgo fidelis, XII 490^r. Fidelis famul(us) Dei, XII 1724^r (476-492). Hic in pace quiescit dignissima fidelis, Le Bl., 244 Kraus, 105, 143, 193, 284, 292.

Martirium : Eglise, oratoire élevé sur les restes d'un martyr (3) :

Vixit annus quinqu et in martirio annus septe, XIII 2412^r.

Proponere : Faire un vœu (*propositum* : vœu) (4) :

Vitam suam prout proposuerat gessit, Le Bl., 44.
(Elle vécut comme elle en avait fait le vœu, selon son vœu).

(1) BONNET, p. 278. Sidoine Apollinaire, Ep. IX, 6. Cf. *Corpus gloss. latin.*, V, p. 68 : *faciliorem = leviozem cujus contrarium est difficiliorem id est gravem.*

(2) LE BL., NR., p. 46. — KOFFMANN, p. 152. — ROENSCH, p. 332. (cf. *Corp. gloss. latin.*, IV, p. 76, 45 : *fidelis, de servo fideli unde hoc vocabulo censentur bene credula christiana* (cf. V p. 456, 48 ; V 200, 16).

(3) *Corpus gloss. latin.*, VI p. 682 : *Martyrium - modicum oratorium.*

(4) LE BLANT, *Inscript. christ.*, I p. 90.

Reus : Reus et servus IHM Christo, Le Bl., NR 248.

Dans ce texte, *reus* doit être pris dans le sens restreint de débiteur ; il désigne celui qui s'est engagé par un vœu et qui est tenu de remplir sa promesse. *Reus* se rencontre rarement dans ce sens et, comme tel, n'est pas exclusivement propre aux documents chrétiens. Virgile ⁽¹⁾ et Macrobe ⁽²⁾ l'ont employé dans une acception analogue.

Statio : Ce mot figurant à côté de *portus* ne peut avoir que le sens de *radé* (refuge des vaisseaux), appliqué ici métaphoriquement à une personne ⁽³⁾ :

Statio miseris et portus eginis omnibus aptus fuit,
Allm., 462 (601)

Utilis : Nous pouvons reproduire ici la remarque déjà faite par Bonnet ⁽⁴⁾ que dans les textes de la décadence *utilis* prend un sens beaucoup plus général que d'habitude. Dans l'inscription suivante, on peut le traduire par *généreuse, bienfaisante* :

Bertefrida innox, honesta, decora, blanda, utelis,
cauta, XII 2096^r.

Utilitas signifiera par suite *bienfaisance, générosité* ⁽⁵⁾.

Utilitas eorum laudanda, nemis miranda voluntas,
XIII 2484^r.

Voluntas : Dans cet exemple, *voluntas* a pris également un sens plus spécial, celui de *bonne volonté, de bienveillance*,

(1) VIRGILE, *Enéide* V, 137 : *voti reus*.

(2) MACROBE, *Saturnales*, III, 2 : *Hac vox propria sacrorum est, ut reus vocetur qui suscepto vōto se numinibus obligat, damnatus autem qui promissa vota jam solvit.*

(3) Cf. *Corp. gloss. latin.*, II p. 187 : *statio* — ὄμορος.

(4) BONNET, p. 288.

(5) Cf. *Corp. gloss. latin.*, II p. 212 : *utilitas* — ἐπιτηδεώτης.

qui cadre parfaitement avec la nouvelle acception de *utilitas*. Ailleurs, *voluntas* figure à côté de *humanitas* :

Umanetas laudanda, nemis miranda voluntas, XIII
2481^r^c.

CHAPITRE V.

Stylistique.

Au point de vue du style, bien plus encore qu'au point de vue de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire, les documents épigraphiques doivent être répartis en deux groupes bien tranchés : d'un côté, les inscriptions métriques, de l'autre, les inscriptions en prose ⁽¹⁾

Lorsqu'on voulait honorer tout particulièrement un défunt on composait ou l'on faisait composer une inscription en vers pour immortaliser ses hauts faits et ses qualités. Cet usage ne fit que se développer sous l'Empire, où, gagnant la foule, il se répandit dans les provinces les plus éloignées. Ce fut une mode qui sévit partout et à propos de tout. On ne se contenta bientôt plus de retracer en vers les mérites du défunt, la douleur des parents ; tout servit de prétexte et de matière à versifier et l'on confia aux vers les exploits les plus bizarres. Témoin cette inscription :

Victoria ! Balbus pedico vicit et gesatus
Actius (h)erniacas qui ducet sa'e)pe choreas, XII 5695.

⁽¹⁾ Voyez notre étude sur le *Style des inscriptions latines de la Gaule*, dans le *Musée Belge*, II, 1898, pp. 97-125.

On peut croire, à première vue, que ces compositions métriques fréquentes et d'une longueur de dix vers en moyenne, doivent abonder en détails curieux et inédits sur la versification populaire mais il n'en est malheureusement pas ainsi. Rien de plus artificiel, rien de plus banal que ces inscriptions qui ne sont, pour la plupart, qu'un faible écho de la poésie lettrée. On peut s'en convaincre en parcourant les deux volumes de l'*Anthologie* ⁽¹⁾, où ont été rassemblés jusqu'aux derniers lambeaux métriques du *Corpus*.

Dans cette foule de vers éclos pendant toute la durée de l'Empire, même dans les inscriptions chrétiennes des ^v^e et ^{vi}^e siècles, rien ne trahit l'existence de la versification populaire. Le mètre est resté savant : l'hexamètre, seul ou joint au pentamètre, domine dans une large mesure ; l'iambique ou le trochée sont relativement très rares. Quant aux idées, elles se réduisent à quelques lieux communs qu'on retrouve partout, en Gaule, en Afrique, en Italie, en Pannonie, exprimés sous une forme identique ou légèrement modifiée. Cette concordance, d'une fidélité étonnante dans des lieux si divers, ne s'explique qu'en admettant l'existence de manuels ou répertoires de formules versifiées à l'usage des lapicides et de leurs clients.

C'est ce qu'a d'ailleurs montré à l'évidence l'étude consacrée spécialement à ce sujet par *Cagnat* ⁽²⁾. Voulait-on donner à sa pensée un certain cachet d'élégance et raffiner dans l'expression, on recourait, pour ne pas se mettre en frais d'invention, aux poètes en vogue et on leur empruntait des vers entiers, des fragments de vers ou leur voca-

⁽¹⁾ BUCHELER et RIESE, *Anthologia Latina* (Teubner) 1895. Pars II : *Carmina epigraphica*, 2 fasc. (1921 pages).

⁽²⁾ CAGNAT, *Sur les manuels des graveurs d'inscriptions*. *Revue de Philologie*, t. XIV (1889), pp. 51-65.

bulaire poétique. On s'adressait de préférence à *Virgile*, le modèle par excellence puis à *Ovide*, à *Lucain*. Les autres poètes furent également exploités et on alla même jusqu'à mettre à contribution les *Cynégétiques* de *Némésien* ⁽¹⁾.

Ajoutons toutefois que l'imitation n'est pas toujours servile. Il peut se faire que le rédacteur se contente de prendre à un poète en renom une idée fondamentale pour la développer ensuite, pour la paraphraser de lui-même. C'est ainsi que les inscriptions de la Gaule renferment un spécimen vraiment remarquable de cette tendance à imiter librement les poètes en vogue. Nous voulons parler de l'épithaphe bien connue de la chienne *Mya*, qui rappelle évidemment et sans désavantage le *Passereau* de *Catulle* et la *Catella* de *Martial* :

Quam dulcis fuit ista, quam benigna !
Quæ cum viveret in sinu jacebat,
Somni conscia semper et cubilis.
O factum male, Myia, quod peristi !
Latreres modo si quis ad cubaret
Rivalis dominæ licentiosa.
O factum male, Mya, quod peristi !
Altum jam tenet insciam sepulcrum
Nec servire potes nec insilire
Nec blandis mihi morsibus renides. XIII 488.

Mais toutes ne sont pas aussi artistement composées et il arrive fréquemment qu'abandonné à ses propres ressources, le rédacteur s'embrouille, s'enchevêtre dans ses pensées. Ses connaissances en fait de métrique le trahissent et il ne recule pas devant des hexamètres de sept pieds.

Le recueil de la Gaule Narbonnaise renferme un texte

⁽¹⁾ HOSIUS, *Römische Dichter auf Inschriften*. *Rheinisches Museum*, (1895) N.F. t. 50, pp. 286-300. Voyez aussi l'*index* de Buecheler, pp. 913-920.

très intéressant à ce point de vue et qui est, pour ainsi dire, aux antipodes de celui que nous venons de citer. L'auteur s'est inspiré du fameux distique d'Ovide (*Tristia*, I, 9, 5) :

Donec eris felix, multos numerabis amicos ;
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Il reprend cette idée en d'autres termes ; puis, il disserte vaguement, au hasard de la pensée et de la grammaire, sur la véritable amitié, affirmant qu'on ne peut reconnaître un ami que dans le malheur :

Quat (= quoad) valeas (h)abeas pascas, multos tu
[habebes amicos.
Si haliquit casu alite[r] aduxerit aster,
Aut ili Romai frater es aut tu peregre heris
Et vocas acliva. Quo si tu non nosti amicos,
Adcnoscet homines æg,er) quos no(n) pote sanus.
Porta probat homines, ibi hest trutina ultima vitai :
Aspicent ex(e)quias (ali)quis, ita ut quit evitant :
Et pietas hilic paret et qui sit amicus.
!B)enificia absenti qui facet, ilic am[icu]s herit.

XII 915 (= p. 819. add.). Buecheler, *Anthologie*. 470, p. 221.

Nous avons là un bel échantillon des capacités poétiques d'un versificateur populaire, maniant la langue et le mètre avec un aplomb et un sans-gêne imperturbables. Les essais de ce genre sont très rares ce qui laisse supposer qu'ils ne trouvaient pas grâce aux yeux de la foule. Celle-ci se défiait sans doute de ces poètes d'occasion et satisfaisait son goût pour les épitaphes versifiées en recourant aux formulaires. Toutefois, il faut bien convenir que ce goût n'était parfois ni très délicat, ni très exigeant car les rédacteurs auxquels elle s'adressait, prenaient avec les vers de leurs manuels de singulières libertés. Ces manuels qui étaient d'excellents guides lorsqu'il s'agissait d'exprimer

les lieux communs ordinaires, la prière au passant de s'arrêter un instant pour lire le *titulus*, la cruauté de la mort et le regret de la vie, les qualités du défunt, devenaient malheureusement insuffisants dans certains cas impossibles à prévoir, quand il fallait, par exemple, graver sur la pierre les noms et l'âge du défunt, le nom et le degré de parenté des dédicants. Seul, un versificateur habile et rompu au métier pouvait se tirer d'affaire. Sans doute, il se trouva des lapicides qui surent triompher de la difficulté et qui parvinrent tant bien que mal à assouplir au rythme ces noms de personnes et de familles, mais les talents de ce genre restèrent toujours une exception, à en juger par les maladresses nombreuses commises à ce propos. On voit assez fréquemment des inscriptions formulées en vers parfaitement cadencés, rédigées en termes choisis, se changer brusquement en *quasi versus*, en prose mêlée de débris d'hexamètres, aussitôt qu'apparaissent certaines notions individuelles :

Littera' qui nosti, lege, casum et d[ole puellæ ?].
Multi sarcophagum dicunt quod cons[umit artus].
Set conclusa decens apibus domus ist[a vocanda].
O nefas indignum ! jacet hic præcla[ra puella] ;
Pervixit virgo, ubi jam matura placebat ;
Nuptias indixit, gaudebant vota parentes.
Vixit enim ann(os) XVII et menses VII diesque XVIII.
O felice' patrem qui non vidit tale' dolorem ;
H(er)eret et in fixo pectore volnus Dionysiadi matri
Et junctam secum Geron pater tenet ipse puellam, XII 743^c.

La grande difficulté était d'indiquer l'âge sans rompre le rythme et c'était là qu'échouaient le plus souvent les efforts de ces poètes amateurs. Aussi lorsque le nom de nombre ne pouvait se plier au mètre, on paraît à cet inconvénient en le faisant figurer en chiffres romains.

L'épithaphe ci-dessus en fournit déjà un exemple. En voici un autre :

Ultimus ipse fuit XXXXV annus
Cum mihi fatalis venit acerba dies, Br., 946^r.

L'incurie du graveur est parfois telle, qu'introduisant un léger changement dans le texte du formulaire, il ne se donne pas même la peine d'accommoder la forme des mots au sens nouveau :

.
Dum sis in vita, dolor est amittere vitam ;
Dum semel occidimus, omnia despicias.
Orbem sub leges si habeas dum vivis, ad Orchum
Quid valet ? Hic nulla est divitis ambitio, XII 527^r.

L'avant-dernier vers est visiblement une imitation de cet hexamètre de Virgile (*En.* IV, 231) :

Proderet, ac totum sub leges mitteret orbem.

Le rédacteur modifie son modèle ; à *mittere*, il substitue *habere*, mais sans se rendre compte que l'accusatif *leges*, obligatoire avec le premier, devient fautif avec le second.

Des incorrections de ce genre ne présentent aucune valeur pour l'étude du latin vulgaire, non pas que la substitution de l'accusatif à l'ablatif soit étrangère à la syntaxe populaire, mais parce que ce n'est point une altération naturelle de la langue. Ce n'est qu'un accident dû à la négligence individuelle.

On le voit, l'étude du latin parlé ne peut retirer qu'un maigre profit de ces inscriptions métriques. Celles dont l'originalité de la forme et de la pensée trahissent le langage des gens des classes inférieures, sont excessivement rares ; les autres, entièrement subordonnées par le mètre et l'expression à la littérature savante, n'intéressent que

cette littérature elle-même, et les quelques idées générales qu'elles se transmettent sur la vie et la mort ne relèvent que de la morale et de la philosophie.

Il en est autrement des inscriptions en prose. Ici, l'esprit est dégagé des formulaires soi-disant poétiques, la langue n'est plus entravée par les exigences du mètre. Par suite, la forme gagne en naturel, en liberté et elle pourra devenir, à l'occasion, l'expression fidèle de la pensée du dédicant, vulgaire ou correcte, selon la classe à laquelle ce dernier appartient. Ces inscriptions sont de loin les plus nombreuses, mais aussi les plus courtes et les plus laconiques; une foule d'entre elles ne portent que les noms propres du défunt et des dédicants, accompagnés des formules traditionnelles le plus souvent exprimées par des initiales. Il n'est pas rare de trouver des épitaphes rédigées sous cette forme :

D(is) M(anibus) C(ai) Julii Attici Spuria Marcia marito
pientissimo, XII 3629.

Alphios ser(vus) ex voto post libertatem, XII 619.

Ce style lapidaire, s'il en fût, ne prête guère, on en conviendra aisément, à des remarques sur le style et même sur la langue. Cependant le rédacteur se permet parfois d'ajouter, en dehors des termes consacrés par l'usage, quelques détails personnels sur la vie et les mérites du défunt, ou d'exprimer à sa façon les regrets ou la douleur qu'excite en lui la mort d'une personne chère. C'est alors seulement que nous pouvons saisir sur le vif le langage de la foule et le haut intérêt que présentent ces phrases ou ces bouts de phrases compense, dans une certaine mesure, la sécheresse ou la banalité du langage épigraphique. Nous ne citerons à l'appui de ce que nous avançons que ces deux textes curieux à plus d'un titre :

Hero vibus (= *vivus*) sibi posuit et Silvan(a)e Patriciae dominæ et uxori muliæri pientissimæ, qujus beneficio vixi pos misione anos XXsene bile, XII 682ⁿ.

Hoc tetolo fecet Muntana conjus sua Mauricio, qui visit con elo annus dodece et portavit annos quarranta. Trasit die VIII K(a)l(endas) Junias, Le Bl., N. R., 66.

Les épitaphes, qui constituent la grande majorité des inscriptions, reproduisent certaines idées qui se répètent nécessairement sur chaque pierre. On s'attendrait donc, en rassemblant les diverses formes sous lesquelles elles sont rendues, à trouver une grande richesse et une grande variété de tours et d'expressions propres à la langue parlée, mais ici encore les formulaires sont largement mis à contribution. Les mêmes locutions se répètent indéfiniment et ce n'est qu'assez rarement qu'on découvre une façon originale de parler. Toutefois, grâce à la somme considérable de documents que nous avons étudiés, il nous a été possible de réunir un nombre respectable d'expressions caractéristiques. On peut y voir la preuve que le latin vulgaire disposait d'une assez grande variété de tours qui trahissent, à défaut d'élégance, le naturel, la simplicité, la facilité propres à un parler populaire.

Pour indiquer que le défunt repose sous la pierre, on avait le plus souvent recours aux formules : *hic situs est, hic jacet hic quiescit, hic requiescit*. Mais on trouve également les verbes *pausare* et *dormire* :

Hic pausat in pace, Le Bl., 265, 273 (fin du VI^e siècle), Kraus 29, 92, 116, 143, 170, 237, XIII 906[†], 2357[†] (449). Conjus pausanti in pace, XII 965, 673 — hic dormit in pace, XII 960[†]. Bellator dormit, Le Bl., 166. In pace dormiam et requiescam, Le Bl., 336^c.

Une inscription chrétienne, du X^e siècle il est vrai, porte cette autre formule qui est, pour ainsi dire, devenue

un gallicisme (*il y a*) et qui apparaît déjà dans un texte du 1^{re} siècle, dans la *Peregrinatio ad loca sancta* : (1)

Hic habit reliquias s(an)c(t)e Mariæ, Le Bl., 11.

L'idée de « vivre » s'exprimait généralement au moyen de *vivere*, suivi du nombre des années à l'accusatif ou à l'ablatif. Cette locution excessivement banale, est parfois rajeunie à l'aide de l'accusatif étymologique. D'autres fois, on emploie des termes plus ou moins figurés *vitam ducere*, XIII 2481[†], *vitam gerere*, XIII 2354[†] (431). Cette même idée est parfois rendue avec une simplicité extrême :

Cum quo vita fuit, XII 4117. Habuit talem cum omnibus vitam, XIII 2481[†].

Quant à l'âge du défunt, à côté de la formule ordinaire *vixit annos* ou *annis* et du génitif de qualité *filio annorum* XIX, *defunctus annorum* (*tot*), on trouve *annos ferre*, XII 3749, *agere annos*, XII 3200, 4247, 4590, Le Bl., N. R., 297 (347), *exigere annos* (*exactis vitæ annis*, XII 208[†] (491), *post annos exactos vitæ ejus LXX*, Br. 913), *habere annos*, XII 230, 2141, 5276, XIII 2386[†] (552), 2308, *annos facere*, Le Bl., 234.

Au lieu de recourir à un verbe transitif suivi d'un accusatif ou d'un ablatif de durée, on se bornait parfois à l'emploi de la préposition *in* et on disait tout simplement comme dans ces textes :

Secundina in bimatu, XIII 2262 (cf *filio Cassiano bimo*, XII 2277). D(is) M(anibus) Rutiliæ L(ucii) filiæ Marcellæ in ann(is) XVII, XII 3001. Trasiit in annos XXXXV, Le Bl., 569 (584). Transiit in annus sexaginta, Le Bl., 571.

(1) Cf. WOELFFLIN, ALL. IV p. 271.

Lorsqu'on ne voulait pas préciser l'âge, on recourait alors à une locution familière où *in* tenait lieu des prépositions *de* et *à*, dont nous nous servons actuellement :

Justi anorum sex in septē(m), XII 2198. Annus habuit duo in tertium, Kbl., 1896 col. 227[†]. Quattuor in quinto[s] ad Chr(istu)m detulit annos, Le Bl., 353.

Le verbe qui était le plus en vogue dans ce genre d'expressions était *portare* qu'on trouve à plusieurs reprises dans les inscriptions de la Gaule :

Portabit annos quarranta, Le Bl., N. R., 66. Belloa portabit annos tres, Le Bl., 337^a. In hoc tumolo requiescit in pacæ bonæ memoriæ Maria portans annus septē et mensis quinque, Le Bl., N. R., 224. In oc tomolo requescet bonæ memoriæ Dulcetia p(er) portat annus XXXV, Le Bl., N. R., 226 (530 ?). (Cf. Vitam transportavit in cæli[s], XIII 3057[†]. Severus pater infelix corpus ejus deportatum hic condidit, XII 155. (*Mais* : reliquis ejus hic delatis, XII 118).

Cet emploi de *portare* mérite une mention spéciale. *Annos portare* est la locution populaire à laquelle correspondait dans la langue littéraire l'expression *annos ferre*.

Le latin classique avait établi, comme on sait, une différence entre *ferre* et *portare* que lui avait légués la langue archaïque; elle avait spécialisé le sens de ce dernier et ne l'employait que lorsqu'il s'agissait de lourds fardeaux. Mais cette distinction ne pénétra pas dans le langage de la foule qui, fidèle en ce point comme en tant d'autres, aux traditions de la langue archaïque, continua à se servir de *portare*, dans toutes les acceptions possibles. *Ferre* subsista à côté de *portare*, mais perdit de plus en plus d'importance pour disparaître enfin en roman sans laisser

aucune trace de son existence ⁽¹⁾. Et ce qui confirme ce processus linguistique, ce n'est pas seulement la prédominance de *ferre* dans les ouvrages littéraires ni l'apparition et la persistance de *portare* dans les textes d'origine vulgaire, tels que les inscriptions mais c'est que dans le glossaire mi-latin mi-roman de Reichenau (viii^e s^c), *ferre* est à huit reprises différentes interprété par *portare* ou par ses composés ⁽²⁾.

Par contre, l'expression de cette même idée dans les inscriptions métriques témoigne d'une terminologie beaucoup plus affectée et plus prétentieuse. Comme l'indication de l'âge doit former un hexamètre, pour obtenir avec le moins de peine possible un vers bien plein et bien rembourré, on analyse la somme totale des années en ses éléments à l'aide des nombres distributifs, puis on comble les lacunes en intercalant certains détails poétiques, au risque parfois de tomber dans l'excès et de rompre le mètre à force de le tendre :

Bis undenos ævi completis duxit mensibus annos,
XII 592[†]. S{e|x lust|ra} exegit non breve ter spatium,
XII 2660[†]. Uno minus quam bis denos ego vixi per
annos, XII 533^c. Bis denos vixi depletis mensibus
annos, XII 533^c. Huic expletis ter centum ter denisque
diebus, Br., 1052^c.

Il va de soi que les manuels renfermaient des modèles de formules d'âge, où il suffisait de modifier, suivant le cas, un des nombres multiplicateurs. Ainsi, l'hexamètre régulier :

⁽¹⁾ *César* (Teubner), I, 24 et I, 18 : *sarcinas conferrijussit*. — *Bellum Africanum* (Teubner), 69 : *sarcinas jubet comportare*. WOELFFLIN, *Bemerkungen ueber das Vulgarlatium*, *Philologus*, XXXIV, 1876 p. 151.

⁽²⁾ FOERSTER et KOSCHWITZ, *Altfranzesisches Übungsbuch*, I (1886) col. 1. 38.

Bis denos animam sine crimine pertulit annos
devenait selon les circonstances :

Qui sepsies denos animam sine crimine pertulit annos,
Allm., 36^c.

Qui sexsies denos animam sine crimine pertulit annos,
XIII 1891^c.

Au lieu des mots ordinaires *vivere, facere, perferre, exigere*, on se sert d'un terme plus imagé, moins usé, moins banal, et par analogie avec des expressions telles que *reddere vitam, animum* (cf. *naturæ socialem spiritum corpusque origini reididit*, XIII 2027), on dit :

Triginta et geminos decim vix reddidit annos, XII 942^c.
Ailleurs, on trouve *ostendere, claudere* :

Bis mihi septenos ætas ostenderat annos, XIII 2219^c.
Heu male! Mensis post decimum non clausit prope-
rantia fata, Br., 350^c.

Il peut se faire, en outre, qu'une inscription en prose, mais dans laquelle on reconnaît à première vue des fragments métriques, présente deux locutions différentes, l'une empruntée à la poésie savante, l'autre au langage familier.

Sed Maria longum vitæ cursum centeno console
duxit. Eugenia XVIII ann(os) habens juventatis
flore[m] amisit duræ violentia mortis, XIII 2386[†] (552).

La première, *centeno console*, provient en ligne directe de ce vers de Martial (VIII-45) :

Amphora centeno console facta minor.

On pourrait croire que la notation de la mort, plus encore que celle de l'âge, servait de matière à un vocabulaire aussi riche que varié. Mais il n'en est rien. On ne rencontre que rarement une expression sortant de l'ordi-

naire, et encore apparaît-elle le plus souvent dans une inscription en vers. En dehors des termes habituels (*obire, defungi*) des textes en prose, il en est quelques autres qui expriment fort clairement la violence et la brutalité de la mort arrachant l'homme aux jouissances de la vie :

Infanti dulcissimo quem prima ætate florentem mors dira subripuit, XII 3559. C. Papio Secundo decurioni — interceptus (= intercepto) ann(orum) XXXX et Secundano filio ereptus (= erepto) an(norum) X, XII 2246. Set fatum malum, ut interciperetur filius! XIII 2199. Soror fratri pientissimo ante tempus sibi erepto, Allm., 380. Licet sors iniqua fatorum vitam abstulerit, XIII 2077. Quem ostensum no[n] datum iniquitas fati præmatura morte parentibus rapuit, XIII 1910. Filiæ infelicissimæ immatura morte præreptæ, Kbl., 1883, p. 78.

Le souci de la nouveauté entraîne quelquefois le rédacteur de l'épithaphe à une certaine recherche et un certain raffinement dans l'expression. C'est ainsi qu'à côté de l'accusatif étymologique *fatum suum funxit*, une inscription présente cette locution peu commune *quem pater et mater sepultura tradiderunt*, XII 1381.

Tout autre est la terminologie des inscriptions chrétiennes. Elle est plus variée et l'on y retrouve plus d'une trace du langage familier. Cette diversité procède évidemment d'une conception différente de la vie et de la mort chez les chrétiens et chez les païens de l'empire. Pour ceux-ci, la vie était le souverain bien et la mort le souverain mal : les images sombres que la mort éveillait en leur esprit influençaient nécessairement la langue qui les interprétait. Les chrétiens, au contraire, ne voyaient dans la vie qu'une existence passagère, transitoire, après laquelle s'ouvrait une vie nouvelle, éternelle, plus dési-

table. Ils exprimaient cette idée de la mort qui les faisait passer d'un monde dans un autre par des termes adéquats à leur pensée. Rien n'est plus fréquent, par exemple, que le verbe *transire*, auprès duquel apparaissent encore quelques autres analogues, tels *precedere*, XIII 1548† (461) et *recedere*, Le Bl., NR., 297 (347). Le substantif *recessio* est même devenu synonyme de *mors* :

Recessio bone memoriæ Viviani, XIII 1029†.

Ce passage d'une vie à l'autre est parfois rendu par des images très fortes :

Migravit ad dominum, XIII 590†. Migravit ad astra, XII 631† (506). Migravit de hac luce, XII 1792† (516). Accepit transitum suum, Le Bl., 586. Tradidit animam D(e)o, XIII 2359† (454 ?). Quattuor in quinto(s) ad Christum detulit annos, Le Bl., 353. Vitam transportavit in cœlis, XIII 3057†. Idibus ad cœlum terris migravit ab [i]m̄is, XIII 2399†^c.

C'est sans doute à cette conception de la vie et de la mort que se rattache l'expression de *obire vitam* au lieu de *obire mortem* :

Vitam obiet sub die V Kalendas) Augustas, Le Bl., N. R., 232 (548-621).

Mais il est curieux de constater qu'elle figure au milieu de la phraséologie païenne : *set mors inveda abstolit juvenem*. Peut-être ne faut-il y voir qu'une extension maladroite de la locution classique *obire diem (supremum)* ?

Ce n'est pas toutefois que le vocabulaire chrétien fût totalement affranchi de l'influence du lexique païen ; on retrouve çà et là des réminiscences visibles de la rhétorique traditionnelle. Ainsi, après avoir dit que leur fils adolescent est assis à la droite du Christ, dans l'attente du bonheur éternel, les parents ajoutent :

Lugemus te, miserande puer, quia breve omne quod bonum est, XII 592^c. Inveda mors rapuit de corpore vitam, XIII 2454[†] (486-529). Qui licet immaturo obitu destitutus, Le Bl., 257.

Chose curieuse, sur une même pierre sont exprimées, et cela sous une forme très vive, la conception chrétienne et la conception païenne :

Hic titulus teget diac(onum) Emiliū, quem funere duro ih̄eu nimium celere rapuit mors impia cursu XXXVIII aetatis suæ anno. Mortem perdidit vitam invenit qui auctorem vitæ solum dilexit, XII 5862[†].

Cette juxtaposition des deux formules dans une inscription qu'on croit appartenir au VI^e siècle, atteste, non pas la survivance des idées païennes, ce qui serait fort étrange sur un monument élevé en l'honneur d'un membre du clergé, mais bien celle des manuels de lapicides. A cette époque, dans les inscriptions comme dans la littérature, chaque fois qu'on voulait orner son style, on s'adressait aux modèles laissés par les Gentils. On remarquera que, seuls, les éléments traditionnels du texte cité ci-dessus faisaient primitivement partie d'un hexamètre.

Si nous passons maintenant des idées particulières, telles que l'âge ou la mort, à l'examen du style en général, nous constaterons, en groupant certains détails éparpillés dans tous les documents de la Gaule, que la langue épigraphique se différencie en plusieurs points du latin classique d'un Cicéron ou d'un César. Elle s'en distingue d'abord par l'ordre des mots. Il arrive très fréquemment que l'apposition précède le nom propre qu'elle détermine. Il est inutile de dire que l'usage classique continue encore à servir de règle et que les exemples ci-dessous, si nombreux qu'ils soient, restent toujours des exceptions. Mais

plus on avance vers le moyen-âge et plus la tendance opposée, qui donne au langage un certain air de modernité et dont procèdent évidemment les constructions analogues des langues romanes, gagne en importance. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer le nombre relativement supérieur des exemples empruntés au textes chrétiens :

Ego pater Vitalinus et mater Martina, XII 2033†.
Domine conjugii dulcissime Barbare, XIII 3052†.
Sui Ursulus et Maurus et Tetlea titulum posuerunt.
Le Bl., 231. Patris Litorius et Sancta, Kraus, 199-200.
Infans dulcissima Lupantia, Kraus, 207. Titulum posuit Geronius carissime conjugii Sanctule, Kraus, 78. Titulum posuit uxor Duda, Le Bl., 346. Hic jacet puer nomine Valentiniano Le Bl., 355 (Cf. puella nomine Reudolfu, Le Bl., NR., 89). Hic requiescunt membra ad duos fratres Gallo et Fidencio, XIII 2483† (VII^e siècle). Riculfus et jugalis sua Guntello, XIII 2484†. Memoria(m) fecit Ursina conjugii suo Ursiniano veteranode Menapis XIII 3033† Cui pater Leuninus, Le Bl., N. R., 63. Tumulus neofiti Pauli, XIII 1548† (466). Camulia patribus Blasto et Ivorigi p(osuit), XIII 679. Suavisia uxori tato Parno tata Akianæ. Br., 688. Maxima Quintina avia Cornelies Sabnilles su(a)e pietissime fecit, XII 36.

Les noms propres au génitif et exprimant la filiation, la parenté, suivent également les noms communs qu'ils déterminent :

Hic requiescit in pace bonememoria Urbeca filia bonememoriae Squelioles, XII 491†. Hi fuerunt filii Helari et Dalmatiae, XII 2141†. Infantula Innox nomine Elarina filia Muri, XIII 2413†. Lindis filia Velandu et Theudelindi, Le Bl., 344. D(is) M(anibus) Primul; infantis Sequentis et Primule, Br., 856. Alianus filius Pauli viri praesidialis, XIII 1796†.

Il va de soi que lorsque le nom propre au génitif est suivi d'un adverbe qui le détermine, le nom de parenté apposé précède ce nom propre :

Julia Marcia conjux M. Cæsoni Victoris quondam,
XIII 1958.

Une inscription chrétienne du VII^e siècle dont la langue renferme d'ailleurs plus d'un vulgarisme, présente cette proposition dont la construction est déjà toute française.

Primus cipit struere monistirium, Le Bl., 91.

Ailleurs, on intervertit l'ordre des mots traditionnels de certaines locutions consacrées :

Vivo sibi posuit, XII 895. Fil(ius) vivo sib|i|
m'onum(entum)| fec(it), XIII 1061. Vivo sibi pon(en-
dum) cura(vit), XIII 1647 Apra filio dulcissimo
curavit faciundum, Kbl., 1893 col. 95.

La langue épigraphique s'écarte encore de la langue classique par une tendance au pléonasme, par l'emploi dans une même proposition de termes qui font pour ainsi dire double emploi. Cette tendance se manifeste sous divers aspects. Elle apparaît dans l'adjonction de compléments qui, dans la pensée de l'auteur, servent à renforcer le degré d'une qualité exprimée par un adjectif au superlatif. C'est une faiblesse de l'esprit qu'on conçoit aisément lorsqu'il s'agit de célébrer une personne aimée :

Filio supra modum ætatis pientissimo, XII 23 ;

ou un personnage aussi puissant qu'un empereur :

Pio F(elici) Invicto Augusto restitutori orbis provi-
dentissimo retro principum ac super omnes fortis-
simo ⁽¹⁾, XII 78.

⁽¹⁾ Ces titres hyperboliques deviennent fréquents dans tout l'Empire à partir du III^e siècle

C'est également un pléonasme que d'employer deux verbes synonymes, sans qu'on veuille exprimer une nuance ou une gradation dans la pensée (1).

Ob hoc donavit nobis impendia quæ fecit ut — beneficia durarent permanentque, XII 594 (2).

La copule enclitique *que* est d'un usage particulièrement fréquent. On la glisse un peu partout dans la phrase, sans nécessité, sans souci de la précision et de la logique du langage. On peut en juger par cette série d'exemples :

Hoc monumentum mæsoleumque monimentorum caussaque paratum, Manibus addictum sacrisque paratum, XII 3619. Viva sibi fecit Valeria Postumina et posterisque suis, XII 5202. Vivi sibi et posterisque suis ponendum curaverunt, Allm., 367. Valeria Martina conjugii karissimo de se b(ene) m(erito) p(onendum) c(uravit) et posterisque suis, Allm., III, p. 440. Hunc titulum mihi et ille (= illi) viv(us), posui et posterisque meis, XIII 1897 (3).

De même qu'on a recours à deux particules de coordination pour relier un substantif à un autre, de même pour exprimer un rapport de cause, on juxtapose à un seul nom deux prépositions causales :

D(is) M(anibus) Aemiliæ Fortunatæ ob pietatis causa fil(ius) Ae|m(ilius)| mo'n(umentum) f(ecit)', XII 2819 (4)

(1) KUEBLER, p. 178.

(2) Cf. TACITUS, *Germania*, 33 : *maneat duretque*.

(3) C. I. L. XIV (Latium) : *et posterisque*, 1582 ; *et libertabusque*, 1098-3323 ; X (Campanie) 2115 : *et posterisque*

(4) Cf. *Ob causam redintegrandæ fidei directus est*. PAUL DIACRE, *Hist. Rom.*, XVI, 6. *Propter patientiæ causam*. Comment., 156. Cf. NEFF. *De Paulo Diacono Festi epitomatore*, Diss. Erlangen, 1891, p. 11.

Il y a encore trace de redondance dans cette inscription :

Jacet sub hoc signino dulcissima Secundilla, qu(a)e rapta parentibus reliquit dolorem. Ut tam dulcis erat tamquam aromata, XII 874.

Le rédacteur, comme on le voit, a accumulé les particules de comparaison. Toutefois l'adverbe *tam* qui semble renforcer *tamquam*, en est absolument indépendant et ne se rapporte qu'à *dulcis*. Il joue le rôle de préfixe augmentatif comme *per* dans *perparvus*, *perlongus*, *permagnus*, et, en cette qualité ne forme qu'une seule expression avec l'adjectif. [Cf. *Ac cum tam magno pollerent majus honore*. Le Bl., 8^e (Fortunat)]. C'est en somme au composé *tam-dulcis* que nous avons affaire et c'est à une composition de ce genre avec *bene*, *magnus* et un adjectif **mantus* que remonte en vieux français *tamaint*, en espagnol, *tamaño*, *tamañico*, *también*, en italien, *tamanto*, *tambène*. Et ce qui prouve à toute évidence que *tam* et *dulcis* se sont fusionnés en un seul mot, c'est qu'ils ont été réunis sur la pierre au moyen d'une ligature (TANDVLCIS) et que, par le fait de cette agglutination la nasale labiale de *tam* est devenue nasale dentale sous l'influence de la dentale initiale de *dulcis*.

Le pléonisme se révèle surtout là, où nous autres, modernes, nous ne le supposerions guère, dans l'emploi des possessifs *suus* et du démonstratif *is*, si nous ne savions que, pour atteindre le développement qu'ils ont pris dans les langues romanes au point de devenir indispensables chaque fois qu'il s'agit d'exprimer un rapport de possession à la troisième personne, ces mots ont dû passer par toute une série de transformations. La langue classique ne recourait aux adjectifs et pronoms possessifs que lorsque la précision de la pensée l'exigeait absolument

et qu'il fallait exprimer clairement le rapport qui unissait le possesseur à l'objet possédé (1). Mais cette concision ne fut jamais observée qu'à l'époque du pur classicisme ; elle ne lui survécut point. *Suus* et *is* étendirent de plus en plus le cercle de leurs attributions et finirent par se rendre partout nécessaires. CÉSAR ne les emploie qu'à bon escient dans la *Guerre des Gaules*, mais déjà l'auteur de la *Guerre d'Afrique*, moins sévère, en use beaucoup plus largement (2) ; l'abréviateur du chapitre « *de Caesaribus* » de l'historien AURELIUS VICTOR (3) procède de même et au VI^e siècle JORDANES en fait un réel abus, eu égard à la grammaire classique (4).

Les inscriptions, à leur tour, ne se font pas faute de recourir à l'adjectif possessif ou au démonstratif, que la clarté du sens l'exige ou non. A la vérité, il n'est pas rare de rencontrer des textes où le rapport de possession, notamment dans la parenté, n'est indiqué que par la juxtaposition des substantifs :

Demetrius et Satia Heliane filio dulcissimo pon(en-
dum) curaverunt, Allm., 302. Fili matri pientissimæ,
Allm., 310. C Julius Augustianus liberto incomparabili ponend(um) curav(it), Allm., 322. A. Maspetius Verus filiæ karissim(a)e, XII 2668.

Et d'autres où la présence de *suus* est absolument légitime :

(1) NAEGELSBACH, *Latéinische Stylistik*. 8^e éd. (1888) p. 359, § 90.

(2) A. KOEHLER, *De Auctorum Belli Africi et Hispaniensis latinitate*, Diss. Erlangen 1877, pp. 51-52. (= Acta Erlangensia I, 367-476.)

(3) WOELFFLIN, *Rheinisches Museum*, t. 29 (1874), p. 292.

(4) TH. MOMMSEN, *Jordanis Romana et Getica* dans les *Monumenta Germaniae historica*, tome V, pars. I (Auctores antiquissimi,) 1882, p. 198.

Titus) Aelius Norbanus filio piissimo posterisque suis, XII 2205. Aedem omni sua impensa donavit, Br., 853 (124). Quinto) Julio Severino Sequano, cui ob innoc(entiam) morum ordo civitatis suæ bis statuas decrevit, Allm., 127. Loca centonari suo impendio restituerunt, Allm., 46.

Il en est, en outre, où *suus* joint à un nom propre, et non plus à un nom de parenté, sert à exprimer l'affection :

Maxima Quintinia avia Cornelies Sabinilles suæ pientissime fecit, XII 36.

Mais il arrive aussi fréquemment que le possessif est parfaitement inutile et surabondant (1) :

Filii) eorum, Sedatius, Gratus parentibus pientissimis f(aciendum) c(uraverunt), Br., 1233. Vivi sibi posuerunt et Ursæ filiæ eorum dulcissimæ, XIII 1896. D(is) M(anibus) Quinto Liberali qui vixit annis LI et Proximonix Sanctæ conjugii ejus vive, sibi filiorum Liberalini Juvenis et Juventina et Maternus et Faustus et Tibernalis, filii eorum, patri incomparabili, Br., 1404. Fronto Ateponis f(ilius) sibi parentibus suis ex testamento suo, XII 1127.

On pourrait même affirmer, à en juger par l'exemple suivant, que le possessif avait déjà pris, dès la période latine, le développement que lui ont donné les langues romanes :

Tertius Cintulli f(ilius) sibi — patri suo et — matri suæ et sorori suæ et — uxori suæ ex testamento, XII 3944.

1) Cf. HOFMANN, p. 14.

Enfin, *suus* apparaît parfois dans des locutions d'où il avait été rigoureusement banni, et pour cause, par le latin classique ⁽¹⁾:

Qui vitam suam, prout proposuerat, gessit, XIII 2354[†] (431). Studens in diebus vitæ suæ s(an)cit(is) operib(us), XII 5252[†] (VI^e siècle). Qui vixit in diem ætatis suæ annos V, XII 3658. (Cf. qui vixit annum æta(tis) VIII dies XIII, Br., 987) Val(erius) Maxi(mus) Vitricus, qui eum sibi filium adoptaverat — in quo spem ætatis suæ conlocaverat, Allm., 184. Vale(r)ius et Chrysogone parentes, filiæ rarissimæ et omni tempore vitæ suæ desiderantissimæ, XII 782. Quem funere duro, eu nimium celere, rapuit mors impia cursu XXXVIII etatis sue anno, XII 5682.

C'est ici le lieu de mentionner l'expression *suus sibi*, qui n'est guère usitée que chez les comiques et les prosateurs postérieurs à l'époque classique ⁽²⁾. On la trouve à plusieurs reprises dans les inscriptions :

De suo sibi posuerunt, XII 2 Severina fecit de suo sibi, XII 40, 236. De suo sibi titul(um) fecerunt), Br., 1205. In suo sibi positi, Allm., III p. 468.

Pour faire ressortir le caractère populaire de cette locution, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler que le français plutôt familier s'exprime d'une manière analogue, lorsqu'il veut renforcer l'adjectif possessif ; car c'est un datif que nous ajoutons, lorsque nous disons, par exemple : *c'est son père à lui, c'est mon frère à moi...*

Le pléonasmе peut aussi provenir de la fusion de deux formules épigraphiques. Ainsi, dans le texte : *sub cura*

⁽¹⁾ NAEGELSBACH, o. c. p. 659 § 90. — SCHROEDER, p. 66.

⁽²⁾ DRÄGGER, p. 176 § 31.

agente Crescentino Resbecto, Br., 1548. se retrouvent les deux expressions *sub cura alicujus*. Br., 1554 et *curam agere* (*curam agentibus*, Br., 1663, 1751).

Les pléonasmes que nous venons d'énumérer sont tous le fait de l'inconscience; ils représentent un des multiples aspects sous lesquels une langue se transforme graduellement, naturellement, et trouvent leur raison d'être dans une cause d'ordre général dont les effets se révèlent de diverses manières, l'*usure des mots*. Les œuvres littéraires présentent des particularités tout à fait semblables à celles que nous avons relevées dans les inscriptions et pour expliquer cette similitude, il faut encore une fois admettre l'influence de la langue parlée sur la langue écrite. Car les mots s'usent tout d'abord, leur sens s'affaiblit en premier lieu là, où ils sont sans cesse employés.

A cette redondance involontaire du langage s'en oppose une autre d'un caractère tout opposé et parfaitement consciente. Parmi les motifs que le rédacteur d'épithètes avait à exprimer, il en est un qui avait plus d'importance que tout autre, l'éloge des qualités physiques ou morales du défunt. Aussi trouve-t-on, pour ainsi dire, sur chaque pierre, un ou deux qualificatifs au superlatif, *pientissimus*, *amantissimus*, *desiderantissimus*, ou des adjectifs dont le sens équivaut à un superlatif, *incomparabilis*. C'est là la terminologie ordinaire, qui certainement était inscrite dans les formulaires des graveurs. Mais on comprend que le dédicant, surtout s'il était homme du peuple, ne se contentât pas toujours de cette sobriété relative et que sous l'impression vive encore de la perte d'une personne chérie, il voulût donner libre cours à sa douleur dans un flux d'épithètes élogieuses. Il suffira de mentionner ici les exemples les plus caractéristiques de cette pieuse effusion de sentiment et de langage :

Marito optimo et karissimo et pientissimo, XII 3377. Conjugi amantissim[e et] pudicæ et omnium rerum pretiosissimæ, XII 5758. Uxori karissimæ et pientissimæ et dulcissimæ. XII 1971. Bertefrida innox honesta decora blanda uteles cauta, XII 2096† (606 . [Postum]iæ Phœbianæ [ux]ori fidelissimæ pientissimæ [et] inter ceteras casta[s fem]in(as) castissimæ, cum qua vixi [a]nnis XXIII sine [ul]la animi læsione, Allm., III, p. 467. Filio dulcissimo et omnibus oris desi[derantissimo], XII 1703. Aurelia Sabina conjugi karissim(o) dulcissim(o) pientissim(o) incomparabil(i), Allm., 268. D(is) M(anibus) et quieti æternæ Eutychediani filii dulcissimi pientissimi et prudentissimi reverentissimique virginii, XIII 2132. Statiliæ Statianæ conjugi dulcissimæ amantissimæ ac providentissimæ [ej]dem-[q(ue)] matri piissimæ, suavissimæ ac diligentissimæ, XIII 2775.

L'inscription suivante mérite d'être citée à part parce que plus qu'ailleurs l'exubérance de la forme y répond à l'exubérance du sentiment :

Ave, Amabilis, Gessio tuo karissima. D(is) M(anibus) et quieti æternæ Tertini Gessi veterani — et Tertiniæ Amabilis sive Cyr[il]le — conjugi karissimæ et pientissimæ, castissimæ, conservatrici mihi, pientissimæ, fortunæ præsentis. quæ mihi nullam contumeliam nec animi lesionem fecit, quæ mecum vixit in matrimonio annis XVIII diebus XX sine ulla læsura nec animi mei offensione, quæ, dum ego in peregre eram, subita morte die tertio mihi erepta est. Et ideo hunc titulum mihi et ille (— illi) vi(v)us posui et posterisque meis et sub ascia dedicavi, XIII 1897.

Le recueil des inscriptions d'Afrique renferme également des épitaphes de ce genre, qui élèvent jusqu'aux nues les

mérites du défunt, et comme les œuvres littéraires de cette contrée se caractérisent par une certaine enflure d'expression, Kuebler (1) reconnaît dans cette accumulation d'épithètes un effet de cette redondance qu'on est convenu d'appeler *tumor Africus*. Il ne faudrait pas cependant pousser trop loin le rapprochement et conclure de la similitude à la connexité. Si même les écrivains d'Afrique avaient fait preuve dans leurs ouvrages d'une extrême sobriété, les inscriptions n'en auraient pas moins célébré avec la même emphase les vertus des défunts. Cette redondance ne procède, après tout, que de la liberté du parler populaire qui n'est pas, comme la langue littéraire, astreinte aux règles parfois sévères de la raison et du bon goût. D'ailleurs le sentiment qu'elle traduit est trop humain pour être spécial à l'Afrique. Nous en avons relevé des traces en Gaule ; on en retrouverait également dans les autres provinces (2).

Nous signalerons maintenant des phénomènes d'un autre genre et plus caractéristiques encore au point de vue du langage populaire. Lorsqu'on a la bonne fortune de rencontrer une inscription d'une certaine longueur et s'écartant quelque peu du type traditionnel, on n'est pas longtemps sans s'apercevoir qu'on a affaire à un écrivain, s'il est permis d'employer ce mot, qui n'est pas maître de sa langue, qui ne sait pas la manier, l'assouplir à sa pensée et qui écrit sans la moindre préoccupation, je ne dirai point d'art, mais de clarté et de précision. Cette

(1) ALL. VIII, p. 182.

(2) C. I. L. X. V (Latium) 4276 : *Conjux clarissima domina dulcissima indulgentissima piissim[a] anima locu... candidis[sima] simplici[sissima] jucundissima excellen[tissima] benemeren[s] [omnia] bono dign[a]* C. I. L. X (Sardaigne) 7795 : *magnae integritatis vir, bonus pater orphanorum, inopum refugium, peregrinorum fautor, religiosissimus adque exercitatissimus totius sinceritatis disciplin[a]*.

libre allure, ce laisser-aller du style se révèle notamment dans la répétition d'une même idée, qui peut être due à la seule négligence, comme dans ces textes :

Julius Vallio conjugi karissim(a)e ponendum curavit et sibi vi(v)us ponendum curavit et sub ascia dedicavit, Allm., 233. Pro salute dominorum suorum et suorum, XIII 310.

Dans ce dernier cas, la répétition est d'autant plus répréhensible qu'elle rend le sens obscur. Le monument est-il élevé en l'honneur des maîtres et de la famille du dédicant ou en l'honneur des maîtres et de leur famille ? Grammaticalement la première interprétation s'impose, mais la seconde, plus conforme aux usages, est également admissible, parce que la substitution de *suorum* à *eorum* est, comme nous l'avons vu, une incorrection assez ordinaire dans la langue épigraphique.

D'autre part, la répétition peut avoir sa raison d'être dans l'importance plus ou moins grande qu'une idée revêt dans l'esprit du rédacteur qui, pour donner à son expression plus de relief, la répète n'importe comment et n'importe où dans la phrase :

Quæ mihi nullam contumeliam nec animi lesionem fecit; quæ mecum vixit in matrimonio annis XVIII diebus XX sine ulla laesura nec animi mei offensione, XIII 1897.

Dis) M(anibus) et memoriæ æterne Juli Alessadri, opifici artis vitriæ, qui vixit annos LXXV mense(s) V dies XIII, sine ulla l(a)esionem animi cum cojuge sua virginia, cum qua vixit annis XXXXVIII, XIII 2000.

Tandis que le dédicant se plaît à reprendre un détail qui présente à ses propres yeux une valeur spéciale, il lui

arrive, par contre, d'en supprimer d'autres qu'il juge peut-être inutiles à son point de vue, mais qui n'en sont pas moins nécessaires pour aider à la compréhension du texte. On a retrouvé ces constructions elliptiques dans des documents populaires d'une autre espèce, les lettres de soldats, et elles semblent appartenir en propre à la phraséologie de la langue familière ⁽¹⁾. Nous citerons d'abord l'emploi absolu d'*agere* dans le sens de *vivre*, qui n'offre d'ailleurs rien de bien étrange, puisque la littérature renferme plusieurs exemples de cette construction :

Lugdunesi quinquefascalis cum agerem, XIII 3162.

La suppression de *tam* dans la conjonction *tamquam* est déjà plus caractéristique :

Eximia sinceritate promeruit quam si ætate longissima pariter senuissent, XIII 2635

Mais la langue populaire ne s'arrête pas à ces libertés qui, en somme, ne nuisent guère à la clarté. Ce sont parfois des idées essentielles qu'omet le rédacteur, sans qu'il se rende compte lui-même de l'obscurité et de l'incohérence qui en résultent :

Hoc monumentum mæsoleumque monimentorum caussaque paratum, Manibus addictum sacrisque priorum, ut æque frui liceat (*mihî*), (*ei*) qui dominus fuerit hujus, vendere ne liceat caveo adque rogo per numina divom. Vendere si velit, emptorem littera prohibet, XII 3619.

Pour donner à cette phrase quelque peu obscure un sens admissible, il faut, comme le propose Hirschfeld,

⁽¹⁾ CH. BONNIER, *Les lettres de soldats* dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* (1891), XV pp. 406-410.

intercaler *mihî* après le premier *liceat*, donner au *qui* suivant *ei* comme antécédent et enfin sous-entendre *soli* après *hujus*.

L'épithaphe ci-dessous offre le même vice de construction, et pour en fixer le sens précis, il faut introduire entre les diverses parties certaines notions supplémentaires :

Quem vice filii educavit et studis liberalibus produxit.
Sed, iniqua stella et genesis mala ! qui se non est frunitus nec (*frunitus est eo*) quod illi destinatum erat, sed (*eo*) quod potuit mulier infelix (*scilicet monumentum ei*) et sibi viva cum eo posuit et sub ascia dedicavit).
XII 2039.

L'omission est encore plus étrange dans ces phrases beaucoup moins longues et moins complexes que les précédentes :

Cui locum ar(a)e pietati (=pietate) concessit Jul(ia) Barb(i)ane matrona incomparabilis ; sub ascia dedicatum est (s. e. monumentum), XIII 2049 — uti voverat Marcella sua salutis (s. e. causa) dedicavit, XIII 1782. Libertus ponendum factum (?) de patroni sui (s. e. voluntate) sub ascia dedicavit, XIII 2556.

Les deux inscriptions suivantes, relatives à la cérémonie du taurobolium et qui émanent par conséquent de personnes de qualité, laissent néanmoins à désirer au même point de vue :

Severus Julli filius vires tauri, quo propri(e) per taurobolium publice) factum fecerat consecravit, XIII 522, cf. 525.

On ne peut guère en dégager un sens satisfaisant que si l'on sous-entend un mot tel que *sacrificium* ou *taurobolium* devant *fecerat*. Ce texte doit s'analyser, à notre avis, de la manière suivante :

Severus Julli filius vires tauri consecravit, quo (tauro) proprie (= suis hostiis) sacrificium fecerat per tauro-polium publ(ice) factum.

De même que la négligence ou l'insuffisance de l'expression, l'impropriété des termes laisse percevoir la familiarité du langage de gens qui ne s'attardent pas longtemps à chercher, alors même qu'ils la connaîtraient, la forme adéquate à leur pensée : C'est le cas pour ce fragment d'inscription où l'on confond la qualité et la quantité :

Cu[jus] fides castitatis probitas immensa fuit numératione, XIII 2244.

Il peut se faire qu'une personne peu habile à manier la langue tombe dans l'obscurité en voulant raffiner et donner à sa pensée un tour peu ordinaire :

Julia Frigia posuit conjux q(u)antum ad laborem nutricio, qua(n)itum ad pietatem patri, q(u)antum ad benevolentiam patrono, XIII 1862.

Cela signifie que *Julia Frigia* élève un monument à son mari, qu'elle considère comme son père nourricier à cause de ses soins, comme son père à cause de son affection et comme son patron à cause de sa bienveillance. C'est du moins une interprétation admissible, si l'on part des termes opposés l'un à l'autre. On reconnaîtra en même temps dans ce texte le prototype de notre locution *quant à*.

Le même défaut se trahit encore dans cette manière de signaler les mérites du défunt :

D(is) M(anibus) Corneli Juliani infantis dulcissimi qui vixit ann(os) III men(ses) II dies XVII. Si prudens, si sapiens, si quasi non datus Cornel(ius), XII 287.

On veut dire par là que le jeune Cornelius, malgré son jeune âge, était déjà fort sage, fort intelligent et qu'il a été enlevé si tôt par la mort qu'il n'a été pour ainsi dire que montré et non donné à ses parents. (Cf. *D. M. et memoriae aeternae Q. Accepti Venusti pueri dulcissimi quem ostensum non datum iniquitas fali praematura morte parentibus rapuit*, XIII 1910.)

Si est une forme vulgaire et en même temps romane de *sic* (1).

Des parents qui ont perdu un tout jeune enfant veulent donner à l'expression de leurs regrets une forme plus élégante et plus originale que de coutume, mais ils ne parviennent pas à mettre de l'ordre dans leurs idées et à exprimer clairement ce qu'ils sentent :

Ne tu fuisses si futura tam grata brevi reverti unde nobis edita nativum esset et parentibus luctu, Br., 1053.

Parfois, l'esprit se laisse induire en erreur par l'homophonie de certaines formes et la syntaxe de la phrase devient alors très capricieuse :

D(is) M(anibus) et memoriae aeternae Arrio Atilio
— procurante Felicia Felicula, amica carissima S(ex-
tux) Ju|l(ius) Felicius Romanus libellicus ponendum
curaverunt, XIII 1979.

Le dédicant ou le lapicide savait pertinemment que *Felicia Felicula*, sujet de la proposition absolue, était à l'ablatif. Mais l'apposition *amica carissima* pouvait aisément s'en détacher en vertu de la forme identique du

(1) Cf. WELFELIN, ALL. IV, p. 270 où l'on trouvera *ac si* pour *ac sic*.
KOERTING, s. v. *sic*.

nominatif et de l'ablatif et devenir le sujet de *curare* en se rattachant au sujet suivant. *Felicius Romanus*.

Nous citerons en dernier lieu cette inscription de Lyon qui comprend à elle seule plusieurs traits caractéristiques du parler populaire :

Maspetia Silvina Valerio Messori, conjug*i* incomparabili, qui plus merebatur quam facio, cum quem vixi annis XXIII ; quod ille mi debuit facere si fata bona fuissent, idem astat memoriam poni. Valerius Silvicola et filia fluentis lacrimis orfanitatem qua perdiderunt patrem incomparabilem, ei posita est ara. Qui gessit in Canabis sine ulla macula. Sic scripsit Maspetia Silvina. Si fati condicionem reddidero ut liceat aram mereri et memoriam meam poni, XIII 2016.

A la première lecture, le vague et le désordre de la pensée déroutent l'esprit et ce n'est qu'après réflexion qu'on peut reconstituer une suite logique entre les idées. A cet effet, il faut rapprocher les propositions qui renferment les noms des dédicants, séparées mal à propos par la phrase *idem astat memoriam poni*, dont la place rationnelle est avant celle qui commence par *ei posita est ara*, à laquelle on pourrait la rattacher par une conjonction exprimant la conséquence. On peut encore remarquer le changement de personnes, *si fati condicionem reddidero* ; mais ce qui sollicite surtout l'attention, c'est ce tour étrange : *Valerius Silvicola et filia fluentis lacrimis orfanitatem qua perdiderunt patrem*. Le verbe principal *fecerunt* est sous-entendu probablement, parce qu'il a été exprimé d'une manière indirecte dès le début dans *qui plus merebatur quam facio*. Le sens ne peut guère être que celui-ci : *Valerius Silvicola et sa fille baignés de larmes par suite de la mort de leur père qui les a rendus orphelins*. Il faut avouer que c'est là une

singulière façon de s'exprimer. En effet, elle sous-entend le verbe *fleere*, vaguement compris dans la locution *fluentis lacrimis*, dont dépendrait *orfanitatem*, et elle établit un rapport de cause entre la proposition *fluentis lacrimis orfanitatem* et la suivante *qua perdidit patrem* mettant ainsi dans la bouche des enfants cet aveu naïf qu'ils ont perdu leur père parce qu'ils sont orphelins. Toutes les traces de négligence et de laisser-aller dans le style et la grammaire prennent sur cette pierre une double importance, car ici nous avons certainement affaire au langage de la foule, puisque ce document est signé et que nous en connaissons le rédacteur, une femme et une femme d'artisan : *Sic Maspetia scripsit*.

L'insouciance complète à l'égard de la précision du style entraîne, comme conséquence naturelle, l'emploi de mots vagues, à sens général, tels que *facere*, chargés de suppléer au terme spécial qu'on ignore, qui ne se présente pas immédiatement à l'esprit et qu'il serait trop long de rechercher. C'est à ce verbe qu'on recourait le plus souvent, autrefois comme aujourd'hui, à défaut du mot propre. Un passage curieux de *Papinien* l'atteste (*Dig.*, L, 16, 218) : *Verbum facere omnem omnino faciendi causam complectitur dandi, solvendi, numerandi, judicandi, trahendi*. Il suffit d'ailleurs de parcourir la longue liste d'exemples rassemblés dans *Forcellini* pour se rendre compte de l'étendue de ses attributions durant la période latine. Il va de soi que ce sont les textes teintés de vulgarisme qui usent le plus souvent de ce terme. (1) Les inscriptions le mettent à leur tour largement à contribution. A côté de *ponere*, qui est relativement rare, *facere* est le verbe ordinairement

(1) GUERICKE, *De lingua vulgaris reliquiis apud Petronium et in inscriptionibus parietariis Pompeianis*, Diss. Grumbinæ 1875, p. 60. FRICK, *Chronica Minora* éd. Teubner, pp. 582, 593, 608.

usité pour désigner l'action d'élever un tombeau, mais comme l'épithaphe le mentionne le plus souvent sans régime, celui-ci étant représenté, pour ainsi dire, par le monument lui-même, le verbe prend une signification générale :

Sulpicia Sulpiciana marito optimo et de se benemerentissimo fecit, XII 4652. Lucius Aponius Phrastes sibi et Exoratae libertae vivus fecit, XII 4614. D(is) Manibus) sacrum) Severinae matri dulcissimae de suo sibi fecit), XII 40...

Ailleurs, là où un écrivain quelque peu digne de ce nom eût employé une expression imagée ou tout au moins de sens plus restreint, la présence de *facere* laisse la pensée dans le vague :

Maspeticia Silvia Valerio conjugii incomparabili qui plus merebatur quam *facio* ; cum quem vixi annis XXIII ; quod ille mi debuit *facere*, si fata bona fuissent, XIII 2016.

Enfin, preuve que la langue vulgaire abusait réellement de cette expression trop commode, *facere* peut ne jouer aucun rôle dans la phrase :

Ob hoc donavit nobis impendia *quae fecit* ut — beneficia durarent permanentque, XII 594.

Il faut mentionner à part un emploi assez curieux de ce verbe pour exprimer la date. Je n'en ai relevé des exemples que dans les inscriptions chrétiennes, ce qui ferait supposer qu'il ne s'est établi qu'assez tard, au fur et à mesure que disparaissait l'ancienne manière de dater :

Defunctus est ubi ficit No(vember) di(es) XV, Le Bl., 234. Defunctus est ubi ficit Genarius dies XV,

Le Bl. 325. Defuncta est ubi ficit Julius dies XXIII.
Le Bl., 325 A, 386 A (642) Quod facit Decembri(s)
diæs VII, Le Bl , N.R , 245 A.

En général, la phraséologie est la simplicité même ; la phrase ne se compose le plus souvent que d'une principale et d'une relative. La concision et le laconisme traditionnels et presque obligatoires dans les documents épigraphiques excluent naturellement le style périodique. D'ailleurs eût-on même sous les yeux d'autres sources directes du latin vulgaire, plus loquaces, cette même constatation ne s'en imposerait pas moins, puisque la période est le fruit d'une culture littéraire développée et que la langue populaire, lorsqu'elle s'enhardit à relier plusieurs propositions entre elles, préfère la coordination à la subordination. Les phrases de quelque longueur, qu'on rencontre çà et là, sont généralement construites d'après un procédé rudimentaire, mais commode. On juxtapose les idées secondaires à l'idée principale au moyen de relatives qui s'ajoutent uniformément les unes aux autres. L'inscription précédemment citée, où toutes les qualités de l'épouse qui ne pouvaient s'exprimer par des épithètes, sont rendues par des relatives, est formée sur ce modèle. Il en est de même de la suivante plus caractéristique encore :

Ob hoc donavit nobis inpendia, quæ fecit ut omnium
sæculorum sacratissimi principis imp(eratoris) Cæs-
s(aris) Antonini Aug(usti) Pii beneficia durarent
permanerentque quibus frueremur — et balineo gra-
tuito quod ablatum erat paganis [pagi Lucreti?] |
quod usi fuerant amplius annis XXXX, XII 594.

La simplicité extrême du style n'empêche cependant pas le rédacteur d'épithètes de prendre à l'égard des

règles élémentaires de la construction des libertés tout à fait subversives et d'entremêler, aux dépens de la logique, les divers membres de la phrase. C'est ainsi qu'une relative se rapportant à deux sujets coordonnés d'une même proposition, prend brusquement place entre ces deux sujets mêmes :

Julia Agrippina patron(a) alumno et corporato utriclariorum, quot (= quod) tu nobis debuisti facere et mater infelicissimæ posuerunt, XII, 729.

Ou bien le verbe et les régimes séparent les sujets :

Vetinii Hermes et Acte parentes filio piissimo et dulcissimo fecerunt et Hermaïs soror libertis libertab usque, posterisque eorum, XII, 611.

Licence plus grave encore, on passe brusquement d'une personne à l'autre dans le corps d'une même phrase. Sous ce rapport, les inscriptions de la Gaule sont assez bien partagées et les exemples qui attestent cette négligence de style sont trop nombreux pour qu'on puisse attribuer cette construction, quelque étrange qu'elle soit, à la seule inattention du graveur :

Lagge fili, bene quiescas. Mater tua rogat ut me ad te recipias. Vale, XII, 4938. Simplicius conjugii incomparabili, cum qua vixi annos III, memoriæ causa fecit, XII 964. Diis Manibus et quieti aeternæ Mariæ Macrinæ — quæ mecum vixit annis XXXXI mensibus VIII. Quintus Val(erius) Tertius conjugii rarissimæ et sibi vivus posterisque suis ponendum precepit, XIII 2014. Veratius Taurus conjugii karissimæ et sibi desiderantissimæ quæ mecum vixit annis XVI mensibus IIII diebus XI sine ulla animi læsione et C. Marius Lucinianus filius ejus — p(onendum) c(uraverunt) et sub ascia dedicaver(unt), XIII 1988.

Aurelia Sabina conjugī — qui mecum vixit — et sibi viva p(onendum) curavit), XIII 2077. Superinius Victor — conjugī sibi incomparabili quæ mecum vixit annis — et sibi vi(v)us ponendum curavit et sub ascia dedicaverunt, XIII 1905. Aurelius sibi et Aureliæ Successæ conjugī vivæ *sibi* et *suis* vi(v)us *fecit* eo quod *mihi* defuncto nemo facturus erat, Br., 784. M. Aurelius Primus veteranus leg(ionis) I M(inervæ) missus honest(a) mission(e) civis Remus *vivus sibi fecit* et C. Modestino Peregrino veterano leg(ionis) ejusdem misso honest(a) mission(e) civ(i) Agripp(inensi) contubernal(i) *mihi* carissim(o) et sub ascia dedicaverunt, Lorient 11. Ego Gundericus peregrinus in terra aliena fecit, Kraus 43 (viii^e se). C. Victorius Felix pro se et Junio filio suo et Maternæ Victoris conjugis mæe (*sic*), XIII 3163.

Les inscriptions métriques n'auraient pas non plus été exemptes de cet illogisme, témoin le texte ci-dessous, où l'on passe brusquement de la 1^{re} à la 3^e personne :

Sex(tus) Pompeius |d(ictus)| cognomine Pandus
Quojus et hoc ab avis contigit esse solum.
Aediculam hanc Nymphis posuit quia sæpius ussus
Hoc sum fonte senex tam bene quam juvenis.

XII 2926^c.

Toutefois cet illogisme contraste ici tellement avec la forme, qui témoigne évidemment d'une certaine recherche, qu'on est en droit de se demander si *ussus sum* et *posuit* ont réellement le même sujet, et si cet édicule n'a pas été élevé en l'honneur d'une personne dont le nom ne figure pas sur la pierre ou a disparu dans la suite. Le *Corpus* donne cette inscription comme complète et ne nous dit pas que certains caractères aient été effacés par l'usure du temps.

Si nous avons à examiner une œuvre littéraire, fût-ce même de la dernière période, il conviendrait maintenant de se demander de quelle manière et dans quelle mesure l'auteur aurait usé des figures et en général, des ornements que la rhétorique mettait à sa disposition. Mais, quand il s'agit de textes d'une nature aussi spéciale que les inscriptions, surtout les inscriptions funéraires, les recherches en ce sens doivent forcément rester sans résultat appréciable. On peut cependant signaler dans cet ordre d'idées une tendance à faire ressortir un sentiment ou une idée en rapprochant brusquement l'un de l'autre les termes qui l'expriment :

Hunc mihi *inique inimica* manus abtulit (*sic*) conjugem,
XII 261r. Viva vivo posuit, XIII 2183 Amans aman-
ti, hæc tibi pro meritis do Caratus, XIII 308r.

Au lieu de juxtaposer deux idées semblables, on en oppose parfois deux tout à fait contraires et ce procédé se développe parfois jusqu'à l'antithèse elle-même :

Ego pater Vitalinus et mater Martina scribimus
non grandem gloriam sed dolum filiorum, XIII 2033r.
Pretio obtinuit quod prece non valuit, XII 5026c.
Silvius Paladinus ut moriens viveret vixit ut moriturus,
XII 214*.

Ce dernier texte renferme même un chiasme. On en trouve un second exemple dans l'inscription suivante, dont la langue, grâce à l'heureuse disposition des idées et des mots rappelle l'énergique concision d'un Tacite :

Tum rapuit fati mors inimica suis.
Ut rescit mater planxit, flevere sodales.
Flevisset genitor ; occidit ipse prior, Br., 1364c.

Il arrive aussi que l'inscription renferme une allusion, sinon un jeu de mots, et que les idées exprimées soient directement suscitées par le nom du défunt. Ainsi, le texte (XII 874), cité plus haut, renferme ce membre de phrase : *ut tam dulcis erat tamquam aromata* se termine par ces mots *Αρωματι ταυτα*. Il en est de même de ces *quasi-versus* :

Oro flor(i)bus Florum hilares condecoretis amici,
XIII 1849.

Cette épitaphe, que nous citerons en terminant, où le sentiment d'ailleurs est tout aussi artificiel que la forme, pousse même l'allusion jus qu'à l'ironie et l'ironie double, qui porte à la fois sur le nom et la profession du défunt :

Nomine Felicem me olim dixere parentes
Vita dicata mihi ars medicina fuit.
Aegros multorum potui relevare dolores,
Morbum non potui vincere ab arte meum, XIII 2414^c.

CONCLUSION.

Les diverses particularités de la langue des inscriptions latines de la Gaule se répartissent en trois grandes catégories : vulgarismes, archaïsmes et barbarismes. Pour permettre au lecteur d'embrasser dans une vue d'ensemble les résultats obtenus, nous avons groupé les traits principaux sous leur rubrique respective, en citant à l'appui les formes les plus caractéristiques :

VULGARISMES.

Phonétique :

VOYELLES TONIQUES : $a + \text{jod} > e$, p. 1-2; $\bar{e} > i$, pp. 2-5; $\bar{i} + \text{jod}$, nasale $> i$, pp. 6-7; $\bar{i} > e$, pp. 8-10; $\bar{i} > e$, pp. 10-13; $\bar{o} > u$, pp. 13-15; $\bar{o} + \text{jod}$, nasale $> u$, p. 14; $\bar{u} > o$, pp. 15-16; $\bar{u} + \text{lab.} > o$ [cf. *sous (sens)*], p. 17; $u > o$ (*notret*), p. 16.

DIPHONGUES : $ae = \bar{e}, e (\bar{i})$ [*illæus (ipseius)*], pp. 17-21; $ae > a$, p. 21; $oe = \bar{e}, ae$, p. 22; $au > a, o, u$ pp. 26-28; $au = o$, p. 27.

VOYELLES ATONES : $a > i, e, u$, pp. 28-30; $e, \bar{e} > i$, pp. 30-32; $i, \bar{i} > e$, pp. 32-37; $\bar{i} > u$, p. 37; $\bar{u} + \text{jod} > i$, p. 38; u (grec) = u , p. 39; u (grec) + jod = i, e , pp. 39-40; $\bar{o}, \bar{o} > u$, pp. 41-43; $u > o$, pp. 43-47; $u + \text{labiale} > o$, p. 46; e, i en hiatus $> \text{jod}$, pp. 47-48; syncope de la voyelle atone (*dedcavit* et *dedicavit*), pp. 48-58; épenthèse, prosthèse, pp. 59-60.

CONSONNES : Permutation de B, P; V, B; V, F, pp. 60-64; chute de η , p. 63; permutation de D, T, p. 65; C, G, pp. 65-66; emploi de q au lieu de qu devant u, o, a, i, e , pp. 67-69; $x = s$, pp. 70-71, $ti + \text{voyelle}$, $ci + \text{voy.}$

= s, pp. 71-72; c + e, i = K, p. 73; métathèse de r, pp. 73-74; g + e, i, d; + voy. > jod, pp. 74-76; l, n, mouillés (cf. *filus*), p. 76; permutation de n, m, pp. 76-77; m final + dentale > n, p. 78; emploi erroné de l'aspiration (*hoctavo, hocties...*), p. 81; chute de h entre deux voyelles, p. 88; consonnes doubles au lieu de consonnes simples et vice-versa (*eclesia*), pp. 83-91; assimilation des consonnes, pp. 91-92; chute des consonnes (*nct* > *nt, ct*; *nt, nd, nc, nq* > *t, d, c, q*; *gn, gd* > *n, d*), pp. 92-97; chute de g, c intervocaliques (*quarranta*), pp. 97-99; chute des consonnes finales (*m, n, nt, s, t*), pp. 99-106.

Recomposition (parfaits en *dedit*), pp. 106-108; ditto-graphies (*ffilia, Chrysis*), pp. 109-114; emploi de w, p. 113.

Lexigraphie :

Ablatifs et datifs d'adjectifs en e, p. 120; *Herclinti*, p. 121; noms hétéroclites (*neptia Januarus, Turpa, Docilus...*), pp. 122-128; noms propres masculins en us et en o, pp. 133-138; élargissement du radical aux cas indirects au moyen de n, t, pp. 139-148); fusion des diverses classes de verbes, pp. 148-150; parfaits en ui et si, p. 151; fusion du neutre et du masculin de la 2^e déclinaison, pp. 154-157; *qua, quam* disparaissent devant *qui, quem*, pp. 158-159.

Syntaxe :

Le verbe ayant plusieurs sujets reste au singulier, pp. 161-163; l'adjectif et l'apposition ne s'accordent pas avec le nom auquel ils se rapportent, pp. 163-169; accusatif avec les verbes intransitifs, pp. 169-173; datif avec *deficere, decere, merentissimus, meritus...*, pp. 173-175; extension du génitif de qualité, pp. 175-179; génitif de temps (*vixit annorum*), p. 179; génitif de relation avec les adjectifs (*amantissimus, lapsus, meritus*), pp. 179-181; génitif avec *dolere, gaudere*, pp. 180-181; génitif d'apposition, p. 182; ablatif de durée, pp. 183-184; ablatif avec les noms de

lieu et de villes, p. 184; erreurs dans l'emploi de l'ablatif absolu, pp. 185-186; accusatif absolu, p. 134; accusatif de temps au lieu de l'ablatif, pp. 186-187; accusatif-ablatif au lieu du génitif de possession, pp. 189-191; suppression anormale de la préposition, p. 192; extension des attributions de la préposition, p. 193; substitution de *suus* à *ejus* et de *eorum* à *suus*, pp. 202-206; le présent pour le futur et le parfait, pp. 206-208; *fui* au lieu de *sum*, pp. 209-210; non-concordance des temps, p. 210; subjonctif au lieu de l'indicatif et vice-versa, pp. 210-213; infinitif avec les auxiliaires (*laxare, habere*), pp. 215-216; infinitif avec *curare*, p. 216; gérondif = part. présent, p. 217.

Vocabulaire :

Suffixe vulgaire *o, onis*, pp. 219-221; diminutifs en *inus* et *itus*, pp. 224-226; mots rares ou nouveaux [*capus, dolus (dolose?), octimbris, dune, in sc...*], pp. 237-253; changements de sens [*filius, infans, titulus, memoria, vas, rogare, apud, secundum (= juxta)*], pp. 253-276.

Stylistique :

Expressions variées pour rendre certaines idées générales (sépulture, âge, mort), pp. 292-297; le nom propre placé après le nom commun qui lui est apposé, pp. 297-298; pléonisme et redondance, pp. 299-307; ellipse, pp. 309-311; obscurité et négligence dans l'expression, pp. 311-316; simplicité de la construction, pp. 316-319.

ARCHAÏSMES.

Ni, nive, p. 3; $\bar{i} > e$, pp. 10-11; survivance de *ai, ei, oi, eu (ou), ae, au*, pp. 17-28; *au > ô*, p. 27; *u* (grec) = *u*, p. 39. Syncope archaïques, pp. 49-50; *t, c, p*, au lieu de *th, ch, ph*, pp. 78-79; désinences *abus, um (= orum)*, pp. 115-116; p. 118; verbes actifs au lieu de verbes déponents, p. 152-

154; accusatif étymologique, pp. 169-170; accusatif avec certains verbes intransitifs, pp. 170-177; survivance de certains mots (*pausare, fruniscor, clueo, sospitare*), pp. 237-253.

BARBARISMES.

Grécismes :

$\eta > i$, pp. 3-4; emploi de caractères grecs au lieu de caractères latins, pp. 111-112. Désinences grecques dans la déclinaison des noms communs, p. 119; des noms propres, pp. 128-132; noms propres masculins en *on*, p. 139; noms propres féminins en *en* (nominatif), p. 144; génitif absolu au lieu de l'ablatif, p. 181; suffixe *issa*, p. 228; mots grecs dans le vocabulaire, pp. 228-236.

Gallicismes :

osus > ossus, p. 87; *nd > nn*, pp. 91-92; noms propres masculins en *u* pour *us*, pp. 135-137; mots celtiques dans le vocabulaire, p. 237.

Germanismes :

Diphthongue *eu (eo)*, pp. 23-24; aspiration, pp. 82-83; noms propres en *o*, p. 137; noms germaniques dans le vocabulaire, pp. 236-237.

Nous avons également étudié les inscriptions au point de vue des différences locales, mais nous sommes forcé d'avouer, comme d'ailleurs l'ont déjà fait avant nous Huebner⁽¹⁾ et Kuebler à propos des inscriptions d'Espagne et d'Afrique, que les résultats obtenus en ce point sont peu importants. L'existence de différences locales dans le latin de l'Empire est incontestable et incontestée, mais on peut se demander si les documents latins que nous possédons nous permettront jamais d'approfondir cette question. On

(1) HUEBNER, *Inscriptiones Hispania Christiana*, 1871, pp. XII et XIII. KUEBLER, ALL. VIII, pp. 201-202. Cf. aussi KROLL, *Rheinisches Museum*, 1897, pp. 573-574.

peut en douter lorsqu'on les compare entre eux; on constate qu'une foule de particularités qu'on serait tout d'abord tenté de considérer comme spéciales à une province, se retrouvent dans les textes provenant d'autres régions. D'autre part, les traits qui restent isolés après la comparaison, trahissent des altérations d'un caractère si général qu'il serait très hasardeux d'y reconnaître des différences locales. La confrontation des inscriptions de la Gaule avec celles des autres provinces est surtout intéressante en ce qui concerne la chute du *t* et de l'*s* à la fin des mots. Ces consonnes, comme nous l'avons vu, disparaissent dans le latin de la Gaule ainsi que dans celui des autres provinces, alors que le roman de cette contrée, seul, les a maintenues. Il y a ici contradiction manifeste. Nous croyons cependant que la langue celtique a influencé dans une certaine mesure la langue des inscriptions de la Gaule et qu'on peut notamment rattacher à cette influence la transcription de l'*ō* final par *u* et par suite, le passage des noms propres latins en *us* dans la classe des noms propres en *u* (*ō*), *onis*. Le changement de *nd* en *nn* peut être dû à l'influence gauloise, mais il n'est pas spécial à la Gaule, il appartient aussi au latin d'Italie qui l'a emprunté aux dialectes italiques ⁽¹⁾; *ossus* pour *osus* pourrait rentrer tout aussi bien dans les archaïsmes ⁽²⁾ que dans les gallicismes. Il n'est pas jusqu'aux formes *Vianna* et *Viannesis* qui ne soient très sujettes à caution. Car, bien que le changement de *e* entravé en *a* soit resté un trait caractéristique de certains patois du midi de la France, cette altération de *e* devant *nd*, *nn* est encore attestée par d'autres documents latins étrangers à la Gaule ⁽³⁾.

(1) Cf. LINDSAY, p. 356 § 159; MEYER-LÜBKE, I, pp. 574-575, §§ 649 et 650.

(2) LINDSAY, p. 128 § 129.

(3) SCHUCHARDT, *Vocalismus*, I, pp. 211-212.

ADDENDA

- Page 5, note 2 : Cf. encore *pargamina*, ALL. XII, p. 90.
- » 14, note 2 : Cf. encore *subrius*, ALL. XII, p. 90.
 - » 55, 8^e ligne : ajoutez à la phrase qui se termine par les mots *ont survécu en roman*, la restriction : *et même en Gaule, longtemps après la romanisation de cette contrée.*
 - » 59 : au sujet des formes *fratere*, *materi*, Cf. ALL. XII, pp 132-133.
 - » 109 : comparez aux exemples dont l'*o* est redoublé, la graphie *Floorus* dans Prou, *Catalogue des monnaies méroving.*, 134.
 - » 110, note 1 : ajoutez : CIVIETAT, dans Prou, *Catal. des monnaies méroving.*, 1031.
 - » 128, note 1 : Cf. encore *sinceris*, *imbecillis*, ALL. XII, p. 128.
 - » 149 : rapprochez de la forme *ferit*, un autre exemple tiré du *Corp. gloss. lat.*, IV, 423. 24.
 - » 151 : rapprochez de la forme *vixisit*, les nombreux parfaits en *si*, cités dans l'ALL. XII, p. 85.
 - » 226, 7^e ligne, ajoutez : la présence de ces substantifs sur des inscriptions de la Gaule suffit à invalider l'opinion de Sittl, qui attribuait ce suffixe exclusivement au latin d'Afrique (cf. SITTl, *Lok. Verschiedenheiten*, p 141).
 - » 245, note 1 : Cf. ALL. XII, p. 71.
 - » 247, note 1 : Cf. par contre, de nombreux substantifs avec un radical vocalique au lieu d'un radical consonantique, ALL. XII, pp. 86-87.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Introduction	v
Bibliographie	xii

PHONÉTIQUE.

Voyelles toniques	1
Diphthongues.	17
Voyelles atones.	28
L'u grec	39
Voyelles en hiatus	47
Syncope de la voyelle atone	48
Epenhèse	59
Prosthèse.	59
Consonnes labiales	60
» dentales	65
» palatales	65
Assibilation	71
La consonne r	73
Le jod	74
Consonnes nasales	76
Aspiration	78
Consonnes doubles et consonnes simples	83
Assimilation des consonnes.	91
Chute de consonnes	92
Recomposition	106
Particularités orthographiques	109

LEXIGRAPHIE.

	PAGES
Première déclinaison, noms communs et adjectifs	115
Deuxième déclinaison, » » »	116
Troisième déclinaison, » » »	118
Noms hétéroclites, » » »	122
Noms propres de la première déclinaison	128
Noms propres masculins en <i>o, onis</i>	133
Noms propres de la troisième déclinaison	139
Conjugaison	148
Genres	154

SYNTAXE.

Syntaxe de concordance	161
L'accusatif	169
Le datif	173
Le génitif	175
L'ablatif	183
L'ablatif absolu	185
Modifications dans l'emploi des cas propres aux inscriptions chrétiennes.	186
Prépositions.	191
Adjectif possessif et pronom réfléchi de la troisième personne .	202
Les temps	206
Les modes	210

VOCABULAIRE.

Dérivation	219
Mots étrangers	228
Mots rares ou nouveaux	237
Changements dans la signification des mots	253
Changements de sens propres aux inscriptions chrétiennes . .	199
Stylistique	203
CONCLUSION	321
ADDENDA	326



BIBLIOTHÈQUE
DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

- Fascicule I. — LÉON HALKIN. *Les Esclaves publics chez les Romains*. 1897. 5 fr.
- Fascicule II. — HEINRICH BISCHOFF. *Ludwig Tieck als Dramaturg*. 1897 3 fr.
- Fascicule III. — PAUL HAMELIUS. *Die Kritik in der englischen Literatur des 17^o und 18^o Jahrhunderts*. 1897 4 fr.
- Fascicule IV. — FÉLIX WAGNER. *Le livre des Islandais du prêtre Ari le Savant*. 1898 3 fr.
- Fascicule V. — ALPHONSE DELESCLOSE et DIEUDONNÉ BROUWERS. *Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège*. 1900 10 fr.
- Fascicule VI. — VICTOR CHAUVIN. *La récenion égyptienne des Mille et une nuits*. 1899 3 fr.
- Fascicule VII. — HENRI FRANCOTTE. *L'industrie dans la Grèce ancienne* (tome I). 1900. 7 fr. 50
- Fascicule VIII. — LE MÊME. *Même ouvrage* (tome II). 1900. 7 fr. 50
- Fascicule IX. — JOSEPH HALKIN. *L'enseignement de la géographie en Allemagne et la réforme de l'enseignement géographique dans les universités belges*. 1900. 4 fr.
- Fascicule X. — KARL HANQUET. *La chronique de Saint-Hubert*. 1900 4 fr.
- Fascicule XI. — JULES PIRSON. *La langue des inscriptions latines de la Gaule*. 1901. 7 fr. 50
- Fascicule XII (sous presse). — DEMOULIN. *La légende d'Épiménide*.



